

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTÈRE DE LA PROSPECTIVE DU DÉVELOPPEMENT DE
L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE LA
COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE
(MPDEPP-CAG)

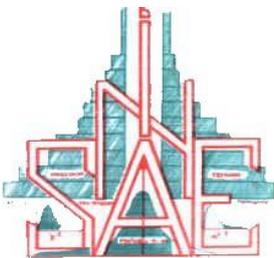


ENQUÊTE MODULAIRE INTEGREE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES (EMICoV) BÉNIN 2007

RAPPORT GENERAL D'ANALYSE

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique

Mars 2009



Les personnes suivantes ont participé à l'analyse des données de l' EMICoV et
à la rédaction de ce rapport :

Félicien ACCROMBESSY (ANPE)
Djabar Dine ADECHIAN (INSAE)
Victor BANKOLE (INSAE)
Abraham BIAOU (INSAE)
Alexandre BIAOU (INSAE)
Fataï CHITOU (DPI)
Jules DAGA (INSAE)
Aristide DJOSSOU (CSPEF)

François-Xavier DEGBEVI (CPI)
Désiré FALOLOU (DGIFD)
Roméo J. GANSEY (CERTI)
Jean-Claude KEKE (CAPOD)
Christophe MIGAN (ANPE)
Damien MEDEDJI (INSAE)
Bruno M. NOUATIN (INSAE)

Koladé OKOUDJOU (C/NEX)
Hyppolite TOGOUNOU (INSAE)
Appolinaire TOLLEGBE (INSAE)
Cosme VODOUNOU (INSAE)
Zacharie IMOROU (OFFE)
Kokou ZOUNON (INSAE)
Mémounath ZOUNON (INSAE)

Ce rapport présente les résultats préliminaires de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages (EMICOV) réalisée au Bénin sur la période Août - Novembre 2006 par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE) couplée avec l'Enquête Démographique et de Santé (EDSB-III). L'EMICoV a été financée par le Gouvernement du Bénin, le projet Millénaire Challenge Account (MCA-Bénin), la Corbeille Commune (Danemark, GTZ, Union Européenne et Pays Bas). Elle a bénéficié pour l'échantillonnage de l'assistance technique du programme mondial des Enquêtes Démographiques et de Santé (Demographic and Health Surveys - MEASURE DHS) de Macro International Inc., dont l'objectif est de collecter, analyser et diffuser des données démographiques et de santé portant en particulier sur la fécondité, la planification familiale, la santé et la nutrition de la mère et de l'enfant et le VIH/sida et de l'Observatoire Economique et Statistique de l'Afrique Subsaharienne (Afristat)

Pour tous renseignements concernant EMICoV, contacter l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE), BP 323, Cotonou, Bénin (Téléphone (229) 21 30 74 48/21 30 82 44 ; Fax (229) 21 30 82 46 ; e-mail : insae@insae-bj.org; Internet : www.insae-bj.org.

Citation recommandée :

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE-Bénin), *Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménage(EMICoV)-Bénin 2006 : Rapport d'analyse*, Cotonou, Avril 2009.

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX.....	X
LISTE DES GRAPHIQUES	XV
LISTE DES ABBREVIATIONS.....	xvii
PROFILS ET DETERMINANTS DE LA PAUVRETÉ	1
Résumé.....	1
INTRODUCTION	2
1.1 LES DIFFÉRENTES FORMES DE LA PAUVRETÉ : UNE BRÈVE REVUE.....	2
1.2 AMPLEUR DES DIFFÉRENTES FORMES DE PAUVRETÉ AU BÉNIN	6
1.2.1 Vue nationale de la pauvreté : prédominance de la pauvreté non monétaire.....	7
1.2.2 Milieu de résidence : urbain-rural	8
1.2.3 Au niveau départemental.....	9
1.1.4 Au Niveau Communal	10
1.3 LES RELATIONS ENTRE LES DIFFÉRENTES FORMES DE PAUVRETÉ : OPPOSITIONS OU COMPLÉMENTARITÉS	11
1.4 DÉTERMINATION DU NOYAU DUR DE LA PAUVRETÉ	12
1.4.1 Ampleur du noyau dur.....	12
1.4.2 Caractérisation des ménages du noyau dur	14
1.5 LES FACTEURS DE LA PAUVRETÉ	15
CONCLUSION	17
BIBLIOGRAPHIE	18
ANNEXE	19
DYNAMIQUE DE LA PAUVRETÉ : LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS D'UN MODÈLE PROBIT BIVARIÉ POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES.....	28
Résumé.....	28
INTRODUCTION	29
2.1 MÉTHODOLOGIE.....	30
2.1.1. Méthode d'analyse.....	30
2.1.2. Données et variables.....	30
2.1.2.1 Données	30
2.1.2.2 Variables retenues	32
2.2 RÉSULTATS EMPIRIQUES	32
2.2.1 Evolution de la pauvreté et de l'inégalité	32

2.2.1.1 Pauvreté monétaire et inégalité.....	32
2.2.1.2 Pauvreté non monétaire.....	36
2.2.2 Décomposition de la variation des indices de pauvreté monétaire en éléments de croissance et de redistribution.....	36
Encadré 2: Décomposition de la variation de pauvreté suivant l'Approche dynamique de Datt et Ravallion (1992) et l'Approche dynamique de Shorrocks (1999).....	37
Encadré 2 (suite) : Approche dynamique de Shorrocks (1999).....	38
2.2.3 Décomposition de la variation des indices de pauvreté en effet intra et en effet de migration.....	39
2.2.4 Entrées et Sorties de la pauvreté.....	41
2.2.5 Impacts des variables explicatives sur les probabilités de transition.....	41
2.2.6 Prédiction du modèle en termes de probabilités de transition et d'estimation de la durée moyenne des épisodes de la pauvreté et de la non pauvreté.....	46
2.3 IMPLICATIONS EN TERMES DE POLITIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES.....	47
CONCLUSION.....	48
SOLLICITATION DES SERVICES DE MICROFINANCE.....	56
Résumé.....	56
INTRODUCTION.....	57
3.1 ETAT DES LIEUX DES INSTITUTIONS DE CRÉDIT.....	58
3.1.1 Le secteur financier bancaire.....	58
3.1.2 Le secteur de la microfinance.....	58
3.2 DEMANDE DES SERVICES DE MICROFINANCE PAR LES MÉNAGES.....	60
3.2.1 Demande globale.....	60
3.2.2 Demande satisfaite.....	60
3.2.3 Obstacles liés à la non satisfaction de la demande de crédit.....	61
3.3 IMPACT SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES.....	63
3.3.1 Niveau de satisfaction des demandes des ménages.....	63
3.3.2 Satisfaction des ménages relative aux conditions d'octroi de crédit.....	64
3.3.3 Amélioration des conditions de vie des ménages bénéficiaires de crédit.....	65
3.3.4 Typologie des ménages par rapport à leur niveau de satisfaction.....	66
3.3.4.1 Résultats de l'ACM.....	66
3.3.4.2 Classification.....	69
3.4 PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS.....	71
CONCLUSION.....	74
ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DU MARCHÉ DU TRAVAIL :	75
Résumé.....	75
INTRODUCTION.....	76
4.1 REVUE DE LITTERATURE.....	77
4.1.1 Analyse du marché du travail à partir des recensements de la population.....	77

4.1.2 Analyse du marché du travail à partir des enquêtes emploi	77
4.1.3 Analyse du marché du travail à partir des sources administratives	79
4.2 DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	79
4.2.1 Concepts et indicateurs du marché du travail	80
4.2.1.1 Population en âge de travailler.....	80
4.2.1.2 Population active.....	80
4.2.1.3 Emploi.....	81
4.2.1.4 Sous-emploi lié à la durée du travail.....	81
4.2.1.5 Chômage	83
4.2.1.6 Population inactive	84
4.2.2 Approche méthodologique	84
4.3 RESULTATS ET DISCUSSIONS.....	85
4.3.1 Vue d'ensemble du marché du travail béninois : les emplois offerts	85
4.3.1.1 Répartition entre occupés, chômeurs et inactifs et évolution	85
4.3.1.2 Distribution des emplois entre secteur moderne et informel.....	86
4.3.2 Vue d'ensemble du capital humain béninois : les compétences offertes	88
4.3.3 Evolution de la population active (2006–2007) : une chute du niveau d'activité liée à la scolarisation massive entre 2006 et 2007	89
4.3.4 Evolution de la population active	92
4.3.5 Evolution du chômage entre 2006 et 2007	93
4.3.6 Evolution du sous-emploi	96
4.3.7 Changements en matière de situation dans l'activité.....	98
4.4.8 Essai d'explication des changements d'état.....	99
4.4 IMPLICATIONS EN TERMES DE POLITIQUES ECONOMIQUE ET SOCIALE	100
BIBLIOGRAPHIE	102
DÉMOGRAPHIE ET IMPORTANCE DU SECTEUR INFORMEL	129
Résumé.....	129
INTRODUCTION	130
5.1 APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	131
5.1.1 Revue de la littérature.....	131
5.1.2 Méthodologie	132
5.1.2.1 Définition des concepts	132
5.1.2.2 Les indicateurs de performance du secteur informel.....	133
5.1.2.3 Constitution du fichier d'analyse	134
5.1.2.4 Limites de l'étude.....	134
5.2 RÉSULTATS.....	135
5.2.1 Démographie du secteur informel.....	135
5.2.1.1 Volume et structure des UPI selon la taille, le département, le milieu de résidence et la branche d'activité.....	135
5.2.1.2 Ancienneté des UPI selon le département, le milieu de résidence et la branche d'activité	137
5.2.2 Performances économiques du secteur informel.....	131

5.2.2.1 Indicateurs de performance des UPI.....	131
5.2.2.2 Production et valeur ajoutée des UPI selon la taille, le département, le milieu de résidence et la branche d'activité.....	132
5.3 IMPLICATIONS EN TERMES DE POLITIQUE.....	134
5.3.1 L'Etat et le secteur informel.....	134
5.3.2 Difficultés rencontrées par les UPIs dans l'exercice de leur activité.....	134
5.3.3 Aides souhaitées par les chefs d'UPI.....	135
5.3.4 Recommandations.....	136
CONCLUSION.....	137
BIBLIOGRAPHIE.....	139
ANNEXES.....	140
NIVEAU ET COÛTS DES CONFLITS FONCIERS.....	158
Résumé.....	158
6.1 LA QUESTION DU FONCIER AU BÉNIN.....	159
6.2 METHODOLOGIE.....	160
6.3 PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	160
6.3.1 Caractérisation de la situation actuelle du patrimoine foncier.....	160
6.3.1.1 Possession de parcelles et de terres agricoles.....	160
6.3.1.2 Type d'aménagement et mode d'utilisation des parcelles.....	161
6.3.1.3 Mode d'acquisition des parcelles.....	164
6.3.1.4 Titre de propriété des parcelles.....	166
6.3.2 Niveau et coûts des litiges fonciers.....	169
6.3.2.1 Niveau des litiges fonciers.....	169
6.3.2.2 Opinion de la population sur le titre foncier.....	173
6.3.2.3 Coût et règlement des litiges fonciers.....	174
6.4 CONCLUSION ET IMPLICATIONS EN TERMES DE POLITIQUES POUR LA REDUCTION DES LITIGES FONCIERS AU BENIN.....	179
BIBLIOGRAPHIE.....	181
PERCEPTION DU RISQUE FONCIER.....	182
Résumé.....	182
INTRODUCTION.....	183
7.1 REVUE DE LITTERATURE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	184
7.1.1 Historique.....	184
7.1.2 Revue de littérature.....	186
7.1.3 Approche méthodologique utilisée.....	187
7.1.3.1 Variables utilisées.....	187
7.1.3.2 Définition des concepts.....	187
7.1.3.3 Stratégies d'analyse.....	187
7.2 PRINCIPAUX RESULTATS ET DISCUSSION.....	188

7.2.1 Résultats de l'analyse bivariée	188
7.2.1.1 Perception du risque foncier et niveau de vie.....	188
7.2.1.2 Perception du risque foncier et milieu de résidence	189
7.2.1.3 Perception du risque foncier et région de résidence.....	190
7.2.1.4 Perception du risque foncier et niveau d'instruction.....	191
7.2.1.5 Perception du risque foncier et secteur institutionnel regroupé.....	191
7.2.1.6 Perception du risque foncier et type d'emploi.....	192
7.2.1.7 Perception du risque foncier et mode d'acquisition des parcelles	193
7.2.1.8 Perception du risque foncier et mode d'usage.....	193
7.2.2 Résultats de l'analyse multivariée	194
7.2.2.1 Perception du risque foncier et niveau de vie.....	194
7.2.2.2 Perception du risque foncier et Caractéristiques sociodémographiques de l'individu.....	195
7.2.2.3 Perception du risque foncier et Caractéristiques/aspirations liées aux parcelles..	195
7.3 IMPLICATIONS EN TERMES DE POLITIQUE	197
CONCLUSION	198
BIBLIOGRAPHIE	199
ETAT DE LA GOUVERNANCE ET DE LA CORRUPTION.....	200
Résumé.....	200
Introduction.....	201
8.1 MÉTHODOLOGIE.....	202
8.1.1 Définition du concept de la gouvernance.....	202
8.1.2 Modèle de classification de la gouvernance	203
8.1.3 Définition d'indicateurs	203
8.2 RÉSULTATS.....	205
8.2.1 Perception des ménages sur la situation de la gouvernance.....	205
8.1.2.1 Perception des ménages sur la situation de la gouvernance politique.....	205
8.1.2.2 Perception des ménages sur la situation de la gouvernance administrative	206
8.1.2.3 Perception des ménages sur la situation de la gouvernance économique	211
8.2.2 Construction des scores de la gouvernance	214
8.2.2.1 Gouvernance politique.....	214
8.2.2.2 Gouvernance administrative	214
8.2.2.3 Gouvernance économique.....	215
8.2.2.4 Appréciation de la gouvernance avec les scores.....	216
8.2.2.5 Gouvernance locale	217
8.2.3 Incidence et coût de la corruption.....	218
8.2.3.1 Incidence de la corruption.....	218
8.2.3.2 Coût de la corruption	220
8.3 CONCLUSION ET IMPLICATIONS EN TERMES DE POLITIQUES.....	221
BIBLIOGRAPHIE	222
FONCTIONNEMENT DE LA DÉMOCRATIE ET PARTICIPATION POLITIQUE AU BÉNIN	
.....	223

Résumé.....	223
INTRODUCTION	224
9.1 REVUE DE LITTERATURE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	225
9.1.1 Revue de la littérature.....	225
9.1.2 Approche méthodologique	226
9.1.2.1 Méthode de collecte	226
9.1.2.2 Méthode d'analyse	228
9.2 PRINCIPAUX RESULTATS ET DISCUSSION.....	228
9.2.1 Adhésion aux principes démocratiques.....	228
9.2.1.1 Adhésion à la démocratie.....	228
9.2.1.2 Adhésion à un système politique démocratique.....	231
9.2.1.3 Opinions des Béninois sur les insuffisances de la démocratie	232
9.2.2 Fonctionnement de la démocratie	236
9.2.2.1 Fonctionnement de la démocratie et ses principes fondamentaux	236
9.2.2.2 Opinion sur la classe politique	239
9.2.2.3 Respect des droits de l'homme	241
9.2.2.4 Evolution de la démocratie depuis le début des années 1990	243
9.2.2.5 Actes d'incivisme encore d'actualité.....	244
9.2.2.6 Faits de société au Bénin.....	246
9.2.2.7 Les entraves au développement.....	248
9.2.2.8 La démocratie locale : La décentralisation.....	251
9.2.3 Participation politique et politisation.....	254
9.2.3.1 Participation électorale.....	254
9.2.3.2 Les autres formes de participation politique.....	257
9.2.3.3 La politisation.....	259
9.3 IMPLICATIONS EN TERMES DE POLITIQUE.....	264
CONCLUSION.....	264
BIBLIOGRAPHIE	267
ANNEXES	268

UTILISATION DES TIC AU BÉNIN : Enseignements tirés de l'EMICoV et perspectives vers une société numérique.....

Résumé.....	271
INTRODUCTION	273
10.1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION	273
10.2 CLARIFICATION CONCEPTUELLE.....	276
10.3 REVUE DE LITTERATURE.....	276
10.4 METHODOLOGIE.....	281
10.4.1 Analyse descriptive	281
10.4.2 Analyse explicative.....	282
10.5 RESULTATS.....	283

10.5.1 Exposition aux médias.....	283
10.5.2 Utilisation de l'ordinateur	284
10.5.3 Répartition spatiale des utilisateurs d'ordinateur	284
10.5.4 Répartition des utilisateurs d'ordinateur selon le statut dans l'activité	284
10.3.5 Raisons évoquées pour la non utilisation de l'ordinateur	287
10.3.6 Accès à l'internet	288
10.3.7 Possession de téléphone fixe ou mobile par les ménages	293
10.3.8 Importance de la disponibilité de l'énergie électrique dans l'accès aux TIC	294
10.4 ANALYSE EXPLICATIVE.....	294
10.5 CONCLUSION ET SUGGESTIONS DE POLITIQUES ECONOMIQUES	296
BIBLIOGRAPHIE	297
ANNEXES	298
PERSONNEL DE L'EMICoV.....	299

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Différentes formes de pauvreté selon les départements au Bénin	10
Tableau 1.2 : Corrélation entre les différentes formes de pauvreté	12
Tableau 1.3 : Pourcentage des ménages qui cumulent simultanément les différentes formes de pauvreté par département	13
Tableau 1.4: Typologie du Noyau dur	19
Tableau 1.5 : Noyau dur de la pauvreté selon les communes	21
Tableau 1.7 : Pauvreté monétaire suivant les Communes	22
Tableau 1.9 : Pauvreté en termes de conditions d'existence suivant les Communes	24
Tableau 1.10 : Pauvreté en termes d'actifs suivant les Communes	25
Tableau 1.11 : Déterminants des différentes formes de Pauvreté.....	26
Tableau 2.1 : Indices de pauvreté monétaire et Indice de Gini selon le milieu de résidence	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2.2 : Indices de pauvreté non monétaire selon le milieu de résidence	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2.3 : Décomposition de la variation des indices de pauvreté en composante de croissance et en composante de redistribution sur la période 2006-2007 ...	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2.4 : Décomposition sectorielle de la variation des indices de pauvreté sur la période 2006-2007.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2.5 : Matrice de transition	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2.6 : Effets marginaux sur la probabilité de persistance, d'entrée ou de sortie de la pauvreté en 2007 (modèle 3)	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2.7 : Prédiction des probabilités de transition et des durées moyenne et médiane des épisodes de pauvreté et de non pauvreté	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2.8 : Estimation d'un modèle bi-probit évaluant la probabilité pour un ménage d'être pauvre en 2006 et en 2007.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2.9 : Estimation d'un modèle évaluant la probabilité pour un ménage d'être pauvre en 2006 et en 2007	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.1 : Situation des rejets par principales causes	61
Tableau 3.2 : Principales garanties présentées aux IMF pour accéder aux crédits.....	62
Tableau 3.3 : Niveau de satisfaction des ménages bénéficiaires de crédit	63
Tableau 3.5 : Renouvellement des prêts selon le niveau de satisfaction des ménages	65
Tableau 3.6 : Description des variables	66
Tableau 3.7 : Contribution des variables sur les différents axes.....	67
Tableau 4.1 : Répartition du panel d'individus par département.....	84
Tableau 4.2 : Matrice de transition P1_P4.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 4.3 : Evolution et distribution de la population active entre 1992 et 2006	86
Tableau 4.4 : Distribution des emplois par grand secteur, type d'emploi et tranche d'âge.....	87
Tableau 4.5 : Structure du capital humain et évolution entre 1992 et 2006	88
Tableau 4.6 : Evolution du taux global d'activité par milieu de résidence et par département...	90
Tableau 4.7 : Evolution de la structure de la population active occupée par sexe et selon le secteur institutionnel	92
Tableau 4.8 : Evolution du taux de chômage par département (10 ans et plus)	93
Tableau 4.9 : Taux de chômage par sexe, milieu de résidence et groupe d'âges (10 ans et plus)	94

Tableau 4.10 : Quelques indicateurs économiques en rapport au chômage	95
Tableau 4.11 : Coefficients de corrélation entre le taux de chômage et les autres indicateurs économiques.....	96
Tableau 4.12 : Evolution du taux de sous-emploi invisible (10 ans et plus)	97
Tableau 4.13 : Taux de sous-emploi visible (10 ans et plus).....	98
Tableau 4.14 : Situation dans l'activité en 2006 et en 2007	98
Tableau 4.15 : Probabilité d'être en activité sachant qu'on l'a été l'année précédente	99
Tableau 4.16 : Probabilité d'être chômeur sachant qu'on l'a été l'année précédente	100
Tableau 5.1 : Mode de calcul des principaux indicateurs	133
Tableau 5.2 : Tableau récapitulatif des principaux indicateurs	131
Tableau 5.3 : Approche de solutions proposées par les UPI pour résoudre les problèmes	136
Tableau 5.4 : Chiffre d'affaire, production, valeur ajoutée totale et productivité du travail des UPI pendant le dernier mois précédent l'enquête (en milliers de FCFA).....	140
Tableau 5.5 : Chiffre d'affaire, production et valeur ajoutée des zémidjans pendant le dernier mois précédent l'enquête (en milliers de FCFA)	141
Tableau 5.6 : Quelques tableaux de synthèse	141
Tableau 5.7 : Approche de solutions proposées par les chefs d'UPI selon le secteur d'activité (%).....	143
Tableau 5.8 : Caractéristiques sociodémographiques des Zémidjans.....	144
Tableau 6.1 : Pourcentage d'individus disposant d'une parcelle ou des terres agricoles selon le département	160
Tableau 6.2 : Type d'aménagement des parcelles/terres par département	162
Tableau 6.3 : Type d'aménagement des parcelles/terres par milieu de résidence	162
Tableau 6.4 : Mode d'utilisation des terres selon le milieu de résidence	163
Tableau 6.5 : Mode d'utilisation des terres selon le niveau de richesse	163
Tableau 6.6 : Mode d'acquisition des parcelles selon le milieu de résidence	164
Tableau 6.7 : Mode d'acquisition des parcelles selon le milieu de résidence	165
Tableau 6.8 : Proportion des individus disposant de titre foncier pour leurs parcelles par milieu de résidence département	166
Tableau 6.9 : Mode d'acquisition des parcelles selon la possession de titre foncier, le milieu de résidence.....	167
Tableau 6.10 : Pourcentage de parcelles ayant fait objet de conflits domaniaux selon le milieu de résidence et le département	169
Tableau 6.11 : Conflits fonciers dans l'Atlantique-Littoral en 2007 et 2006	170
Tableau 6.12 : Conflits fonciers dans le Mono et Couffo en 2007 et 2006	171
Tableau 6.13 : Conflits fonciers dans l'Ouémé et Plateau en 2007 et 2006	171
Tableau 6.14 : Conflits fonciers dans le Zou et Collines en 2007 et 2006	172
Tableau 6.15 : Conflits fonciers dans le Borgou-Alibori en 2007 et 2006.....	172
Tableau 6.16 : Conflits fonciers dans l'Atacora et Donga en 2007 et 2006	173
Tableau 6.17 : Pourcentage d'individus ayant reconnu que le titre foncier permet de sécuriser une parcelle par milieu de résidence et département.....	173
Tableau 6.18 : Coût moyen et coût médian de règlement de conflits fonciers selon le milieu de résidence et le département	175
Tableau 6.19 : Temps moyen et temps médian de règlement de conflits fonciers selon le milieu de résidence et le département	176
Tableau 6.20 : Instance de règlement de conflits fonciers selon le milieu de résidence et le département	177
Tableau 6.21 : Durée de règlement de conflits fonciers suivant les instances de règlement	177

Tableau 6.22 : Durée et coûts de règlement de conflits fonciers suivant les instances de règlement et les grandes régions	178
Tableau 7.1 : Perception du risque et région de résidence (%).....	190
Tableau 7.2 : Résultats des estimations du modèle du probit bivarié de la perception du risque foncier au Bénin	195
Tableau 8.1 : Opinion sur les éléments de la gouvernance politique selon le sexe, le milieu de résidence et les quintiles de dépense	205
Tableau 8.2 : Opinion sur le fonctionnement de l'administration selon le sexe, le milieu de résidence et les quintiles de dépense	206
Tableau 8.3 : Opinion sur le fonctionnement de l'administration selon le secteur institutionnel de l'activité principale.....	207
Tableau 8.4 : Indice de confiance dans les institutions selon le sexe, le milieu de résidence et les quintiles de dépense	209
Tableau 8.5 : Indice de confiance dans les institutions selon le secteur institutionnel de l'activité principale.....	209
Tableau 8.6 : Perception des principaux problèmes de l'administration selon le sexe, le milieu de résidence et les quintiles de dépense	210
Tableau 8.7 : Perception des principaux problèmes de l'administration selon le secteur institutionnel de l'activité principale.....	211
Tableau 8.8 : Opinion sur les éléments d'appréciation de la gouvernance économique selon le sexe, le milieu de résidence et les quintiles de dépense	213
Tableau 8.10 : Matrice des facteurs	214
Tableau 8.9 : Matrice de corrélation.....	214
Tableau 8.12 : Matrice des facteurs	214
Tableau 8.11 : Matrice de corrélation.....	214
Tableau 9.14 : Matrice des facteurs	215
Tableau 8.13 : Matrice de corrélation.....	215
Tableau 8.15 : Scores de gouvernance politique, administrative, économique et globale selon le sexe, la tranche d'âge, le secteur institutionnel de l'activité principale et les quintiles de dépense	216
Tableau 8.16 : Incidence de la corruption selon le sexe, la tranche d'âge, le secteur institutionnel de l'activité principale et les quintiles de dépense	218
Tableau 8.17 : Montant moyen payé pour cause de corruption selon le sexe, la tranche d'âge, le secteur institutionnel de l'activité principale et les quintiles de dépense.....	220
Tableau 9.1 : Niveau d'adhésion à la démocratie des chefs de ménages selon le genre 2006 et 2007	229
Tableau 9.2 : Niveau d'adhésion des Béninois à la démocratie selon le niveau d'études 2006 et 2007	229
Tableau 9.3 : Niveau d'adhésion des Béninois à la démocratie selon le quintile des dépenses en 2006 et 2007	230
Tableau 9.4 : Niveau d'adhésion des Béninois à la démocratie selon le secteur /institution d'activité en 2006 et 2007	230
Tableau 9.5 : Niveau d'adhésion des Béninois à la démocratie selon le secteur d'activité en 2006 et 2007	231
Tableau 9.6 : Adhésion des Béninois aux différents systèmes qui leurs sont proposés	232
Tableau 9.7 : Opinions des Béninois sur les insuffisances de la démocratie en 2006 et en 2007	233

Tableau 9.8 : Opinions des chômeurs et des plus pauvres sur le mauvais fonctionnement du système économique en démocratie	234
Tableau 9.9 : Opinion des Béninois sur les principes fondamentaux de la démocratie pris individuellement en 2006 et 2007	235
Tableau 9.10 : Pourcentage d'opinions favorables à la démocratie selon le nombre de principes jugés fondamentaux en 2006 et en 2007	235
Tableau 9.11 : Fonctionnement de la démocratie selon le genre	236
Tableau 9.12 : Opinions des Béninois sur le respect des principes démocratiques pris individuellement.....	237
Tableau 9.13 : Répartition des Béninois selon le nombre de principes fondamentaux conjointement respectés en 2006 et 2007 parmi les six (liberté d'expression et de presse, égalité devant la loi, liberté politique, élections libres et transparentes, liberté de voyager, liberté de religion)	238
Tableau 9.14 : Opinions des Béninois sur le respect de l'égalité devant la loi et le respect des élections libres et transparentes selon le type d'emploi	238
Tableau 9.15 : Opinions des Béninois sur le respect de l'égalité devant la loi et le respect des élections libres et transparentes selon le niveau d'instruction	239
Tableau 9.16 : Répartition des Béninois selon que la classe politique reflète les préoccupations des populations ou ses intérêts personnels selon le sexe en 2006 et 2007	240
Tableau 9.17 : Fonctionnement de la démocratie en fonction de l'opinion sur la classe politique en 2006 et 2007	241
Tableau 9.18 : Opinions des Béninois sur le respect des droits de l'homme selon le genre	241
Tableau 9.19 : Opinions des Béninois sur le respect des droits de l'Homme selon le type d'emploi, le niveau de richesse et le niveau d'études	242
Tableau 9.20 : Opinions des Béninois sur l'évolution de la démocratie selon le genre	243
Tableau 9.21 : Opinions des Béninois sur les actes d'incivisme	244
Tableau 9.22 : Opinions des Béninois sur le fait de ne pas payer les impôts ou tricher selon le fonctionnement de la démocratie	245
Tableau 9.23 : Proportion des Béninois favorables au non paiement.....	245
des impôts ou au fait de tricher avec l'impôt selon les caractéristiques	245
socio démocratiques.....	245
Tableau 9.24 : Opinions des Béninois sur les faits de société	247
Tableau 9.25 : Les principales entraves au développement au Bénin	248
Tableau 9.26 : Opinions des béninois sur la confiance à leur administration selon leur avis sur la mauvaise gestion des dirigeants comme une entrave au développement en 2006 et 2007	249
Tableau 9.27 : Opinions des Béninois sur la mauvaise gestion selon le fonctionnement de la démocratie en 2006 et en 2007.....	250
Tableau 9.28 : Opinions des Béninois sur l'impact de la mauvaise gestion des dirigeants du pays sur le développement du pays selon les niveaux de pauvreté et d'étude.	251
Tableau 9.29 : Répartition des Béninois par sexe selon qu'ils sont favorables ou non à la décentralisation.....	252
Tableau 9.30 : Répartition des Béninois par sexe selon l'impact de la politique de décentralisation.....	252
Tableau 9.31 : Niveau d'approbation des Béninois sur la politique de la décentralisation selon le type d'emploi et le niveau d'études.....	253
Tableau 9.32 : Répartition des Béninois selon leur appartenance à un parti politique et de ceux qui n'appartiennent pas à un parti politique selon la proximité à un parti politique,	

en fonction du type d'emploi, le sexe, le milieu de résidence, la pauvreté et le niveau d'instruction en 2006 et 2007	258
Tableau 9.33 : Niveau de participation aux actions protestataires (pétition, grève, manifestation) selon le type d'emploi, le sexe, le milieu de résidence, la pauvreté et le niveau d'études	259
Tableau 9.34 : Pourcentage des Béninois qui s'intéressent à la politique selon le type d'emploi, le sexe, le milieu de résidence, la pauvreté et le niveau d'études	260
Tableau 9.35 : Pourcentage des Béninois qui discutent de la politique avec leurs proches selon le type d'emploi, le sexe, le milieu de résidence, la pauvreté et le niveau d'études	261
Tableau 9.36 : Répartition des Béninois selon leurs opinions sur les centres d'intérêt de leur vie	263
Tableau 9.38 : Répartition des Béninois selon qu'ils sont fiers d'appartenir à leur pays ou... à leur ethnie selon les caractéristiques socio-démographiques	268
Tableau 9.39 : Récapitulatif sur le fonctionnement de la démocratie et la participation politique au Bénin en 2006 et en 2007	269
Tableau 10.1 : Définition des TIC	276
Tableau 10.2 : Etat des lieux de l'accès et de l'usage des TIC par les ménages et les individus au Bénin par Research ICT Africa	279
Tableau 10.3 : Résultats des estimations des régressions logistiques	298

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : Ampleur des différentes formes de pauvreté au Bénin entre 2006 et 2007	8
Graphique 1.2 : Ampleur des différentes facettes de la pauvreté selon le milieu de résidence entre 2006 et 2007	9
Graphique 1.3 : Noyau dur de la pauvreté	12
Graphique 1.4 : Nuage des variables issu de l'ACM (Facteur 1 et 2)	14
Graphique 1.5 : Nuage des variables issu de l'ACM (facteur 2 et 3)	15
Graphique 2.1 : Courbes de dominance	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 2.2 : Incidence de pauvreté en 2006 et 2007 par commune	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 2.3 : Indice de profondeur de pauvreté en 2006 et 2007 par commune	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 2.4 : Ecart de pauvreté en 2006 et 2007 par commune	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 3.1 : Taux de satisfaction des demandes de crédit	61
Graphique 3.2 : Contraintes liées à l'octroi de crédit	63
Graphique 3.3 : Satisfaction du point de vue des conditions d'octroi de crédit	64
Graphique 3.4 : Impact des crédits sur les conditions de vie des ménages	65
Graphique 3.5 : Nuage des variables	68
Graphique 3.6 : Nuages des centres de gravité des classes.....	69
Graphique 4.1 : Evolution du taux d'activité par département et par milieu de résidence.....	91
Graphique 4.2 : Evolution du taux d'activité selon le groupe d'âges et le milieu de résidence ..	91
Graphique 4.3 : Evolution du taux de chômage (%) à Cotonou	94
Graphique 4.4 : Evolution du taux de sous-emploi global (%).....	96
Graphique 5.1 : Répartition des UPI selon le département.....	135
Graphique 5.2 : Répartition des UPI selon le milieu de résidence	136
Graphique 5.3 : Répartition des UPI selon le secteur d'activité	136
Graphique 5.4 : Répartition des UPI selon la taille	137
Graphique 5.5 : Répartition des UPI selon le département et l'âge de l'UPI	138
Graphique 5.6 : Répartition des UPI selon le secteur d'activité, le milieu de résidence, la taille et l'âge	129
Graphique 5.7 : Répartition du chiffre d'affaire des UPI selon le département et le milieu de résidence.....	131
Graphique 5.8 : Répartition de la production totale des UPI selon le département et le milieu de résidence	132
Graphique 5.9 : Répartition de la valeur ajoutée totale des UPI selon le département et le milieu de résidence	132
Graphique 5.10 : Répartition des UPI selon le secteur d'activité et les performances économiques.....	133
Graphique 6.1 : Pourcentage d'individus disposant de parcelles/terres selon le milieu de résidence.....	161
Graphique 6.2 : Mode d'acquisition des terres selon le sexe.....	165
Graphique 6.3 : Mode d'acquisition des terres selon le niveau de richesse	165
Graphique 6.4 : Evolution comparée du pourcentage d'individus disposant de titre foncier par sexe et niveau de richesse	167
Graphique 6.5 : Evolution comparée des parcelles disposant de titre foncier	169
et du mode d'acquisition suivant les grandes régions.....	169
Graphique 6.6 : Evolution comparée des conflits domaniaux par département	170
Graphique 7.1 : Perception du risque selon le niveau de vie et genre	189
Graphique 7.2 : Perception du risque selon le milieu de résidence	190

Graphique 7.3 : Perception du risque selon le niveau d’instruction et le genre.....	191
Graphique 7.4 : Perception du risque et secteur institutionnel selon le genre	192
Graphique 7.5 : Perception du risque et type d’emploi selon le genre	192
Graphique 7.6 : Perception du risque et mode d’acquisition selon le genre.....	193
Graphique 7.7 : Perception du risque et mode d’usage selon le genre	194
Graphique 8.1 : Répartition des communes selon le score de gouvernance globale en 2006 et en 2007	217
Graphique 8.2 : Répartition des communes selon l’incidence de la corruption en 2006 et 2007	219
Graphique 9.1 : Taux de participation électorale suivant le genre au 1 ^{er} tour du 4 mars et 2 ^{ème} tour du 22 mars des élections présidentielles de mars 2006 et aux dernières élections législatives de mars 2007).....	255
Graphique 9.2 : Répartition des Béninois selon la raison principale de la non-participation au 1er tour du 4 mars et au 2ème tour du 22 mars 2006 des élections présidentielles	256
Graphique 9.3 : Répartition des absentéistes aux élections selon les raisons évoquées par milieu de résidence.....	257
Graphique 9.4 : Répartition des Béninois par sexe selon leurs opinions sur l’intérêt pour la politique en 2006 et 2007	260
Graphique 9.5 : Répartition des Béninois selon qu’ils parlent ou non de politique avec leurs proches selon le sexe	261
Graphique 10.1 : variation de la télé-densité selon les départements en 2007	274
Graphique 10.2 : Parc d’abonnés par opérateur GSM au Bénin en 2007	275
Graphique 10.3 : Taux d’utilisation de l’ordinateur par département en 2006.....	275
Graphique 10.4 : Utilisation de l’internet en fonction du diplôme académique	285
Graphique 10.5 : Utilisation de l’internet en fonction du sexe	286
Graphique 10.6 : Utilisation de l’internet en fonction du milieu de résidence	286
Graphique 10.7 : Raison de la non utilisation de l’ordinateur	288
Graphique 10.8 : Fréquence horaire d’utilisation de l’internet.....	289
Graphique 10.9 : Fréquence journalière d’utilisation de l’internet.....	289
Graphique 10.10 : Répartition des internautes par département.....	290
Graphique 10.11: Répartition des internautes par groupe d’âge.....	290
Graphique 10.12 : Répartition des internautes en fonction du niveau d’études	291
Graphique 10.13: Répartition des facteurs de non accès à internet par départements.....	292
Graphique 10.14 : Répartition des facteurs de non accès par milieu de résidence	292

LISTE DES ABBREVIATIONS

BRVM	:	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CBDIBA	:	Centre Béninois de Développement des Initiatives de Base
CLCAM	:	Caisses Locales de Crédit Agricole Mutuel
CNCA	:	Caisse nationale de crédit agricole
EMICoV	:	Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages
FECECAM	:	Fédération des Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuel
FENACREP	:	
FINADEV	:	Financement du Développement
IMF	:	Institution de Microfinance
OHADA	:	Organisation pour l'Harmonisation des Droits des Affaires
ONG	:	Organisations Non Gouvernementales
PADME	:	Programme d'Appui au Développement des Micro Entreprises
PAPME	:	Programme d'appui aux petites et moyennes entreprises
PASSEF	:	Projet d'Association d'Entraide des Femmes
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PME	:	Petites et Moyennes Entreprises
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
UEMOA	:	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
USAID	:	US Agency for International Development (Agence des États-Unis pour le développement international)

PROFILS ET DETERMINANTS DE LA PAUVRETÉ

1

MEDEDJI Damien et DJOSSOU Aristide

Résumé

Les deux phases de l'enquête EMICoV (2006, 2007) nous offrent l'opportunité de faire une analyse comparative des différentes facettes de la pauvreté au Bénin. Ainsi, outre la définition la plus classique basée sur le critère monétaire, différents concepts de la pauvreté ont été opérationnalisés (conditions matérielles d'existence, actifs ou patrimoine du ménage). Si les résultats confirment la prédominance de la pauvreté non monétaire et le faible recoupement entre les différentes formes de pauvreté en 2006 comme en 2007, ce qui atteste de la nature multidimensionnelle de la pauvreté au Bénin, ils montrent cependant que les populations souffrant des autres formes de pauvreté (conditions d'existence, actifs) ont diminué. En outre, les résultats confirment des profils différenciés des populations pauvres suivant les différentes formes de pauvreté. Ce qui implique que les stratégies de réduction de la pauvreté ne peuvent reposer sur un instrument unique, ni porter sur un seul domaine, mais doivent recourir à un ensemble de mesures touchant ses différentes dimensions.

INTRODUCTION

La pauvreté est un concept multidimensionnel, mais cet aspect multidimensionnel du phénomène n'est souvent pas pris en considération dans les analyses et dans l'appréhension du phénomène au Bénin. La deuxième phase de l'enquête EMICoV (2006) nous offre l'opportunité d'approfondir l'analyse des différentes approches de la pauvreté et d'apporter un éclairage soutenu sur la connaissance du phénomène de la pauvreté au Bénin. Ainsi, outre la définition la plus classique basée sur le critère monétaire, différents concepts de la pauvreté ont été opérationnalisés (conditions matérielles d'existence, actifs ou patrimoine du ménage).

Dans le présent papier, ces différentes approches ont été abordées et ont permis d'avoir une idée précise de l'ampleur de ces différentes formes de la pauvreté et surtout d'en déceler un noyau dur, c'est-à-dire la classe des ménages où sévissent simultanément toutes ces formes de pauvreté. Au delà de la possibilité offerte d'isoler ou d'identifier facilement ce type, qu'il convient de réduire, la combinaison de ces différentes approches, permet également de statuer sur la complémentarité ou la substituabilité de ces différentes formes de pauvreté. En d'autres termes, elle permet de préciser si nous avons affaire à différentes formes de pauvreté, qui ne se recoupent que partiellement et qui appellent des politiques différenciées.

La première partie fait un survol succinct sur les différentes approches de la pauvreté retenues. La deuxième partie est consacrée à la caractérisation des différentes formes de pauvreté et aux relations entre elles. Enfin, la dernière partie porte sur l'analyse des déterminants microéconomiques de la pauvreté.

1.1 LES DIFFÉRENTES FORMES DE LA PAUVRETÉ : UNE BRÈVE REVUE

Cette brève revue des différentes formes de la pauvreté s'appuie notamment sur les travaux de Razafindrako, M et Roubaud, F (2005) ; Verger, D et al (2005).

De façon conceptuelle, le phénomène de la pauvreté peut être abordé de différentes manières. Cela vient du fait que, la pauvreté présente de nombreuses dimensions (monétaire, manques dans les besoins fondamentaux, aspects sociaux et psychologiques, etc.) dont il faut souvent articuler et hiérarchiser les caractéristiques spécifiques. De plus, elle prend des formes différentes (insuffisance de ressources, précarité des conditions de vie, exclusion sociale) à travers les pays et les époques générant alors autant de catégories de population différentes que l'on continue pourtant à désigner sous le terme unique et générique de pauvres. Ainsi, d'une approche purement physiologique, on est passé par étapes successives à une appréhension plus globale, qui tient compte du fait que les besoins individuels et l'intégration à la société ne dépendent pas uniquement d'un niveau de consommation alimentaire assurant la survie biologique.

Les études de Booth et Rowntree sur la pauvreté dans les villes anglaises de la fin du XIXe siècle, ont enclenché l'approche de la mesure de la pauvreté par les critères monétaires. Cette approche est aussi la plus intuitive. Mais ses limites ont conduit un certain

nombre d'auteurs à remettre en question ses fondements, et à proposer des approches alternatives, comme celle des « *besoins essentiels* » (ou des « *besoins fondamentaux* »; Streeten *et al.*, 1981), qui reprennent le concept de « *biens primaires* » mis en avant par Rawls (1971). Cette approche part du principe que tous les besoins ne peuvent pas être traités sur un pied d'égalité, certains étant considérés comme plus importants que d'autres: c'est le cas de l'alimentation bien sûr, mais aussi de la santé ou de l'éducation.

De façon générale, on distingue dans la littérature, trois grandes formes de pauvreté. Premièrement, une pauvreté monétaire « ou de revenu », qui résulte d'une insuffisance de ressources et qui se traduit par une consommation insuffisante. Deuxièmement, une pauvreté des conditions de vie ou « d'existence » (Herpin et Verger 1997) qui fait que l'on a du mal à satisfaire un certain nombre de besoins fondamentaux. Enfin, une pauvreté de potentialités ou de « capacités » qui fait que l'on ne peut engendrer le capital minimal (humain, social, physique, etc.), qu'il est nécessaire pour vivre, ou fonctionner, normalement dans une société donnée. Cette dernière notion récemment développée (Sen 1993) fournit la justification théorique aux rapports annuels sur le développement humain publiés actuellement dans nombre de pays en développement, avec l'appui du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).

Ces trois approches se fondent comme le soulignent Roubaud *et al.* (2005), sur différentes justifications en économie théorique. En fait, les différences théoriques entre les trois approches deviennent de moins en moins affirmatives d'une idéologie économique donnée au fur et à mesure que progresse la connaissance du phénomène et que l'on assiste à une interaction entre les différents raisonnements. L'approche monétaire demeure rattachée à l'optique utilitariste et à l'économie du bien-être, faisant toujours référence à la théorie de l'optimum général. Cependant l'intégration du capital humain (Becker 1964, Schultz 1961, Lucas 1988), des interactions sociales (Becker 1974), puis, plus généralement, du capital social (Grootaert 1997b) tend à en élargir la vision. L'approche en termes de conditions de vie s'appuie sur la théorie des besoins essentiels, utilise le principe des lois d'Engel pour l'étude de la consommation alimentaire et fait implicitement appel à la notion de capital humain et social.

L'approche en termes de potentialités va encore plus loin dans la même démarche faisant référence aux aspects de droits et d'obligation, de responsabilité intergénérationnelle, etc. En fait, ce qui différencie ces trois approches est la façon dont sont perçus et analysés les mécanismes économiques, en les considérant plus ou moins fortement enchâssés dans une réalité socio-économique (et temporelle) donnée qui accroît ou diminue les échecs au marché, pris comme norme de référence universelle.

A cette difficulté de distinguer clairement les différentes approches se rajoute le fait que les méthodologies qui sont employées pour l'analyse ou la mesure des différents concepts ne se différencient pas toujours parfaitement. En effet, de nombreuses interrelations existent entre les différentes approches dès lors que l'on cherche à monétiser ou à objectiver, pour les mesurer, certains comportements. Ainsi, par exemple la détermination d'un seuil de pauvreté monétaire absolu, qui correspond à la vision monétaire s'appuie sur l'accès à un panier particulier des biens alimentaires retraçant la pauvreté des conditions de vie. De même, un accès difficile aux soins de santé retrace, certes, une

pauvreté en termes de conditions de vie, mais aussi une pauvreté de potentialités car il influence l'espérance de vie. Il en est de même pour l'accès à l'éducation qui contribue aussi à la constitution du capital humain.

En termes de mesure statistique, on distingue entre autres les approches objective et subjective de la pauvreté. Dans le premier cas, on mesure le niveau de pauvreté par des instruments appropriés : seuil de pauvreté monétaire, scores des conditions de vie (indices composites), indicateurs des potentialités. Dans le second cas, on considère comme pauvres, ceux qui se sentent pauvres dans un contexte donné. Les raisons peuvent alors en être diverses : insuffisance d'argent pour se procurer un produit donné (aspect monétaire), désir d'être au même niveau que le voisin (aspect conditions de vie), envie de relations sociales équivalentes à celles du voisin. Au lieu de déterminer le niveau de pauvreté de façon objective par des indicateurs mesurant le niveau de vie, les conditions de vie, ou l'état des potentialités, on cherche à l'obtenir à partir des opinions des individus sur leur propre situation relative. Cette approche subjective basée sur la façon dont les ménages perçoivent leur situation, ou se perçoivent comme pauvres, vient de la nécessité de savoir comment est vécue la pauvreté et quelles interventions pourraient être mises en œuvre pour la corriger.

Dans le cadre de cette étude, nous mettons l'accent sur la pauvreté objective (pauvreté monétaire, la pauvreté en terme de condition d'existence, la pauvreté en terme d'actifs). La pauvreté subjective ne sera pas abordée faute de données.

Encadré 1 : Concepts de pauvreté

La pauvreté monétaire (PM)

Selon l'approche monétaire, l'indicateur de vie est le revenu du ménage. Il est défini comme la somme des revenus en espèces et en nature, qui en règle générale, sont de nature récurrente et sont reçus régulièrement par le ménage ou par ses membres à intervalles de temps inférieurs ou égaux à un an. Son utilisation suppose que les problèmes relatifs à leur périodicité soient résolus. Le choix doit préciser s'il s'agit du revenu mensuel (par exemple le mois précédant l'enquête), du revenu annuel (revenu sur l'année de l'enquête pour une enquête rétrospective ou à passages répétées) ou alors du revenu permanent. Ce dernier, qui par définition tient compte du revenu durant tout le cycle de vie de l'individu serait la meilleure mesure, car il permet d'éviter de considérer comme pauvre des individus qui n'éprouvent que des difficultés passagères à cause par exemple de certaines anticipations ou de problèmes conjoncturels ; ceci pose la problématique de la pauvreté transitoire et de la pauvreté structurelle.

Cependant, les difficultés de recueillir des estimations fiables sur le revenu incitent les statisticiens à se tourner vers la consommation finale qui est souvent mieux appréhendée sur le plan statistique. Selon Paxson (1992) et Deaton (1997), la collecte de données sur le revenu est généralement moins aisée que celle sur la consommation. Les données sur la consommation sont relativement plus récentes, par conséquent plus fiables, car la période de référence de la plus importante proportion des

Encadré 1.1 : suite

biens consommés (biens non durables) est généralement plus courte, de l'ordre d'une semaine ou d'un mois.

Pauvreté des conditions de vie (PCV)

C'est une approche de la pauvreté définie en termes de privation relative qui a d'abord été développée par Peter Townsend puis, avec une démarche différente, par Paul Dickes. Elle cherche à repérer un certain nombre de difficultés, de manques ou de privations dans différents domaines des conditions d'existence des ménages. Cette mesure est objective mais non monétaire. Ces domaines peuvent renvoyer à une pauvreté de nature "existentielle" (alimentation, logement par exemple) ou de nature "sociale" (relations, emploi, loisirs, ...). Pour la sélection des pratiques concrètes observées, certains auteurs ont proposé de recourir à différents critères, par exemple : un critère objectif correspondant au fait que les pratiques examinées sont diffusées dans la majorité de la population et un critère social, correspondant au fait que les manques sont considérés comme défavorables ou inacceptables par la majorité de la population. Dans le domaine du logement, il peut s'agir par exemple du fait de ne pas avoir l'usage privatif d'un WC ou d'une douche, ou d'habiter dans un logement humide ; pour l'alimentation, ne pas avoir mangé de viande ou de poisson la plupart des jours de la semaine ; dans le champ des privations sociales, avoir été au chômage, occuper un emploi précaire, ne pas pouvoir offrir de cadeaux, etc. On le voit, la mise en œuvre de cette approche soulève de redoutables difficultés et réserve une large place aux choix, nécessairement conventionnels des chercheurs et des concepteurs d'enquête.

L'approche par les «conditions d'existence» développée ici consiste à définir le niveau de pauvreté à partir des conditions matérielles d'habitation. Comme l'indicateur porte sur des stocks, il permet d'appréhender la pauvreté dans la durée, par opposition aux variables monétaires soumises à des variations conjoncturelles (comme le revenu ou les dépenses). Il s'agit d'un indicateur objectif non monétaire abordant la pauvreté sous l'angle des résultats plutôt que des moyens, même si le fait de disposer d'un logement confortable peut aussi constituer un moyen d'améliorer par exemple sa productivité au travail et d'accroître son revenu. Elle met l'accent sur les conditions de vie dans leur sens le plus large allant d'un manque de produits indispensables à l'origine (par exemple le pain), puis de biens essentiels (alimentation, habillement), à la difficulté d'accès à certains services (éducation, santé) et, maintenant, à la dégradation du lien social.

Pauvreté en termes d'actifs (PA)

Cette forme de pauvreté permet d'apprécier le niveau de vie du ménage à partir de ces actifs. Cet indicateur appréhende également une forme structurelle de la pauvreté, car portant sur un stock qui n'est pas facilement détruisable par les chocs conjoncturels.

1.2 AMPLEUR DES DIFFÉRENTES FORMES DE PAUVRETÉ AU BÉNIN

L'appréciation de l'ampleur et la caractérisation des différentes facettes de la pauvreté au Bénin est faite après comparaison d'un indicateur de niveau de vie et d'un seuil de pauvreté spécifique. Le choix du seuil a été fait dans chacun des cas de façon à obtenir une population pauvre de même ordre de grandeur pour toutes les formes de pauvreté. Il est fixé aux deux premiers quintiles de la distribution de l'indicateur de niveau vie considéré. Ce dernier est apprécié par les dépenses de consommation par tête pour la pauvreté monétaire, un indice composite qui est une combinaison linéaire des variables dichotomiques de conditions de vie et de patrimoine ou actifs du ménage pour cerner globalement la pauvreté non monétaire, le score des conditions de vie pour la pauvreté des conditions de vie, le score des actifs du ménage pour la pauvreté en terme d'actifs du ménage.

La mesure de l'indicateur non monétaire de la pauvreté (indice composite relatif aux conditions d'existence et/ou d'équipement du ménage) est basée sur la méthodologie développée par Sahn et Stifel (2001), laquelle est une extension des travaux de Sen (1985, 1987). Elle consiste à évaluer pour un ménage i , son indice de bien-être A_i comme une combinaison linéaire de K variables a_{ij} ($j=1, \dots, K$), caractéristiques des conditions de vie (approvisionnement en eau, mode d'aisance, moyen énergétique d'éclairage et de cuisson, nature du sol et des murs, etc...) et des actifs possédés par le ménage (radio, télévision, réfrigérateur, etc.). L'analyse des Correspondances Multiples a été appliquée pour estimer l'indice de bien-être de chaque ménage. Cet outil permet d'attribuer un score à chaque ménage, sur la base des scores obtenus par les variables qui sont liées au bien-être de celui-ci (avoirs, caractéristiques du ménage). Le score total d'un ménage est d'autant plus élevé que le ménage possède des avoirs qui caractérisent son bien-être matériel.

Il est aussi possible de déterminer les scores des variables liées au bien-être du ménage, en procédant à la sélection des variables à partir du critère de la fréquence (Mercader-Prats, M (2005)). Ainsi, seules les variables que possèdent 50% au moins des ménages sont prises en compte. Une autre approche consiste à effectuer un contrôle par le consensus (Lollivier et Verger, 1997). Dans ce cadre, les variables prises dans le score doivent être perçues comme socialement nécessaires. Cela nécessite cependant, des informations sur la perception des normes de consommation dans la population. Généralement, ces informations ne sont pas disponibles, ce qui fait que les normes minimales acceptables sont souvent approximées par la majorité des variables qui satisfont le contrôle de fréquence.

De façon pratique, l'analyse des Correspondances Multiples a été appliquée pour estimer l'indice de bien-être de chaque ménage pour chaque dimension de bien-être retenue. En particulier, pour les conditions d'existence et le patrimoine, à défaut d'avoir les normes minimales acceptables pour chaque dimension, le calcul des indicateurs et des seuils de pauvreté tient compte des spécificités des zones de résidence (rurales, villes à statut particulier, autres villes).

1.2.1 Vue nationale de la pauvreté : prédominance de la pauvreté non monétaire

Selon l'approche monétaire, la proportion de ménages pauvres au Bénin en 2007 est estimée à 32,2%, ce qui signifie qu'environ une personne sur trois vit en dessous du minimum vital.

La pauvreté non monétaire appréciée à partir d'un indice composite qui est une combinaison linéaire de variables dichotomiques de conditions de vie et de patrimoine ou actifs du ménage révèle que 39,6% de la population béninoise est pauvre en terme de condition d'existence et de patrimoine. En considérant, distinctement les conditions de vie et les actifs du ménage, il ressort que la proportion de ménages pauvres est estimée respectivement à 37,2% et 44%. Il en résulte donc qu'une frange importante de la population béninoise subit de nombreuses privations en termes de conditions d'existence et du patrimoine.

Ces résultats montrent ainsi, la prédominance de la pauvreté non monétaire, en particulier celle relative aux actifs (cf graphique 1.1). S'ils confirment la tendance observée en 2006, l'ampleur de ces différentes formes de pauvreté est cependant en régression par rapport à 2006. En effet, la pauvreté monétaire a connu une baisse d'environ 4,2 points de pourcentage contre 2,4 pour la pauvreté non monétaire et spécifiquement, 3,9 pour la pauvreté en termes d'actifs et 2,9 pour la pauvreté en termes de conditions d'existence. Même si les conditions d'existence semblent s'améliorer, le niveau actuel de l'indicateur de pauvreté y afférent, pourrait notamment s'expliquer par une offre encore insuffisante des services publics notamment en infrastructures hydrauliques et d'assainissement bien que des efforts louables aient été consentis par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers ces dernières années. Elle se traduit par exemple par des problèmes récurrents en approvisionnement en eau potable et dans la gestion des ordures ménagères et des eaux usées. En effet, en 2007, les résultats de l'enquête EMICoV montrent que 33,2% de la population n'a pas accès à l'eau potable et moins de 8% dispose d'une source d'eau courante à la maison. Cette situation est préoccupante en milieu rural où environ 40% de la population manque encore d'eau potable. En outre, plus de 90% de la population a déclaré se débarrasser des ordures ménagères en les jetant la nature (dehors). Cette proportion est de 74,5% en milieu urbain contre 99,4% en milieu rural.

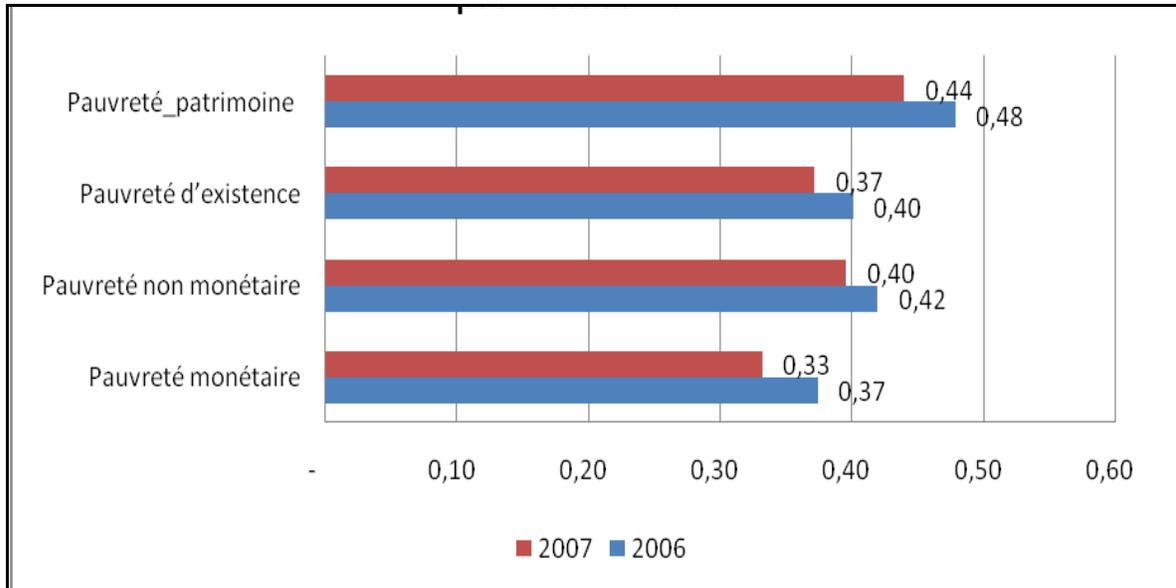
Il en résulte donc que les privations ou manques des ménages dans plusieurs domaines des conditions d'existence (logement, hygiène, approvisionnement en eau potable, énergie, etc....) sont très importantes.

Ce constat suggère la nécessité d'avoir non seulement un regard différencié sur les différentes formes de pauvreté mais surtout d'orienter les mesures de politiques sur l'amélioration de l'offre en infrastructures dans les domaines des conditions d'existence des ménages.

Une analyse de ces différentes formes de pauvreté suivant les milieux de résidence confirme que la pauvreté est un phénomène qui sévit plus en milieu rural. Quelque soit la forme de pauvreté considérée, plus de 36 % des personnes vivantes en milieu rural sont pauvres. La pauvreté vue sous l'angle des conditions d'existence montre que près de 35% de

la population rurale est touchée par la pauvreté. Cette proportion est d'environ 41% pour le milieu urbain.

Graphique 1.1 : Ampleur des différentes formes de pauvreté au Bénin entre 2006 et 2007



Source : EMICoV, 2006-2007

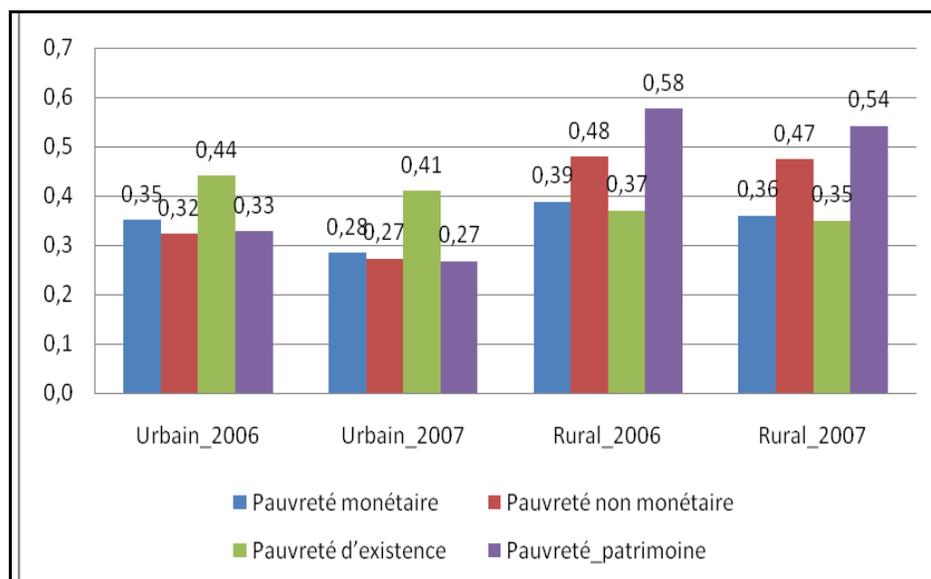
1.2.2 Milieu de résidence : urbain-rural

Comparée à 2006, la tendance en ce qui concerne les différentes facettes de la population est globalement à la baisse sauf pour la pauvreté d'existence qui a connu une accentuation beaucoup forte en milieu urbain. En effet, la proportion de ménages pauvres en termes de conditions d'existence en milieu urbain a presque doublé contrairement à celle du milieu rural dont l'accroissement avoisine 7%.

Par rapport à ces résultats, il apparaît clairement que la discrimination au regard des différentes facettes de la pauvreté est surtout perceptible en termes de conditions d'existence et d'actifs du ménage.

Au regard de ces résultats, il ressort que l'expression du degré de privation ou du manque ressentie par les ménages, et donc, leur aspiration à de meilleures conditions de vie doit être fortement prise en compte par les autorités centrales et décentralisées dans la formulation des mesures de politiques (programmes /projets) qui leur sont destinées.

Graphique 1.2 : Ampleur des différentes facettes de la pauvreté selon le milieu de résidence entre 2006 et 2007



Source : EMICoV, 2006-2007

1.2.3 Au niveau départemental

Vus sous l'angle monétaire, les départements de l'Alibori et du Borgou sont les deux départements les plus pauvres du Bénin avec une incidence estimée respectivement à 43% et 39%. Par contre, les deux départements les moins pauvres sont l'Ouémé et le Littoral avec une incidence respective de 25% et 26%.

Par rapport à la pauvreté non monétaire (conditions de vie et de patrimoine ou actifs du ménage), c'est l'Atacora qui est le département le plus touché avec 65% de la population. Il est suivi de près par le département du Mono, avec un taux de 49%. Les départements les moins touchés sont le Littoral et l'Ouémé, avec des taux respectifs de 17% et 28%. Le manque ou la privation en termes de condition de vie est plus marqué dans les départements de l'Atacora (84%) et l'Alibori (80%). La tendance est la même pour la pauvreté en terme d'actifs.

Il s'en suit globalement sans ambiguïté que le département le moins pauvre est le Littoral. L'Alibori, s'affiche comme étant le département le plus pauvre sur le plan monétaire. Il seconde le département de l'Atacora en termes de conditions d'existence et d'actifs.

En particulier, la situation de ce département mérite d'être approfondie afin de capter les facteurs explicatifs d'une pareille situation. Nous apprécions dans cette étude, les facteurs explicatifs des différentes formes de pauvreté. Ils permettront d'avoir globalement des éléments d'appréciation sur les déterminants des différentes formes de pauvreté au Bénin.

Tableau 1.1 : Différentes formes de pauvreté selon les départements au Bénin

Département	2007				2006			
	PM	PNM	PCV	PA	PM	PNM	PCV	PA
Alibori	0,43	0,46	0,53	0,63	0,42	0,49	0,67	0,56
Atacora	0,33	0,65	0,34	0,72	0,32	0,70	0,39	0,65
Atlantique	0,36	0,31	0,37	0,46	0,40	0,33	0,45	0,48
Borgou	0,39	0,46	0,49	0,49	0,39	0,46	0,55	0,44
Collines	0,31	0,29	0,33	0,58	0,35	0,34	0,32	0,50
Couffo	0,35	0,49	0,30	0,29	0,40	0,44	0,31	0,54
Donga	0,34	0,39	0,14	0,6	0,36	0,37	0,18	0,37
Littoral	0,26	0,17	0,43	0,08	0,30	0,23	0,41	0,16
Mono	0,27	0,49	0,33	0,31	0,37	0,54	0,31	0,63
Ouémé	0,25	0,28	0,35	0,21	0,36	0,32	0,35	0,47
Plateau	0,35	0,44	0,40	0,19	0,40	0,43	0,41	0,54
Zou	0,32	0,43	0,28	0,67	0,38	0,41	0,27	0,51

Source : EMICoV, 2006-2007

1.1.4 Au Niveau Communal

A l'échelle communale, la pauvreté apparaît plus accentuée dans les communes de So-Ava, Gogounou, N'Dali et Banikoara ou plus de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Par contre, les quatre communes les moins pauvres sont respectivement Lokossa, Porto-Novo, Adjarra et Coby avec une incidence comprise entre 19 et 21%. Seul Porto-Novo y figure comme commune à statut particulier. Les autres communes à statut particulier (Cotonou, Parakou) affichent une incidence comprise entre 22 et 30%. Elle est respectivement de 22,1%, 26,2% pour Parakou, Cotonou. Mentionnons que sur les soixante dix sept (77) communes que compte le Bénin, trente neuf (39) présentent une incidence de la pauvreté supérieure à la moyenne nationale (33,2%). Ces résultats aussi inquiétants qu'ils puissent paraître, informent sur l'acuité de la pauvreté dans certaines de nos communes et la nécessité de favoriser une décentralisation pro-pauvre capable d'aider les communautés à la base à trouver les moyens nécessaires pour mener une lutte efficace contre la pauvreté.

Au niveau de la pauvreté non monétaire, les communes les moins pauvres sont Adjarra, Ouidah, Sèmè-Kpodji et Abomey-Calavi avec une incidence inférieure à 10%. Les plus pauvres sont les communes de Ouinhi, Karimama, Boukoubé, Coby et Toucountouna. Dans ces communes, plus de 80% des ménages sont pauvres.

En termes de conditions d'existence, on retrouve les communes de Covè, d'Adjarra, et d'Abomey-Calavi comme étant les communes les moins pauvres. Les plus pauvres sont celles de Karimama, Boukoubé, Coby et Toucountouna.

En termes d'actifs, on retrouve prioritairement les communes à statut particulier (Porto-Novo et Cotonou), Sèmè-Kpodji et ensuite Ouidah. La commune de Parakou occupe le sixième rang derrière Pobè. Comme dans le cas de la pauvreté d'existence, les communes les pauvres sont notamment Coby, Boukoubé et Toucountouna.

Il convient de préciser que la commune d'Adjarra est la commune la moins pauvre sur le plan non monétaire et occupe le quatrième rang sur le plan monétaire. Sans nul doute, l'aisance financière se traduit par une amélioration des conditions de vie. Cela est d'autant vrai que la commune d'Adjarra s'affiche parmi les plus favorisés en termes de conditions de vie (2^{ème}) et de patrimoine (7^{ème}). Ces résultats confirment dans une certaine mesure ceux de 2006 qui placent la commune d'Adjarra comme étant la moins pauvre du Bénin. Une analyse approfondie de la situation de cette commune mérite d'être faite non seulement pour capter les facteurs qui favorisent cette situation, mais surtout pour orienter si nécessaire le développement des autres communes.

1.3 LES RELATIONS ENTRE LES DIFFÉRENTES FORMES DE PAUVRETÉ : OPPOSITIONS OU COMPLÉMENTARITÉS

Les coefficients de corrélation de Pearson entre les différentes formes de pauvreté ont été calculés pour apprécier les liens existant entre elles. Le premier constat est que toutes les formes de pauvreté sont positivement (et significativement) corrélées entre elles à l'exception de la pauvreté en termes d'actifs qui est négativement corrélée avec la pauvreté monétaire. Il en résulte que la pauvreté monétaire accroît notamment la probabilité d'occurrence de la pauvreté en termes d'existence. En d'autres termes, la réduction du déficit monétaire par l'accès aux activités génératrices de revenu peut favoriser par exemple, l'accès aux infrastructures sanitaires et d'assainissement (eau potable, accès à l'énergie etc ...) mais peut être pas à court terme à l'acquisition d'actifs. Ce qui pourrait expliquer l'opposition apparente entre la pauvreté en termes d'actifs et la pauvreté monétaire.

En outre, les faibles corrélations notamment entre la pauvreté monétaire et la pauvreté d'existence, mettent en lumière les différences de concept entre les trois approches de la pauvreté, même si elles peuvent être, en partie, dues à des erreurs de mesure. Une dissimulation de certaines dépenses peut créer une fausse pauvreté monétaire pas sa production dans les approches subjectives ou en termes de condition de vie, ce qui affaiblira les corrélations (cf Lollivier et Verger, 2005). La mesure de la pauvreté monétaire est en particulier affectée, alors que la pauvreté en termes de conditions de vie est robuste. Mentionnons que la corrélation la plus forte est obtenue entre la pauvreté d'existence et la pauvreté en termes d'actifs (0,24).

Au regard de ces résultats, on est en mesure d'affirmer que les différents types de pauvreté ne se recoupent que partiellement au Bénin¹, ce qui montre l'intérêt de leur étude simultanée. En plus, ces résultats suggèrent que tous ces indicateurs appréhendent bien un même phénomène : la pauvreté. Cependant, leur non-réductibilité les uns aux autres comme l'ont souligné Roubaud et al (2005), conforte l'hypothèse de multidimensionnalité.

Par ailleurs, il est clair que la faiblesse des corrélations entre les différentes dimensions de la pauvreté incite à approfondir la réflexion sur la nature, les causes de la pauvreté et les

¹ Il convient toutefois de préciser que les coefficients de corrélation dépendent des seuils de pauvreté choisis pour définir la pauvreté.

politiques à mettre en œuvre ne se limitant pas à la seule approche monétaire. Ainsi, il ne fait aucun doute que les différentes formes de pauvreté appellent à des politiques différenciées.

Tableau 1.2 : Corrélations entre les différentes formes de pauvreté

Types de pauvreté	1	2	3
1. Pauvreté monétaire	1.0000		
2. Pauvreté d'existence	0.07	1.0000	
3. Pauvreté en terme d'actifs	- 0.014	0.246	1.0000

Source : EMICoV, 2006-2007

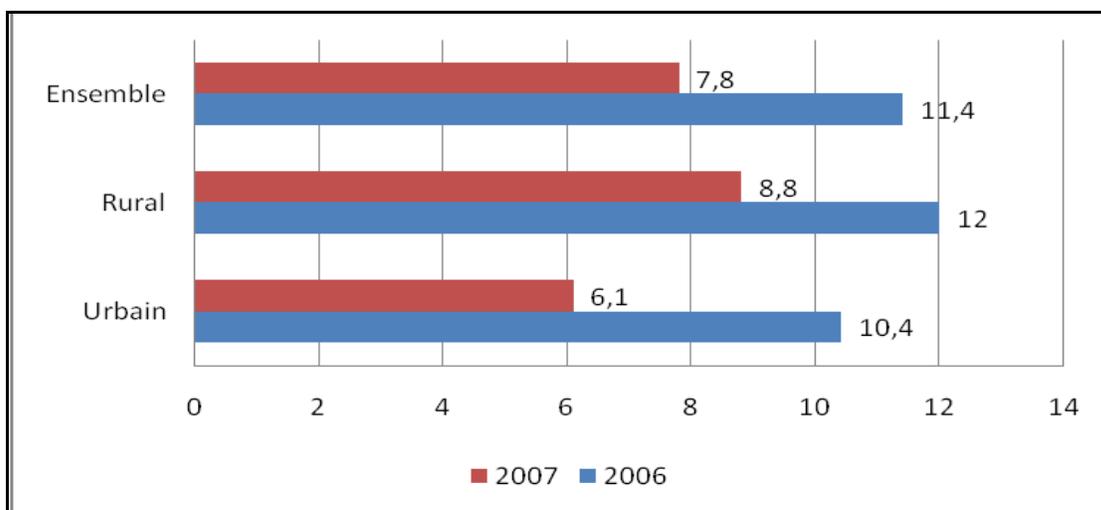
1.4 DÉTERMINATION DU NOYAU DUR DE LA PAUVRETÉ

Il s'agit ici de déterminer l'ensemble des ménages ou des individus qui cumulent les différentes formes de pauvreté. Il permet de cerner les plus démunis afin de fournir à la politique économique des informations rigoureuses pour permettre une intervention afin de lutter efficacement contre la pauvreté.

1.4.1 Ampleur du noyau dur

Le cumul des trois formes de pauvreté permet d'isoler un noyau dur de la pauvreté qui est estimé à 7,8% en 2007 contre 11,43% en 2006, soit une baisse de 3,63 points de pourcentage. Ainsi, les ménages de cette classe représentent plus du dixième de la population des ménages pauvres en 2007. Il s'agit des ménages qui sont pauvres sans ambiguïté, puisqu'ils ont à la fois de faibles dépenses de consommation, des mauvaises conditions de vie et des privations en actifs.

Graphique 1.3 : Noyau dur de la pauvreté



Source : EMICoV, 2006-2007

Ainsi, prendre en compte simultanément ces différentes dimensions permet une observation plus robuste de la pauvreté, observation qui alors ne dépend pas entièrement des conventions liées à une mesure particulière (Dell, F et Herpin, N, 2005).

Dans les zones rurales, la proportion des ménages appartenant au noyau dur de la pauvreté est estimée à 8,8% en 2007, en baisse de 3,2 points de pourcentage par rapport à 2006. Ce résultat montre l'adéquation des politiques mises en œuvre et combien il est important de privilégier les zones rurales dans les politiques orientées sur la réduction de la pauvreté. En milieu urbain, les ménages appartenant à ce noyau dur sont estimés à 6,1% en 2007 contre 10,4% en 2006. Ces résultats présentent cependant des disparités lorsqu'on considère le statut des villes urbaines. Ainsi, les ménages appartenant au noyau dur de la pauvreté sont plus présents dans les villes à statut particulier que dans les autres villes urbaines du Bénin. Ils sont estimés à 14,4% dans les villes à statut particulier contre 8,6% dans les autres villes.

Ces constats placent les villes à statut particulier et les zones comme cible primordiale dans la lutte contre la pauvreté extrême.

Par rapport aux départements, la tendance constatée en 2006 est confirmée. En effet, l'Atacora demeure le département ayant la plus forte proportion de ménages appartenant au noyau dur de la pauvreté. Quant au niveau le plus faible, il est obtenu dans le Littoral (0,82%).

Tableau 1.3 : Pourcentage des ménages qui cumulent simultanément les différentes formes de pauvreté par département

Département	Noyau dur de la pauvreté (%)	
	2006	2007
Alibori	15,95	12,00
Atacora	18,49	16,87
Atlantique	8,53	6,36
Borgou	14,66	15,77
Collines	8,23	5,32
Couffo	12,86	5,05
Donga	7,20	12,74
Littoral	4,12	0,82
Mono	15,72	4,87
Ouémé	9,66	2,41
Plateau	12,82	1,98
Zou	11,96	9,88
Ensemble	15,95	12,00

Source : EMICoV, 2006-2007

Par rapport aux communes, celles de Gogounou, de Karimama, N'dali constituent les trois premières qui comptent plus d'éléments dans le noyau dur, plus de 35% des pauvres.

Par contre, les communes où les proportions sont les plus faibles sont respectivement Porto-Novo, Sèmé-Kpodji et Cotonou (0,03%) avec moins de 2%. Encore une fois, Adjarra apparaît comme l'une des communes les moins pauvres du Bénin (cf. Tableau 1.6 en annexe).

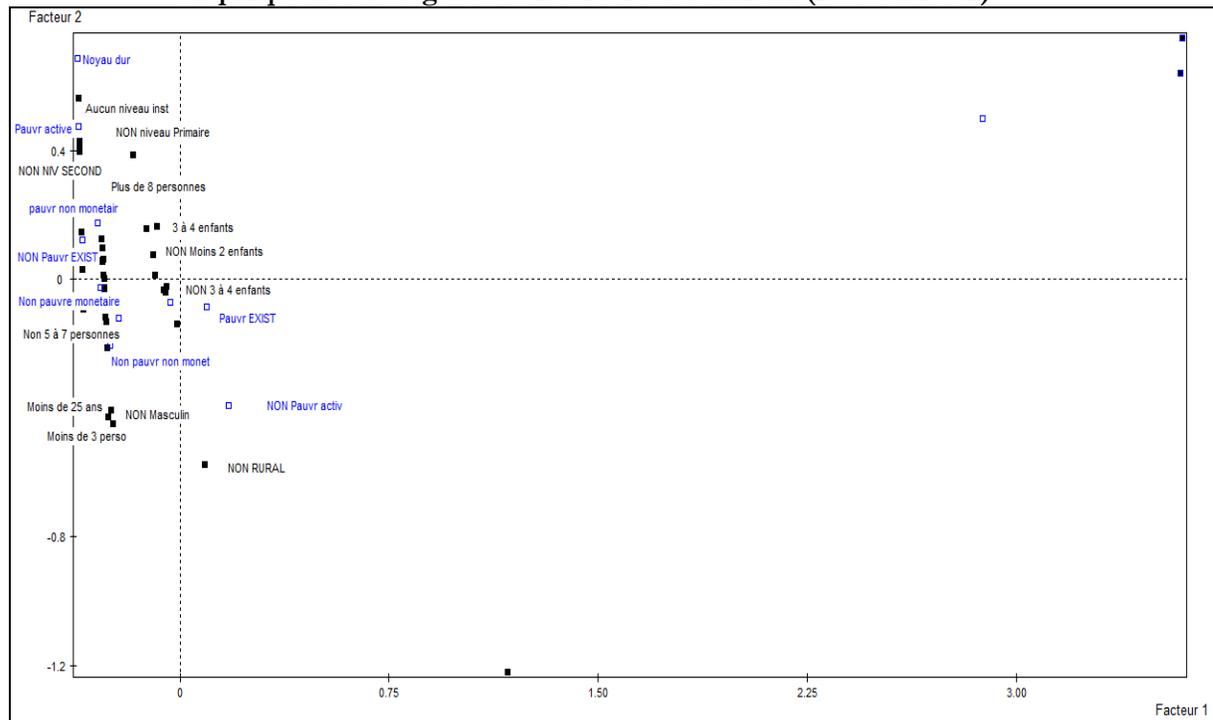
1.4.2 Caractérisation des ménages du noyau dur

Une caractérisation du noyau dur de la pauvreté montre que ce phénomène est dominant chez les ménages dont le chef est d'âge compris dans les tranches 35-45 ans et 45-60 ans. Le noyau dur est caractérisé par les ménages dirigés par les hommes sans niveau d'instruction (87,2%) travaillant dans des entreprises privées. Ils sont pour la plupart des agriculteurs (31 %) et des travailleurs à leur propre compte (97%) ou évoluant dans les entreprises privées (98%). La taille de leur ménage est supérieure à 8 personnes et ils sont dominants en milieu rural (71%). Globalement cette typologie n'a pas varié entre 2006 et 2007 et montre donc que ces caractéristiques sont propres aux ménages qui subissent toutes les formes de pauvreté (cf. tableau 1.5 en annexe).

Une analyse factorielle des correspondances multiples (ACM) a permis de déceler les liaisons entre les différentes formes de la pauvreté et les caractéristiques des ménages. Cette analyse multidimensionnelle a permis de confirmer les liaisons et la typologie des différentes formes de pauvreté.

Il ressort des résultats de l'ACM que le premier axe factoriel est le plus discriminant. Il représente 34% de l'inertie totale, le deuxième axe représente 8% d'inertie. Il montre clairement une liaison entre le noyau dur ; les diverses formes de pauvreté et certains attributs du ménage.

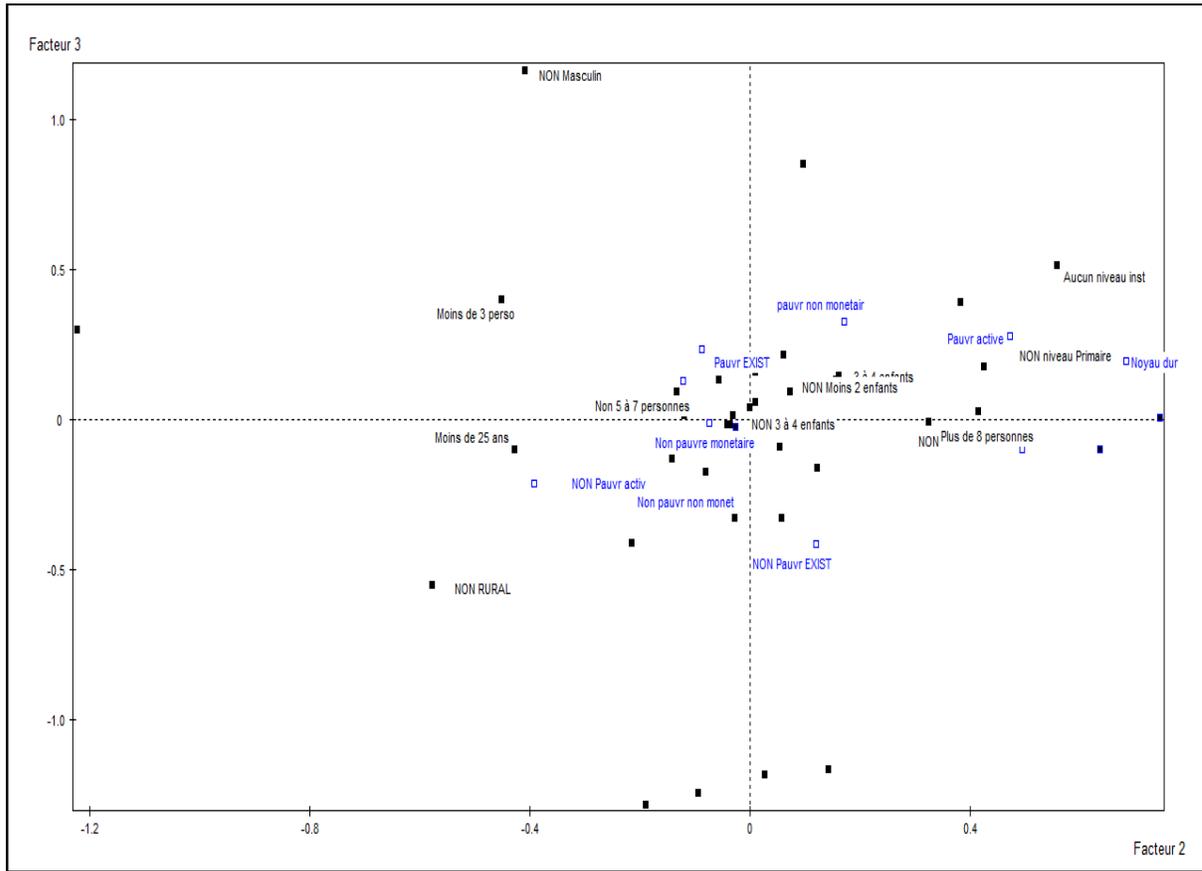
Graphique 1.4 : Nuage des variables issu de l'ACM (Facteur 1 et 2)



Source : EMICoV, 2006-2007

Le plan factoriel (facteur 1, facteur 2) montre d'une part une corrélation entre le noyau dur et la pauvreté mesurée en termes d'actifs des ménages, et d'autre part, confirme les résultats de la typologie des différentes formes de la pauvreté. Globalement, le faible niveau d'instruction et la forte taille du ménage sont corrélés avec le statut de noyau dur.

Graphique 1.5 : Nuage des variables issu de l'ACM (facteur 2 et 3)



Source : EMICoV, 2006-2007

1.5 LES FACTEURS DE LA PAUVRETÉ

Pour la détermination des facteurs explicatifs de la pauvreté, le modèle Logit a été utilisé. Ce choix est fondé sur le fait que cette loi facilite l'interprétation des paramètres β associés aux variables explicatives. La spécification du modèle est la suivante :

L'estimation des coefficients des modèles spécifiés, donne les résultats affichés dans le tableau 1.11 (cf annexe). Les tests du rapport de vraisemblance indiquent que chacun des modèles est globalement significatif. Par conséquent au moins une des variables indépendantes retenues intervient dans l'explication de chaque forme de pauvreté.

Pour chaque individu indicé par i , la variable endogène y_i , qui prend la valeur 1 si l'individu est classé pauvre et 0 sinon, est considérée comme étant la manifestation d'une variable « cachée » y_i^* inobservable ; cette dernière étant reliée à l'ensemble des variables explicatives x_i . Ainsi on a :

$$y_i = \beta' x_i + u_i$$

$$y_i = \begin{cases} 1 & \text{si } y_i^* \geq 0 \\ 0 & \text{sinon} \end{cases}$$

Avec , $\beta' = (\beta_1, \dots, \beta_k)$ est le vecteur des coefficients , u_i le terme d'erreurs supposées indépendantes et identiquement distribuées iid, et $x_i' = (x_{i1}, \dots, x_{ik})$, le vecteur des variables explicatives. Ainsi la probabilité pour qu'un individu soit pauvre ou non est donc : $\text{Pr ob}(y_i = 1) = \text{Pr ob}(y_i^* \geq 0) = \text{Pr ob}(u_i \geq -\beta' x_i)$

La loi logistique étant symétrique on a : $\text{Pr ob}(y_i = 1) = \text{Pr ob}(u_i < \beta' x_i) = \Lambda(\beta' x_i) = \frac{e^{\beta' x_i}}{1 + e^{\beta' x_i}}$ avec Λ la fonction de répartition de la loi logistique.

Déterminants selon l'approche monétaire : Toutes choses égales par ailleurs, l'éducation n'apparaît pas comme étant un facteur important dans l'explication de l'état de pauvreté monétaire en 2007. En effet, les ménages dirigés par des personnes ayant au moins le niveau primaire ne sont pas aussi atteintes par la pauvreté. Par contre, la probabilité de subir cette forme de pauvreté augmente avec la résidence en milieu urbain et la taille du ménage. Les ménages dirigés par les hommes ont moins de chance de tomber dans cette forme de pauvreté comparativement à ceux dirigés par les femmes.

Déterminants selon l'approche des conditions de vie : la probabilité de subir la pauvreté selon l'approche des conditions de vie des ménages est très forte chez les ménages dont les chefs sont sans instruction et qui ont un niveau d'instruction inférieur au niveau « universitaire ». Contrairement à la pauvreté monétaire, les ménages dirigés par les femmes ont plus de chance d'échapper à cette forme de pauvreté. Par ailleurs, la probabilité de subir cette forme de pauvreté augmente avec la résidence en milieu urbain, avec le statut socioprofessionnel (compte propre), et l'appartenance aux six premiers déciles de la distribution des dépenses de consommation courantes.

Déterminants selon l'approche en termes d'actifs : la probabilité d'appartenir à la classe des ménages où sévit cette forme de pauvreté diminue selon que le chef du ménage est un homme et compte au moins un migrant. Elle augmente avec la résidence en milieu rural, le niveau d'instruction (aucun, primaire et secondaire), avec le statut socioprofessionnel (manœuvre), la branche d'activité (agriculture, élevage et pêche ; commerce et restauration), la classe d'âge (moins de 25 ans ; 60 ans et plus) et l'appartenance aux six premiers déciles de la distribution des dépenses de consommation courantes.

Déterminants du noyau dur : la probabilité de subir l'extrême pauvreté est très forte chez les ménages dont les chefs sont sans instruction, résidant en milieu urbain. Elle augmente avec la classe d'âge (25 à 35 ans) et l'appartenance aux cinq premiers déciles de la distribution des dépenses de consommation courantes.

Les caractéristiques internes et externes des individus ont bel et bien une influence sur l'état de pauvreté des ménages. Si ces caractéristiques influencent diversement les différentes formes de pauvreté, il convient de noter que les variables telles que le niveau d'instruction, la taille du ménage et le secteur d'activité du chef de ménage sont significativement liées à l'état de bien être du ménage vu sous toutes les formes de pauvreté.

Au regard de l'analyse de la caractérisation des différentes formes de pauvreté, les stratégies de réduction de la pauvreté ne peuvent reposer sur un instrument unique, ni porter sur un seul domaine mais doivent recourir à une variété de mesures touchant ses différentes dimensions. Ces dernières doivent aussi bien agir sur le marché du travail, l'offre d'éducation et de santé (programme de planning familial), que sur les infrastructures notamment de la distribution d'eau et d'électricité, sur l'accès au logement, sur l'information, sur la participation des différentes couches sociales à la vie socio-économique.

CONCLUSION

Les résultats de la deuxième phase de l'enquête EMICoV confirment que la pauvreté au Bénin est multiforme et touche encore un grand nombre de personnes au Bénin. Cette étude a ainsi permis de prendre en compte d'autres facettes de la pauvreté en dehors de l'approche monétaire, dans la mesure où les travaux et politiques de lutte contre la pauvreté ont tendance à focaliser leurs actions sur le revenu ou la consommation des ménages ; tout en négligeant les dimensions non monétaires telles que l'accès à l'eau potable, les conditions sanitaires et de logement, et même les perceptions et aspirations des ménages eux-mêmes.

En outre, ils permettent de constater une évolution à la baisse des ménages appartenant aux différentes formes de pauvreté. Ces résultats suggèrent donc que les différentes mesures de politiques mises en œuvre notamment dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté ont atteint dans une certaine mesure leurs cibles.

En somme, la disponibilité des données de la deuxième phase de l'enquête EMICoV a permis d'une part, de confronter les diverses formes pauvreté, d'en dégager un noyau dur de la pauvreté c'est-à-dire les personnes sujettes aux sévisses des différentes formes de la pauvreté et d'autre part, de faire une analyse comparative par rapport à 2006.

Eu égard à la complexité des manifestations du phénomène, les politiques efficaces de lutte contre la pauvreté doivent reposer sur des instruments multiples et variés. Ces dernières doivent aussi bien agir sur le marché du travail, que sur l'accès au système de santé et d'éducation, sur les infrastructures notamment de distribution d'eau et d'électricité, sur l'information, sur la participation de toutes les couches sociales à la vie socio-économique, sur les inégalités entre les hommes et les femmes, etc

BIBLIOGRAPHIE

Deaton A. (1997), « The analysis of household survey: A Microeconomic Approach to Development Policy », The Johns Hopkins University Press.

Herpin N et Verger D. (1997), « La pauvreté: une et multiple » Présentation générale, Economie et Statistique, numéro spécial « Mesurer la pauvreté aujourd'hui », n°308-309-310, pp3-22;

Lollivier S et Verger D. (2005), « Pauvreté absolue et relative: quelques éléments de réflexions et un essai de quantification », Economie et Statistique, INSEE, N°383-384-385.

Mèdédji, D et Djossou A. (2007), « Les différentes facettes de la pauvreté au Bénin », Document de travail, INSAE ;

Mercader-Prats M. (2005), « La pauvreté menaçant les jeunes Espagnols au moment où ils s'émancipent », Economie et Statistique, INSEE, N°383-384-385.

Paxson (1992), « The analysis of household survey: A microeconomic Approach to Development policy », The Johns Hopkins University Press.

Rawls (1971), « A Theory of Justice », Cambridge, Mass, Harvard University Press.

Rozafindrakoto M. et Roubaud F. (2005), « Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement. Le cas de la capitale malgache ». Economie et Statistique, INSEE, N°383-384-385.

Sen A. (1983), « Poor, Relatively Speaking », Oxford Economic Papers, n°35,pp.153-169.

ANNEXE

Tableau 1.4: Typologie du Noyau dur

Variable	Proportion	Ecart-type
Nombre d'enfants		
Moins de 2 enfants	0,311	0,016
Entre 2 à 3 personnes	0,344	0,016
Entre 4 à 5 personnes	0,121	0,011
Supérieur à 5 enfants	0,224	0,015
Taille du ménage		
Taille	7,764	0,134
Sexe		
Masculin	0,860	0,011
Féminin	0,140	0,011
Milieu de résidence		
Urbain	0,192	0,013
Rural	0,808	0,013
Classe d'âge		
moins de 25 ans	0,026	0,005
[25; 35[0,202	0,013
[35; 45[0,308	0,016
[45; 60[0,294	0,016
60 ans et plus	0,170	0,013
Taille de ménage		
Moins de 3 personnes	0,010	0,002
3 à 4 personnes	0,121	0,008
5 à 7 personnes	0,412	0,016
8 personnes et plus	0,457	0,018
Niveau d'instruction		
Aucun	0,831	0,012
Primaire	0,143	0,012
Secondaire	0,025	0,005
Supérieur	0,001	0,001
Catégorie socio-professionnelle		
cadre supérieur	0,001	0,001
cadre moyen	0,003	0,002
Employé/ouvrier qualifié	0,008	0,003
Employé/ouvrier semi-qualifié	0,005	0,002
Manœuvre	0,043	0,007
Patron	0,002	0,001
compte propre	0,933	0,008

Apprenti	0,002	0,001
aide familial	0,004	0,002
Type d'entreprise		
Administration publique	0,005	0,002
Entreprise para-publique	0,008	0,003
Entreprise privée	0,985	0,004
Entreprise associative	0,001	0,001
Personnel de maison	0,002	0,002
Branche d'activité		
Agriculture, élevage, pêche et forêt	0,867	0,011
Industrie	0,035	0,006
Eau, électricité et gaz	0,000	0,000
Bâtiment et travaux publics	0,005	0,002
Commerce et restauration	0,067	0,008
Transport et communication	0,011	0,003
Banque et assurance	0,000	0,000
Autres services	0,016	0,004

Source : EMICoV, 2006-2007

Tableau 1.5 : Noyau dur de la pauvreté selon les communes

	Proportion	Ecart-type	Rang
PORTO-NOVO	0,000	0,000	1
SEME KPODJI	0,000	0,000	2
COTONOU	0,002	0,002	3
GRAND POPO	0,007	0,007	4
OUIDAH	0,008	0,008	5
COVE	0,009	0,008	6
ADJARRA	0,012	0,009	7
SAKETE	0,025	0,014	8
POBE	0,026	0,013	9
LOKOSSA	0,026	0,013	10
PARAKOU	0,031	0,012	11
ADJA-OUERE	0,033	0,014	12
KETOU	0,036	0,015	13
ATHIEME	0,036	0,016	14
IFANGNI	0,040	0,020	15
KOUEKAME	0,041	0,015	16
ABOMEY-CALAVI	0,041	0,009	17
TOVIKLIN	0,045	0,026	18
AVRANKOU	0,045	0,022	19
APLAHOUE	0,052	0,019	20
KPOMASSE	0,052	0,020	21
KEROU	0,053	0,027	22
PEHUNCO	0,055	0,024	23
DOGBO	0,056	0,018	24
BOHICON	0,060	0,015	25
HOUEYOGBE	0,065	0,021	26
COME	0,067	0,027	27
BONOU	0,067	0,025	28
AKPRO-MISSRETE	0,070	0,026	29
ZA-KPOTA	0,071	0,020	30
DASSA-ZOUME	0,080	0,021	31
ABOMEY	0,083	0,019	32
BASSILA	0,097	0,028	33
SAVALOU	0,102	0,025	34
SAVE	0,104	0,029	35
GLAZOUE	0,105	0,024	36
DANGBO	0,105	0,026	37
ADJOHOUN	0,110	0,028	38
OUAKE	0,115	0,041	39
AGBANGNIZOUN	0,123	0,028	40
DJAKOTOME	0,128	0,030	41
LALO	0,129	0,030	42
AGUEGUES	0,132	0,043	43
BOPA	0,133	0,027	44
DJIDJA	0,156	0,029	45
DJOUGOU	0,168	0,025	46
KOUANDE	0,171	0,035	47
ZOGBODOMEY	0,178	0,031	48
COPARGO	0,180	0,037	49
KANDI	0,191	0,038	50
TANGUIETA	0,192	0,043	51
NATITINGOU	0,204	0,035	52
COBLY	0,209	0,045	53
MALANVILLE	0,212	0,035	54
BANTE	0,214	399883,000	55
TOFFO	0,215	0,036	56
OUIHI	0,223	0,043	57
BANIKOARA	0,223	0,033	58
TCHAOUROU	0,231	0,035	59
SEGBANA	0,237	0,068	60
TORI-BOSSITO	0,240	0,040	61
GOGONOU	0,242	0,049	62
UESSE	0,246	0,038	63
ALLADA	0,247	0,032	64
SO-AVA	0,253	0,034	65
SINENDE	0,254	0,045	66
BEMBEREKE	0,255	0,040	67
ZAGNANADO	0,267	0,051	68
KALALE	0,273	0,045	69
PERERE	0,277	0,058	70
BOUKOMBE	0,280	0,041	71
MATERI	0,324	0,042	72
NIKKI	0,341	0,046	73
ZE	0,350	0,041	74
N'DALI	0,353	0,048	75
KARIMAMA	0,364	0,056	76
TOUCOUNTOUNA	0,390	0,062	77

Source : EMICoV, 2006-2007

Tableau 1.7 : Pauvreté monétaire suivant les Communes

Commune	Proportion	Ecart-type	Rang
LOKOSSA	0,193	0,030	1
PORTO-NOVO	0,201	0,026	2
ADJARRA	0,203	0,045	3
COBLY	0,208	0,046	4
GRAND POPO	0,212	0,051	5
PARAKOU	0,221	0,031	6
SAVALOU	0,226	0,033	7
SAVE	0,254	0,040	8
ABOMEY-CALAVI	0,256	0,021	9
COTONOU	0,262	0,014	10
AKPRO-MISSRETE	0,263	0,039	11
GLAZOUE	0,268	0,036	12
ZA-KPOTA	0,268	0,037	13
AVRANKOU	0,272	0,040	14
COME	0,273	0,046	15
OUAKE	0,274	0,063	16
NATITINGOU	0,276	0,038	17
HOUEYOGBE	0,276	0,036	18
DOGBO	0,278	0,036	19
DANGBO	0,278	0,040	20
ATHIEME	0,279	0,040	21
COVE	0,283	0,052	22
ABOMEY	0,288	0,036	23
PEHUNCO	0,291	0,054	24
SEME KPODJI	0,292	0,035	25
KPOMASSE	0,293	0,039	26
AGUEGUES	0,300	0,064	27
ADJOHOUN	0,302	0,044	28
KEROU	0,306	0,058	29
AGBANGNIZOUN	0,314	0,043	30
BASSILA	0,321	0,046	31
ZOGBODOMEY	0,323	0,037	32
OUIDAH	0,324	0,038	33
KANDI	0,325	0,045	34
DASSA-ZOUME	0,329	0,035	35
ADJA-OUERE	0,330	0,042	36
LALO	0,338	0,042	37
BOHICON	0,346	0,032	38
APLAHOUÉ	0,347	0,043	39
KETOU	0,348	0,037	40
COPARGO	0,350	0,046	41
POBE	0,350	0,042	42
TANGUIETA	0,351	0,049	43
OUIHNI	0,351	0,047	44
DJOUGOU	0,352	0,032	45
BONOU	0,352	0,053	46
SAKETE	0,357	0,046	47
BOUKOMBE	0,358	0,044	48
KOUANDE	0,361	0,042	49
IFANGNI	0,361	0,049	50
KOUEKAME	0,364	0,044	51
TOVIKLIN	0,376	0,054	52
KALALE	0,384	0,048	53
BOPA	0,392	0,038	54
MALANVILLE	0,396	0,040	55
OUESSE	0,396	0,044	56
MATERI	0,402	0,043	57
DJAKOTOME	0,403	0,043	58
ZAGNANADO	0,409	0,054	59
DJIDJA	0,411	0,038	60
SINENDE	0,414	0,053	61
TOFFO	0,423	0,040	62
PERERE	0,423	0,061	63
BANTE	0,423	0,046	64
ALLADA	0,431	0,035	65
TORI-BOSSITO	0,432	0,046	66
BEMBEREKE	0,432	0,046	67
KARIMAMA	0,439	0,057	68
TCHAOUROU	0,440	0,040	69
TOUCOUNTOUNA	0,446	0,063	70
SEGBANA	0,458	0,068	71
ZE	0,473	0,042	72
NIKKI	0,496	0,047	73
BANIKOARA	0,504	0,039	74
N'DALI	0,509	0,049	75
GOGONOU	0,510	0,055	76
SO-AVA	0,550	0,035	77

Source : EMICoV 2006-2007

Tableau 1.8 : Pauvreté non monétaire suivant les Communes

	Proportion	Ecart-type	Rang
ADJARRA	0,058	0,017	1
OUIDAH	0,073	0,019	2
SEME KPODJI	0,083	0,020	3
ABOMEY-CALAVI	0,083	0,012	4
ABOMEY	0,136	0,022	5
COVE	0,146	0,032	6
COTONOU	0,173	0,011	7
DASSA-ZOUME	0,205	0,027	8
GLAZOUE	0,210	0,029	9
AVRANKOU	0,223	0,034	10
BOHICON	0,242	0,025	11
OUAKE	0,257	0,052	12
AKPRO-MISSRETE	0,267	0,034	13
IFANGNI	0,279	0,039	14
SAVE	0,282	0,039	15
BASSILA	0,291	0,038	16
GRAND POPO	0,304	0,044	17
PERERE	0,323	0,058	18
PORTO-NOVO	0,325	0,028	19
BANTE	0,335	0,041	20
OUESSE	0,349	0,042	21
SAVALOU	0,351	0,034	22
COME	0,355	0,046	23
BANIKOARA	0,356	0,036	24
PEHUNCO	0,363	0,050	25
BONOU	0,369	0,049	26
BEMBEREKE	0,380	0,044	27
PARAKOU	0,396	0,032	28
KANDI	0,407	0,042	29
LOKOSSA	0,409	0,034	30
ZA-KPOTA	0,410	0,035	31
KOUEKAME	0,412	0,040	32
DJOUGOU	0,413	0,031	33
GOGONOU	0,416	0,054	34
KPOMASSE	0,433	0,041	35
SINENDE	0,435	0,051	36
APLAHOUE	0,448	0,042	37
MALANVILLE	0,452	0,040	38

KETOU	0,458	0,037	39
TCHAOUROU	0,458	0,039	40
AGBANGNIZOUN	0,464	0,044	41
TOVIKLIN	0,467	0,053	42
SAKETE	0,468	0,046	43
SEGBANA	0,472	0,067	44
DOGBO	0,474	0,036	45
ALLADA	0,479	0,034	46
POBE	0,482	0,041	47
ATHIEME	0,486	0,042	48
TOFFO	0,489	0,039	49
N'DALI	0,496	0,049	50
KEROU	0,499	0,058	51
COPARGO	0,512	0,045	52
KOUANDE	0,515	0,042	53
ADJA-OUERE	0,516	0,042	54
TORI-BOSSITO	0,522	0,045	55
ADJOHOUN	0,524	0,044	56
HOUHEYOGBE	0,525	0,037	57
SO-AVA	0,531	0,036	58
NIKKI	0,532	0,047	59
DJAKOTOME	0,551	0,042	60
NATITINGOU	0,565	0,038	61
LALO	0,584	0,041	62
AGUEGUES	0,584	0,065	63
KALALE	0,600	0,047	64
ZAGNANADO	0,612	0,050	65
DJIDJA	0,631	0,036	66
TANGUIETA	0,641	0,046	67
ZE	0,641	0,041	68
DANGBO	0,642	0,040	69
ZOGBODOMEY	0,680	0,035	70
MATERI	0,690	0,039	71
BOPA	0,767	0,033	72
OUIHI	0,802	0,038	73
KARIMAMA	0,865	0,043	74
BOUKOMBE	0,899	0,028	75
COBLY	0,915	0,030	76
TOUCOUNTOUNA	0,927	0,038	77

Source: EMICoV, 2006-2007

Tableau 1.9 : Pauvreté en termes de conditions d'existence suivant les Communes

	Proportion	Ecart-type	Rang
COVE	0,192	0,036	1
COTONOU	0,249	0,013	2
ABOMEY-CALAVI	0,275	0,020	3
ADJARRA	0,301	0,040	4
BOHICON	0,344	0,029	5
ZA-KPOTA	0,348	0,034	6
PARAKOU	0,351	0,032	7
ABOMEY	0,413	0,035	8
BASSILA	0,430	0,045	9
OUIDAH	0,441	0,038	10
OUAKE	0,488	0,061	11
AGBANGNIZOUN	0,515	0,044	12
COME	0,537	0,046	13
PEHUNCO	0,546	0,053	14
AVRANKOU	0,548	0,040	15
KETOU	0,599	0,035	16
COPARGO	0,622	0,043	17
LOKOSSA	0,629	0,034	18
OUIHNI	0,633	0,045	19
DOGBO	0,638	0,035	20
DASSA-ZOUME	0,641	0,034	21
SAVALOU	0,647	0,033	22
APLAHOUE	0,652	0,041	23
ZAGNANADO	0,653	0,048	24
DJOUGOU	0,663	0,030	25
KOUEKAME	0,664	0,041	26
ALLADA	0,669	0,031	27
TOVIKLIN	0,670	0,047	28
DJIDJA	0,675	0,036	29
ZOGBODOMEY	0,679	0,035	30
IFANGNI	0,691	0,041	31
ADJA-OUERE	0,691	0,038	32
SAKETE	0,706	0,041	33
GRAND POPO	0,706	0,044	34
AKPRO-MISSRETE	0,711	0,035	35
MALANVILLE	0,716	0,036	36
TOFFO	0,716	0,035	37
SAVE	0,717	0,039	38

HOUEYOGBE	0,732	0,032	39
BANTE	0,738	0,039	40
DJAKOTOME	0,744	0,034	41
KANDI	0,746	0,035	42
GLAZOUE	0,755	0,031	43
NATITINGOU	0,769	0,031	44
TORI-BOSSITO	0,771	0,040	45
BANIKOARA	0,776	0,033	46
KOUANDE	0,779	0,034	47
TCHAOUROU	0,785	0,033	48
BEMBEREKE	0,786	0,037	49
BONOU	0,786	0,044	50
ATHIEME	0,791	0,032	51
KPOMASSE	0,793	0,033	52
SINENDE	0,802	0,041	53
DANGBO	0,812	0,031	54
LALO	0,813	0,031	55
SEME KPODJI	0,815	0,027	56
ZE	0,817	0,031	57
POBE	0,818	0,030	58
PERERE	0,827	0,037	59
GOGONOU	0,828	0,037	60
PORTO-NOVO	0,831	0,021	61
N'DALI	0,835	0,032	62
OUESSE	0,849	0,029	63
ADJOHOUN	0,849	0,034	64
KEROU	0,852	0,041	65
KALALE	0,866	0,030	66
MATERI	0,868	0,026	67
NIKKI	0,876	0,031	68
SO-AVA	0,880	0,021	69
SEGBANA	0,905	0,044	70
TOUCOUNTOUNA	0,934	0,037	71
TANGUIETA	0,943	0,017	72
AGUEGUES	0,947	0,026	73
BOPA	0,959	0,014	74
BOUKOMBE	0,969	0,014	75
KARIMAMA	0,989	0,008	76
COBLY	0,997	0,003	77

Source : EMICoV, 2006-2007

Tableau 1.10 : Pauvreté en termes d'actifs suivant les Communes

	Proportion	Ecart-type	Rang
PORTO-NOVO	0,029	0,009	1
SEME KPODJI	0,067	0,017	2
COTONOU	0,084	0,007	3
OUIDAH	0,091	0,022	4
POBE	0,126	0,023	5
PARAKOU	0,145	0,022	6
ADJARRA	0,169	0,029	7
IFANGNI	0,195	0,032	8
KETOU	0,201	0,027	9
SAKETE	0,214	0,034	10
AVRANKOU	0,217	0,033	11
ATHIEME	0,220	0,035	12
APLAHOUE	0,232	0,035	13
ADJA-OUERE	0,233	0,031	14
DOGBO	0,245	0,029	15
GRAND POPO	0,247	0,042	16
LOKOSSA	0,252	0,030	17
BONOU	0,261	0,042	18
KOUEKAME	0,264	0,032	19
AKPRO-MISSRETE	0,268	0,035	20
COME	0,273	0,040	21
ABOMEY-CALAVI	0,273	0,020	22
TOVIKLIN	0,289	0,044	23
KPOMASSE	0,292	0,036	24
HOUYOGBE	0,325	0,034	25
DJAKOTOME	0,330	0,038	26
LALO	0,389	0,039	27
ADJOHOUN	0,402	0,042	28
DASSA-ZOUME	0,440	0,035	29
PERERE	0,458	0,060	30
KEROU	0,460	0,057	31
BOPA	0,478	0,038	32
BOHICON	0,502	0,031	33
BEMBEREKE	0,522	0,045	34
BANIKOARA	0,524	0,039	35
COVE	0,525	0,051	36
BASSILA	0,532	0,047	37
SEGBANA	0,546	0,066	38
PEHUNCO	0,558	0,053	39
ABOMEY	0,561	0,037	40

GOGONOU	0,561	0,056	41
SO-AVA	0,570	0,036	42
SAVALOU	0,578	0,035	43
N'DALI	0,582	0,049	44
NIKKI	0,582	0,047	45
GLAZOUE	0,588	0,037	46
DJOUGOU	0,596	0,031	47
SINENDE	0,599	0,053	48
DANGBO	0,601	0,041	49
SAVE	0,601	0,043	50
MALANVILLE	0,603	0,039	51
OUAKE	0,608	0,063	52
TCHAUROU	0,609	0,039	53
AGUEGUES	0,618	0,065	54
UESSE	0,628	0,043	55
TOFFO	0,657	0,038	56
NATITINGOU	0,657	0,036	57
BANTE	0,659	0,042	58
KOUANDE	0,668	0,040	59
KALALE	0,682	0,045	60
AGBANGNIZOUN	0,690	0,043	61
COPARGO	0,697	0,043	62
TANGUIETA	0,709	0,043	63
TORI-BOSSITO	0,709	0,044	64
DJIDJA	0,727	0,035	65
ALLADA	0,734	0,032	66
ZA-KPOTA	0,761	0,036	67
KANDI	0,770	0,037	68
OUIHI	0,790	0,038	69
ZAGNANADO	0,797	0,041	70
ZOGBODOMEY	0,801	0,031	71
MATERI	0,813	0,032	72
KARIMAMA	0,829	0,047	73
ZE	0,856	0,031	74
COBLY	0,875	0,035	75
BOUKOMBE	0,884	0,030	76
TOUCOUNTOUNA	0,895	0,040	77

Source : EMICoV, 2006-2007

Tableau 1.11 : Déterminants des différentes formes de Pauvreté

	Pauvreté monétaire		Pauvreté non monétaire		Pauvreté actif		Pauvreté existence		Noyau dur	
	Coef	P > /z/	Coef	P > /z/	Coef	P > /z/	Coef	P > /z/	Coef	P > /z/
Sexe										
Masculin	-0,253	0,017	0,175	0,004	-0,564	0,000	0,645	0,000	-0,032	0,760
Féminin	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Milieu de résidence										
Rural	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Urbain	0,685	0,000	-0,204	0,000	-0,458	0,000	-1,302	0,000	-0,455	0,000
Migrant										
Niveau d'instruction										
Aucun	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Secondaire	-1,416	0,007	3,300	0,000	3,878	0,000	3,164	0,000	1,796	0,000
Universitaire	-1,131	0,031	2,310	0,000	2,972	0,000	2,247	0,000	1,037	0,000
Primaire	-0,807	0,128	1,586	0,008	2,399	0,000	1,727	0,000		
Catégorie socio professionnelle										
Cadre supérieur	-0,642	0,461	-0,846	0,174	-0,983	0,075	-0,512	0,353	0,247	0,822
Manœuvre	-0,422	0,383	0,515	0,030	0,518	0,019	0,140	0,564	0,628	0,211
Patron	0,062	0,923	-1,119	0,020	-1,017	0,007	-1,150	0,004	-1,543	0,150
Compte propre	-0,510	0,042	0,315	0,027	0,052	0,683	0,367	0,009	0,361	0,221
Autres catégories	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Type d'entreprise										
administration publique	-0,460	0,470	-0,912	0,034	-1,651	0,000	0,497	0,200	-0,231	0,797
entreprise para-publique	0,300	0,639	-0,819	0,036	-1,476	0,000	0,503	0,202	1,355	0,012
entreprise privée	0,914	0,073	-0,020	0,945	-0,692	0,018	0,797	0,012	0,791	0,390
Entreprise associative	1,180	0,124	-0,468	0,355	-1,450	0,002	0,499	0,302		
Autres types	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Branche d'activité									0,251	0,009
agriculture, élevage, pêche et forêt	0,083	0,402	0,133	0,027	0,271	0,000	0,306	0,000	0,114	0,392
Commerce et restauration	0,148	0,279	-0,112	0,167	-0,028	0,720	0,076	0,376	-0,042	0,837
transport et communication	-0,293	0,150	0,121	0,312	-0,138	0,242	-0,012	0,925		
Autres branches	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Accès à l'eau robinet			-	-	-	-	-	-	-	-
Accès à Eau de Puits			-	-	-	-	-	-	-	-
Accès à l'information			-	-	-	-	-	-	-	-
Accès aux soins de santé			-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'enfants										
Moins de deux	0,482	0,000	0,046	0,506	-0,132	0,063	0,145	0,071	0,242	0,021

enfants										
Entre 2 et 3 enfants	0,151	0,287	0,059	0,491	-0,059	0,504	0,055	0,528	0,086	0,507
Entre 3 et 4 enfants	0,477	0,000	-0,024	0,719	-0,261	0,000	-0,207	0,050	-0,048	0,657
Plus de 5 enfants	Ref	Ref								
Classe d'âge										
Moins de 25 ans	-0,031	0,773	-0,013	0,842	-0,062	0,334	0,159	0,024	0,494	0,061
Entre 25 et 35 ans	-0,002	0,996	0,329	0,014	0,474	0,001	0,076	0,596	0,006	0,953
Entre 35 et 45 ans	-0,022	0,815	0,011	0,861	-0,029	0,637	-0,036	0,602	-0,239	0,009
Entre 45 et 60 ans	-0,003	0,982	0,063	0,388	0,154	0,042	-0,077	0,344	-0,065	0,552
60 ans et plus	-	-	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Taille	-	-	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Moins de 3 pers	Ref	Ref								
3 à 4 personnes	0,475	0,110	-0,667	0,000	-0,686	0,000	-0,122	0,115	1,830	0,000
5 à 7 personnes	1,124	0,000	-1,121	0,000	-1,025	0,000	-0,034	0,725	3,008	0,000
8 personnes et plus	1,1965	0,000	-1,810	0,000	-1,559	0,000	-0,252	0,001	3,691	0,000
Deciles										
D1	-	-	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
D2	-2,478	0,000	-0,514	0,000	-0,225	0,031	-0,616	0,000	0,857	0,000
D3	-3,538	0,000	-0,715	0,000	-0,323	0,002	-0,601	0,000	0,110	0,284
D4	-4,537	0,000	-0,886	0,000	-0,320	0,003	-0,693	0,000	-0,831	0,000
D5	-4,345	0,000	-1,091	0,000	-0,413	0,000	-0,830	0,000	-1,516	0,000
D6	-6,006	0,000	-1,336	0,000	-0,480	0,000	-1,096	0,000		
D7	-7,169	0,000	-1,497	0,000	-0,750	0,000	-1,249	0,000		
D8	-	-	-1,834	0,000	-0,966	0,000	-1,499	0,000		
D9	-	-	-2,022	0,000	-1,177	0,000	-1,860	0,000		
D10	-	-	-2,386	0,000	-1,530	0,000	-2,335	0,000		
Constant	-	-	-1,433	0,034	-0,550	0,411	-2,535	0,000	-8,093	0,000

Source : EMICoV, 2006-2007

NB : Ref : modalité de référence

Pauvreté monétaire	Pauvreté non monétaire	Pauvreté existence	Pauvreté actif	Pauvreté subjective
Nbre d'obs, 6953	Nbre d'obs, 9730	Nbre d'obs, 9868	Nbre d'obs, 9868	Nbre d'obs, 9868
LR chi2 3807,59	LR chi2 2224,40	LR chi2 3578,47	LR chi2 2413,47	LR chi2 1435,30
Prob>chi2 0,000	Prob>chi2 0,000	Prob>chi2 0,000	Prob>chi2 0,000	Prob>chi2 0,000
Pseudo R2 : 0,4529	Pseudo R2 : 0,1664	Pseudo R2 : 0,2670	Pseudo R2:0,1774	Pseudo R2: 0,2138

DYNAMIQUE DE LA PAUVRETÉ : LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS D'UN MODÈLE PROBIT BIVARIÉ POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

2

Cosme VODOUNOU

Résumé

Les indices de pauvreté monétaire et non monétaire ont connu une baisse sur la période 2006-2007. En particulier, l'incidence de pauvreté monétaire est passée de 37,2% en 2006 à 33,3% en 2007. Celle relative à la pauvreté non monétaire a baissé de 1,46 point passant de 41,1% en 2006 à 39,7% en 2007.

La dynamique de la pauvreté induite par ces résultats a été analysée dans plusieurs dimensions intégrant les méthodes de comparaison robustes fondées sur la dominance stochastique, la décomposition de la variation des indices de pauvreté en composante de croissance et de redistribution, la décomposition sectorielle et les facteurs explicatifs de la persistance de la pauvreté, de l'entrée et de la sortie de la pauvreté ainsi que les estimations des durées moyennes des épisodes de pauvreté et de non pauvreté.

Globalement, les résultats ont permis de conclure à la réduction de la pauvreté tant au niveau national qu'au niveau du milieu de résidence et ce, quel que soit l'indice retenu et quel que soit le seuil de pauvreté. En outre, la décomposition de la variation des indices de pauvreté en composante de croissance et de redistribution a mis en évidence la contribution de ces deux composantes dans la réduction de la pauvreté quel que soit le milieu de résidence. Enfin, l'analyse des facteurs explicatifs de la persistance de la pauvreté, de l'entrée et de la sortie de la pauvreté a mis en exergue l'importance du niveau d'instruction, de la branche d'activité, du crédit comme facteurs favorisant la réduction de la pauvreté et la grande taille du ménage comme un facteur très limitant dans cette perspective.

Sur la base des simulations faites sur 12 ménages types, l'étude suggère le renforcement de la politique de gratuité des frais d'inscription dans l'enseignement primaire et la poursuite de celle relative à la microfinance généralisée en faveur des pauvres en couplage avec un programme intégré d'alphabétisation des bénéficiaires. L'étude suggère par ailleurs, le renforcement des programmes sectoriels visant à accroître la disponibilité des infrastructures sociocommunautaires telles que les forages, les puits, la construction des salles de classe et l'électrification rurale.

Mots clés : dynamique de pauvreté, dominance stochastique, croissance et redistribution, persistance, entrée et sortie de la pauvreté

INTRODUCTION

La multidimensionnalité de la pauvreté et son caractère dynamique font largement consensus. Les représentations de la pauvreté ne sont pas figées dans le temps (Paugam et Selz, 2005). Elles varient selon les pays, selon les perceptions politiques et culturelles et selon la conjoncture économique et sociale.

Ainsi certains ménages ou individus peuvent demeurer continuellement pauvres dans le temps. D'autres peuvent y entrer et en sortir par moments et d'autres encore peuvent ne jamais être pauvres. Cette dynamique de la pauvreté est liée au fait que les dépenses par habitant varient dans le temps en fonction de chocs ou d'aléas auxquels sont soumis les revenus : mauvaise récolte, sécheresse, calamités naturelles (inondations, tremblement de terre,...), salaire non perçu du fait de la conjoncture.

De nombreux travaux se sont intéressés à la dynamique de la pauvreté. Datt et Ravallion (1992) décomposent dans ce but, la modification de la pauvreté en tenant compte du niveau de vie et de la redistribution pour faire ressortir trois composantes : une composante de croissance, une composante de redistribution et un résidu. Ravallion et Huppi (1991) exploitent la propriété de décomposabilité des indices FGT pour proposer une autre décomposition de la variation de la pauvreté qui tient compte des changements intra sectoriels et intersectoriels ; ils obtiennent aussi pour leur décomposition trois composantes : une première relative aux effets intra-sectoriels, une seconde qui représente les effets de déplacements de population et une dernière consacrée aux effets d'interaction.

Dans des études plus récentes, Shorrocks (1999) proposent une décomposition fondée sur l'approche de Shapley. L'application de celle-ci a l'avantage d'éliminer le résidu dans la décomposition de Datt et Ravallion (1992) et les effets d'interaction dans la décomposition de Ravallion et Huppi (1992) [voir notamment les travaux de Kakwani (1997) et ceux de Duclos et Araar (2007)].

Dans la mesure où les revenus et les dépenses des ménages sont généralement soumis à de nombreuses fluctuations, certains travaux ont analysé le fait que les ménages peuvent être dans une situation de pauvreté chronique ou de pauvreté transitoire. Jalan et Ravallion (1998) considèrent comme pauvreté transitoire, la pauvreté due à une variabilité inter temporelle de la dépense par tête et comme pauvreté chronique celle liée à la persistance de la variabilité dans la moyenne de la dépense par tête des ménages. Ces auteurs décomposent ainsi sur données de panel de la Chine rurale, la variation de la pauvreté en composantes transitoire et chronique.

La transition de la pauvreté a été modélisée dans la même perspective pour analyser les entrées et les sorties de la pauvreté. Les auteurs utilisent les modèles markoviens d'ordre un pour tenir compte du fait que le statut actuel des ménages par rapport à la pauvreté dépend de leur situation antérieure avec application sur données de panel ou sur de faux panels [Cappellari et Jenkins (2005), Ribas et Machado (2007)]

Cette étude revisite les travaux de Mededji (2006), Vodounou et al (2006) sur la dynamique de pauvreté et exploite l'ensemble des approches sur les données de panel issues de l'enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages réalisée sur la période 2006-2007. Elle se fixe comme principaux objectifs d'analyser l'évolution de la pauvreté dans les dimensions monétaire et non monétaire, d'examiner le rôle de la croissance et de la redistribution dans cette évolution ainsi que la contribution des secteurs et enfin d'étudier les facteurs qui influencent les entrées, les sorties et la persistance de la pauvreté.

L'étude est articulée comme il suit. La section 2 présente la méthodologie adoptée, les données et les principales variables utilisées. Les résultats empiriques sont présentés dans la section 3. La section 4 analyse les implications du modèle retenu en termes de politiques économiques et sociales. La conclusion est présentée dans la section 5.

2.1 MÉTHODOLOGIE

2.1.1. Méthode d'analyse

L'étude est articulée autour d'une approche descriptive couplée avec une analyse des déterminants et de la transition de la pauvreté fondée sur un modèle probit bivarié. L'approche descriptive repose en premier lieu, sur l'analyse de l'évolution des indices de pauvreté et de l'indice de Gini pour l'ensemble du Bénin et selon le milieu de résidence et la commune. La robustesse des comparaisons est évaluée à partir des courbes de dominance. En second lieu, la variation des indices de pauvreté monétaire est décomposée d'une part en composantes de croissance et de redistribution et d'autre part, en effets inter et intragroupe.

Pour analyser la transition de la pauvreté en termes d'entrée, de sortie et de persistance, le modèle probit bivarié similaire à celui étudié par Cappellari et Jenkins (2004) est retenu [Encadré 1] avec comme variables explicatives les variables d'ordre géographique, économique, démographique et culturel.

2.1.2. Données et variables

2.1.2.1 Données

Les données utilisées sont issues des quatre passages de l'enquête Modulaire Intégrée sur les conditions de vie des ménages (EMICoV) réalisée sur la période allant du mois d'août 2006 au moins de janvier 2008. Cette enquête porte sur un échantillon de 17982 ménages représentatifs tant au niveau des 77 communes qu'au niveau du milieu de résidence (urbain/rural).

L'échantillon est aréolaire et est stratifié à 2 degrés. Au premier degré, 750 grappes sont tirées proportionnellement à leur taille en ménages dénombrés au recensement général de la population et de l'habitation de 2002. Au second degré, l'énumération des ménages au sein des grappes a permis de tirer 24 ménages.

Encadré 1 : Modèle d'évaluation de la persistance de la pauvreté, de l'entrée en pauvreté et de la sortie de la pauvreté

Soit y_{1i} et y_{2i} les variables indicatrices indiquant le statut du ménage i par rapport à la pauvreté en 2007 et 2006 ($y_{1i}=1$ si le ménage est pauvre en 2007 et $y_{1i}=0$ sinon ; $y_{2i}=1$ si le ménage est pauvre en 2006 et $y_{2i}=0$ sinon) et les variables latentes y_{1i}^* et y_{2i}^* s'exprimant en fonction des dépenses annuelles par tête C_{i1} et C_{i2} du ménage i en 2007 et en 2006 et les caractéristiques socioéconomiques et sociodémographiques des ménages sur les deux périodes.

$$\begin{cases} y_{1i} = 1 & \text{si} & y_{1i}^* = X_i \beta_1 + u_{1i} < 0 \\ y_{1i} = 0 & \text{sinon} \\ y_{2i} = 1 & \text{si} & y_{2i}^* = Z_i \beta_2 + u_{2i} < 0 \\ y_{2i} = 0 & \text{sinon} \end{cases}$$

Encadré 1 (suite) : Modèle d'évaluation de la persistance de la pauvreté, de l'entrée en pauvreté et de la sortie de la pauvreté

Les variables X_i et Z_i renferment les caractéristiques socio-économiques et démographiques du ménage, le patrimoine et d'autres variables susceptibles de capter la vulnérabilité. Les erreurs aléatoires u_{1i} et u_{2i} sont de moyenne nulle et de variance 1 et corrélées. Elles sont distribuées suivant une loi normale de sorte qu'on a :

$$\begin{pmatrix} u_{1i} \\ u_{2i} \end{pmatrix} \longrightarrow N \left(\begin{pmatrix} 0 \\ 0 \end{pmatrix}; \begin{bmatrix} 1 & \rho \\ \rho & 1 \end{bmatrix} \right)$$

La dynamique entre le statut de pauvreté et de non pauvreté entre les deux périodes est donnée par les quatre probabilités suivantes dont la somme vaut 1 et qui sont caractéristiques des quatre régimes distincts dans la matrice markovienne décrivant les changements d'état.

$$\Pr(y_{1i} = 1; y_{2i} = 1) = \Phi_2(-X_i\beta_1; -Z_i\beta_2; \rho)$$

$$\Pr(y_{1i} = 1; y_{2i} = 0) = \Phi_2(-X_i\beta_1; Z_i\beta_2; -\rho)$$

$$\Pr(y_{1i} = 0; y_{2i} = 1) = \Phi_2(X_i\beta_1; -Z_i\beta_2; -\rho)$$

$$\Pr(y_{1i} = 0; y_{2i} = 0) = \Phi_2(X_i\beta_1; Z_i\beta_2; \rho)$$

Où $\Phi_2(z_1, z_2)$ est la fonction de répartition de la loi normale bivariée. Si $\Phi(z)$ désigne la fonction de répartition de la loi normale centrée réduite standard, alors

La probabilité de persistance de la pauvreté conditionnellement au fait que le ménage soit pauvre en 2006 est donnée par

$$s_{1i} = \Pr(y_{1i} = 1 | y_{2i} = 1) = \frac{\Phi_2(-X_i\beta_1; -Z_i\beta_2; \rho)}{\Phi(-Z_i\beta_2)}$$

Les probabilités d'entrée dans la pauvreté et de sortie de la pauvreté sont respectivement donnée par :

$$e_{1i} = \Pr(y_{1i} = 1 | y_{2i} = 0) = \frac{\Phi_2(-X_i\beta_1; Z_i\beta_2; -\rho)}{\Phi(Z_i\beta_2)}$$

$$\Pr(y_{1i} = 0 | y_{2i} = 1) = \frac{\Phi_2(X_i\beta_1; -Z_i\beta_2; -\rho)}{\Phi(-Z_i\beta_2)}$$

Ce modèle a des implications en termes d'estimation des durées des épisodes de pauvreté et de non pauvreté. Les durées moyenne et médiane d'un épisode de pauvreté sont données selon Cappellari et Jenkins (2004) par $1/(1-s_i)$ et $\log(0,5)/\log(s_i)$. De même, les durées moyenne et médiane d'un épisode de non pauvreté sont données par $1/e_i$ et $\log(0,5)/\log(1-e_i)$. La probabilité non conditionnelle d'être pauvre est $e_i/(e_i+1-s_i)$.

Les mesures de statut de dépendance sont déterminées suivant l'approche de Ribas et Machado (2007). L'indicateur ASD (Aggregate State Dependence) mesure la différence entre le taux de persistance et le taux de transition par rapport à la situation initiale. L'indicateur GSD (Genuine State Dependence) évalue la moyenne de cette différence pour chaque individu. Les statistiques ASD et GSD sont données par :

$$ASD = \frac{\sum_{i=1}^N P_{2i} s_{1i}}{\sum_{i=1}^N P_{2i}} - \frac{\sum_{i=1}^N (1 - P_{2i}) e_{1i}}{\sum_{i=1}^N (1 - P_{2i})} \quad GSD = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N (s_{1i} - e_{1i})$$

Où P_{2i} désigne la probabilité pour le ménage i d'être pauvre en 2007

Dans cette étude, on se limite à un panel de 16 562 ménages pour lesquels, les informations sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques sont disponibles sur tous les passages. Le panel porte sur deux observations temporelles ; l'une se rapportant à l'année 2006 et l'autre à l'année 2007. Pour l'année 2006, les données sont issues du module rétrospectif administré au

premier passage ; tandis que pour 2007, elles résultent de l'agrégation des données des quatre passages.

L'unité d'analyse est le ménage avec deux indicateurs de bien-être : la dépense annuelle par tête et l'indice composite de richesse. Celui-ci fondé sur les conditions de vie et le patrimoine des ménages est construit en utilisant une méthode d'analyse multivariée de type analyse en composantes principales (ACP) [Filmer et Pritchett (1998, 2001), Hammer, (1998), Sahn et Stifel (2001) ; Pradhan, Sahn et Younger, (2002)] ou analyse des correspondances multiples (ACM) [Vodounou et Ahoey (2002)]. Avec cette approche, le premier facteur de variance maximale est retenu pour catégoriser les ménages en groupes socio-économiques.

2.1.2.2 Variables retenues

Les variables retenues sont d'ordre géographique, économique, démographique, culturel. Les variables géographiques regroupent le milieu de résidence, le département et la commune. Elles permettent de cerner l'impact de la sphère géographique sur la pauvreté.

Les variables économiques et de conditions de vie concernent la dépense annuelle par tête courante et retardée déterminant majeur de la pauvreté monétaire, la branche d'activité, la catégorie socioprofessionnelle comme facteur important du revenu et donc de la dépense. Les variables de condition de vie retenues sont l'accès à l'eau et à l'électricité. Elles visent à cerner l'impact des infrastructures sociales sur la pauvreté monétaire et non monétaire.

Les variables démographiques sont l'âge du chef de ménage, la taille du ménage, le niveau d'éducation et le sexe du chef de ménage. L'introduction de l'âge et de ses puissances facilitent l'analyse en termes de cycle de vie. Quant à la taille du ménage, elle permet de prendre en compte les économies d'échelle dans la consommation de biens collectifs. Le niveau d'éducation du chef de ménage est positivement corrélé avec le niveau de vie et par conséquent avec le statut du ménage par rapport au phénomène de pauvreté. Le sexe est retenu pour répondre à la préoccupation de la problématique du genre

Les variables culturelles concernent l'ethnie et la religion. Le comportement de consommation étant typé par zone géographique, reflet de tradition culturelle et culturelle, on présume que l'ethnie ou la religion peut avoir une influence sur la perception de la pauvreté dont la dépense de consommation et le niveau d'éducation constituent des déterminants importants.

2.2 RÉSULTATS EMPIRIQUES

2.2.1 Evolution de la pauvreté et de l'inégalité

2.2.1.1 Pauvreté monétaire et inégalité

Au niveau national, on note un recul de la pauvreté monétaire sur la période 2006-2007 quel que soit l'indice considéré : l'incidence de pauvreté est passée de 37,2% en 2006 à 33,3% en 2007 soit une baisse de 3,9 points ; l'écart de pauvreté qui représentait 30,9% du seuil de pauvreté en 2006 n'en représente que 28,5% en 2007 ; en outre l'indice de sévérité mesurant l'inégalité parmi les pauvres est en baisse passant de 0,053 en 2006 à 0,040 en 2007. La tendance de la pauvreté est à la baisse quel que soit le milieu de résidence.

L'analyse des courbes de dominance met en évidence la robustesse des comparaisons sur les deux périodes tant au niveau national qu'au niveau du milieu de résidence [voir graphique 1]. Sur la même période, l'indice d'inégalité de Gini a reculé passant de 0,53 en 2006 à 0,47 en 2007. Ceci

traduit la modification de la distribution des revenus et des dépenses de consommation des ménages sur cette période.

Tableau 2.1 : Indices de pauvreté monétaire et Indice de Gini selon le milieu de résidence

	2007				2006					
	P0 (en %)	P1	P2	P1/P0 (en %)	Gini	P0 (en %)	P1	P2	P1/P0 (en %)	Gini
Milieu de résidence										
Urbain	28,31 (0,03)	0,0846 (0,0001)	0,0388 (0,0001)	29,87	0,464 (0,005)	34,79 (0,03)	0,1088 (0,0001)	0,0503 (0,0001)	31,29	0,524 (0,013)
Rural	36,08 (0,02)	0,1008 (0,0001)	0,0410 (0,0000)	27,94	0,416 (0,005)	38,55 (0,02)	0,1181 (0,0001)	0,0544 (0,0001)	30,65	0,481 (0,015)
Bénin	33,26 (0,02)	0,0949 (0,0001)	0,0402 (0,0000)	28,54	0,472 (0,004)	37,17 (0,02)	0,1147 (0,0001)	0,0529 (0,0001)	30,87	0,530 (0,009)

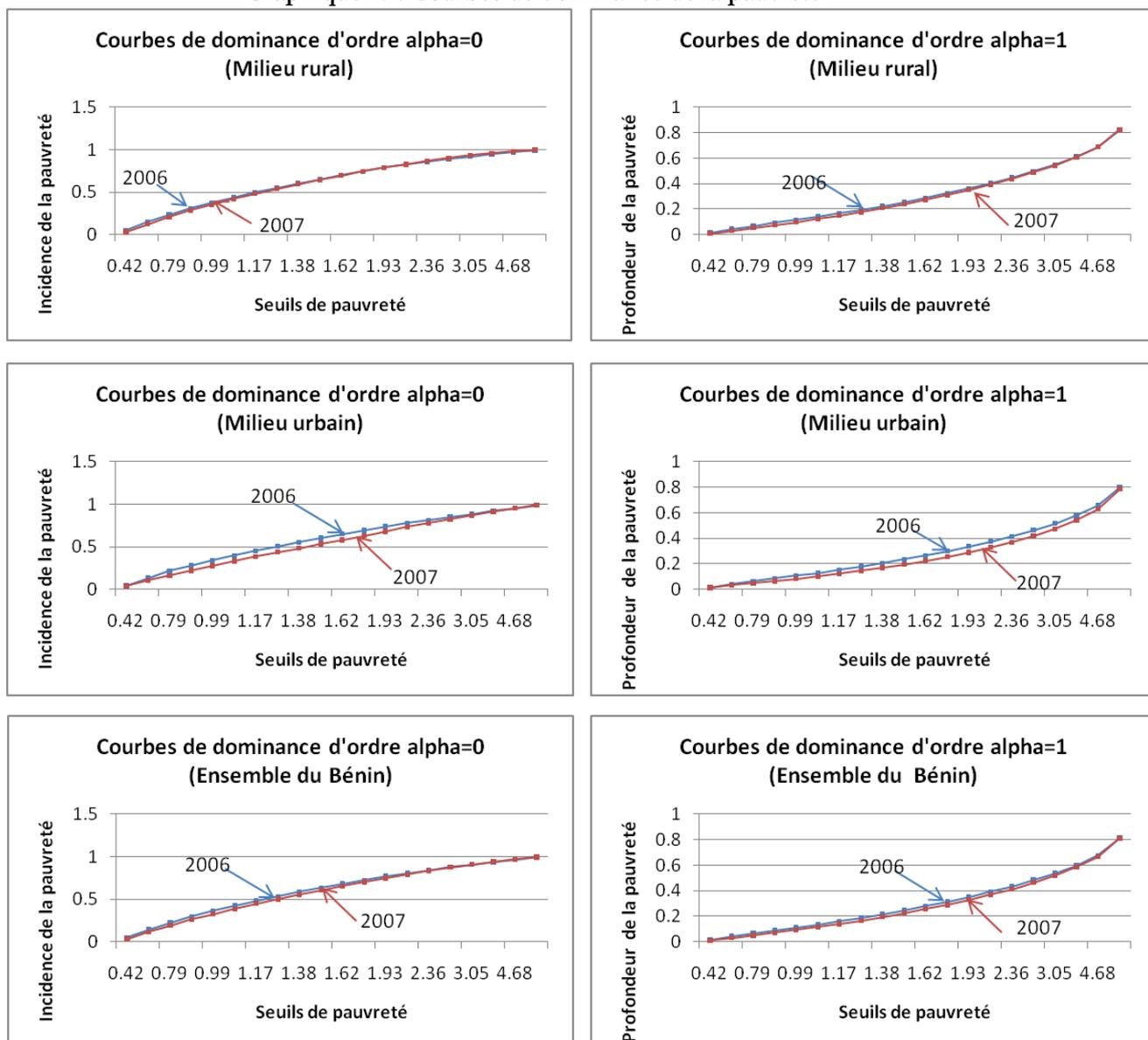
Source : EMICoV 2006-2007

Légende : P0 incidence de pauvreté, P1 indice de profondeur, P1 indice de sévérité ; entre parenthèses figurent les écarts-types

L'analyse comparative des indices de pauvreté des deux périodes au niveau des communes met en évidence des situations qui contrastent avec la réduction de la pauvreté observée au niveau national. Les graphiques 2.2, 2.3 et 2.4 sont illustratifs des évolutions de l'incidence de pauvreté et de l'écart de pauvreté des 77 communes. On y a tracé la première bissectrice pour indiquer que les communes qui sont au dessus de cette droite sont celles dont les indices ont augmenté.

Ainsi pour l'incidence de pauvreté, on note une aggravation dans 22 communes dont So-Ava, Zè, Karimama, N'dali, Nikki, Bassila, Toucoutouna. En revanche, il y a une réduction de la pauvreté avec une ampleur très marquée à Porto-Novo, Lokossa, Parakou et dans une moindre mesure à Cotonou, Glazoué, Covè et Savè. Les communes positionnées à l'extrême droite et en dessous de la première bissectrice affichent une incidence de pauvreté encore élevée même si elle est en baisse.

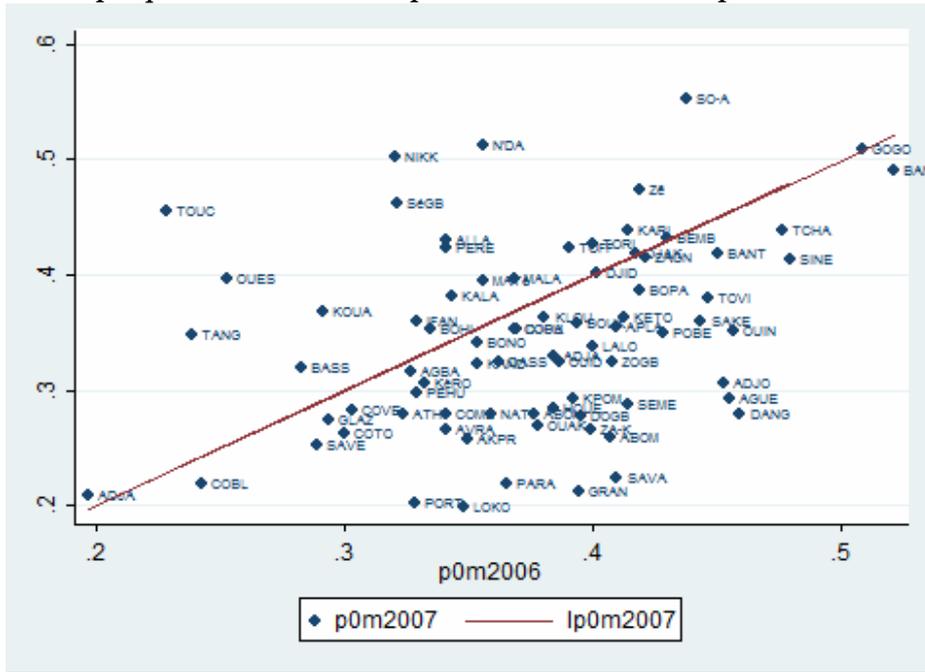
Graphique 2.1: Courbes de dominance de la pauvreté



En termes d'actions publiques, si le gouvernement se fixait comme objectif de réduire l'écart de pauvreté, les communes de l'extrême droite seront considérées en priorité.

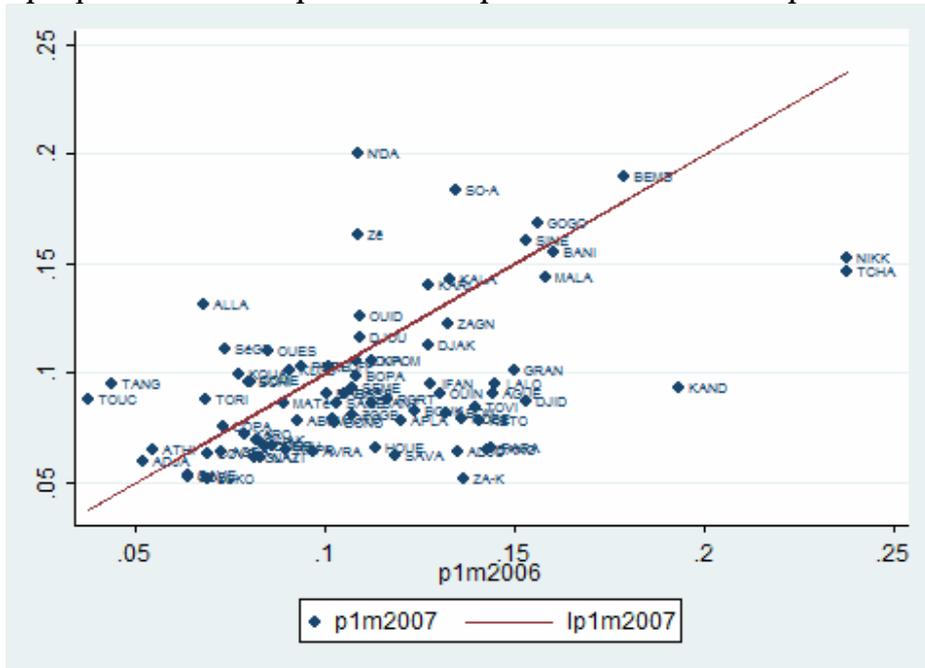
S'agissant de l'indice de profondeur de pauvreté (P1), le graphique suivant montre pour certaines communes une évolution différente de celle de l'incidence de pauvreté. A titre d'exemple, l'indice de profondeur de pauvreté est en baisse pour les communes de Nikki et Malanville alors que l'incidence de pauvreté s'est aggravée. En revanche, pour les communes de Zê, d'Allada, de N'Dali l'indice de profondeur a évolué dans le même sens que l'incidence de pauvreté.

Graphique 2.2: Incidence de pauvreté en 2006 et 2007 par commune

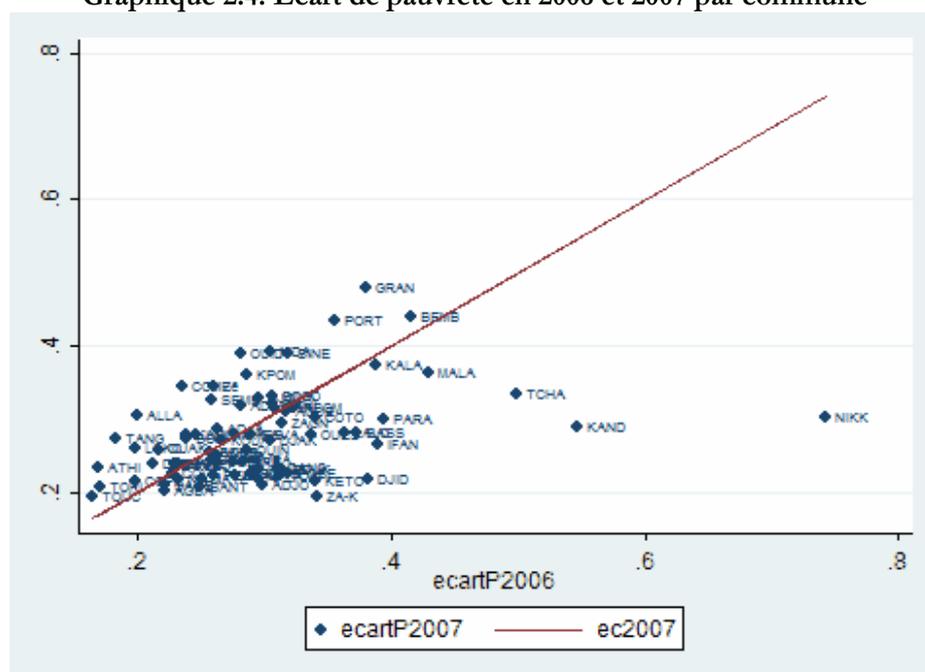


Une analyse plus fine de l'écart de pauvreté ($P1/P0$) en termes d'évolution met en évidence les progrès enregistrés au niveau des communes. A cet égard, on note en général une réduction de l'écart de pauvreté pour la majorité des communes (cf. graphique 2.4). On note cependant qu'à Porto-Novo l'écart de pauvreté s'est accru malgré la baisse observée pour l'incidence de pauvreté et l'indice de profondeur de pauvreté. Ceci suggère d'accorder la priorité aux communes ayant vu leur écart de pauvreté s'augmenter lorsqu'on se fixe comme objectif de réduire les inégalités parmi les pauvres.

Graphique 2.3: Indice de profondeur de pauvreté en 2006 et 2007 par commune



Graphique 2.4: Ecart de pauvreté en 2006 et 2007 par commune



2.2.1.2 Pauvreté non monétaire

Le recul de la pauvreté monétaire sur la période 2006-2007 va de pair avec celle de la pauvreté non monétaire fondée sur les conditions de vie et le patrimoine des ménages. L'incidence de pauvreté non monétaire a baissé de 1,46 point passant de 41,1% en 2006 à 39,7% en 2007. L'écart de pauvreté s'est aussi réduit passant de 11,4% du seuil de pauvreté en 2006 à 9,4% en 2007. Il en est de même de l'indice de sévérité de la pauvreté.

Par rapport au milieu de résidence, l'incidence de pauvreté non monétaire a baissé de 3,8 points en milieu urbain contre 0,5 point seulement en milieu rural. S'agissant de l'écart de pauvreté, il s'est faiblement réduit en milieu urbain passant de 17,5% du seuil de pauvreté en 2006 à 16,9% en 2007. En milieu rural, il est passé de 9,0% du seuil de pauvreté en 2006 à 7% en 2007.

Tableau 2.2 : Indices de pauvreté non monétaire selon le milieu de résidence

	2007				2006			
	P0	P1	P2	P1/P0	P0	P1	P2	P1/P0
Milieu de résidence								
urbain	27,03 (0,03)	0,0456 (0,0001)	0,0150 (0,00005)	16,86	30,79 (0,03)	0,0538 (0,0001)	0,0162 (0,00004)	17,47
rural	46,88 (0,03)	0,0327 (0,0000)	0,0031 (0,00000)	6,97	47,35 (0,02)	,0427 (0,0000)	0,0052 (0,00000)	9,02
Bénin	39,65 (0,020)	,0374 (0,0000)	,0075 (0,00002)	9,43	41,11 (0,019)	0,0469 (0,0000)	0,0093 (0,00001)	11,40

Source : EMICoV 2006-2007 - INSAE

Légende : P0 incidence de pauvreté, P1 indice de profondeur, P1 indice de sévérité ; entre parenthèses figurent les écarts-types

2.2.2 Décomposition de la variation des indices de pauvreté monétaire en éléments de croissance et de redistribution

La décomposition de la variation des indices de pauvreté en composante de croissance et en composante de redistribution met en évidence la prédominance de celle-ci par rapport à la composante de croissance. Ainsi au niveau national, la baisse de l'incidence de pauvreté de 3,9

points est le résultat combiné de la réduction de cette incidence de 2,5 points due à la redistribution et de la baisse de 1,4 point du fait de la croissance.

Encadré 2: Décomposition de la variation de pauvreté suivant l'Approche dynamique de Datt et Ravallion (1992) et l'Approche dynamique de Shorrocks (1999)

L'Approche dynamique de Datt et Ravallion (1992)

L'approche de Datt et Ravallion (1992), qui est la plus populaire, permet d'évaluer les contributions de la croissance du revenu moyen (dépense moyenne) et de la redistribution à la variation de la pauvreté. Selon ces auteurs, la variation de la pauvreté est décomposée en trois composantes à savoir (i) la composante croissance qui évalue le changement de la pauvreté qui serait obtenue si la courbe de Lorenz n'était pas modifiée, (ii) la composante redistribution qui évalue le changement de la pauvreté imputable à une variation de la courbe de Lorenz lorsque le revenu moyen (dépense moyenne) est constant, et enfin (iii) le résidu qui mesure l'interaction entre les effets de la croissance et ceux de la distribution.

Dans le cas d'une comparaison entre deux distributions, le résidu peut être aussi interprété comme la différence de l'effet croissance lorsqu'on utilise respectivement les deux distributions comme référence. Il permet ainsi de tendre vers une mesure rigoureuse des effets croissance et distribution et ce quelles que soient les dates de référence choisies.

La variation de la pauvreté entre deux dates t et t + 1 peut être décomposée comme suit :

$$P_{t+1} - P_t = \underbrace{G(t, t+1, r)}_{\text{Contribution de la croissance}} + \underbrace{D(t, t+1, r)}_{\text{Contribution de la redistribution}} + \underbrace{R(t, t+1, r)}_{\text{Résidu}} \quad (17)$$

où :

$$G(t, t+1, r) = P\left(\frac{z}{\mu_{t+1}}, L_r\right) - P\left(\frac{z}{\mu_t}, L_r\right) \quad (18)$$

$$D(t, t+1, r) = P\left(\frac{z}{\mu_r}, L_{t+1}\right) - P\left(\frac{z}{\mu_r}, L_t\right) \quad (19)$$

avec μ le niveau de vie moyen, r une date de référence, L la courbe de Lorenz, P(.) est une mesure FGT de pauvreté. Le résidu est obtenu en posant $t = r$.

La critique principale apportée à l'approche de Datt et Ravallion (1992) repose sur le terme résiduel. Une variante de cette décomposition a été d'abord proposée par Kakwani (1997) qui consiste à éliminer le terme résiduel. Il propose donc une méthode axiomatique et montre que le changement total de la pauvreté n'est que la somme des effets moyens de croissance et de l'inégalité. Cette approche apparaît comme un cas particulier de la décomposition de Shapley proposée par Shorrocks (1999).

Le changement de la pauvreté dans le temps est supposé être expliqué comme dans l'approche précédente par deux facteurs qui sont la croissance du revenu moyen et le changement de la distribution. Le problème de décomposition consiste ici à identifier la contribution de la croissance G et celle de la redistribution R dans la variation ΔP de la pauvreté. En rapprochant ce problème particulier de décomposition au problème général de décomposition formulé par Shapley, on peut donc écrire :

$$\begin{aligned} \Delta P &= P(\mu_2, L_2) - P(\mu_1, L_1) = P(\mu_1(1+G), L_1 + R) - P(\mu_1, L_1) \\ &= F(G, R) \\ &= C_G^S + C_R^S \end{aligned} \quad (20)$$

Encadré 2 (suite) : Approche dynamique de Shorrocks (1999)

$$\begin{aligned} \text{où : } C_G^S &= \frac{1}{2} [P(\mu_2, L_2) - P(\mu_1, L_1) - (P(\mu_1, L_2) - P(\mu_1, L_1)) + (P(\mu_2, L_1) - P(\mu_1, L_1))] \quad (21) \\ &= \frac{1}{2} [(P(\mu_2, L_2) - P(\mu_1, L_2)) + (P(\mu_2, L_1) - P(\mu_1, L_1))] \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} C_R^S &= \frac{1}{2} [P(\mu_2, L_2) - P(\mu_1, L_1) - (P(\mu_2, L_1) - P(\mu_1, L_1)) + (P(\mu_1, L_2) - P(\mu_1, L_1))] \quad (22) \\ &= \frac{1}{2} [(P(\mu_2, L_2) - P(\mu_2, L_1)) + (P(\mu_1, L_2) - P(\mu_1, L_1))] \end{aligned}$$

$P(\cdot)$ une mesure du niveau de la pauvreté.

L'équation (21) montre que la contribution du facteur « croissance » selon la règle de Shapley est la moyenne de deux éléments : (i) la variation de la mesure de pauvreté si l'inégalité est fixe et égale à celle de la période initiale et (ii) la variation de la mesure de pauvreté si l'inégalité est fixe et égale à celle de la période finale.

L'équation (22) montre quant à elle que la contribution du facteur « inégalité » selon la règle de Shapley est égale à la moyenne de deux éléments : (i) la variation de la mesure de pauvreté si le revenu moyen est fixe et égal à celui de la période initiale et (ii) la variation de la mesure de pauvreté si le revenu moyen est fixe et égal à celui de la période finale.

En effet, si la distribution des dépenses restait échangée sur la période 2006-2007, l'augmentation des dépenses annuelles par tête de 43,7% [234074 FCFA en 2007 contre 162860 FCFA en 2006 avec des taux d'inflation respectifs de 3,8% et 1,3%] induirait une baisse de l'incidence de pauvreté de 1,4 point. En revanche, si la dépense moyenne par tête était restée constante depuis 2006, la modification de la distribution des dépenses par tête observée à travers la baisse de l'indice de Gini, engendrerait une baisse de l'incidence de pauvreté de 2,5 points.

La prédominance de la composante de redistribution s'explique par les actions mises en œuvre par le gouvernement sur la période 2006-2007 et qui concernent notamment la politique de microfinance généralisée en faveur des pauvres, la gratuité de l'inscription des élèves dans les écoles primaires publiques. Toutes ces actions ont des effets directs sur la consommation des ménages. D'autres actions comme la construction des infrastructures routières et les forages des points d'eau ont eu des effets directs et indirects sur les dépenses et les revenus des ménages. En milieu rural, la baisse de la pauvreté serait aussi attribuable à la composante de redistribution. En revanche, pour le milieu urbain, la réduction de la pauvreté est liée aussi bien à la croissance qu'à la redistribution.

Ces résultats différenciés selon le milieu de résidence peuvent être analysés par rapport à l'évolution de la richesse nationale. En effet, le taux de croissance du PIB est passé de 3,8% en 2006 à 4,6% en 2007. La croissance est tirée par le secteur primaire et le secteur tertiaire. Les contributions des deux secteurs à la croissance sont passées de 55,3% (resp. 28,9%) en 2006 à 34,8% (resp. 39,1%) en 2007. Le milieu urbain étant dominé par le secteur des services, on pourrait penser que la bonne tenue de ce secteur au cours de la période a profité aux ménages urbains tant sur le niveau des revenus ou des dépenses que sur la distribution de ceux-ci. De même, le ralentissement de la contribution du secteur primaire dû notamment aux effets prolongés de la mauvaise campagne de 2005 a probablement eu des répercussions sur les campagnes de 2006 et 2007 au point où le niveau de dépenses ou de revenus des ménages ruraux, même s'il s'est accru, ne serait pas suffisant pour réduire la pauvreté. Toutefois, l'évolution du secteur conjugué avec les politiques menées par le Gouvernement, notamment en

ce qui concerne le remboursement de la dette aux cotonculteurs, la gratuité des frais d'inscription au niveau de l'enseignement primaire, la microfinance généralisée aurait affecté la distribution des revenus ou des dépenses.

Tableau 2.3: Décomposition de la variation de pauvreté en composantes de croissance et de redistribution sur la période 2006-2007

	Variation	Composantes		Variation	Composantes		Variation	Composantes	
	P0	Croissance	Redistri- bution	P1	Croissance	Redistri- bution	P2	Croissance	Redistri- bution
Sexe du chef de ménage									
Masculin	-2,72	-1,40	-1,32	-0,017	-0,005	-0,013	-0,012	-0,002	-0,010
Féminin	-9,60	-1,24	-8,35	-0,031	-0,004	-0,027	-0,014	-0,002	-0,012
Milieu de résidence									
Cotonou	-3,76	-0,97	-2,79	-0,023	-0,004	-0,019	-0,013	-0,002	-0,012
Autre urbain	-7,18	-1,33	-5,85	-0,025	-0,004	-0,020	-0,011	-0,002	-0,009
Ensemble urbain	-6,48	-1,26	-5,22	-0,024	-0,004	-0,020	-0,011	-0,002	-0,010
Rural	-2,46	-1,44	-1,02	-0,017	-0,005	-0,012	-0,013	-0,002	-0,011
Ensemble	-3,91	-1,37	-2,54	-0,020	-0,005	-0,015	-0,013	-0,002	-0,010

2.2.3 Décomposition de la variation des indices de pauvreté en effet intra et en effet de migration

La décomposition de la variation des indices de pauvreté en effet intra-groupe et en effet démographique ou sectoriel met globalement en exergue la prédominance de l'effet intra-groupe au détriment de l'effet de migration.

Sur le plan géographique (département et milieu de résidence), la baisse de l'incidence de pauvreté dans les ménages urbains et dans ceux des départements de l'Ouémé, du Mono, du Zou, du Couffo, de l'Atlantique et des Collines serait attribuable à la réduction de la pauvreté au niveau national. L'effet des mouvements de population entre le milieu urbain et le milieu rural d'une part et d'un département à l'autre d'autre part, est négligeable. Lorsqu'on considère l'écart de pauvreté et l'indice de sévérité, la réduction de la pauvreté serait due à la modification de la répartition des dépenses des ménages ruraux.

Les caractéristiques sociodémographiques notamment le sexe, le niveau d'instruction et l'âge du chef de ménage influenceraient la baisse de la pauvreté quel que soit l'indice retenu. En général, la réduction de la pauvreté serait attribuable à la fois aux comportements intra-ménages et mouvement de population avec toutefois une contribution faible pour celui-ci.

Encadré 3 : Décomposition sectorielle de la variation des indices

La propriété de décomposabilité des indices de pauvreté en sous-groupes permet d'analyser l'évolution de la pauvreté en une fonction des différences dans les facteurs caractérisant les différents sous-groupes. A cet effet, nous utilisons la méthode de décomposition exacte proposée par Shorrocks (1999) et qui est basée sur la valeur de Shapley. Cependant, dans la littérature d'autres formes de décompositions existent. Les plus utilisées sont celles présentées par Ravallion et Huppi (1991) et Ravallion (1996).

On considère un ensemble K des sous-groupes de la population et P_t la pauvreté de toute la population à la période t. On désigne respectivement par α_{kt} et P_{kt} la part relative de la population et la mesure FGT de pauvreté du groupe $k \in K$ à la période t ($t=1,2$). La propriété de décomposabilité des indices FGT permet d'écrire que $P_t = \sum_{k \in K} \alpha_{kt} P_{kt}$. Ainsi, la variation de la pauvreté entre les deux périodes d'investigation est donnée par $\Delta P = \sum_k (\alpha_{k2} P_{k2} - \alpha_{k1} P_{k1})$ et dépend des contributions des parts ($\Delta \alpha_k$) et de celles des mesures de pauvreté (ΔP_k) à l'intérieur des groupes de ménage. Shorrocks (1999) montre que la décomposition de la variation de la pauvreté selon l'approche Shapley de ΔP en contribution des variations des parts relatives et du niveau de pauvreté des différents sous-groupes de ménages est donnée par la relation :

$$\Delta P = \sum_{k \in K} \frac{\alpha_{k1} + \alpha_{k2}}{2} \Delta P_k + \sum_{k \in K} \frac{P_{k1} + P_{k2}}{2} \Delta \alpha_k \quad (5)$$

La première somme donne la contribution des variations de pauvreté de groupe et la deuxième somme, la contribution des variations de parts de population. Etant donné l'additivité, la contribution d'un secteur k donné est :

$$C_k = (\alpha_{k1} + \alpha_{k2}) \Delta P_k / 2 + (P_{k1} + P_{k2}) \Delta \alpha_k / 2 \quad (6)$$

En particulier, on pourra distinguer l'effet déplacement de la population qui sera assimilé à un changement dans la structure des ménages².

Tableau 2.4: Décomposition sectorielle de la variation des indices de pauvreté sur la période 2006-2007

	Département	Milieu de résidence	Sexe du chef de ménage	Age du chef de ménage	Niveau d'instruction du chef de ménage	Taille du ménage
Variation de P0	-0,0391	-0,0391	-0,0391	-0,0391	-0,0392	-0,0392
Effet intra-groupe	-0,0394	-0,0393	-0,0387	-0,0405	-0,0362	-0,0197
Effet démographique	0,0003	0,0002	-0,0004	0,0013	-0,0029	-0,0195
Variation de P1	-0,0198	-0,0198	-0,0198	-0,0198	-0,0198	-0,0198
Effet intra-groupe	-0,0199	-0,0199	-0,0197	-0,0203	-0,0191	-0,0133
Effet démographique	0,0001	0,0000	-0,0001	0,0005	-0,0007	-0,0065
Variation de P2	-0,0127	-0,0127	-0,0127	-0,0127	-0,0127	-0,0127
Effet intra-groupe	-0,0127	-0,0127	-0,0126	-0,0129	-0,0125	-0,0097
Effet démographique	0,0000	0,0000	-0,0001	0,0002	-0,0002	-0,0030

² Le décès du chef de ménage par exemple ou son absence du foyer.

2.2.4 Entrées et Sorties de la pauvreté

La disponibilité d'un panel de ménages sur la période 2006-2007 favorise l'analyse des mouvements des ménages de la classe des pauvres à celle des non pauvres et vice-versa. A cet égard, la matrice de transition est un outil important à explorer. On peut y distinguer les ménages sédentaires (ménages pauvres en 2006 qui sont restés pauvres en 2007, ménages non pauvres en 2006 et qui sont restés non pauvres en 2007) et les migrants (ceux qui ont changé de situation) regroupant les non pauvres (resp. les pauvres) de 2006 qui sont devenus pauvres (resp. non pauvres) en 2007.

Le tableau 2.5 montre qu'au niveau national, sur 100 ménages classés non pauvres en 2006, 15 sont devenus pauvres en 2007. En revanche sur 100 ménages pauvres, 43 sont restés pauvres et 57 sont sortis de la pauvreté. Lorsqu'on tient compte de l'effectif de la population, on note qu'un individu pauvre en 2006 a une chance sur 2 de sortir de la pauvreté et un individu non pauvre en 2006 a 78% de chance d'y rester.

Le taux de sortie de la pauvreté des ménages urbains évalué à 59,5% est supérieur à celui des ménages ruraux (55,1%). Il s'ensuit que les populations urbaines ayant vu leur dépense moyenne augmenter et la distribution de celle-ci se modifier ont vu une partie d'entre-elles se tirer mieux d'affaires que celles du milieu rural. Par conséquent, le taux d'entrée dans la pauvreté des ménages non pauvres est supérieur en milieu rural qu'en milieu urbain : 16,3% contre 11,9%.

Tableau 2.5: Matrice de transition

Situation en 2006		Situation en 2007 en % de ménages de 2007			Situation en 2007 en % de la population de 2007		
		Non Pauvres	Pauvres	Total	Non Pauvres	Pauvres	Total
Benin	Non Pauvres	60,6	10,3	70,9	49,6	14,4	64,1
	Pauvres	16,5	12,6	29,1	17,1	18,8	35,9
	Total Bénin	77,1	22,9	100,0	66,7	33,3	100,0
Urbain	Non Pauvres	64,5	8,7	73,2	54,3	11,6	65,9
	Pauvres	16,0	10,9	26,8	17,3	16,7	34,1
	Total urbain	80,5	19,5	100,0	71,7	28,3	100,0
Rural	Non Pauvres	58,1	11,3	69,4	46,9	16,1	63,0
	Pauvres	16,9	13,7	30,6	17,0	20,0	37,0
	Total rural	75,0	25,0	100,0	63,9	36,1	100,0

Lecture : le taux de sortie des ménages urbains (16,0/26,8)

L'étude des taux de sortie et d'entrée dans la pauvreté issus de la matrice de transition ne prend pas en compte l'impact des variables explicatives qui permettent de mieux analyser le statut des ménages. L'estimation du modèle probit bivarié retenu permet d'approfondir la question.

2.2.5 Impacts des variables explicatives sur les probabilités de transition

L'estimation du modèle biprobit est présentée en annexe dans le tableau 2.A.1. On en déduit les impacts des variables explicatives sur les probabilités de persistance de la pauvreté, d'entrée dans la pauvreté et de sortie de la pauvreté. Le tableau 2.6 ci-après présente la synthèse des résultats et montre d'une façon générale que les coefficients de plusieurs variables sont significatifs à 1%, 5% et 10%.

Considérons d'abord le cas des ménages pour lesquels la pauvreté persiste en 2007. Ce sont des ménages pauvres en 2007 conditionnellement au fait qu'ils sont pauvres en 2006. On note pour

la sphère géographique que Le milieu de résidence n'est pas neutre. Si le ménage de référence habitait en milieu urbain, il courrait un risque plus élevé de demeurer dans la pauvreté.

S'agissant des variables économiques, on observe qu'à l'état stationnaire, l'augmentation de la dépense par tête d'un pour cent réduirait le risque de persistance de la pauvreté de 2,29% $((-0,451+0,087)/0,1587)$ pour le ménage de référence. La catégorie socioprofessionnelle et la branche d'activité influenceraient de façon significative la persistance de la pauvreté. Le risque de demeurer dans la pauvreté paraît plus élevé pour les ménages dont le chef est un cadre supérieur ou patron ou employé et ouvrier qualifié ou semi-qualifié travaillant dans une banque ou une agence d'assurance.

L'impact des variables démographiques telles que la taille du ménage, l'âge du chef de ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage est significatif. L'augmentation de la taille du ménage le risque de demeurer plus pauvre lequel paraît plus élevé qu'un changement du milieu de résidence. En ce qui concerne l'âge, on note un effet très peu différent entre le ménage de référence dont l'âge est de moins de 25 ans et ceux dont le chef est âgé de 25 à 34 ans ou de 60 ans et plus. Par contre les ménages dont le chef est âgé de 35 à 59 ans courent plus de risque de demeurer pauvres que les ménages dont le chef est plus jeune ou plus âgé. Ceci est compatible avec la problème de vie liée au cycle d'activité d'un individu. Quant au sexe du chef de ménage, on note lorsqu'il est considéré isolément que son impact est négligeable pour deux ménages identiques au ménage de référence mais de sexe différent pour le chef de ménage. Lorsque le sexe est croisé avec l'accès au crédit, on note un effet faible mais significatif à 10% pour les femmes ayant pu en bénéficier.

Globalement, l'accès au crédit a un impact significatif mais faible en équilibre stationnaire sur la persistance de la pauvreté. En effet, l'accès au crédit en 2006 n'a pas d'impact significatif sur le risque pour un ménage pauvre de demeurer dans cette situation en 2007. Par contre l'accès au crédit en 2007 réduirait le risque de demeurer dans la pauvreté par rapport à celle qui n'en avait pas reçu au cours de la même année. L'interaction du sexe avec l'accès au crédit met en évidence l'amélioration de la situation des femmes par avoir à l'accès au crédit. Les variables de conditions de vie telles que l'accès à l'eau potable et l'accès à l'électricité ont un impact significatif sur la persistance de la pauvreté en réduisant le risque de demeurer pauvres.

Enfin les variables culturelles comme l'ethnie et la religion ne sont pas neutres. Mais leurs effets semblent être mitigés. L'appartenance aux ethnies comme Yoa et lokpa, Betamari réduirait la probabilité de persistance de la pauvreté par rapport au ménage de référence dont le chef est d'ethnie Adja et apparentés. En revanche, l'appartenance aux ethnies comme dendi et apparentés, Peulh et apparenté l'augmenterait. Par rapport à la religion de référence qui est le vodoun et les autres religions traditionnelles, la pratique d'autres religions comme l'islam et le catholicisme accroîtrait le risque de persistance de la pauvreté. Dans la mesure où d'une part, les régions sont typées du point de vue ethnique et de la religion et d'autre part que certaines ethnies sont plus enclines à exercer certains types d'activité, il serait plus intéressant de rechercher les interactions avec la branche d'activité.

Lorsqu'on considère l'entrée en pauvreté en 2007 pour les ménages qui n'étaient pas pauvres en 2006, on note une ressemblance avec la persistance de la pauvreté. Ce sont les mêmes variables qui sont significatifs. A titre d'illustration, l'augmentation de la dépense par tête de 1% réduirait en équilibre stationnaire le risque d'entrée dans la pauvreté de 2,95% pour le ménage de référence. L'augmentation de la taille d'un pour cent l'augmenterait de 1,3%.

S'agissant maintenant de la sortie de la pauvreté, les variables déterminantes sont identiques à celles qui affectent la persistance de la pauvreté. Les signes des paramètres sont généralement positifs sauf celui de la dépense par tête retardée qui est négatif. L'augmentation de la dépense courante augmenterait la chance de sortie de la pauvreté et l'accroissement de la taille du ménage la réduirait.

Tableau 2.6: Effets marginaux sur la probabilité de persistance, d'entrée ou de sortie de la pauvreté en 2007 (modèle 3)

	Effets marginaux sur la probabilité de persistance de la pauvreté			Effets marginaux sur la probabilité d'entrée en pauvreté			Effets marginaux sur la probabilité de sortie de la pauvreté		
	dy/dx	Std Err		dy/dx	Std Err		dy/dx	Std Err	
log de dépenses par tête 2007	-0,451	0,017	***	-0,156	0,005	***	0,075	0,003	***
log de la taille des ménages	0,154	0,009	***	0,053	0,003	***	-0,026	0,002	***
log de dépenses par tête 2006	0,087	0,010	***	0,034	0,003	***	-0,334	0,006	**
Milieu de résidence									
Milieu rural									
Milieu urbain	0,063	0,009	***	0,020	0,003	***	0,081	0,007	***
Age du chef de ménage									
Moins de 25 ans									
25 à 34 ans	0,037	0,027		0,013	0,010		-0,006	0,004	
35 à 44 ans	0,067	0,028	**	0,024	0,010	**	-0,011	0,005	**
45 à 59 ans	0,059	0,028	**	0,021	0,010	**	-0,010	0,005	**
60 ans et plus	0,037	0,028		0,013	0,010		-0,006	0,005	
Niveau d'instruction du chef de ménage									
Aucun niveau									
Primaire	0,029	0,012	**	0,010	0,004	**	-0,005	0,002	**
Secondaire	0,002	0,013		0,001	0,004		0,000	0,002	
Supérieur	0,014	0,052		0,005	0,018		-0,002	0,009	
Catégorie Socioprofessionnelle									
manœuvre, apprenti et aide familial									
Travailleur à son propre compte	0,040	0,035		0,013	0,011		-0,007	0,006	
employé et ouvrier qualifié ou semi-qualifié	0,108	0,058	*	0,042	0,025	*	-0,018	0,010	*
cadre moyen	0,031	0,057		0,011	0,021		-0,005	0,009	
Cadre supérieur ou patron	0,167	0,077	**	0,069	0,037	**	-0,028	0,013	**
Inactif	0,144	0,064	**	0,058	0,029	**	-0,024	0,011	**
Actif non occupé	-0,020	0,043		-0,007	0,014		0,003	0,007	
Branche d'activité									
Agriculture, élevage, pêche et forêt									
Industrie,eau, NRJ et BTP	-0,026	0,016	*	-0,009	0,005	*	0,004	0,003	*
Commerce et restauration	-0,006	0,015		-0,002	0,005		0,001	0,002	
Transport et communication	-0,021	0,022		-0,007	0,007		0,003	0,004	
Banque et assurance	-0,063	0,016	***	-0,020	0,005	***	0,010	0,003	***
Non applicable	0,156	0,017	***	0,060	0,007	***	-0,026	0,003	***
Sexe en 2006									
Homme									
Femme	0,001	0,012		0,000	0,004		0,039	0,010	
Crédit en 2006									

N'a pas bénéficié d'un crédit en 2006							
A bénéficié d'un crédit en 2006	0,021	0,021	0,007	0,007	0,026	0,009	**
Femme ayant reçu du crédit en 2006	-0,064	0,020 ***	-0,020	0,006 ***	0,011	0,003	***
Accès au crédit							
N'a pas bénéficié d'un crédit en 2007							
A bénéficié d'un crédit en 2007	-0,031	0,014 **	-0,010	0,005 **	0,005	0,002	**
Sexe en 2007							
Homme							
Femme	-0,021	0,019	-0,007	0,006	0,004	0,003	
Interaction crédit et sexe en 2007							
Femme ayant obtenu un crédit en 2007	0,080	0,042 *	0,030	0,017 *	-0,013	0,007	*
Migration							
Propension à migrer en 2007 (rapport migrants /taille du ménage)	-0,022	0,011 **	-0,008	0,004 **	0,004	0,002	**
Ethnic							
Adja et apparenté							
Bariba et apparentés	-0,004	0,019	-0,002	0,007	0,001	0,003	
Dendi et apparentés	0,062	0,036 *	0,023	0,014 *	-0,010	0,006	*
Fon et apparentés	0,081	0,012	0,029	0,004 **	-0,014	0,002	***
Yoa et Lokpa apparentés	-0,076	0,016 **	-0,024	0,004 ***	0,013	0,003	***
Betamari et apparentés	-0,061	0,012 **	-0,020	0,004 ***	0,010	0,002	***
Peulh et apparentés	0,078	0,029 *	0,029	0,012 **	-0,013	0,005	**
Yoruba et apparentés	0,019	0,016	0,007	0,006	-0,003	0,003	
Autres ethnies et autres Pays	0,088	0,035 ***	0,034	0,015 **	-0,015	0,006	**
Religion							
Vodoun et Autres traditionnelles							
Islam	0,048	0,018 ***	0,017	0,007 **	-0,008	0,003	**
Catholique	0,033	0,012 ***	0,012	0,004 ***	-0,006	0,002	***
Protestant méthodiste et autres protestants	0,025	0,019	0,009	0,007	-0,004	0,003	
Céleste et autres chrétiens	0,023	0,013 *	0,008	0,005 *	-0,004	0,002	*
Autres religions	0,054	0,036	0,020	0,014	-0,009	0,006	
Aucune religion	0,032	0,019 *	0,011	0,007 *	-0,005	0,003	*
Conditions de vie							
N'a pas accès à l'eau potable							
A accès à l'eau potable	0,040	0,008 ***	0,014	0,003 ***	-0,007	0,001	***
N'a pas accès à l'électricité							
A accès à l'électricité	0,042	0,013 ***	0,015	0,005 ***	-0,007	0,002	***

Valeurs moyennes prédites par le modèle Prob(Y1=1/Y2=1)=0,1587 ; Prob(Y1=1/Y2=0)=0,0413 ; Prob(Y1=0/Y2=1)=0,1409

2.2.6 Prédiction du modèle en termes de probabilités de transition et d'estimation de la durée moyenne des épisodes de la pauvreté et de la non pauvreté

Dans cette section, on a construit 12 ménages types dont l'un constitue la référence. Le ménage de référence est extraite de celle considérée dans le modèle probit bivarié afin d'éviter les problèmes d'effectif. Le ménage de référence est un ménage de 3 à 4 personnes, vivant en milieu rural, dont le chef est âgé de 25 à 34 ans, n'a aucun niveau d'instruction et travaille dans la branche « agriculture, élevage, pêche et forêt ».

Sur la base de l'estimation des paramètres, les probabilités de persistance de la pauvreté, d'entrée dans la pauvreté ainsi que la probabilité non conditionnelle d'être pauvre en 2007 sont calculées. On en a déduit les durées moyenne et médiane des épisodes de pauvreté et de non pauvreté.

Le tableau 2.7 présente la synthèse des résultats. Il indique pour le ménage de référence, une probabilité de persistance de la pauvreté de 0,239, une probabilité d'entrée dans la pauvreté de 0,112 et une probabilité non conditionnelle d'être pauvre en 2007 de 0,129. La durée moyenne d'un épisode de pauvreté est de 1,3 an (soit 16 mois), la durée médiane étant de 6 mois. Pour ce ménage de référence, la durée moyenne d'un épisode de non pauvreté est de 5,8 ans ; ce qui représente 6,8 fois celle d'un épisode de pauvreté. La durée médiane est de 5,8 ans.

Les autres ménages types sont construits en modifiant certaines caractéristiques du ménage de référence. Ainsi le même ménage en milieu urbain a une probabilité de persistance de la pauvreté et une probabilité d'entrée en pauvreté un peu plus élevées (respectivement 0,266 et 0,133). La durée moyenne d'un épisode de pauvreté est de 1,4 an contre 1,3 an pour le ménage de référence ; la durée moyenne d'un épisode de non pauvreté est 0,8 fois celle du ménage de référence (7,5 ans contre 8,9 ans). Ce ménage court 1,19 fois plus de risque d'être pauvre que son homologue du milieu rural.

Lorsqu'on modifie la taille du ménage, on met en évidence l'importance de la corrélation positive entre cette variable et la pauvreté. En considérant par exemple, un ménage de moins de 3 personnes au lieu de 3 à 4 personnes, on note par rapport au ménage de référence, une baisse des probabilités conditionnelles et non conditionnelles, une diminution de la durée moyenne des épisodes de pauvreté et une augmentation très marquée de la durée des épisodes de non pauvreté qui passe de 8,9 ans à 68,2 ans. L'augmentation de la taille du ménage réduit la durée moyenne d'un épisode de non pauvreté et allonge celle d'un épisode de pauvreté. En particulier, lorsque la taille du ménage de référence passe à 8 et plus (cas du ménage type (8)), la pauvreté de persistance de pauvreté est multipliée par 2,3; celle d'entrée dans la pauvreté par 3,3 et la probabilité non conditionnelle d'être pauvre en 2007 par 3,5. La durée moyenne d'un épisode de pauvreté s'est allongée (2,8 ans) et celle d'un épisode de non pauvreté s'est réduite (2,7 ans). En terme de politique, cette analyse suggère des actions visant le planning familial et la parentalité responsable afin d'attirer l'attention sur la nécessité pour les chefs de ménages d'avoir des ménages de taille moyenne.

L'importance du niveau d'éducation a été aussi analysée par rapport au ménage de référence. On note ainsi que la probabilité de persistance de la pauvreté, la probabilité d'entrée en pauvreté et la probabilité non conditionnelle d'être pauvre diminue en fonction du niveau d'éducation du chef de ménage (ménages types 6 et 7). Il en est de même pour la durée moyenne d'un épisode de pauvreté. A l'inverse, la durée moyenne d'un épisode de non pauvreté augmente. A titre d'illustration, le ménage dont le chef a le niveau du secondaire a une probabilité d'entrée en pauvreté représentant 0,61 fois celle du ménage de référence et une durée moyenne d'un 1,2 an

pour un épisode de pauvreté et de 14,6 ans pour la durée moyenne d'un épisode de non pauvreté.

La prise en compte concomitante des variables taille du ménage, niveau d'instruction et branche d'activité du chef du ménage permet de mettre en évidence les variables majeures pour des actions publiques différenciées selon le milieu de résidence. Ainsi le ménage rural possédant des caractéristique identiques au ménage de référence à l'exception du fait qu'il est de taille faible (moins de 3 personnes) avec un chef dont le niveau d'éducation est le secondaire a une probabilité d'entrée en pauvreté 10 fois moins que le ménage de référence et une durée moyenne d'un an pour un épisode de pauvreté et de 62,9 ans pour la durée moyenne d'un épisode de non pauvreté. En milieu urbain sa probabilité d'entrée en pauvreté est très faible (0,0015) ; ce qui fait exploser la durée moyenne d'un épisode de non pauvreté.

Lorsqu'on reste en milieu urbain et que l'on maintient le niveau d'instruction du chef de ménage au niveau du secondaire ainsi que la taille du ménage à 3 à moins de 5 personnes, l'intégration des branches d'activité « commerce et restauration » ou « transport et communication », on note que les ménages la transition dans la pauvreté ne dure qu'un an et la durée moyenne d'un épisode de non pauvreté est au moins 5 fois plus élevée que celle du ménage de référence (ménages 9 et 10).

Enfin, l'accès au crédit semble améliorer le niveau de vie des ménages. En effet la comparaison des ménages (11) et (12) met en évidence le fait que le ménage pauvre ayant accès au crédit a moins de chance de demeurer dans cette situation et court moins de risque d'entrée en pauvreté s'il n'était pas pauvre (cf. tableau 2.7). La durée moyenne d'un épisode de non pauvreté est 1,5 fois plus élevée que celle d'un ménage n'ayant pas accès au crédit.

2.3 IMPLICATIONS EN TERMES DE POLITIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES

La décomposition de la variation des indices de pauvreté en composante de croissance et de redistribution a mis en évidence d'une part, la contribution de ces deux composantes dans la réduction de la pauvreté en milieu urbain et d'autre part, l'importance de la composante de redistribution dans la réduction de la pauvreté en milieu rural. Ce résultat couplée avec l'analyse des facteurs explicatifs de la persistance de la pauvreté, de l'entrée et de la sortie de la pauvreté suggère à n'en point douter l'importance du niveau d'inscription, de la branche d'activité, du crédit comme facteurs favorisant la réduction de la pauvreté. En revanche, la grande taille du ménage (8 personnes et plus) apparaît comme un facteur très limitant dans cette perspective.

Il s'ensuit que la politique de gratuité des frais d'inscription dans l'enseignement primaire favorisant à terme l'augmentation du niveau d'instruction de futurs chefs de ménage et celle relative à la microfinance généralisée en faveur des pauvres sont à poursuivre. Pour cette dernière, la recherche de plus de portée pour le programme exige le renforcement du niveau d'instruction des bénéficiaires à travers la généralisation des programmes d'alphabétisation.

Dans la mesure où le niveau de fécondité est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (une femme a en moyenne 6,3 enfants en milieu rural et 4,9 enfants en milieu urbain) et qu'il est fortement influencé par le niveau d'instruction (6,4 enfants pour les femmes sans instruction et 5,2 pour les femmes instruites), l'intensification des programmes d'information, d'éducation et de communication (IEC) à travers différents canaux et de facilitation d'accès à l'école pourrait contribuer favorablement à la prise en compte au niveau individuel des effets positifs de la planification familiale sur la fécondité et la taille des ménages.

Les résultats obtenus suggèrent par ailleurs le renforcement des programmes sectoriels visant à accroître la disponibilité des infrastructures sociocommunautaires telles que les forages, les puits, la construction des salles de classe et l'électrification rurale.

CONCLUSION

La dynamique de la pauvreté a été analysée sur la période 2006-2007 dans plusieurs dimensions. En premier lieu, des comparaisons robustes fondées sur la dominance stochastique ont permis de conclure à la réduction de la pauvreté tant au niveau national qu'au niveau du milieu de résidence et ce, quel que soit l'indice retenu et quel que soit le seuil de pauvreté.

En second lieu, la décomposition de la variation des indices de pauvreté en composante de croissance et de redistribution a mis en évidence d'une part, la contribution de ces deux composantes dans la réduction de la pauvreté quel que soit le milieu de résidence.

En dernier lieu, l'analyse des facteurs explicatifs de la persistance de la pauvreté, de l'entrée et de la sortie de la pauvreté a mis en exergue l'importance du niveau d'inscription, de la branche d'activité, du crédit comme facteurs favorisant la réduction de la pauvreté et la grande taille du ménage comme un facteur très limitant dans cette perspective.

Sur la base de cette analyse, les transitions d'un ménage de référence ont été examinées par rapport à la pauvreté. Les variations des caractéristiques sociodémographiques de ce ménage de référence ont conduit à l'analyse du statut de onze ménages types afin de dégager des actions favorisant la réduction de pauvreté.

Dans cette perspective, l'étude suggère le renforcement de la politique de gratuité des frais d'inscription dans l'enseignement primaire et la poursuite de celle relative à la microfinance généralisée en faveur des pauvres en couplage avec un programme intégré d'alphabétisation des bénéficiaires. L'étude suggère par ailleurs, le renforcement des programmes sectoriels visant à accroître la disponibilité des infrastructures sociocommunautaires telles que les forages, les puits, la construction des salles de classe et l'électrification rurale.

Tableau 2.7 : Prédiction des probabilités de transition et des durées moyenne et médiane des épisodes de pauvreté et de non pauvreté

Ménages « type »	Probabilité de persistance de la pauvreté		Probabilité non conditionnelle d'être pauvre en 2007	Durée d'un épisode de pauvreté (en année)		durée d'un épisode de non pauvreté (en année)		(GSD) genuine state dependence	ASD
	S _{1i}	Probabilité d'entrée dans la pauvreté e _{1i}		moyenne	médiane	moyenne	médiane		
1 Ménage de référence : Ménage de 3 à 4 personnes, vivant en milieu rural, dont le chef est âgé de 25 à 34 ans, n'a aucun niveau d'instruction et travaille dans la branche « agriculture, élevage, pêche et forêt »	0,239	0,112	0,129	1,31	0,48	8,9	5,8	0,127	0,180
2 Identique à (1) sauf que le ménage est en milieu urbain	0,2663	0,1328	0,153	1,36	0,52	7,53	4,9	0,134	0,176
3 Identique à (1) sauf que la taille est de moins de 3 personnes	0,050	0,015	0,015	1,05	0,23	68,2	46,9	0,035	0,060
4 Identique à (1) sauf que la taille est de 5 à 7 personnes	0,346	0,185	0,221	1,53	0,65	5,4	3,4	0,161	0,203
5 Identique à (1) sauf que la taille est de 8 personnes et plus	0,561	0,370	0,457	2,28	1,20	2,7	1,5	0,191	0,303
6 Identique à (1) sauf que le chef est du niveau primaire	0,214	0,103	0,116	1,27	0,45	9,7	6,4	0,112	0,138
7 Identique à (1) sauf que le chef est du niveau secondaire	0,160	0,069	0,075	1,190	0,378	14,60	9,8	0,091	0,150
8 Identique à (1) sauf que le chef est du niveau secondaire et la taille du ménage est moins de 3 pers	0,047	0,016	0,016	1,05	0,23	62,9	43,3	0,031	0,129

9	Identique à (1) sauf que le ménage est urbain ; le niveau d'éducation du chef de ménage est le secondaire et la branche d'activité est le commerce et la restauration	0,074	0,031	0,032	1,08	0,27	32,4	22,1	0,043	0,036
10	Identique à (1) sauf que le ménage est urbain ; le niveau d'éducation du chef de ménage est le secondaire et la branche d'activité est le transport et la communication	0,067	0,024	0,025	1,07	0,26	41,2	28,1	0,043	0,085
11	Identique à (1) et n'a pas accès au crédit	0,243	0,115	0,131	1,32	0,49	8,74	5,702	0,128	0,183
12	Identique à (1) et à accès au crédit	0,171	0,077	0,085	1,21	0,39	12,92	8,606	0,093	0,169

Bibliographie

Cappellari, L. et S. P. Jenkins (2004), "Modelling low income transitions", *Journal of applied econometrics*, 19: 593-610

Cappellari, L. et S. P. Jenkins (2002), "Who stays poor? Who becomes poor? Evidence from the British household panel survey", *The Economic Journal of applied econometrics*, 112, C60-C67

Datt et Jolliffe (1999), "Determinants of poverty: 1997", International Food Policy Research Institute, Washington, DC.

Deaton, A (1997) "The Analysis of Household Surveys: A microeconomic Approach to Development Policy". Baltimore": The John Hopkins University Press.

Drèze, J. et al (1992), "Economic Mobility and agricultural Labor in Rural India": A case study. STICERD, London School of Economics, mimeo.

Duclos, J.Y. (2002) "Poverty and Equity: Theory and Estimation", CREFA- Université de Laval, Canada.

Fleurbaey, M et al (1997) "Mesurer la pauvreté", *Economie et Statistique* no308-309-310,1997-8/9/10

Foster J, Greer, J. et E. Thorbecke (1984), "A Class of Decomposable Poverty Measures". *Econometrica*, vol. 52, pp. 761-785.

Foster J.E. et A.F. Shorrocks (1988), "Poverty Orderings". *Econometrica*, vol. 56, no. 1, January,pp. 173-177.

Gaiha R (1988), "On measuring the risk of poverty in Rural India in Rural Poverty in South Asia", Columbia University Press, 1988.

Gaiha, R (1992), " On the chronically poor in rural India" *Journal of International Development*, Vol.4, N°3, 273-289.

Gaiha, R. and A.B. Dealalikar (1993), " Persistent, expected and innate poverty-estimates for semi-arid rural South India ;1975-1984, *Cambridge journal of Economics*, Vol.17, N°4,409-421

Grootaert, C (1995) "The dynamics of Poverty, why some people escape from poverty and others do not", Policy Research Working Paper, Banque Mondiale, Washington DC.

Levernier, w. and J.B. White (1998) "The determinants of poverty in Georgia's Plantation Belt : Explaining the Differences in Measured Poverty Rates", *American Journal of Economics and Sociology*, Vol.57 Issue 1, pp 25- 47.

Padilla Y.C (1997) "Determinants of Hispanic Poverty in the Course of the Transition to Adulthood", *Hispanic Journal of Behavioral Sciences*, Nov97, Vol.19 Issue 4, p416-17.
PNUD (1997), Manuel d'analyse de la pauvreté : Application au Bénin.

Ravallion, M.(1996), "Comparaisons de la Pauvreté : Concepts et Méthodes". LSMS document de travail N°122. Banque Mondiale, Washington, D.C.

Ravallion M et J. Jalan (1998a) "Determinants of Transient and Chronic Poverty: Evidence from Rural China", Policy Working Paper 1936. Washington DC: World Bank.

Ravallion, M et J. Jalan (2000) "Is transient poverty different? Evidence from Rural China", *Journal of Development Studies*, Vol.36, N°6, 82-99.

Ribas R. P. et Machado A. F. (2007), " Distinguishing chronic poverty from transient poverty in Brazil : developing a model for pseudo-panel data", International Poverty Center, working paper, N° 36

Rodriguez A.G., S.M. Smith (1994), "A comparaison of Determinants of Urban and Rural Poverty in Costa Rica" *World Development*, Vol. 22, N°3 pp381-397, Elsevier Science Ltd.

Sadoulet E et A. de Janvry (2002), " Recrafting Rights over Common Property Ressources in Mexico: Divide and Incorporate? " University of California at Berkeley.

Vodounou et al (2001) "Synthèse analytique des études portant sur la pauvreté au Bénin de 1990 à 2000", INSAE

Watts, H.W. (1968), "An Economic Definition of Poverty" in D.P. Moynihan (ed.), *On Understanding Poverty*. New York, Basic Books.

ANNEXE

Tableau 2.A.1 : Estimation d'un modèle biprobit évaluant la probabilité pour un ménage d'être pauvre en 2006 et en 2007

	Modèle 1			Modèle 2			Modèle 3		
	Coef.	Std. Err.		Coef.	Std. Err.		Coef.	Std. Err.	
Equation 1: Indicatrice de pauvreté en 2007									
log de dépenses par tête 2007	-1,677	0,035	***	-1,682	0,035	***	-1,766	0,037	***
log de la taille du ménage	0,568	0,029	***	0,570	0,029	***	0,601	0,031	***
log de dépenses par tête 2006	-0,061	0,019	***	-0,065	0,019	***	-0,088	0,020	***
Milieu de résidence									
Milieu urbain	réf			réf			réf		
Milieu rural	0,363	0,033	***	0,371	0,033	***	0,359	0,035	***
Age du chef de ménage									
Moins de 25 ans	réf			réf			réf		
25 à 34 ans	0,184	0,095	**	0,173	0,095	**	0,140	0,097	
35 à 44 ans	0,279	0,095	***	0,265	0,095	***	0,247	0,097	**
45 à 59 ans	0,262	0,095	***	0,243	0,095	**	0,218	0,097	**
60 ans et plus	0,146	0,097		0,129	0,097		0,137	0,099	
Niveau d'instruction du chef de ménage									
Aucun niveau	réf								
Primaire	0,159	0,041	***	0,158	0,041	***	0,111	0,043	***
Secondaire	0,016	0,049		0,018	0,049		0,006	0,050	
Supérieur	0,070	0,187		0,067	0,188		0,054	0,192	
Catégorie Socioprofessionnelle									
manœuvre, apprenti et aide familial	réf								
Travailleur à son propre compte	0,207	0,152		0,207	0,152		0,167	0,154	
employé et ouvrier qualifié ou semi-qualifié	0,442	0,169	***	0,449	0,169	***	0,362	0,171	**
cadre moyen	0,215	0,195		0,217	0,195		0,113	0,199	
Cadre supérieur ou patron	0,589	0,201	***	0,601	0,201	***	0,521	0,204	**
Inactif	0,556	0,173	***	0,550	0,173	***	0,461	0,175	***
Actif non occupé	-0,016	0,180		-0,017	0,180		-0,083	0,183	
Branche d'activité									
Agriculture, élevage, pêche et forêt	réf			réf			réf		
Industrie, eau, NRJ et BTP	0,006	0,068		-0,001	0,069		-0,108	0,071	
Commerce et restauration	0,112	0,056	**	0,115	0,056	**	-0,024	0,058	
Transport et communication	0,025	0,089		0,016	0,089		-0,085	0,092	
Banque et assurance	-0,186	0,079	**	-0,194	0,079	**	-0,280	0,081	***
Non applicable	0,589	0,048	***	0,587	0,048	***	0,536	0,050	***
Sexe en 2006									
Homme				réf			réf		
Femme				0,139	0,078	*	0,118	0,079	
Crédit en 2006									
N'a pas bénéficié d'un crédit en 2006									
A bénéficié d'un crédit en 2006				0,149	0,044	***	0,055	0,046	
Femme ayant reçu du crédit en 2006				0,329	0,126	***	0,277	0,129	**
Accès au crédit									
N'a pas bénéficié d'un crédit en 2007	réf			réf			réf		
A bénéficié d'un crédit en 2007	-0,143	0,061	**	-0,156	0,061	**	-0,127	0,063	**
Sexe en 2007									
Homme	réf			réf			réf		
Femme	-0,037	0,041		-0,100	0,077		-0,085	0,079	
Interaction crédit et sexe en 2007									
Femme ayant obtenu un crédit en 2007	0,295	0,126	**	-0,307	0,104	***	-0,292	0,106	***
Migration									
Propension à migrer en 2007 (rapport migrants / taille du ménage)							-0,088	0,042	**
Ethnie									

Adja et apparenté						réf		
Bariba et apparentés						-0,018	0,076	
Dendi et apparentés						0,219	0,116	*
Fon et apparentés						0,313	0,044	***
Yoa et Lokpa apparentés						-0,362	0,091	***
Betamari et apparentés						-0,270	0,064	***
Peulh et apparentés						0,269	0,090	***
Yoruba et apparentés						0,074	0,060	
Autres ethnies et autres Pays						0,301	0,105	***
Religion								
Vodoun et Autres traditionnelles						réf		
Islam						0,179	0,063	***
Catholique						0,127	0,044	***
Protestant méthodiste et autres protestants						0,092	0,067	
Celeste et autres chretiens						0,088	0,049	*
Autres religions						0,194	0,119	*
Aucune religion						0,117	0,066	*
Conditions de vie								
N'a pas accès à l'eau potable						réf		
A accès à l'eau potable						0,162	0,032	***
N'a pas accès à l'électricité						réf		
A accès à l'électricité						0,157	0,046	***
Constante	17,626	0,420	***	17,702	0,422	18,642	0,447	***

Tableau 2.A1 : Estimation d'un modèle évaluant la probabilité pour un ménage d'être pauvre en 2006 et en 2007 (suite)

	Modèle 1			Modèle 2			Modèle 3		
	Coef.	Std. Err.		Coef.	Std. Err.		Coef.	Std. Err.	
Equation 2 : Indicateur de pauvreté en 2006									
log de dépenses par tête 2006	-1,486	0,024	***	-1,490	0,024	***	-1,515	0,025	***
log de la taille du ménage en 2006	0,253	0,024	***	0,280	0,025	***	0,278	0,025	***
Milieu de résidence									
Milieu urbain	réf			réf			réf		
Milieu rural	0,486	0,029	***	0,477	0,029	***	0,426	0,031	***
Age du chef de ménage									
Moins de 25 ans	réf			réf			réf		
25 à 34 ans	0,315	0,073	***	0,312	0,073	***	0,294	0,074	***
35 à 44 ans	0,369	0,073	***	0,362	0,074	***	0,346	0,074	***
45 à 59 ans	0,326	0,074	***	0,311	0,074	***	0,287	0,075	***
60 ans et plus	0,278	0,078	***	0,271	0,078	***	0,256	0,078	***
Niveau d'instruction du chef de ménage									
Aucun niveau	réf			réf			réf		
Primaire	0,187	0,032	***	0,210	0,033	***	0,187	0,033	***
Secondaire	0,165	0,045	***	0,192	0,045	***	0,145	0,047	***
Supérieur	-0,100	0,132		-0,056	0,133		-0,134	0,135	
Catégorie Socioprofessionnelle du chef de ménage									
manoeuvre, apprenti et aide familial	réf			réf			réf		
Travailleur à son propre compte	-0,128	0,110		-0,116	0,110		-0,107	0,111	
employé et ouvrier qualifié ou semi-qualifié	-0,006	0,125		0,020	0,125		-0,016	0,126	
cadre moyen	-0,275	0,156	*	-0,260	0,156	*	-0,307	0,157	*
Cadre supérieur ou patron	0,000	0,179		0,018	0,179		-0,026	0,181	
Inactif	0,081	0,127		0,069	0,127		0,060	0,127	
Actif non occupé	0,205	0,120	*	0,195	0,120	*	0,181	0,121	
Accès au crédit									
N'a pas bénéficié d'un crédit en 2006									
A bénéficié d'un crédit en 2006	0,174	0,036	***	0,180	0,041	***	0,178	0,041	***
Sexe en 2006									
Homme									
Femme				0,152	0,036	***	0,137	0,037	***
Femme ayant obtenu un crédit en 2007				0,021	0,088		0,031	0,088	
Conditions de vie									
N'a pas accès à l'eau potable							ref		
A accès à l'eau potable							0,091	0,028	***
N'a pas accès à l'électricité							ref		
A accès à l'électricité							0,174	0,039	***
Constante	14,988	0,291	***	14,963	0,291	***	15,187	0,296	
Rho	0,387	0,019	***	0,387	0,019	***	0,365	0,020	***
Log du Maximum de vraisemblance									
	-11003,9			-10985,6			-10800,800		
Nombre d'observations									
	16562				16562			16502	
Statistique de Wald chi2(42)									
	7325,2			chi2(47) =	7333,9		chi2(66) =	7310,7	
Prob>chi2									
	0,000			Prob>chi2=	0,000		Prob>chi2=	0,000	

Abraham BIAOU & François-Xavier DEGBEVI

Résumé

La principale originalité dans le microfinancement consiste en l'utilisation des garanties non matérielles. La microfinance est apparue au Bénin dans les années 90 et a connu un véritable développement depuis 1998. En 2007, 49% des demandes adressées aux institutions de microfinance sont satisfaites. La principale cause de non satisfaction des demandes est la non viabilité des projets à financer. L'analyse a permis de dégager 7 classes d'individus:

Classe 1 : individus n'ayant jamais bénéficié de crédit.

Classe 2 : individus ayant bénéficié de crédit au cours 12 mois précédant l'enquête et qui sont très satisfaits

Classe 3 : individus ayant bénéficié de crédit au cours 12 mois précédant l'enquête et se disant prêts à demander d'autres crédits.

Classe 4 : individus ayant bénéficié de crédit au cours 12 mois précédant l'enquête et se disant prêts à demander d'autres crédits quand bien même ils ne sont pas satisfaits.

Classe 5 : individus ayant bénéficié de crédit au cours 12 mois précédant l'enquête mais ayant eu des problèmes de gestion.

Classe 6 : individus ayant bénéficié de crédit au cours 12 mois précédant l'enquête mais insatisfaits à cause des taux d'intérêt.

Classe 7 : individus ayant bénéficié de crédit au cours 12 mois précédant l'enquête mais insatisfaits à cause de l'inexistence de période de grâce.

INTRODUCTION

Les pratiques d'épargne et de crédit observées en Afrique s'inscrivent dans la filiation des modèles occidentaux apparus à la fin du 19^{ème} siècle en Europe (Raiffeisen, 1845) et au Canada (Desjardins, 1897). En Afrique, les expériences les plus anciennes ont été identifiées au Ghana (1920), au Kenya, Nigéria, Ouganda dès 1955. La formule des Crédits Unions ou coopératives d'épargne et de crédit a surtout été développée au cours de ces vingt dernières années.

La principale originalité dans le microfinancement consiste en l'utilisation des garanties non matérielles. La notion de caution solidaire est au centre de ces garanties. Elle apparaît dans les mutuelles camerounaises, à Madagascar, au Niger dès les années 50. Elle introduit la solidarité au niveau du groupe et facilite la gestion et la récupération du crédit. La pression sociale et le sens de l'honneur sont au cœur de la réussite de ce mécanisme.

Le modèle Grameen Bank, mis au point par le professeur Yunus de l'université de Chittagong au Bangladesh a contribué à la diffusion de ce mécanisme dès les années 80. Il a montré qu'il était possible de faire massivement des petits crédits qui se remboursent bien (98% de taux de remboursement) à des paysans très pauvres, en grande majorité des femmes, sans terre et donc sans garanties.

La diversité des besoins des populations en services financiers et la permanence de ceux-ci a rendu caduc le raisonnement en termes d'interventions temporaires ou de projets. Il devint prioritaire de créer ou de consolider des institutions financières, à vocation pérenne, s'inscrivant dans une politique et une réglementation nationale.

Il est apparu que les banques classiques ne sont pas intéressées par le public de petites exploitations ou entrepreneurs ruraux et urbains et que les techniques qu'elles mettent en œuvre ne sont pas adaptées pour servir ce segment de clientèle. D'autre part, le secteur informel ou autonome (tontiniers, garde monnaies, banquiers ambulants, ...) ne dispose pas de moyens suffisants et ses services sont très coûteux et risqués. D'où la nécessité de nouvelles institutions financières, d'un secteur intermédiaire entre les banques classiques et le secteur informel. Ces institutions sont qualifiées généralement de « microfinance » parce qu'elles s'adressent à des petits producteurs et que les sommes prêtées ou épargnées restent limitées.

La microfinance se définit ainsi comme un ensemble d'institutions et d'activités financières d'épargne et/ou de crédit dont l'échelle des opérations est adaptée aux besoins et projets des populations essentiellement exclues du secteur bancaire classique. La microfinance se caractérise par l'originalité de sa méthodologie dans la résolution des problèmes d'informations inhérents aux activités de crédit.

Mais comment ce rôle de la microfinance est-il exercé au Bénin ? C'est dans le but d'appréhender les conditions d'octroi de crédit, de remboursement et l'impact du crédit sur les conditions de vie des bénéficiaires béninois que l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV) intègre le module « Microfinance » dont l'analyse des résultats est présentée dans ce document.

3.1 ETAT DES LIEUX DES INSTITUTIONS DE CRÉDIT

3.1.1 Le secteur financier bancaire

Le système bancaire béninois, à l'instar de celui des pays de l'UEMOA, a été marqué au cours des années 80 par une crise aiguë, qui s'est traduite notamment par la disparition de bon nombre de banques et établissements financiers. Les programmes d'ajustement successifs ont conduit à la dénationalisation des différentes banques d'Etat ou purement et simplement à la liquidation de certaines d'entre elles.

A l'image des autres pays de l'UEMOA, l'intermédiation financière reste aussi très limitée au Bénin. Le crédit au secteur privé demeure faible quant à sa contribution à la création de la richesse. Le secteur bancaire béninois compte actuellement, outre la Banque Centrale, douze (12) banques commerciales. A côté de ces banques entièrement privées, opèrent un seul établissement financier et plusieurs compagnies d'assurance qui jouent un important rôle dans la collecte de l'épargne. L'activité des banques et établissements financiers relève de la loi N° 90-018 du 27 juillet 1990 portant Réglementation Bancaire. Cette loi complète le Décret N° 89-392 du 7 novembre 1989 portant classement, forme juridique et opérations des établissements financiers et couvre le système bancaire classique. Toutes les opérations financières sont aussi régies par une série de textes dont les principaux sont la loi sur les instruments et moyens de paiements, la réglementation des changes, la loi sur l'usure, et la loi sur la répression du faux monnayage, la loi sur le blanchiment de l'argent etc. Les banques offrent des services dont l'accessibilité n'est possible qu'à une certaine catégorie de la population, excluant de facto une frange importante de la population; d'où le développement des institutions de microfinance.

3.1.2 Le secteur de la microfinance

La microfinance est définie comme étant la fourniture de services financiers à petite échelle (essentiellement des services d'épargne et de prêt) à des clients dont le revenu est relativement bas et qui n'ont pas généralement accès aux produits conventionnels des banques commerciales.

Le sous-secteur de la microfinance a connu au cours des dix dernières années, une forte croissance. Il est très diversifié en nombre d'années d'expériences, en objectifs, en moyens, en taille, en ressources humaines et financières. Les institutions de microfinance (IMF) du Bénin peuvent être réparties en six catégories :

- Les mutuelles et coopératives d'épargne et de crédit : ce sont des institutions qui ont des expériences basées sur le rôle central de l'épargne pour alimenter le crédit (FECECAM, UNACREP, etc.) ;
- Les associations ayant comme activité principale ou unique, la distribution de crédit. Ce sont des institutions qui ont privilégié le crédit comme activité centrale de leurs opérations. Exemple : PADME, PAPME, VITALFINANCE, etc ;
- Les projets gouvernementaux pour lesquels l'octroi de crédit est une activité accessoire. Ils trouvent que coupler le crédit avec d'autres activités constituera un moyen pour atteindre leur objectif de développement ;
- Les sociétés de microfinance : Ce sont des institutions constituées en société spécialisées dans l'octroi de microcrédits. Exemple : FINADEV SA ;

- Le projet gouvernemental de microcrédit aux plus pauvres mis en œuvre par la création du Fonds National de Microfinance (FNM) ;
- Les organisations non gouvernementales : ce sont des ONG ayant un volet microfinance et qui opèrent pour la plupart dans les petites villes ;
- Le système traditionnel informel composé des tontines et des usuriers.

D'année en année, le nombre de clients des institutions de microfinance au Bénin ne cesse d'augmenter de même que le volume des dépôts d'épargne. Les statistiques ont révélé que les dépôts d'épargne ont toujours été plus élevés que l'encours des prêts, exception faite de 2002, année durant laquelle les prêts accordés ont dépassé l'épargne mobilisée auprès des clients à la suite de l'entrée sur le marché d'un plus grand nombre d'institutions offrant exclusivement des services de crédit. Il est à signaler également que depuis 2006, avec le programme gouvernemental de microcrédits aux plus pauvres, le niveau des encours de prêts s'est considérablement apprécié parce que ce type de crédit n'est pas conditionné par des dépôts ni au niveau du Fonds National de Microfinance, ni au niveau des institutions partenaires.

Les institutions de microfinance du Bénin s'adressent principalement à une clientèle urbaine et rurale qui n'a pas accès aux services des banques commerciales. Le montant moyen des dépôts d'épargne n'a pas beaucoup changé au fil des années et se maintenait à 220 000 FCFA (352 dollars) en décembre 2002. Par ailleurs, le prêt moyen par client a augmenté de 44 % en cinq ans et a atteint 315 000 F CFA (503,6 dollars) en décembre 2002, soit 133 % environ du PNB par habitant.

Parmi les types d'IMF qui existent au Bénin, les coopératives ou mutuelles d'épargne et de crédit dominant le marché. L'existence du grand nombre de mutuelles d'épargne et de crédit au Bénin est le fruit du programme de réhabilitation lancé en 1990 après l'effondrement du secteur bancaire et de la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA), une entité parapublique de crédit agricole.

Les IMF de crédit direct qui sont des institutions spécialisées dans le crédit exclusivement se placent au second rang par ordre d'importance sur le marché de la microfinance au Bénin avec plus de 1 milliard FCFA (1,3 million de dollars) de prêts en décembre 2002 et 46 % environ de l'encours total de prêts. Les institutions les plus importantes de cette catégorie ont toutes été créées après 1998.

Les projets avec un volet microfinance sont nombreux et exécutés principalement par de petites organisations non gouvernementales (ONG) financées par des bailleurs de fonds. Certaines de ces ONG sont organisées en mutuelles de crédit comme la FENACREP, le PASSEF, le CBDIBA et Convergence 2000. L'encours des prêts accordés dans le cadre de ces projets représentait moins de 5 % du marché de la microfinance au 31 décembre 2002.

Il convient de noter qu'à côté du marché formel, il existe de nombreuses organisations informelles de microfinance au Bénin, notamment les gardes monnaies, les prêteurs sur gages, les tontines (surtout dans les villes mais aussi dans beaucoup de villages).

Les institutions de microfinance sont organisées autour d'une association professionnelle, le Consortium ALAFIA, à laquelle 50 IMF ont adhéré. L'objectif principal de ALAFIA est de défendre les intérêts de ses membres auprès de l'État et des bailleurs de fonds. Le consortium

reçoit à l'heure actuelle un appui important de plusieurs bailleurs de fonds internationaux, y compris de la Banque mondiale, pour le renforcement des capacités et l'exécution du plan de travail annuel. Ses activités portent sur la formation des membres, la création d'une centrale des risques, et l'élaboration de critères de gestion interne et de ratios prudentiels communs pour toutes les IMF du Bénin.

L'essentiel des produits offerts par les IMF se fait selon deux modèles à savoir :

- Les modèles de crédits individuels qui recourent, lorsque c'est possible, à des garanties matérielles, comme le nantissement des actifs, terrains et constructions, cependant, la légalité et la pratique de ce type de mesures de garanties sont souvent remises en cause. Dans la pratique, la plupart des institutions de microfinance adoptent des techniques de sélection fondées sur une évaluation basée sur le profil individuel.
- Les modèles de crédit de groupe qui recourent à des groupes solidaires, constitués généralement de quatre à six membres, qui sont voisins, ou qui exercent des métiers dans le même quartier ou dans le même secteur d'activité. Le système de sélection mutuelle qui est à l'origine de la constitution de tels groupes renforce la confiance de l'institution envers le groupe.

Il faut noter que ce deuxième modèle est celui mis en place par le gouvernement dans le cadre du programme de micros crédits aux plus pauvres.

3.2 DEMANDE DES SERVICES DE MICROFINANCE PAR LES MÉNAGES

3.2.1 Demande globale

Au Bénin, la demande des services de microfinance est faite par des ménages pour les besoins de consommation, d'équipements et de logement. Ces ménages souhaitent avoir des facilités à des conditions de taux réduits, pour un délai de remboursement plus long et des garanties douces et souples car généralement ils ne possèdent pas de garanties légales.

La demande de crédit se fait aussi par des entreprises individuelles pour les besoins d'investissements (fonds de roulement, d'investissement de base). La rentabilité étant leur souci majeur, ces entrepreneurs individuels aimeraient avoir les crédits à des conditions de taux réduits pour un délai de remboursement plus long avec des garanties douces et souples (faible capitalisation et ne possédant pas de garantie légale).

3.2.2 Demande satisfaite

La satisfaction des demandes de crédit reste tributaire des conditionnalités qui ne sont toujours pas favorables aux ménages. Les résultats de l'enquête révèlent un faible taux de satisfaction de demande de crédit (seulement 6,4% contre 14,17% en 2006). Ainsi, sur les demandes de crédit non satisfaites en 2006, 51,11% des rejets sont dus à la viabilité de l'activité présentée par l'agent économique contre 51,01% en 2007. On note également que 44,62% des rejets en 2006 contre 43,35% en 2007 restent la cause d'un dossier incomplet ; le tableau 3.1 ci-après montre la situation des rejets par principales causes.

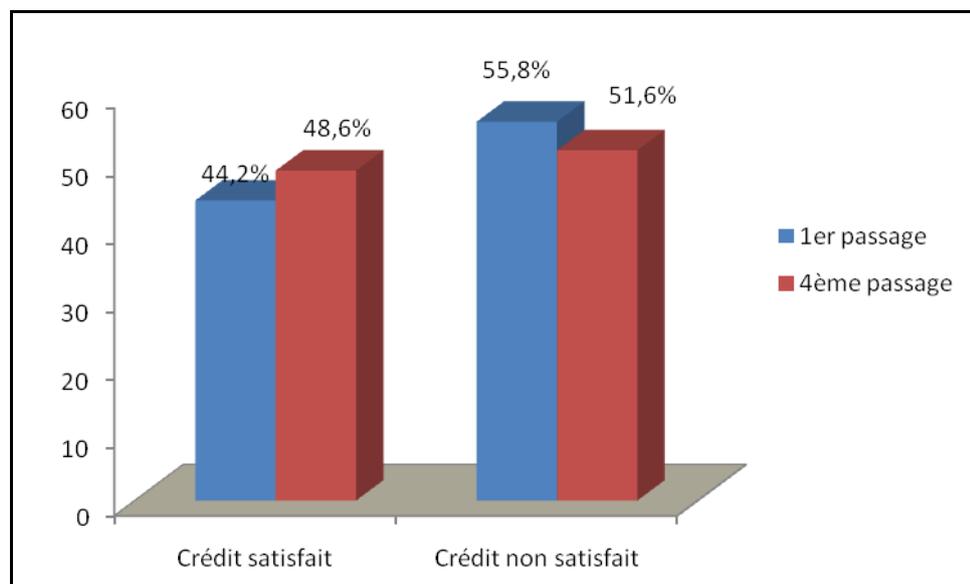
Tableau 3.1 : Situation des rejets par principales causes

Principales raisons de rejet	1 ^{er} passage		4 ^{ème} passage	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Dossier incomplet	722	44,62	495	43,35
Dossier complet mais pas convaincant	11	0,68	18	1,61
Garanties insuffisantes	21	1,3	15	1,32
Apport initial insuffisant	6	0,37	6	0,53
Activité/ entreprise jugée non viable	827	51,11	583	51,01
Ne sait pas	31	1,92	25	2,18
Total	1618	100	1143	100

Source : EMICoV, 2006-2007

De façon globale, le taux de satisfaction des demandes de crédit par les institutions est de 48,6% des demandes exprimées en 2007 contre 44,2% en 2006. Ce taux de couverture des demandes est encore très faible et ne reflète pas la formidable croissance notée au niveau du secteur.

Graphique 3.1 : Taux de satisfaction des demandes de crédit



Source : EMICoV, 2006-2007

3.2.3 Obstacles liés à la non satisfaction de la demande de crédit

L'inadéquation entre les orientations déclarées des crédits demandés et les principes des IMF est l'une des causes de non satisfaction de la demande des crédits. En effet, bon nombre de demandeurs de crédits présentent, soit des activités jugées non viables par les IMF, soit des activités qui ne font pas partie de la nomenclature des activités habituellement financées par ces institutions.

A cet obstacle s'ajoute celui des garanties exigées par les institutions de microfinance. Elles en constituent même les conditions de base que le demandeur de crédit devra fournir à l'institution à titre de gage. Les résultats de l'EMICoV montrent que la principale forme de garantie utilisée par les demandeurs est le salaire. Ensuite viennent les terres (sans titre foncier) et/ou troupeaux.

Tableau 3.2 : Principales garanties présentées aux IMF pour accéder aux crédits

Garanties Présentées	1 ^{er} passage		4 ^{ème} passage	
	Effectif	Fréquence	Effectif	Fréquence
Terre (avec titre foncier)	39	1,06	39	2,83
Terre (avec permis d'habiter)	48	1,31	48	3,49
Terre (sans titre de propriété) et/ou troupeau	182	4,97	179	13,01
Habitation	44	1,20	37	2,69
Salaire	2763	75,43	971	70,57
Autre	587	16,03	102	7,41
Total	3663	100	1376	100

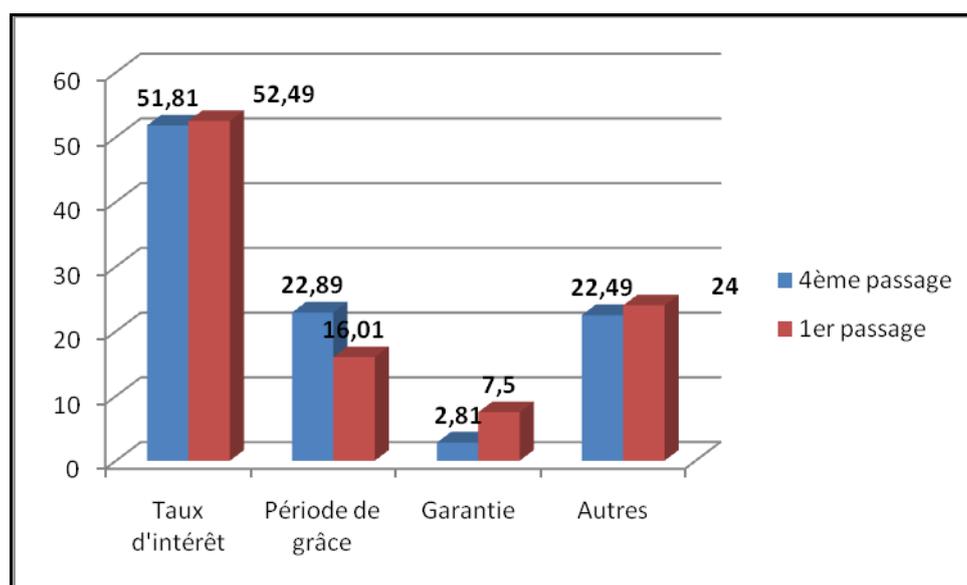
Source : EMICoV, 2006-2007

Le taux d'intérêt est aussi l'un des principaux obstacles à la satisfaction des crédits. En effet, le taux d'intérêt est au centre de la rentabilité des institutions de microfinance et représente plus que le loyer de l'argent. Il doit permettre aux IMF de réaliser une marge suffisante capable de rentabiliser l'activité. D'un point de vue légal, ce taux ne doit pas excéder 27% l'an, calculé sur la base de taux effectif global. Le taux effectif global mesure le coût total d'un crédit pour l'emprunteur (taux d'intérêt plus frais de dossier, frais divers et assurance).

Les taux d'intérêt que pratiquent les IMF au Bénin sont très élevés. Ces taux sont d'autant élevés qu'il ne permet pas aux ménages de combler leurs attentes. Or le rôle des IMF est d'octroyer massivement des petits crédits qui se remboursent bien, à des paysans très pauvres, en grande majorité des femmes, sans terre et donc sans garanties tout en tenant compte de la diversité permanente de leurs besoins en services financiers.

Aussi bien au premier qu'au quatrième passage, les résultats de l'EMICoV montrent que plus de 50% des contraintes liées à la satisfaction de crédit ont rapport au taux d'intérêt élevé ; les garanties ne viennent qu'en dernière position, ce qui permet de dire que cette contrainte, fondamentalement posée par les banques classiques semble être résolue par les IMF.

Graphique 3.2 : Contraintes liées à l'octroi de crédit



Source : EMICoV, 2006-2007

3.3 IMPACT SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

L'impact sur les conditions de vie des ménages ayant bénéficié de crédit au cours de la période est analysé suivant leur niveau de satisfaction, la déclaration relative à leur niveau de vie après crédit. Les résultats seront complétés par une analyse en correspondance multiple afin d'appréhender les effets de la microfinance sur les conditions de vie des ménages.

3.3.1 Niveau de satisfaction des demandes des ménages

Le niveau de satisfaction des bénéficiaires est estimé globalement à 81%. Parmi ceux-ci, 50,83% sont satisfaits des institutions financières en 2007 contre 43% en 2006. En outre, 18,91% le sont moyennement et 11,13% sont très satisfaits des services offerts par les institutions financières en 2007. Toutefois, il faut noter que 19% des ménages ayant bénéficié de crédit en 2007 ne sont pas du tout satisfaits des services reçus contre 25% en 2006 comme l'indique le tableau ci-après. Les raisons de non satisfaction des ménages sont de plusieurs ordres.

Tableau 3.3 : Niveau de satisfaction des ménages bénéficiaires de crédit

Niveau de satisfaction	Aucune satisfaction	Niveau de satisfaction faible	Satisfaction moyenne	Satisfait	Très satisfait	Autres
1 ^{er} passage 2006	13%	12%	21%	43%	10%	1%
4 ^{ème} passage 2007	6,77%	12,34%	18,91%	50,83%	11,13%	-

Source : EMICoV, 2006-2007

3.3.2 Satisfaction des ménages relative aux conditions d'octroi de crédit

Du point de vue des causes d'insatisfaction des bénéficiaires de crédits, hormis d'autres motifs non définis avancés par les ménages, la principale raison qui est à l'origine de la non satisfaction des ménages ayant bénéficié des services de microfinance est le taux d'intérêt trop élevé.

En effet, environ 30,88% des ménages en 2007 contre 23,40% en 2006 ont souligné que le taux d'intérêt pratiqué par les institutions est très élevé et ne leur permet pas de rentabiliser leurs activités. De surcroît, les crédits sont insuffisants pour favoriser la croissance réelle des activités des ménages. Cette insuffisance est exprimée par environ 32% des ménages en 2007 contre 21,90% en 2006. Les autres causes de non satisfaction à savoir environnement économique, les problèmes de gestion des fonds et les charges familiales constituent dans une moindre mesure les raisons évoquées par les ménages.

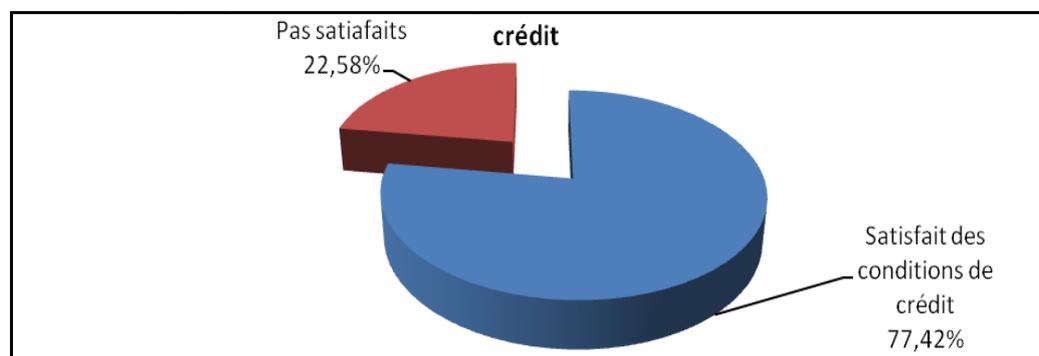
Tableau 3.4 : Principales raisons de non satisfaction des bénéficiaires de crédit

Raisons	Crédit insuffisant	Taux d'intérêt élevé	Environnement économique	Problème de gestion	Charges familiales	Autre
1 ^{er} passage	21,90%	23,40%	6,40%	12,90%	5,50%	29,90%
4 ^{ème} passage	31,95%	30,88%	9,22%	8,89%	6,59%	12,47%

Source : EMICoV, 2006-2007

Par ailleurs, les résultats de l'enquête ont révélé que seulement 77,42% des bénéficiaires sont satisfaits des conditions d'octroi des crédits et les autres sont restés sur leur faim comme l'illustre le graphique 3.3 ci-après. Ces conditions sont généralement les garanties qu'imposent les structures de microfinance.

Graphique 3.3 : Satisfaction du point de vue des conditions d'octroi de crédit

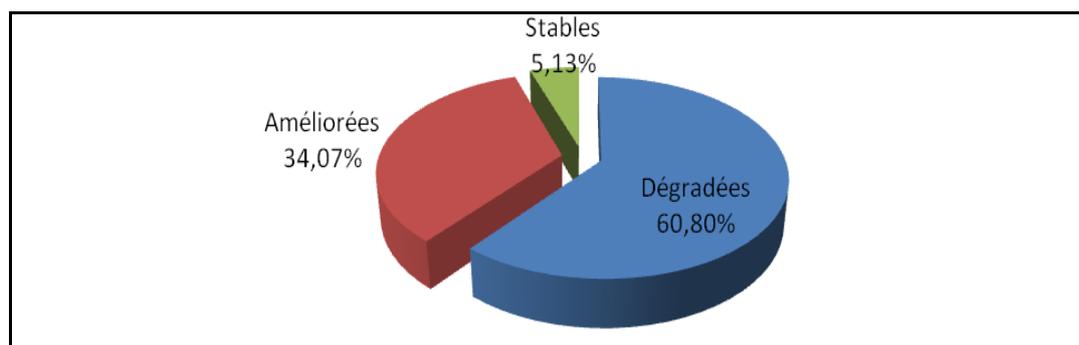


Source : EMICoV, 2006-2007

3.3.3 Amélioration des conditions de vie des ménages bénéficiaires de crédit

L'objectif visé par les ménages en faisant recours au financement des institutions de microfinance, est le développement d'activités pouvant permettre d'améliorer leurs conditions de vie. Mais la situation a révélé que seulement 34% des ménages ayant bénéficié de crédit ont du regain dans leurs conditions de vie alors que 60,8% se sont beaucoup plus enlisés dans la pauvreté, les 5,13% autres sont restés stables par rapport à leur situation d'avant le crédit. Le taux d'amélioration des conditions de vie des ménages constaté reste encore très faible et l'on peut se poser des questions sur l'efficacité des microcrédits octroyés aux populations démunies.

Graphique 3.4 : Impact des crédits sur les conditions de vie des ménages



Source : EMICoV, 2006-2007

Compte tenu du niveau de satisfaction obtenu par les différents bénéficiaires de crédit en 2008, 83% souhaitent renouveler les prêts pour la poursuite de leurs activités tandis que les 16% restant estiment ne plus faire recours aux crédits. L'analyse des raisons de ces choix ressort que même des bénéficiaires satisfaits ne souhaitent plus se lancer dans le système. Ainsi, 82,14% des ménages satisfaits des conditions de crédit annoncent de contracter de nouveaux prêts et 17% des non satisfaits comptent revenir à nouveau dans le système. Par contre 48% des non satisfaits n'entendent plus retourner vers les IMF pour le financement de leurs activités. Le tableau suivant présente la situation selon le niveau de satisfaction.

Tableau 3.5 : Renouvellement des prêts selon le niveau de satisfaction des ménages

		Solliciter autres prêts			Total
		Recommencer un prêt	Ne plus vouloir	Autre	
Satisfaction des conditions de prêt	Satisfait des conditions de crédit	82,14%	51,69%	62,50%	76,99%
	Pas satisfait	17,30%	48,31%	25%	22,46%
	Autre	0,56%	0%	12%	0,55%
Total		100%	100%	100%	100%

Source : EMICoV, 2006-2007

Il faut également noter que les ménages dirigés par les hommes bénéficiaires de microcrédits ont tendance à être mieux gérés que ceux dirigés par les femmes. Ainsi la femme

continue d'être économiquement et socialement vulnérable par rapport à l'homme. Elle mérite donc toute l'attention dont elle bénéficie aujourd'hui.

3.3.4 Typologie des ménages par rapport à leur niveau de satisfaction

Pour appréhender les effets de la microfinance sur les conditions de vie des ménages, nous avons procédé à une analyse en correspondance multiple (ACM) suivie d'une classification sur les variables du module microfinance de l'EMICOV. L'analyse concerne un échantillon de 1128 individus et 8 variables.

La description des variables retenues et les modalités associées se présentent comme suit :

Tableau 3.6 : Description des variables

Variables	Libellés des questions	Modalités
6 questions Nominales actives		
C2	Avez-vous bénéficié d'un crédit au cours des 12 derniers mois ?	1=Oui 2=Non 3=non déclaré
C3	Avez-vous été satisfait de ce crédit ?	1=Aucune 2=Faible 3=Moyen 4=satisfait 5= Très satisfait 6= Autre 7= Non déclaré 8=Non applicable
C4	Raison d'insatisfaction	1=Crédit insuffisant 2= Taux d'intérêt élevé 3=Environnement économique 4=Problème de gestion 5= Charges familiales 6= Autres 7= Non déclaré 8=Non applicable
C7	Etes-vous satisfait des conditions de crédit ?	1=Oui 2=Non 3=Autre 4=non déclarer 5=Non applicable
C8	Pour quelles raisons n'êtes-vous pas satisfait ?	1=Taux d'intérêt élevé 2= Période de grâce 3=Garantie 4=Autre 5=non déclaré 6=Non applicable
C9	S'il vous était donné de solliciter un autre crédit, seriez-vous prêt à recommencer ?	1=Oui 2=Non 3=Autre 4=non déclaré 5=Non applicable
Questions continues illustratives		
C5	Quel a été le niveau du taux d'intérêt pratiqué ?	
C6	Quelle est l'échéance de ce crédit ?	

3.3.4.1 Résultats de l'ACM

L'histogramme des valeurs propres nous permet de retenir les quatre premiers axes pour l'analyse. Ceci permet d'expliquer 59,11% de l'inertie totale.

Histogramme des valeurs propres

NUMERO	VALEUR PROPRE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULE	
1	0.6429	22.69	22.69	*****
2	0.5256	18.55	41.24	*****
3	0.2644	9.33	50.58	*****
4	0.2419	8.54	59.11	*****
5	0.1831	6.46	65.58	*****
6	0.1735	6.12	71.70	*****
7	0.1683	5.94	77.64	*****
8	0.1627	5.74	83.38	*****
9	0.1286	4.54	87.92	*****
10	0.1174	4.14	92.06	*****
11	0.1073	3.79	95.85	*****
12	0.0811	2.86	98.71	*****
13	0.0172	0.61	99.32	***
14	0.0089	0.31	99.63	**
15	0.0050	0.18	99.81	*
16	0.0036	0.13	99.94	*
17	0.0017	0.06	100.00	*

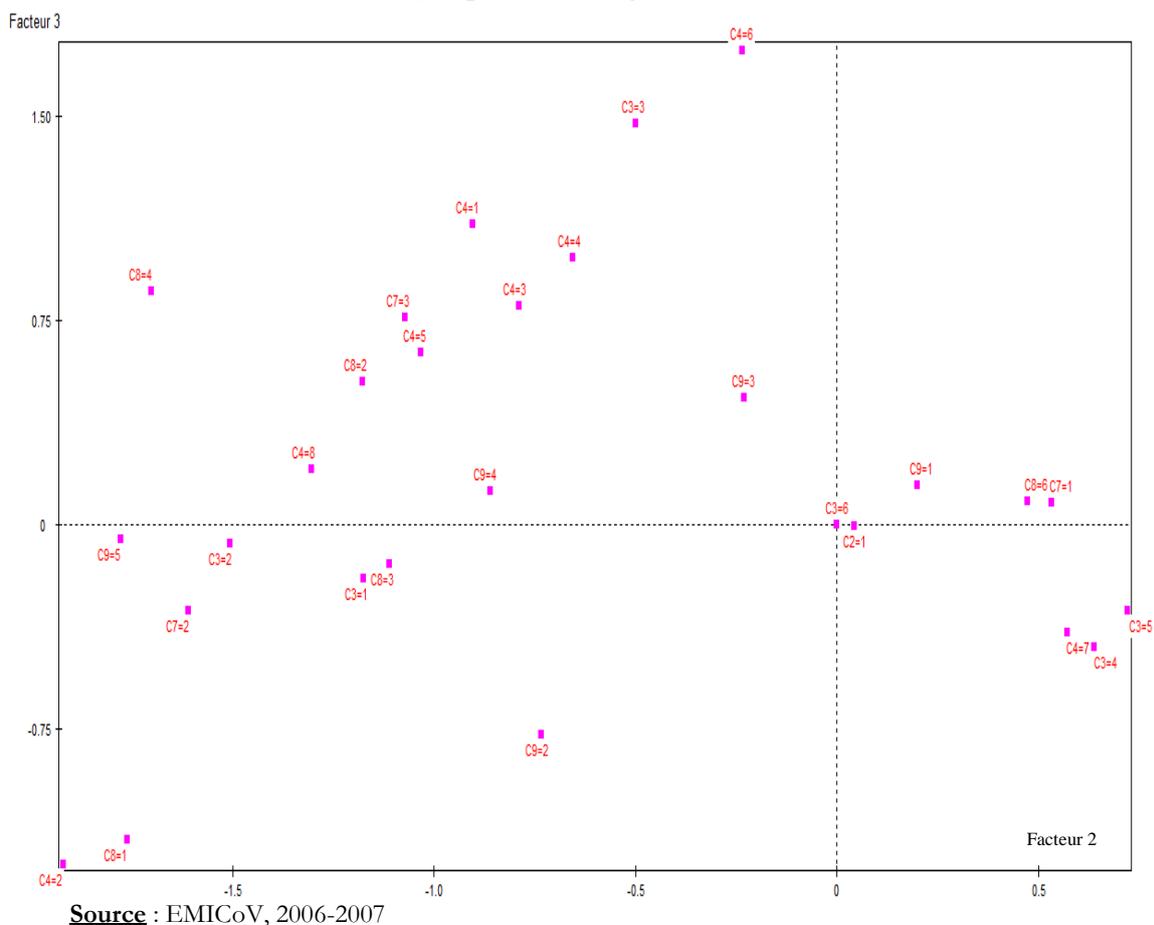
L'analyse des contributions des variables nous permet d'identifier les axes sur lesquels elles sont bien représentées. La variable C2 est bien représentée par l'axe 1 et c'est la modalité C2= 2 qui est mieux représentée sur cet axe. On a ainsi le tableau ci-après :

Tableau 3.7 : Contribution des variables sur les différents axes

Variables	Axe factoriel	Contribution	Modalités bien représentées
C2	Axe 1	23,8	C2=2
C3	Axe 4	32,3	C3=1 C3=2 et C3=3
C4	Axe 3 et 4	46,5	C4=1 C4=2 C4=6
C7	Axe 2	26	C7=1 C7=2
C8	Axe 2	24,4	C8=1
C9	Axe 1	23,7	C9=4

Nous retenons de faire l'analyse sur l'axe 2 et l'axe 3 car ce plan donne une meilleure représentation de nos variables.

Graphique 3.5 : Nuage des variables



D'après les résultats obtenus on observe :

- une association des modalités C8=1 et C4=2. Ceci nous permet de dire le taux d'intérêt constitue la principale raison d'insatisfaction pour ce groupe de ménages ;
- une association entre les modalités C9=1, C7=1, C3=6, C2=1 et C8=6 ; de ce fait les ménages qui sont satisfaits des conditions d'octroi de crédit sont prêt à solliciter un autre crédit ;
- Une association entre les modalités C4=6 et C3=3 ; les ménages qui ont une satisfaction moyenne du crédit n'ont pas présenté de raisons d'insatisfaction ;
- Une association entre les modalités C3=2 et C7=2, les ménages qui ont une faible satisfaction du crédit ne sont pas satisfaits des conditions d'octroi de crédit ;
- Une association entre les modalités C3=1 et C8=1, les ménages qui n'ont aucune satisfaction du crédit, ont soulevé comme raison d'insatisfaction des conditions d'octroi, la garantie;
- Une association entre les modalités C4=5 et C8=2, les ménages dont les charges familiales constituent la principale raison d'insatisfaction du crédit soulèvent comme raison de non satisfaction des conditions d'octroi la période de grâce ;
- par contre on note une proximité de C3=5 et C3=4 indiquant que les ménages qui ont ces caractéristiques ont adopté presque les mêmes comportements vis-à-vis des autres variables. Donc ils se ressemblent. Il en est de même pour les modalités C4=1, C4=3, C4=4 et C4=5 ; et pour les modalités C3=2 et C3=4.

Quant au nuage des individus, la proximité entre deux individus indique une ressemblance et donc on peut traiter indifféremment les individus les plus proches dans le plan factoriel lorsque ceux-ci sont bien représentés.

Il ressort de cette analyse que les ménages satisfaits du crédit et des conditions d'octroi sont prêts à recommencer. La principale raison d'insatisfaction des ménages non satisfaits du crédit est le taux d'intérêt. Enfin les ménages moyennement satisfaits ne présentent pas en général de raison d'insatisfaction.

3.3.4.2 Classification

Pour obtenir une répartition des ménages par classe nous proposons une classification sur les facteurs. L'arbre de classification ci-dessous donne une idée claire et nette du nombre de classes à constituer selon l'objectif de l'étude.

Nous obtenons après exécution des calculs de la classification 6 propositions :

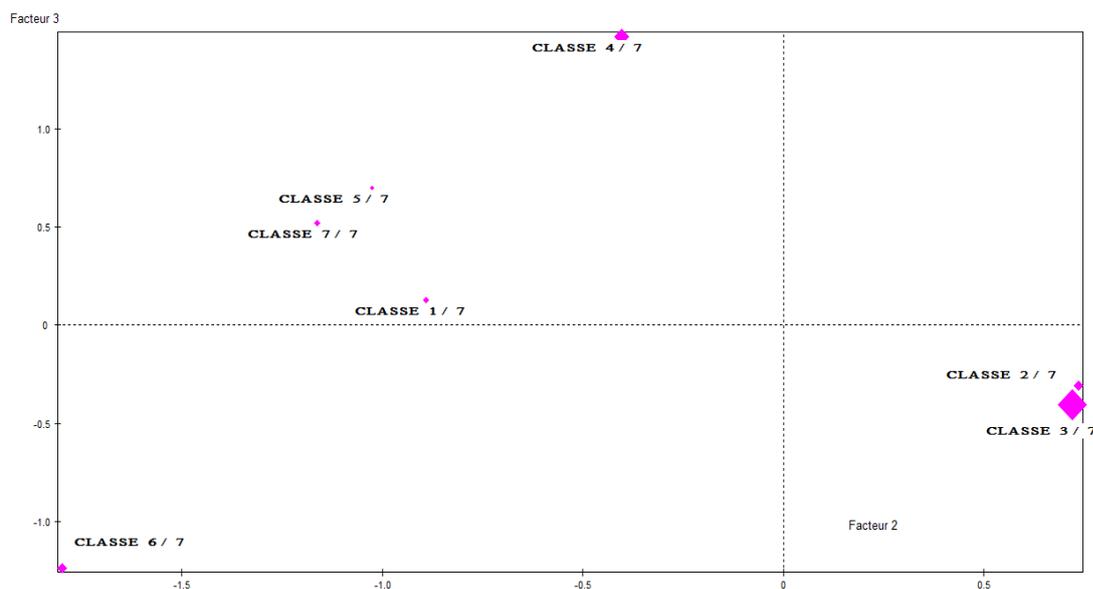
- La 1ère fait une répartition en 3 classes
- La 2ème fait une répartition en 10 classes
- La 3ème fait une répartition en 8 classes
- La 4ème fait une répartition en 4 classes
- La 5ème fait une répartition en 7 classes
- La 6ème fait une répartition en 9 classes

L'examen des résultats des différentes partitions obtenues montre que celle en sept classes fournit des inerties intra-classes plus faibles que les autres. De même l'inertie inter-classes qui mesure le degré de disparité entre les classes est plus importante.

En examinant les résultats (les valeurs test des axes pour chacune des classes), on peut bien observer les classes dans les plans (2, 3), (1, 3) ou (1, 2) qui caractérisent mieux les différentes classes. Par conséquent, la première représentation (celle obtenue dans le plan (1, 2) ne rend pas compte des dissimilarités ou des séparations maximales des différentes classes. Nous retenons le plan (2, 3) qui donne une meilleure représentation des différentes classes.

Caractérisation des classes

Graphique 3.6 : Nuages des centres de gravité des classes



Classe 1 : Cette classe représente 3,45% des ménages enquêtés. Elle regroupe les ménages qui n'ont jamais bénéficié de crédit. Elle constitue une cible de nouveaux clients aux IMF qui doivent concevoir des produits à leur endroit.

Classe 2 : Elle représente 10,55% des enquêtés. Les individus de cette classe présentent les caractéristiques ci-après :

- Tous ont bénéficié d'un crédit au cours des douze derniers mois ;
- 99,16% sont très satisfaits du crédit dont ils ont bénéficié ;
- 98,32% sont satisfaits des conditions d'octroi de crédit.

Ce groupe de ménages constitue les clients fidèles des IMF. Ces derniers doivent conserver leur notoriété auprès de cette clientèle en vue de la conserver dans son portefeuille.

Classe 3 : Elle représente 45,74% des enquêtés et est caractérisée par :

- 99,22% sont satisfaits du crédit dont ils ont bénéficié et des conditions d'octroi de crédit ;
- 86,43% sont prêts à solliciter un autre prêt.

C'est la classe des clients potentiels. Les IMF doivent développer des produits pour les ramener dans la base des clients fidèles. Car ils peuvent basculer à tout moment.

Classe 4 : Elle représente 21,01% des enquêtés. Les individus de cette classe possèdent les caractéristiques ci-après ;

- 99,58% ont bénéficié d'un crédit au cours des douze dernier mois ;
- 80% n'ont pas été satisfaits du crédit pour des raisons d'insuffisance du crédit et autres sont dans cette classe ;
- 75% des ménages qui ne sont pas satisfaits des conditions d'octroi de crédit pour d'autres raisons sont dans cette classe;
- 89,03% sont prêts à solliciter un autre prêt.

C'est le groupe des clients à chiffre d'affaire important qui ont besoin d'un montant élevé de crédit pour l'expansion de leurs activités. Les IMF devraient donc revoir les conditions d'octroi pour cette tranche de la clientèle en vue de combler leurs attentes.

Classe 5 : Elle représente 2,95% des enquêtés et regroupe :

- tous les individus dont les problèmes de gestion constituent la principale raison d'insatisfaction ;
- 54,55% des individus de cette classe sont moyennement satisfaits du crédit ;
- 48,48% des individus de cette classe ne sont pas satisfaits des conditions d'octroi de crédit.

C'est la classe des clients à soutenir sur le plan de la gestion. Ils ont besoin d'une assistance pour la gestion de leurs affaires. Les IMF devraient mettre sur pied une commission de suivi des activités de ces clients en vue de les aider à mieux gérer le financement obtenu.

Classe 6 : Elle représente 11,44% des enquêtés. Les individus de cette classe présentent les caractéristiques ci-après :

- 81,37% des individus qui sont insatisfaits du crédit à cause du taux d'intérêt sont dans cette classe ;
- 95,35% des ménage de cette classe ne sont pas satisfaits des conditions d'octroi de crédit ;
- 86,05% ont pour raison d'insatisfaction des conditions d'octroi de crédit le taux d'intérêt.

C'est le groupe des clients à activité précaire tel que les revendeuses les petits commerçants. Le niveau du taux d'intérêt ne leur permet pas de rentabiliser le crédit ce qui entraîne des retards de paiement et des crédits impayés. Les IMF devraient revoir le taux d'intérêt.

Classe 7 : Cette classe représente 4,88% des enquêtés. Les individus de cette classe présentent les caractéristiques suivantes :

- 98,18% ne sont pas satisfaits des conditions d'octroi de crédit à cause de l'inexistence d'une période de grâce ;
- Tous les individus ne sont pas satisfaits des conditions d'octroi de crédit ;
- 40% des individus sont moyennement satisfaits du crédit ;

C'est le groupe des clients à micro projet tel que les agriculteurs. Ils ont besoin d'un temps pour la mise en œuvre de leur projet avant de commencer par rembourser le crédit. Une grille spéciale de délai de recouvrement devrait être mise en place pour ces types de clients.

En somme, nous pouvons noter que la partition nous a permis de constater deux grands groupes : les non clients et les clients des IMF. Ce dernier groupe peut être subdivisé en six à savoir : les clients fidèles, les clients potentiels, les clients à chiffre d'affaire important, les clients à suivre sur le plan de gestion, les clients à activité précaire et les clients à micro projet. Ces différents groupes de clients présentent des profils différents. En vue de réduire la pauvreté, les IMF auront donc pour tâche de mettre en place des stratégies de gestion spécifiques pour chacun de ces groupes au lieu de les traiter tous comme un ensemble uni.

3.4 PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les microcrédits jouent avant tout un rôle essentiellement « plus social ». Ils sont accordés généralement aux femmes et créent très rarement de petites entreprises ou des emplois nouveaux par contre améliorent les fonds nécessaires pour satisfaire les besoins de première nécessité. Mais les taux appliqués restent tellement élevés que des ménages sont toujours exclus du système.

La plupart des IMF sont les organisations qui gèrent les micro crédits en appliquant des taux de prêts du crédit qui incluent non seulement le coût de l'intérêt bancaire (y compris l'inflation), mais aussi une participation à un fonds de couverture de risque, le paiement proportionnel des appuis reçus en formation et conseils et même des contributions à des caisses de solidarité qui interviennent en cas de décès ou d'événements spéciaux. Ce mode de gestion alourdit les charges des ménages qui n'ont plus l'engouement de s'approcher des IMF pour le financement ou le refinancement de leurs activités.

Or, selon le principe que les pauvres ne peuvent payer des intérêts au prix du marché, il est souhaitable de prêter sans intérêt ou à des taux d'intérêt très bas (1 à 3% quelle que soit l'inflation). L'Etat a donc la responsabilité d'autoriser les IMF à adopter des taux d'intérêt en

dessous de ceux du marché. On peut aider les pauvres avec des prêts sans intérêt ou à intérêts subventionnés, car la gestion des microcrédits est très coûteuse. Un allègement des charges associées aux crédits pourrait donc contribuer plus efficacement à la bancarisation de la population cible.

Si l'objectif n'est pas nouveau, la démarche pourrait cependant être rénovée pour tenir compte des spécificités nationales ou régionales. En effet, il pourrait par exemple s'agir de financer ces populations "à risque", selon l'acception bancaire classique, mais avec des procédés et des moyens novateurs et plus efficaces. Les risques redoutés, qui ne sont ni ignorés ni négligés, devront être pris en compte et bordés par des moyens évidemment autres que les garanties classiques, puisque la clientèle visée n'en a point. L'absence de revenus réguliers serait palliée par une implication plus grande de la structure de financement dans le montage, la réalisation et le suivi des projets financés, en veillant toutefois à ne pas confondre implication et ingérence.

Par ailleurs, des structures d'appui seront nécessaires pour renforcer notamment la capacité d'initiative et de gestion, de la clientèle cible. Des structures relais pourront permettre également à la structure de financement, tout au moins dans un premier temps, d'atteindre la clientèle cible et d'assurer la proximité nécessaire à son encadrement. Une synergie devra être recherchée à cet effet avec les structures de microfinance actuellement bien implantées sur le terrain. La nécessité d'une politique de proximité avec les populations visées, notamment dans les zones rurales et les villes secondaires, sera comblée par un déploiement progressif.

Au plan des méthodes, la rigueur et la maîtrise des charges et des frais seront les premières et les principales armes. Il serait souhaitable que les couches sociales défavorisées qui constituent la clientèle cible, puissent participer au capital de la structure pour se l'approprier à terme.

Toutefois, il faut noter que le questionnaire actuel s'est adressé uniquement aux ménages et n'a pas permis d'auditer les institutions de microfinance de la place afin de faire une analyse sur les modes d'octroi des crédits. Il est donc nécessaire qu'une cohorte d'IMF soit ciblée pour collecter des informations devant permettre de maîtriser les situations auxquelles elles sont confrontées et les raisons d'application de leur taux. A cet effet, les questions suivantes pourront être adressées aux IMF :

- quels sont les différents produits que vous offrez à votre clientèle ?
- nombre de clients par produit ?
- les différentes activités financées ?
- les différents taux pratiqués aux clients ?
- le montant minimum et maximum du premier crédit ?
- le délai minimum et maximum de remboursement ?
- conditions d'octroi des crédits ?
- nombre de demandes reçues ?
- nombre de demandes satisfaites ?
- critères d'octroi de crédit ?
- nombre de dossiers de demande de crédit rejetés et principales causes de rejet ?

- les différentes garanties reçues ?
- taux d'impayés et catégorie de crédit non remboursé ?
- causes d'impayés ?
- disposition à octroyer de crédit à un taux inférieur à l'actuel ?
- perspectives pour l'amélioration des services.

CONCLUSION

Le combat contre la pauvreté doit engager tous les acteurs économiques et sociaux de la nation, et plus singulièrement le système financier, en raison des leviers importants qu'il véhicule en termes de création de richesses et d'emplois.

Les résultats de cette analyse montrent que les pauvres ne sont pas toujours les plus nombreux à accéder aux microcrédits à cause de la complexité des démarches administratives, des garanties trop nombreuses et de taux d'intérêt trop élevé. Le taux de couverture des demandes est relativement faible. Le taux d'amélioration des conditions de vie des ménages constaté reste encore très faible.

Aujourd'hui, force est de reconnaître que le système financier du Bénin apparaît inadapté pour jouer le rôle attendu dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, devenue une réalité poignante.

De nouvelles approches s'avèrent indispensables. A cet effet les structures de microfinance doivent réorienter leur politique afin d'offrir aux populations pauvres des services qui satisfont pleinement leurs attentes.

ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DU MARCHÉ DU TRAVAIL :

4

Alexandre BIAOU- Christophe MIGAN- Jean Claude KEKE

Résumé

Evolution du taux d'activité

De 2006 à 2007, la population potentiellement active est passée de 4.617.290 personnes à 4.885.338 soit un accroissement de 5,8%. Le taux global d'activité qui exprime la part de la population active au sein de la population en âge de travailler (10 ans et plus), a connu une baisse remarquable en passant de 63% en 2006 à 53% en 2007. Cette baisse du taux global d'activité s'explique en grande partie par la scolarisation massive observée entre 2006 et 2007 suite à la mesure de gratuité scolaire, laquelle mesure a induit une hausse de la propension des ménages à scolariser et une amélioration de la rétention des enfants dans le système réduisant du coup, la présence des enfants sur le marché du travail.

INTRODUCTION

Le marché du travail constitue l'espace virtuel de confrontation entre l'offre et la demande de travail. Si l'offre de travail reste tributaire de la démographie et dépend donc essentiellement de la population en âge de travailler, la demande de travail (offre d'emploi) reste tributaire des performances de l'appareil de production. En effet, la demande de travail peut être manifestée par l'Etat (Fonction publique ou entreprise publique) ou exprimée par les entreprises privées sous toutes les formes (entreprise privée, associative ou individuelle) ou encore spontanée par la création d'unité de production informelle. La tendance actuelle caractérisée par le développement accéléré du secteur informel constitue la marque essentielle du marché du travail des pays en développement.

Le fonctionnement du marché du travail revêt une importance capitale dans les pays en développement non seulement parce que les revenus du travail constituent la principale source de revenus pour la plupart des ménages mais aussi en raison des difficultés qu'éprouve une importante couche de la population, en particulier les jeunes, à obtenir un emploi de qualité, souvent associé à la condition de salarié. L'extension des emplois précaires, de faible productivité et pour la plupart concentrés dans le secteur informel est indissociable du processus d'appauvrissement et de persistance de la pauvreté dans les pays en développement.

La lutte contre le chômage constitue un des objectifs majeurs en matière de politique économique. Elle constitue en effet pour les économies contemporaines comme celle du Bénin engagée dans les stratégies de croissance et de lutte contre la pauvreté un challenge majeur, car l'emploi reste et demeure le meilleur moyen de lutte contre la pauvreté. L'emploi étant une résultante de la croissance enregistrée au niveau de l'appareil de production, cette variable revêt un aspect dynamique tout comme la production elle-même.

L'administration du module emploi au cours du premier passage (août-décembre 2006) et du quatrième passage (août-décembre 2007) sur un panel de ménages renouvelé a permis d'envisager l'amorce de la constitution d'une série temporelle au niveau des indicateurs conjoncturels que constituent ceux de l'emploi et du chômage. De cette démarche, découle l'examen de la dynamique temporelle observée dans plusieurs domaines.

L'étude de la dynamique du marché du travail vise à faire ressortir les évolutions observées au niveau des indicateurs du marché du travail. Cette analyse est rendue possible grâce à la disponibilité des données de l'enquête EMICoV (2006-2007). Le présent rapport est structuré en trois parties :

- Revue de littérature et démarche méthodologique ;
- Synthèse des principaux résultats de l'étude ;
- Implications en termes de politique économique et sociale.

4.1 REVUE DE LITTÉRATURE

Au Bénin, on ne dispose pas d'une documentation organisée et historique au niveau de l'analyse du marché du travail. Plusieurs tentatives éparses ont fait leur expérience sans pour autant s'inscrire dans un cadre d'analyse continue de la structure et de l'évolution du marché du travail. On peut toutefois regrouper la littérature existante en trois volets selon la source d'information :

L'analyse du marché du travail à partir des recensements de la population ;

L'analyse du marché du travail à partir des enquêtes emploi ;

L'analyse du marché du travail à partir des sources administratives.

4.1.1 Analyse du marché du travail à partir des recensements de la population

Les recensements généraux de la population et de l'habitation ont permis de saisir l'occupation des individus en âge de travailler, leur branche d'activité et leur profession. Ces trois variables permettent de disposer des indicateurs sur le chômage déclaré et sur la structure et le volume de la population active occupée au plan national.

La principale limite à l'endroit des indicateurs issus des recensements tient au fait qu'ils sont obtenus de façon déclarative hors des normes de construction adaptées pour la collecte des indicateurs sur le marché du travail. La période de référence utilisée dans les recensements (un mois précédent l'opération) ne correspond pas à celle recommandée dans les enquêtes. Il est donc inadéquat de comparer les chiffres du chômage publiés dans les recensements avec ceux issus des enquêtes. En tout état de cause, les recensements constituent de puissants outils destinés à fournir des informations sur le volume et la structure de la population active.

4.1.2 Analyse du marché du travail à partir des enquêtes emploi

A ce niveau, on peut noter deux expériences intéressantes : l'expérience des enquêtes légères auprès des ménages (ELAM) et celle des enquêtes de type 1-2-3.

L'expérience des enquêtes ELAM retrace la mise en œuvre d'une série d'enquêtes (dix éditions de 1990 à 1999) comportant un module ménage et des modules spécifiques pour les catégories particulières : chômeurs, indépendants et inactifs. Les indicateurs issus de ces enquêtes permettaient de construire des séries chronologiques pour les indicateurs du marché du travail. Cette expérience n'a pas pu se poursuivre faute de financement.

A la suite de cette expérience, l'INSAE a fait l'option des enquêtes de type 1-2-3 d'abord dans le cadre du Programme d'Appui Régional à la Statistique (PARSTAT) puis dans le cadre du dispositif permanent d'enquête auprès des ménages. Par ce dispositif, il est prévu de mettre en œuvre une enquête emploi tous les ans en vue de produire les indicateurs du marché du travail. L'enquête EMICoV répond à cette logique. A titre d'illustration des potentialités analytiques des enquêtes emploi de type 1-2-3, on peut mettre en évidence les résultats obtenus à l'issue de l'analyse du marché du travail dans l'agglomération de Cotonou en 2001.

En effet, au dernier trimestre 2001, sur une population en âge de travailler (individus de 10 ans et plus) de 617 500 personnes, l'agglomération de Cotonou compte 368 100 actifs (chômeurs ou au travail), soit un taux d'activité de 59,6%. Contrairement à ce que l'on observe dans les pays développés et dans la plupart des pays en développement, le taux d'activité des femmes est légèrement supérieur à celui des hommes (60,6% contre 58,5%). L'entrée précoce des enfants sur le marché du travail reste un phénomène préoccupant avec 14 300 enfants de 10 à 14 ans concernés. Les filles sont deux fois plus touchées que les garçons par ce problème, avec des taux d'activité respectifs de 19,5% et 8%.

Le taux de chômage, au sens du Bureau International du Travail (BIT), est relativement faible : il touche 5,5% des actifs, soit 20 400 personnes. Légèrement plus élevé chez les hommes (6,3%) que chez les femmes (4,9%), il croît fortement avec le niveau d'instruction, en passant de 2,4% chez ceux qui n'ont pas été à l'école à 12% chez ceux qui ont suivi le cycle universitaire, montrant que le diplôme n'est pas un viatique contre le chômage. Les chômeurs ont visiblement de grandes difficultés à s'insérer ou se réinsérer puisque la durée moyenne du chômage atteint près de trois ans (32,3 mois), et la proportion de chômeurs de longue durée (qui correspond à une attente de plus d'un an d'un emploi) touche en fait près de six chômeurs sur dix. Si les chômeurs prétendent à un salaire moyen de 75 100 FCFA, ils se montrent relativement flexibles puisque près de 82% d'entre eux seraient prêts à réviser à la baisse leur prétention au cas où leur situation perdurerait. Malgré tout, le salaire de réservation (le minimum que l'individu accepte à l'embauche) est de 58800 FCFA, soit un montant supérieur de près de 60% par rapport à la rémunération moyenne (37 000 FCFA) sur le marché du travail et plus du double (2,3 fois) du SMIG (25 000 FCFA).

Dans les pays en développement, où les activités économiques fournissent la quasi-totalité des revenus aux actifs et où le système de protection sociale est encore embryonnaire, le chômage ne montre qu'un infirme aspect de l'insatisfaction de l'offre de travail sur le marché. En fait le sous-emploi, plus que le chômage, constitue le principal problème du marché du travail dans l'agglomération de Cotonou. Ainsi, pour trois catégories de la population, totalisant 257 000 personnes, l'activité économique est soit insuffisante (sous-emploi visible : 46 500), soit recherchée (chômage : 20 400) ou bien encore à très faible productivité (sous-emploi invisible: 190 100). On peut donc estimer le taux de sous-emploi global à Cotonou à 69,8% de la population active, mettant en exergue les tensions ou le profond désajustement entre l'offre et la demande de travail.

Au dernier trimestre 2001, l'agglomération de Cotonou comptait 347 600 actifs occupés. Ces derniers peuvent être regroupés autour de trois pôles d'activité où les structures d'emploi, les revenus et les conditions de travail sont très contrastés :

- En premier lieu, le secteur public et parapublic (administrations et entreprises publiques), qui emploie respectivement 21 900 et 7 500 salariés, soit 8,5% des actifs occupés. Il absorbe plus de 60% des emplois salariés qualifiés, de niveau scolaire élevé et dont l'emploi est très stable : l'ancienneté moyenne est de 9 ans. Le revenu dans le secteur public occupe le haut de la hiérarchie salariale (89 000 FCFA par mois dans l'administration et 122 000 FCFA dans les entreprises publiques contre 37 000 FCFA en moyenne), et les prestations sociales sont plus répandues. Le vieillissement progressif des salariés du secteur public suite au gel des embauches, pose un grave problème de politique économique, auquel il convient de remédier rapidement. En premier lieu, cette dérive est peu propice à la mise en place d'un secteur dynamique et efficace, au service du développement économique du pays, recherché dans le cadre de la politique de libéralisation actuelle.

- En second lieu, le secteur des entreprises privées formelles et le secteur associatif, regroupent 11,2% de la main-d'œuvre. Ses caractéristiques se rapprochent partiellement de celles des entreprises "modernes" des pays industrialisés. Si le taux de salarisation atteint 81% dans les entreprises privées formelles, contre 25% en moyenne, à peine 13,5% des effectifs travaillent dans des établissements de plus de 100 personnes et le taux d'affiliation à la couverture sociale est inférieur à 15%. Il convient de noter le faible poids de l'emploi industriel dans ce secteur, qui compte seulement pour 16%, une proportion inférieure à celle du secteur informel, le reste étant concentré dans le commerce et les services. Par bien des aspects (qualification, ancienneté, revenu, protection sociale), la main-d'œuvre de ce secteur occupe une place intermédiaire entre le secteur public et le secteur informel. L'ancienneté moyenne dans l'emploi est inférieure à 6 ans, et les salaires se situent nettement en-deçà de ceux du public (67 000 FCFA). C'est en revanche le secteur où la durée du travail est la plus longue, avec plus de 48 heures par semaine ;
- Enfin, le secteur des entreprises privées informelles, constitue de très loin le premier pourvoyeur d'emploi, avec environ 279 000 personnes en activité, soit 80% des actifs occupés. La taille des établissements est très faible (88% des emplois proviennent d'unités de production de moins de 6 personnes, 51% d'auto-emploi), et les conditions d'activité extrêmement précaires. L'emploi informel est avant tout constitué d'activités de commerce et de services, avec toutefois près de 20% dans les unités de transformation. La main-d'œuvre est jeune, faiblement scolarisée, et très féminine (60% de femmes contre 25% dans les autres secteurs). Les revenus et avantages sociaux y sont les plus bas et la protection sociale quasi-inexistante. Avec une moyenne de 26 500 FCFA, pour une durée moyenne de travail de 47 heures par semaine, le revenu mensuel y est à peine équivalent au salaire minimum en vigueur (25000FCFA). C'est dans le secteur informel que le sous-emploi sévit avec plus d'acuité. L'enjeu pour ce secteur consiste à trouver les modalités d'un accroissement de la productivité et de la réorientation des emplois vers des activités de transformation, conditions nécessaires à l'amélioration des conditions d'activité.

4.1.3 Analyse du marché du travail à partir des sources administratives

Ce volet de l'analyse du marché du travail est peu exploré bien que des potentialités existent en la matière. On peut distinguer au titre des sources qui offrent cette potentialité les éléments ci-après :

- Le fichier unique de référence des agents permanents de l'Etat ;
- Le fichier des pensionnés de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ;
- Le fichier des entreprises immatriculées.

Ces fichiers possèdent des variables dont l'exploitation permettrait de contribuer à une meilleure connaissance et une appréciation du marché du travail.

4.2 DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique utilisée dans le cadre de la présente analyse se fonde sur l'utilisation des concepts et indicateurs du marché du travail admis selon les normes internationales. On fait recours aux techniques d'analyse descriptive simple et à l'analyse multivariée notamment aux techniques de régression probit pour expliquer certains phénomènes.

4.2.1 Concepts et indicateurs du marché du travail

Il est paru intéressant de mettre en évidence quelques concepts et indicateurs clés nécessaires à la bonne compréhension du marché du travail.

4.2.1.1 Population en âge de travailler

- *Limites de l'âge de cette population.*

Le BIT suggère que ce soit 15 ans, tout en permettant aux pays de l'adapter à leur propre contexte juridique ou socio-économique. Dans certains cas, la limite supérieure varie selon les pays. Mais, aucune recommandation n'est faite à ce sujet. Cependant, pour les besoins de comparaison, il convient de toujours publier la fourchette de l'âge retenue pour les calculs. De plus, au cas où une limite inférieure plus petite que 15 ans a été retenue, le BIT recommande de publier tous les résultats, même quand l'âge n'intervient pas, pour les moins de 15 ans et pour les 15 ans et plus.

Au Bénin, le choix de 10 ans paraît plus approprié dans la mesure où bon nombre d'enfants travaillent avant cet âge. En plus, un certain nombre d'entre eux sont sans toit et vivent dans la rue. Il est par conséquent difficile de les toucher dans le cadre des enquêtes emploi classiques. Toutefois, si l'objet de l'étude porte sur le travail des enfants qui vivent en milieu précaire, le choix d'une limite d'âge plus faible peut alors être envisagé³.

4.2.1.2 Population active

La population active comprend les personnes des deux sexes, qui fournissent la main d'œuvre pour la production de biens et de services (activité économique), telle qu'elle est définie dans le SCN rév.4 de 1993. Cette définition est la suivante : la production a "pour objet de produire des biens et services, marchands ou non, moyennant un salaire ou un traitement en espèces ou en nature, en vue d'un bénéfice ou d'un gain familial".

Il s'agit, selon cette définition, de la production ou de la transformation de biens et de services, que ceux-ci soient destinés au marché ou au troc (production marchande) ou à l'autoconsommation (production non marchande), y compris le cas des produits primaires. Il importe donc de définir les limites des activités économiques et des activités non économiques pour déterminer la population active.

A partir de là, la **population active** comprend les personnes ayant dépassé un âge spécifié, et qui sont soit "**pourvues d'un emploi**", soit "**chômeurs**".

Population active du moment, population habituellement active

³ La méthodologie d'enquête repose toutefois dans ces conditions sur des critères d'échantillonnage différents de ceux qui accompagnent les enquêtes emploi.

Pour déterminer la population active, on doit considérer une période de référence, c'est-à-dire une période précédant la date de l'enquête, période durant laquelle l'individu aura soit effectivement travaillé, soit cherché du travail. A cet effet, en fonction de la longueur de la période de référence, on considère deux types de population active.

La **population active du moment** (ou force de travail) comprend les personnes actives au moment de l'enquête ; la période de référence retenue est en général une semaine ou un jour. Ce type de population active, le plus souvent capté dans la majorité des enquêtes emploi, constitue une photographie instantanée de l'état d'une population vis-à-vis de l'activité économique.

Pour la *population habituellement active*, la période de référence est plus longue, en général l'année précédant l'enquête. *Les définitions ci-après, relatives à la population active occupée, au chômage et à l'inactivité, se rapportent à la population active du moment.*

▪ **Taux d'activité**

C'est le rapport de la population active à la population en âge de travailler.

4.2.1.3 Emploi

Personnes "pourvues d'un emploi"⁴

Les personnes au travail se trouvent, durant une période de référence d'une semaine ou d'un jour (pour notre cas, nous retiendrons la semaine), dans les catégories suivantes :

- Emploi salarié : personnes qui ont effectué un travail moyennant un salaire ou un traitement en espèce ou en nature ;
- Emploi non salarié : personnes qui ont effectué un travail en vue d'un bénéfice ou d'un gain familial, en espèces ou en nature.

Dans la pratique, on peut interpréter la notion de "travail effectué au cours de la période de référence" comme étant un travail d'une durée d'une heure au moins.

L'emploi s'exerce au sein d'une unité de production. Les personnes n'ayant effectué aucun travail durant la période de référence, mais qui restent formellement attachées à leur travail (congé annuel, congé maladie, congé de maternité, congé technique, grève, formation professionnelle, etc.) sont considérées comme disposant d'un emploi. Le fait de rester attaché à son emploi se définit selon les circonstances locales ; cependant la personne doit notamment continuer à percevoir une rémunération et/ou avoir l'assurance de retrouver son emploi à la fin de la période d'absence.

4.2.1.4 Sous-emploi lié à la durée du travail

On parle de sous-emploi lorsque la durée de travail d'une personne employée est insuffisante par rapport à une autre situation d'emploi possible que cette personne est disposée à occuper et disponible pour le faire.

4 Voir résolution de la 13^{ème} CIST du BIT, 1982.

Une personne est concernée par le sous-emploi lié à la durée du travail si elle est pourvue d'un emploi et si elle répond aux trois critères suivants :

- elle est disposée à faire des heures complémentaires : c'est-à-dire elle souhaite (en recherchant activement) soit accroître son volume horaire de travail dans son emploi actuel, soit occuper un ou plusieurs autres emplois en plus de son emploi actuel en vue d'effectuer davantage d'heures de travail, soit encore substituer son emploi actuel à un ou plusieurs autres emplois qui lui permettraient de travailler plus ;
- elle est disponible pour faire des heures complémentaires, dans une période ultérieure. Même si la période ultérieure n'est pas spécifiée, elle devrait tenir compte, selon les circonstances nationales, de la période (préavis) dont ont généralement besoin les travailleurs pour quitter un emploi et en commencer un autre ;
- elle a effectué, pendant la période de référence, un volume horaire de travail, tous emplois confondus, inférieur à un seuil relatif à la durée du travail effectué à choisir selon les circonstances locales. Ce seuil peut être défini, par exemple, par rapport à la distinction entre emploi à plein temps et emploi à temps partiel, aux valeurs médianes, moyennes, ou aux normes relatives aux heures de travail telles que spécifiées par la législation. Dans la pratique, on utilisera en priorité les conventions nationales (législation, pratique courante, normes conventionnelles).

▪ ***Volume du sous-emploi lié à la durée du travail***

Il correspond à la somme du temps disponible que les individus en situation de sous-emploi sont disposés à effectuer (tout en étant disponibles pour le faire durant la période de référence), par rapport à une durée de travail maximale fixée selon les circonstances locales⁵. Il peut être calculé en utilisant comme unité la journée, la demi-journée ou l'heure de travail.

▪ ***Temps de travail potentiel des personnes détenant un emploi***

Il correspond au temps de travail effectif (somme des heures réellement effectuées) de la population active occupée, auquel on ajoute le volume du sous-emploi lié à la durée du travail ; ce volume est évidemment exprimé lui aussi en heures.

▪ ***Taux de sous-emploi lié à la durée du travail***

C'est le rapport du nombre d'actifs occupés travaillant involontairement moins d'heures par semaine (correspondant à la "norme" nationale), disponibles pour travailler plus et/ou à la recherche d'un travail supplémentaire, à la population active occupée.

▪ ***Taux du volume de sous-emploi lié à la durée du travail***

C'est le rapport entre le volume du sous-emploi lié à la durée de travail, au temps de travail potentiel des personnes détenant un emploi.

⁵ Par exemple la durée normale de travail (cf. 3.6.2) peut être considérée comme une référence pertinente.

▪ *Emploi principal et emploi secondaire*⁶

Il n'y a pas de définition internationale stricte en la matière. Le critère de définition est à choisir en fonction des préférences nationales, parmi les trois suivants : temps de travail, niveau de rémunération perçue, autodétermination par l'individu enquêté durant la période de référence. Ce troisième critère est privilégié dans le cadre de l'enquête 1-2-3.

4.2.1.5 Chômage

▪ *Chômeur*⁷

Il s'agit de toute personne ayant dépassé un âge spécifié (cf. population en âge de travailler), qui, au cours de la période de référence, était à la fois :

- **sans travail**, c'est-à-dire n'était pas pourvue d'un emploi, salarié ou non salarié, au cours de la période de référence (une semaine) ;
- **disponible** pour travailler dans un emploi, salarié ou non, durant la période de référence (deux semaines) ;
- **à la recherche d'un travail**, c'est-à-dire avait pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée (quatre dernières semaines ou douze derniers mois) pour chercher un emploi salarié ou non.

Il arrive que l'individu pour une raison ou pour une autre n'a pas entrepris des démarches de recherche active d'un emploi, mais satisfait les deux premières. Dans ce cas, il est qualifié de chômeur découragé.

▪ *Précisions sur les éléments de la définition*

La recherche de travail peut être caractérisée par les actions suivantes : inscription à un bureau de placement public, candidature auprès d'employeurs, démarches directes sur les lieux de travail (ferme, usine, marché, autres endroits de recrutement traditionnels), insertion ou réponses à des annonces spécialisées, contacts auprès de relations personnelles, démarches en vue de la création d'une entreprise (recherches de terrain, d'immeuble, d'équipement, de ressources financières, de permis, de licences, d'inscription auprès des autorités administratives).

▪ *Taux de chômage*

C'est le rapport du nombre de chômeurs à la population active (occupée et non occupée).

▪ *Taux de chômage élargi*

C'est le rapport de la population constituée des chômeurs au sens strict du BIT plus les chômeurs découragés, à la population active (occupée et non occupée), la population non occupée étant quant à elle élargie aux travailleurs découragés.

6 Ou activité principale et activité secondaire.

7 Voir résolution de la 13^{ème} CIST du BIT, 1982

4.2.1.6 Population inactive

La définition proposée est résiduelle ; la population inactive (du moment) comprend tous les individus, qui n'appartiennent pas à la population active (occupée ou non), c'est-à-dire :

- les individus n'ayant pas encore atteint l'âge de travailler ;
- les individus ayant l'âge de travailler, mais qui n'ont pas travaillé au moins une heure durant la période de référence (une semaine), et qui sont indisponibles pour travailler et/ou qui n'ont pas effectué de recherche.

Cas des étudiants, personnes s'occupant du foyer et autres personnes principalement engagées dans des activités non économiques durant la période de référence : lorsque ces individus répondent aux critères proposés ci-dessus de la définition de l'inactivité et uniquement dans ces cas là, ils doivent être alors considérés comme inactifs.

4.2.2 Approche méthodologique

L'approche méthodologique utilisée dans le cadre de la présente analyse se fonde sur l'utilisation des techniques d'analyse descriptive simple et des méthodes multivariées.

Les techniques d'analyse descriptive sont notamment utilisées pour décrire les tendances observées entre 2006 et 2007 au niveau des indicateurs du marché du travail.

Les techniques d'analyse multivariées, notamment la régression de type probit est utilisée pour expliquer les probabilités de passages d'état (chômeurs-actifs occupés, actifs occupés-inactifs, inactifs-chômeurs et vis-versa).

Pour réaliser ces différentes analyses, on s'appuie sur une base de données constituée sur un panel d'individus (65 714 individus) suivis sur 16 mois répartis comme suit par département.

Tableau 4.1 : Répartition du panel d'individus par département

Département	Effectif	Pourcentage
Alibori	5 112	7,8
Atacora	6 087	9,3
Atlantique	7 057	10,7
Borgou	6 014	9,2
Collines	5 458	8,3
Couffo	5 330	8,1
Donga	4 093	6,2
Littoral	5 871	8,9
Mono	3 903	5,9
Ouémé	6 798	10,3
Plateau	3 628	5,5
Zou	6 363	9,7
Total	65 714	100

Source : EMICoV, 2006-2007

La mise en œuvre de la régression logistique passe par les étapes ci-après :

- préparation de la base de données du panel : il s'agit d'apparier les individus du quatrième passage et ceux du premier passage, en distinguant la variable portant sur leur situation dans l'activité (sitac). Les modalités de cette variable sont :
 - actif occupé
 - chômeur BIT
 - chômeur découragé
 - inactifs
- Génération de deux variables dépendantes V1 et V2 :
 - ✓ On fait l'option de s'intéresser à deux situations : le passage de la situation de chômeur à actif occupé et celle de ceux qui sont restés chômeurs entre les deux périodes. Les variables dépendantes sont créées de façon à retracer les individus qui respectent les deux situations décrites.
- On procède à deux régressions bivariées de type probit.

4.3 RESULTATS ET DISCUSSIONS

La présentation des résultats est réalisée en deux étapes. Dans une première étape, on effectue une analyse descriptive de l'évolution du marché du travail (offre et demande de travail entre 2006 et 2007). On réalise ensuite un affinement des analyses menées par les techniques d'analyse multivariée.

4.3.1 Vue d'ensemble du marché du travail béninois : les emplois offerts

4.3.1.1 Répartition entre occupés, chômeurs et inactifs et évolution

Pour analyser les besoins du marché du travail, il importe d'étudier le marché du travail en termes de nombre et de distribution d'emplois offerts ainsi que de leur évolution. Le tableau 4.3 présente tout d'abord la répartition de la population par situation d'activité. On s'intéresse en particulier aux individus de 15 à 59 ans, qui représentent la grande majorité de l'ensemble de la population employée⁸.

⁸ Au Bénin, il apparaît qu'une proportion non négligeable des individus de plus de 60 ans continue d'être actifs (en particulier en milieu rural) mais pour les nécessités de la comparaison avec les autres pays (pour lesquels les données sont disponibles pour la tranche d'âge 15-59 ans) l'analyse est faite ici sur cette tranche d'âge. Cependant ceci n'altère pas significativement l'analyse du fait de la faible proportion de la population de 60 ans et plus dans la population totale (4%).

Tableau 4.3 : Evolution et distribution de la population active entre 1992 et 2006

	Bénin 1992 (RGPH)		Bénin 2006 (EMICoV)		Moyenne pays Africains autour de 2004
	Nombre (x1000)	%	Nombre (x 1000)	%	%
Population de 15-59 ans	2 230	100,0%	3 469	100,0	100,0%
Population employée	1 626	72,9%	2 557	73,7%	70,0%
Chômeurs	27	1,2%	51	1,5%	6,0%
Population non active	577	25,9%	861	24,8%	24,0%

Source: A. Mingat, Education and Labor Markets : a Match difficult to achieve in Sub-Saharan African Countries (pour la moyenne Africaine), RGPH 1992, EMICoV 2006

En 2006, la population béninoise de 15 à 59 ans est estimée environ à 3,5 millions, soit environ 44 % de la population totale du pays. Cette population se répartit en trois catégories : la population employée, les chômeurs et les inactifs (étudiants, femmes au foyer, retraités,...). Il paraît intéressant de commencer l'analyse en étudiant la répartition suivant ces trois catégories et son évolution ainsi que par comparaison avec les autres pays africains.

La population employée représente 74% des 15-59 ans en 2006 soit une proportion similaire à celle observée en 1992 (73%). Ce chiffre est légèrement plus élevé que la moyenne africaine (70 %).

La proportion de chômeurs reste faible au Bénin même si on a observé une légère augmentation au cours de la dernière décennie (1,5% des 15-59 ans en 2006 contre 1,2% en 1992)⁹. A titre comparatif, ce taux est en moyenne de 6% dans les pays africains. La proportion des inactifs est restée stable pendant les 15 dernières années (26% en 1992 et 25% en 2006), proche de la valeur moyenne africaine (24%).

4.3.1.2 Distribution des emplois entre secteur moderne et informel

Une fois étudiée la répartition de la population par situation d'activité, il est intéressant d'analyser la répartition des emplois. Pour l'année 2006, grâce aux données de l'enquête ménages EDS/EMICoV, il est possible d'analyser plus en détails la distribution des emplois pour la comparer i) aux autres pays et ii) autant que possible aux années antérieures au Bénin¹⁰. En particulier, il est intéressant de distinguer les emplois entre secteur moderne et secteur informel puis de distinguer entre secteur public et privé à l'intérieur du secteur moderne et de distinguer entre agricole et non agricole à l'intérieur du secteur informel. Enfin, il est pertinent d'analyser la part des emplois qualifiés dans le secteur moderne, dans la mesure où c'est la destination professionnelle idéale des sortants de l'enseignement supérieur.

⁹ Le taux de chômage, qui se calcule en rapportant le nombre de chômeurs à la population active (employée + chômeurs) est passé de 1,6% en 1992 à 2% en 2006.

¹⁰ Du fait de questionnaires moins détaillés pour les enquêtes ménages précédentes, ce travail n'a été possible que partiellement pour les années antérieures, ce qui limite les comparaisons dans le temps.

On s'intéresse d'une part aux emplois des individus de 15 à 59 ans, qui représentent la grande majorité de l'ensemble de la population employée et puis d'autre part aux emplois des individus de la tranche d'âge 25-34 ans pour analyser la dynamique plus récente du marché de l'emploi.

Le tableau 4.4 ci-dessous présente la distribution des emplois au Bénin et la compare à celle observée en moyenne dans les pays d'Afrique Subsaharienne.

Tableau 4.4 : Distribution des emplois par grand secteur, type d'emploi et tranche d'âge

	15-59 ans			25-34 ans		
	Bénin	Moyenne pays africains	Rapport Bénin/Moyenne	Bénin	Moyenne pays africains	Rapport Bénin/Moyenne
Secteur moderne	4,6%	10,3%	0,44%	4,5%	11,6%	0,39
Public	3,4%	4,9%	0,69	3,7%	5,2%	0,71
Privé	1,1%	5,4%	0,20	0,8%	6,5%	0,12
Emplois qualifiés (public + privé)	3,5%	4,4%	0,79	3,3%	-	-
Secteur informel	95,4%	89,7%	1,06	95,5%	88,4%	1,08
Agricole	57,6%	64,9%	0,89	55,5%	60,7%	0,91
Non Agricole	37,9%	24,7%	1,53	40,0%	27,7%	1,44

Source: EDSB /EMICOV, 2006 et A. Mingat, Education and Labor Markets : a Match difficult to achieve in Sub-Saharan African countries

Plusieurs points saillants ressortent de la lecture de ce tableau :

- On observe dans la distribution des emplois la prépondérance du secteur informel au détriment du secteur moderne. La part des emplois dans le secteur moderne est estimée à seulement 5% au Bénin, valeur très faible, y compris en comparaison des autres pays d'Afrique Subsaharienne (10% en moyenne).
- La part du secteur moderne pour la génération récente (les 25-34 ans) est similaire à celle observée pour le groupe des 15-59 ans, montrant la stabilité du secteur moderne en termes de part d'emplois. Le secteur moderne apparaît moins dynamique au Bénin qu'ailleurs. En moyenne dans les pays d'Afrique Sub-saharienne, le secteur moderne occupe près de 11,6% de la population de 25 à 34 ans employée contre seulement 4,5% au Bénin. A titre indicatif, l'estimation de la part du secteur moderne au Bénin en 2002, pour le groupe des 15-59 ans, effectuée à l'aide des données du recensement (RGPH 2002) fournit un chiffre compris entre 5 et 6%, confirmant l'absence de progression du secteur moderne, en termes de part d'emplois¹¹.
- La faiblesse du nombre d'emplois dans le secteur moderne est en grande partie due au caractère très restreint du secteur privé. Les emplois du secteur moderne privé ne représentent que 1,1% de l'ensemble des emplois au Bénin (et seulement 0,8% des emplois des 25-34 ans) contre 5,4% en moyenne en Afrique Subsaharienne (et 6,5% pour les 25-34 ans).

¹¹ Il est important de considérer avec précaution la comparaison entre les chiffres de 2002 et 2006 dans la mesure où les questions concernant l'emploi occupé n'ont pas été posées exactement de la même façon.

- On observe une proportion plus grande que partout ailleurs d'emplois qualifiés à l'intérieur du secteur moderne. Cependant, du fait de la petitesse du secteur moderne dans son ensemble, l'emploi qualifié moderne, qui correspond à la destination professionnelle normalement prévue pour les sortants de l'enseignement supérieur, reste au Bénin bien en dessous de la moyenne africaine (3,5% des emplois contre 4,4%).
- Les emplois du secteur informel sont plus nombreux dans le secteur agricole que dans le secteur non agricole, avec respectivement 58% et 38% de l'ensemble des emplois. Même si le secteur agricole est prépondérant, il l'est moins qu'en moyenne dans les autres pays d'Afrique Sub-saharienne (65% des emplois). La tendance récente montre au Bénin (tout comme dans les autres pays) une progression du secteur non agricole au détriment du secteur agricole. La forte concentration de la population active dans les grandes villes du pays telles que Cotonou, Porto-Novo, Abomey-Calavi, Sèmè-Kpodji ou Parakou, où se développent beaucoup plus les activités commerciales et de services (notamment la vente d'essence frelatée et l'activité de taxi-moto) favorise l'exode rural, ce qui engendre une diminution relative de la main-d'œuvre du secteur agricole.

4.3.2 Vue d'ensemble du capital humain béninois : les compétences offertes

Après avoir analysé le marché du travail, il importe d'étudier la structure du capital humain en termes de nombre et distribution par niveau d'éducation reçue ainsi que leur évolution. Ceci permettra ensuite de comparer offre et demande de compétences et d'évaluer la cohérence de la pyramide éducative en référence aux besoins du marché de l'emploi.

Le tableau 4.5 ci-après présente la répartition du capital humain par niveau terminal d'éducation à différentes dates et permet d'appréhender l'évolution de cette répartition. Les chiffres sont donnés pour le groupe d'âge des 15-59 ans (qui représentent la majorité de la force de travail potentielle) et le groupe d'âge des 25-34 ans pour évaluer la tendance plus récente, en comparaison avec les autres pays.

Tableau 4.5 : Structure du capital humain et évolution entre 1992 et 2006

Niveau d'instruction	Bénin 1992		Bénin 2006		Moyenne pays africains autour de 2005 (23 pays)	
	15-59 ans	25-34 ans	15-59 ans	25-34 ans	15-59 ans	25-34 ans
Aucune scolarisation	70,0%	71,0%	54,2%	58,6%	51,8%	49,9%
Primaire	16,0%	13,0%	22,6%	25,3%	28,8%	29,6%
1 ^{er} cycle du secondaire général	9,0%	9,0%	14,1%	8,3%	10,6%	10,6%
2 nd cycle du secondaire général	3,0%	6,0%	4,8%	3,0%	5,1%	6,0%
Technique/formation professionnelle	inclus dans Secondaire général		1,7%	1,7%	1,9%	2,2%
Supérieur	1,0%	2,0%	2,5%	3,1%	1,7%	1,8%

Source : RGPH 2002 et EDS/EMICoV 2006 pour le Bénin, A. Mingat, Education and Labor Markets : a Match difficult to achieve in Sub-Saharan African Countries pour la moyenne des pays africains

Malgré les efforts réalisés qui ont permis de faire baisser de 70% en 1992 à 54% en 2006 la proportion des individus n'ayant jamais été à l'école ou de formation inférieure au primaire, cette proportion demeure légèrement plus élevée au Bénin que la moyenne des pays africains (52%). A contrario, la proportion des 15-59 ans ayant un niveau d'enseignement supérieur a doublé de 1992 à 2006 et est maintenant largement supérieure à la moyenne africaine (2,5% contre 1,7%).

Après s'être intéressé à la population de 15 à 59 ans qui correspond à la cible des personnes susceptibles d'avoir un emploi, il est important d'analyser la tranche d'âge de 25 à 34 ans qui représente une génération plus jeune, censée être entrée sur le marché de l'emploi tout récemment. Ceci permet d'appréhender la dynamique récente du capital humain. Les traits les plus marquants portent sur l'enseignement technique et professionnel d'une part et l'enseignement supérieur d'autre part.

La proportion des 25-34 ans ayant reçu une formation technique ou professionnelle est seulement de 1,7% au Bénin contre 2,2% pour la moyenne africaine. Cette situation montre le défi à relever concernant ce sous-secteur au Bénin, en particulier pour les formules d'apprentissage qu'il faudra développer et/ou coordonner à plus grande échelle pour pouvoir offrir aux élèves sortants du système d'enseignement général (du fait notamment de la régulation des flux d'élèves, prévue dans le plan décennal) une formation leur permettant un accès plus facile à l'emploi.

Au niveau supérieur, la situation est inverse, puisque que l'expansion quantitative très rapide et importante a pour conséquence que la proportion des 25-34 ans ayant reçu une formation supérieure approche aujourd'hui le double de ce que l'on observe en moyenne en Afrique (3,1% contre 1,8%).

4.3.3 Evolution de la population active (2006–2007) : une chute du niveau d'activité liée à la scolarisation massive entre 2006 et 2007

De 2006 à 2007, la population potentiellement active est passée de 4.617.290 personnes à 4.885.338 soit un accroissement de 5,8%. Le taux global d'activité qui exprime la part de la population active au sein de la population en âge de travailler (10 ans et plus), a connu une baisse remarquable en passant de 63% en 2006 à 53% en 2007. Cette baisse du taux global d'activité s'explique en grande partie par la scolarisation massive observée entre 2006 et 2007 suite à la mesure de gratuité scolaire, laquelle mesure a induit une hausse de la propension des ménages à scolariser et une amélioration de la rétention des enfants dans le système empêchant du coup, la présence des enfants sur le marché du travail.

Bien qu'accusant une baisse remarquable, on note d'énormes disparités au niveau du taux global d'activité selon le sexe et le milieu de résidence. En milieu rural, le taux d'activité est relativement plus élevé qu'en milieu urbain (67% contre 56%) en 2006 et (55% contre 50%) en 2007. Le milieu rural au cours des deux années, présente un niveau d'activité nettement plus élevé que le milieu urbain en raison de l'arrivée très précoce des enfants sur le marché du travail en milieu rural.

Quel que soit le milieu de résidence, les hommes sont plus actifs que les femmes : (66% contre 61%) en 2006 et (54% contre 46%) en 2007. Aussi, faudrait-il souligner, la tendance des personnes âgées de plus de 60 ans à être encore en activité. Cette pratique est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain. La présence des personnes âgées sur le marché du travail pose

des problèmes de protection sociale si l'on sait que dans le secteur formel, l'âge théorique d'admission à la retraite est de 60 ans. Quel que soit le secteur, la présence massive des personnes de plus de 60 ans sur le marché du travail semble être liée à un besoin financier pour couvrir les charges sociales dans un contexte où l'espérance de vie accuse à peine les 60 ans.

En 2007, dans le secteur moderne, 4 béninois sur 9 ayant 60 ans et plus sont sur le marché du travail (soit comme actif occupé ou chercheur d'emploi) contre (2 béninois sur 3) en 2006 ; tandis que dans le milieu rural, ils sont 5 béninois sur 9 ayant 60 ans et plus à être actif en 2007 contre 7 béninois sur 10 en 2006.

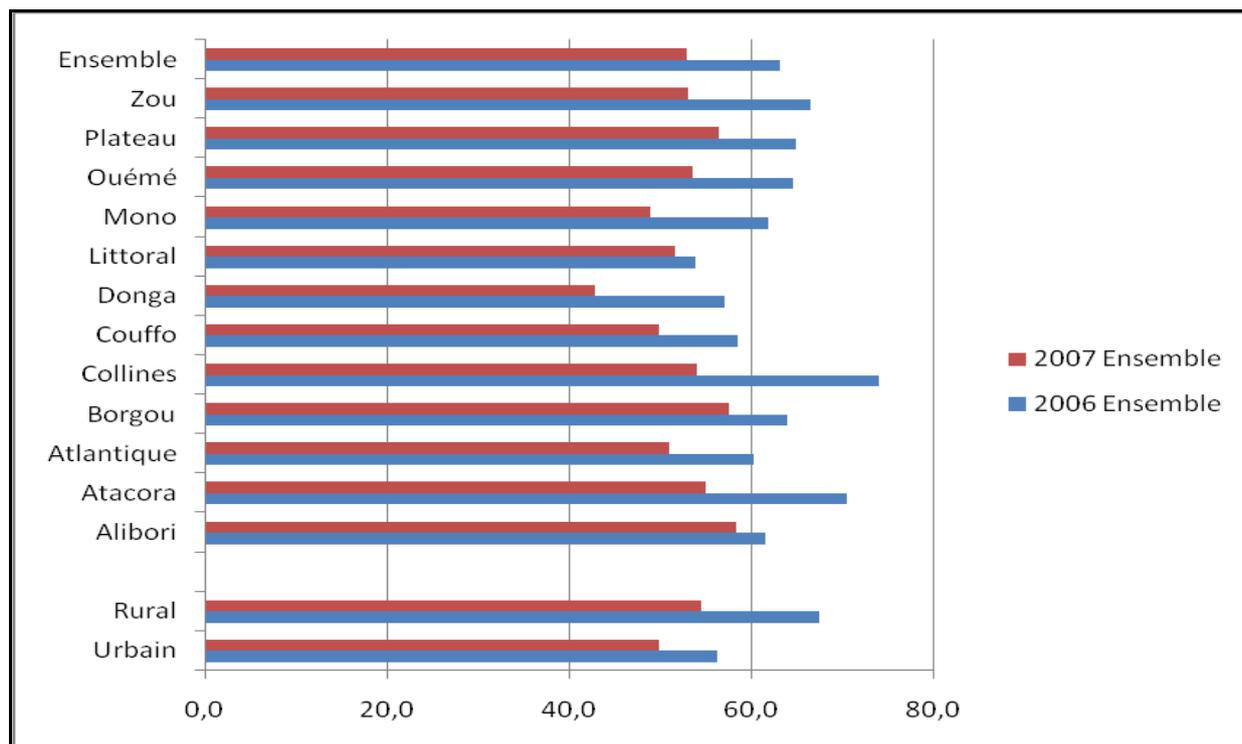
Tableau 4.6 : Evolution du taux global d'activité par milieu de résidence et par département

	2006			2007		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Milieu de résidence						
Urbain	59,6	53,1	56,2	51,3	44,9	49,9
Rural	69,5	65,5	67,5	55,9	47,2	54,6
Département						
Alibori	72,8	49,7	61,7	58,9	50,6	58,4
Atacora	75,5	65,9	70,6	55,4	53,0	55,1
Atlantique	63,7	57,0	60,3	52,6	45,2	51,1
Borgou	69,0	58,9	64,0	59,0	42,4	57,6
Collines	73,6	74,4	74,0	56,7	45,6	54,0
Couffo	55,7	61,1	58,6	50,6	46,3	49,9
Donga	64,3	49,9	57,2	43,3	37,9	42,9
Littoral	57,0	51,1	54,0	52,8	48,6	51,7
Mono	60,9	63,0	62,0	52,4	37,8	49,0
Ouémé	63,6	65,5	64,6	54,4	49,5	53,5
Plateau	67,3	63,0	65,0	57,6	50,2	56,5
Zou	68,0	65,2	66,5	55,9	44,3	53,1
Ensemble	65,8	60,8	63,2	54,4	46,2	53,0

Source : EMICoV, 2006-2007

Sur le plan départemental, il semble se dessiner une bipolarisation Nord-Sud par rapport à l'évolution des taux d'activité. En effet, pendant que les départements septentrionaux affichent des taux d'activité relativement élevés (au-delà de la moyenne nationale), les départements du Sud présentent des niveaux d'activité relativement modestes. La situation de la scolarisation explique pour une large part cette bipolarisation.

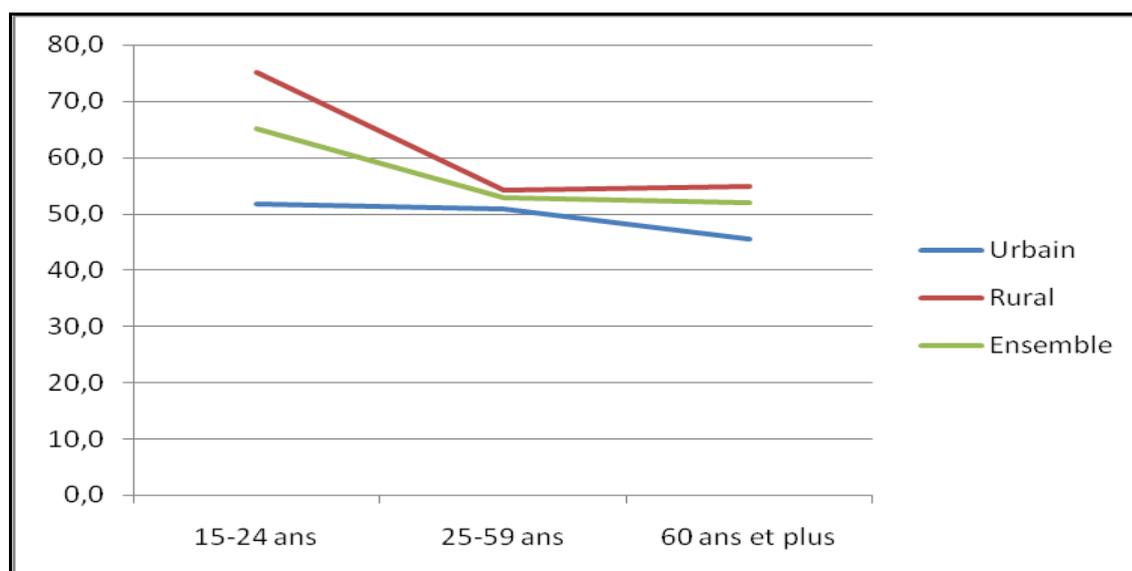
Graphique 4.1 : Evolution du taux d'activité par département et par milieu de résidence



Source : EMICoV, 2006-2007

L'évolution du taux global d'activité selon le groupe d'âges révèle que la théorie du cycle de vie qui postule une baisse du niveau d'activité en fonction du groupe d'âges n'est pas respectée. En particulier, le milieu rural semble constituer une exception alors que le milieu urbain enregistre une faible chute des taux d'activité aux vieux âges.

Graphique 4.2 : Evolution du taux d'activité selon le groupe d'âges et le milieu de résidence



Source : EMICoV, 2006-2007

4.3.4 Evolution de la population active

L'analyse de la dynamique des emplois dans les secteurs institutionnels révèle une stabilité relative des emplois dans le secteur informel (95,97% en 2006 contre 95,15% en 2007), avec une proportion relativement élevée de femmes. Ce secteur demeure celui qui concentre la majeure partie des emplois au Bénin. Elle continue d'occuper autant d'hommes que de femmes (95,49% contre 96,03%) en 2006 contre (93,10 et 97,26%) en 2007.

Tableau 4.7 : Evolution de la structure de la population active occupée par sexe et selon le secteur institutionnel

Secteurs institutionnels	2006			2007		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Adm.publique	1,92	1,55	1,86	4,34	1,50	2,94
Entrep. publique	1,14	0,95	1,12	1,27	0,78	1,03
Ent. privée formelle	1,09	1,11	1,09	0,26	0,09	0,17
Ent. privée. informelle	95,49	96,03	95,57	93,10	97,26	95,15
Ent. Associative	0,36	0,35	0,36	1,03	0,38	0,71
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : EMICoV, 2006-2007

La répartition par secteur institutionnel des emplois est un bon indicateur synthétique de la structure du marché du travail. On distingue cinq secteurs : les administrations publiques, le secteur para-public, le secteur privé formel, le secteur informel et enfin le secteur associatif. C'est évidemment le secteur informel qui occupe la première place aussi bien en 2006 qu'en 2007 : 95 % des actifs occupés y sont employés au cours des deux années. En termes d'évolution, les faits saillants ci-après se dégagent de l'observation de ce tableau :

- la progression des emplois de 1,86% en 2006 à 2,94% en 2007 dans l'administration publique en raison de nouveaux recrutements dans la Fonction Publique ;
- la stabilité des emplois dans les entreprises publiques (1,12% en 2006 contre 1,03% en 2007) ;
- la diminution des emplois (1,09 % en 2006 contre 0,17 %) en 2007 dans les entreprises privées formelles ;
- la stabilité des emplois (95,57 % en 2006 contre 95,15 % en 2007) dans le secteur informel ;
- la progression des emplois (0,36 % en 2006 contre 0,71 % en 2007) dans les structures associatives (ONG et Société Civile).

4.3.5 Evolution du chômage entre 2006 et 2007

Le chômage résulte d'un désajustement entre l'offre et la demande de travail. En particulier, l'offre de travail (le fait des actifs) est supérieure à la demande de travail (offre d'emploi) qui, elle reste conditionnée par l'évolution de la production (en termes d'agrégat, PIB).

De 2006 à 2007, le taux de chômage a connu une baisse remarquable, passant de 2,21% à 0,74%. Cette baisse du taux de chômage résulterait non seulement de l'ouverture des grands chantiers par le Gouvernement notamment (la réalisation des infrastructures routières, la mise en œuvre des travaux à haute intensité de main d'œuvre ; l'ouverture de grands chantiers, le recrutement massif des enseignants ; l'enrôlement des diplômés sans emploi dans le service militaire etc.) ; mais également la mise en place d'une politique active en matière de promotion de l'emploi qui ont eu comme corollaire la diminution du taux de chômage des jeunes en âge de travailler.

En milieu urbain, comme en milieu rural les taux de chômage ont également chuté : milieu urbain (4,9 % en 2006 contre 1,7 % en 2007) ; milieu rural (0,8 % en 2006 contre 0,2 % en 2007). Tout comme en 2006, le chômage est plus marqué chez les femmes quelle que soit le milieu de résidence.

Tableau 4.8 : Evolution du taux de chômage par département (10 ans et plus)

Milieu de résidence	2006			2007		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Milieu de résidence						
Urbain	3,89	5,93	4,89	1,55	3,13	1,85
Rural	0,52	1,07	0,79	0,17	0,52	0,21
Départements						
Alibori	0,06	0,33	0,17	0,14	0,00	0,13
Atacora	0,67	1,21	0,93	0,18	0,27	0,19
Atlantique	2,43	1,61	2,03	0,33	1,41	0,52
Borgou	1,11	3,30	2,10	0,22	0,49	0,24
Collines	0,64	0,95	0,80	0,16	0,00	0,12
Couffo	0,82	0,48	0,63	0,07	0,27	0,10
Donga	1,13	4,37	2,53	0,50	0,00	0,47
Littoral	8,27	9,97	9,10	4,29	5,90	4,67
Mono	0,34	0,63	0,49	0,32	0,18	0,30
Ouémé	2,49	5,86	4,28	0,91	2,89	1,24
Plateau	0,28	1,95	1,13	0,20	0,89	0,29
Zou	0,62	0,77	0,70	0,08	1,23	0,31
Ensemble	1,72	2,71	2,21	0,59	1,56	0,74

Source : EMICoV, 2006-2007

Il ressort de l'observation de ce tableau que le chômage reste typiquement un fait urbain, le taux de chômage en milieu urbain faisant près de 9 fois le niveau observé en milieu rural. Ce constat est d'autant plus vérifié que les départements à forte composante urbaine affiche des niveaux élevés de chômage. C'est le cas du Littoral et de l'Ouémé qui affichent respectivement les taux de chômage de 5% et 1,2%.

La concentration des chômeurs en milieu urbain pourrait s'expliquer d'une part par le fait que les diplômés du secteur formel s'y trouvent et par l'exode rural d'autre part. Il s'en suit donc en milieu rural une faiblesse du niveau de chômage.

La situation du chômage semble être présente à tous les groupes d'âges même si les plus jeunes (15-24 ans) en sont plus frappés. Chez les femmes, les taux de chômage sont plus élevés aux vieux âges en raison de l'offre de travail plus élevé au niveau des femmes de cette catégorie.

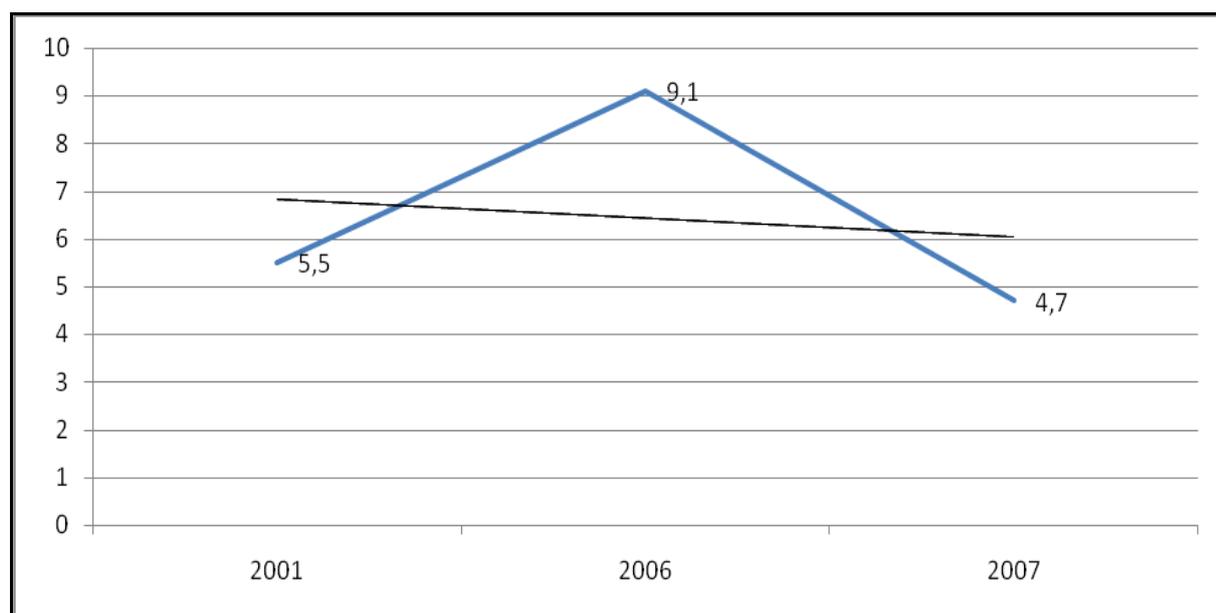
Tableau 4.9 : Taux de chômage par sexe, milieu de résidence et groupe d'âges (10 ans et plus)

	15-24	25-59	60 et plus	Ensemble
Sexe				
Masculin	0,73	0,65	0,32	0,59
Féminin	1,10	1,59	1,92	1,56
Milieu de résidence				
Urbain	2,01	1,91	1,59	1,85
Rural	0,18	0,20	0,30	0,21
Ensemble	0,81	0,78	0,63	0,74

Source : EMICoV, 2006-2007

D'un point de vue historique, la disponibilité des données de l'enquête 1-2-3 pour l'agglomération de Cotonou en 2001 permet de mettre en évidence l'évolution du chômage à Cotonou depuis 2001.

Graphique 4.3 : Evolution du taux de chômage (%) à Cotonou



Source : EMICoV, 2006-2007

Entre 2001 et 2006, on a assisté à une hausse croissante du chômage passant de 5,5% à 9,1%. Après 2006, il s'observe un retournement de tendance marqué par une baisse de près de 5 points en raison de la conjugaison des mesures ci-après :

- i) l'ouverture des grands chantiers par le Gouvernement notamment (la réalisation des infrastructures routières, la mise en œuvre des travaux à haute intensité de main d'œuvre) ;
- ii) le recrutement massif des enseignants et d'autres corps au niveau de la fonction publique ;
- iii) l'expansion des micro-crédits qui a induit une mise au travail des femmes ;
- iv) l'enrôlement des diplômés sans emploi dans le service militaire etc.

L'évolution du chômage reste conforme aux tendances observées au niveau des indicateurs macro-économiques comme l'illustre le tableau ci-après :

Tableau 4.10 : Quelques indicateurs économiques en rapport au chômage

Indicateurs économiques	2001	2006	2007
Taux de chômage à Cotonou	5,5	9,1	4,7
Taux de croissance du PIB	6,2	3,8	4,6
Taux d'inflation à Cotonou	4,0	3,8	1,3
Incidence de pauvreté à Cotonou	29,8	37,8	26,2
Taux d'investissement public	5,4	4,9	7,8
Taux d'investissement privé	14,2	15,7	12,9

Source : TBS, 2007, INSAE.

Une analyse de la corrélation entre le chômage et les autres indicateurs économiques permet de dégager les faits saillants ci-après :

- le chômage évolue en sens inverse avec le taux de croissance du PIB : une hausse de la croissance du PIB entraîne toutes choses égales par ailleurs une augmentation de la demande de travail ;
- une relation inverse s'observe entre le taux d'investissement public et le taux de chômage traduisant le fait qu'une augmentation de l'investissement public réduit le niveau du chômage ; en revanche, l'investissement privé ne s'accompagne pas d'une baisse du chômage ;
- le chômage coexiste avec l'inflation et la pauvreté.

Tableau 4.11 : Coefficients de corrélation entre le taux de chômage et les autres indicateurs économiques

Variables	Taux de chômage à Cotonou	Taux de croissance du PIB	Taux d'inflation à Cotonou	Incidence de pauvreté à Cotonou	Taux d'investissement public	Taux d'investissement privé
Taux de chômage à Cotonou	1	-0,63	0,59	0,99	-0,76	0,95

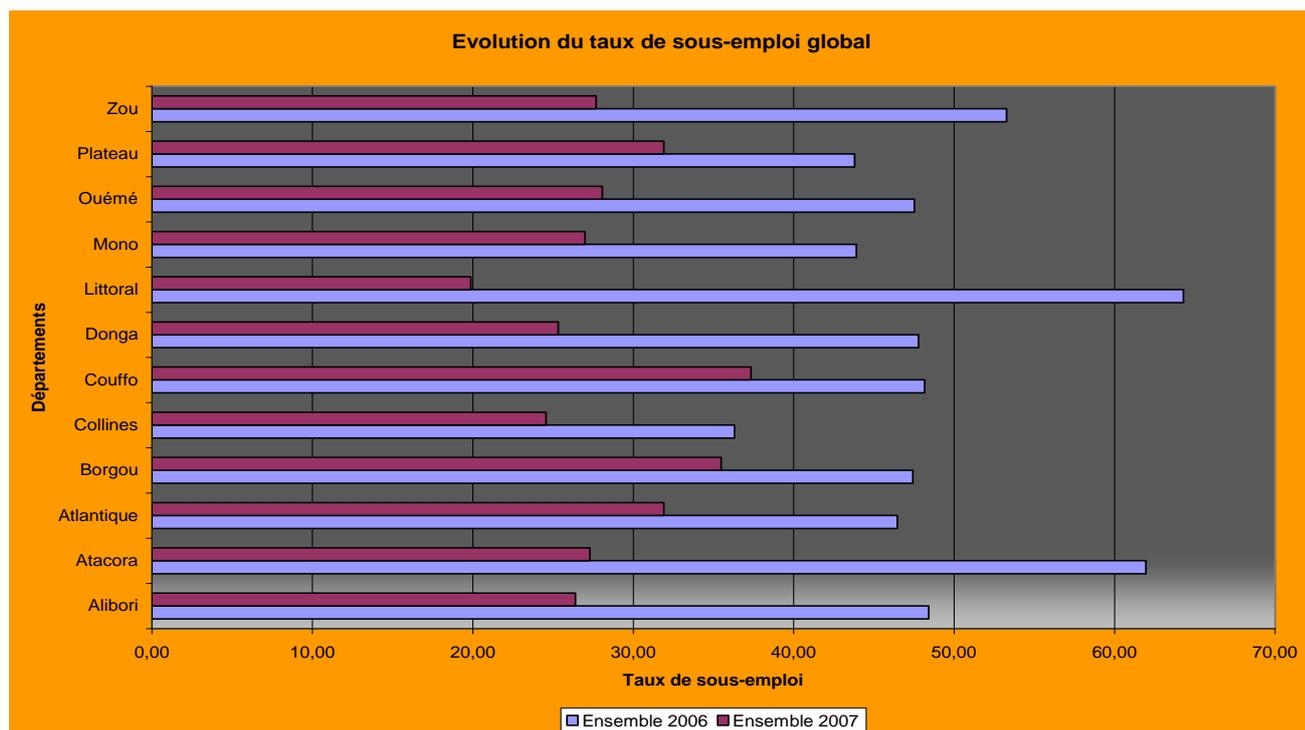
Source : EMICoV, 2006-2007

4.3.6 Evolution du sous-emploi

Au niveau national, le taux global de sous-emploi a baissé, passant de 53,2% en 2006 à 29% en 2007.

L'affinement de l'analyse révèle également une baisse remarquable de ce taux selon le milieu considéré : milieu urbain (42,8 % en 2006, contre 24 % en 2007) ; milieu rural (59,7 % en 2006, contre 31,6 % en 2007).

Graphique 4.4 : Evolution du taux de sous-emploi global (%)



Source : EMICoV, 2006-2007

En revanche, le taux de sous-emploi invisible est relativement élevé. En général, les femmes demeurent plus touchées par le sous-emploi invisible que les hommes. Toutefois, le phénomène semble être plus accentué en milieu rural qu'en milieu urbain.

Tableau 4.12 : Evolution du taux de sous-emploi invisible (10 ans et plus)

Milieu de résidence	2006			2007		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Urbain	79,13	90,09	84,82	68,07	73,52	69,23
Rural	82,17	92,74	87,59	70,10	77,21	71,21
Département						
Alibori	76,14	93,71	84,61	61,44	72,49	62,38
Atacora	83,01	95,70	89,47	63,08	65,81	63,44
Atlantique	78,57	90,97	84,97	74,65	80,83	75,89
Borgou	84,60	91,61	88,06	72,45	74,42	72,62
Collines	83,13	92,60	87,98	62,20	73,48	64,90
Couffo	87,23	93,44	90,61	79,35	80,24	79,50
Donga	90,91	96,86	93,86	77,80	75,92	77,67
Littoral	78,64	88,18	83,55	64,21	71,72	66,09
Mono	89,65	96,27	93,09	73,06	79,69	74,66
Ouémé	81,86	91,08	86,69	67,71	71,60	68,41
Plateau	84,55	94,13	89,55	70,25	78,30	71,45
Zou	65,97	84,55	75,82	66,87	78,81	69,88
Ensemble	81,18	91,77	86,63	69,43	75,68	70,53

Source : EMICoV, 2006-2007

Le taux de sous-emploi visible relativement faible, a baissé, passant de 11,9% en 2006 à 9,3%. Cependant, on note des disparités selon le milieu. En milieu urbain, ce taux est passé de 9,08% à 8,2% tandis qu'en milieu rural, il est passé de 12,43% à 9,8%. Il est à remarquer au passage que le taux de sous-emploi visible est en proportion relativement élevé en milieu rural qu'en milieu urbain.

Tableau 4.13 : Taux de sous-emploi visible (10 ans et plus)

Milieu de résidence	2006			2007		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Urbain	7,9	10,18	9,07	8,4	7,5	8,2
Rural	10,19	14,56	12,43	9,9	9,7	9,8
Départements						
Alibori	6,7	7,6	7,1	8,4	9,3	8,5
Atacora	11,9	15,6	13,8	10,4	16,3	11,2
Atlantique	7,2	8,4	7,8	9,2	7,2	8,8
Borgou	6,1	12,7	9,4	13,6	6,0	13,0
Collines	10,2	13,4	11,9	7,1	7,3	7,2
Couffo	10,1	14,9	12,7	10,9	16,2	11,8
Donga	14,5	15,6	15,1	10,1	9,4	10,1
Littoral	5,9	6,9	6,4	5,8	5,6	5,7
Mono	6,3	7,2	6,8	6,3	7,4	6,5
Ouémé	14,2	15,4	14,9	10,8	11,1	10,8
Plateau	8,8	18,4	13,8	6,4	5,7	6,3
Zou	10,2	18,5	14,6	9,7	5,9	8,7
Ensemble	9,27	12,80	11,09	9,4	8,8	9,3

Source : EMICoV, 2006-2007

4.3.7 Changements en matière de situation dans l'activité

Les changements en matière de situation dans l'activité sont mis en évidence à travers le croisement de la situation dans l'activité au cours des deux points d'enquête. Ce croisement permet de dégager les différents segments du marché du travail et leur mouvement dans le temps. Le tableau ci-après illustre ces changements.

Tableau 4.14 : Situation dans l'activité en 2006 et en 2007

Situation en 2006	Situation en 2007			Total	
	Actif occupé	Chômeur BIT	Chômeur déc. Inactif		
Actif occupé	79,8	0,1	0,1	19,9	100
Chômeur BIT	61,9	7,2	1,0	29,9	100
Chômeur déc.	51,5	1,8	1,2	45,4	100
Inactif	31,9	0,2	0,2	67,7	100
Ensemble	61,0	0,2	0,2	38,6	100

Source : EMICoV, 2006-2007

De l'examen de ce tableau, il ressort qu'environ deux chômeurs sur trois (62%) ont eu un emploi entre 2006 et 2007 ; 7% des chômeurs n'ont pas pu s'insérer pendant que 30% sont passés comme inactifs. La capacité d'absorption des chômeurs par l'économie entre 2006 et 2007

s'est révélée très performante permettant ainsi d'estimer le taux d'employabilité à 62% au cours de la période de référence de l'analyse ce qui a favorisé l'insertion de 52% des chômeurs découragés sur le marché de l'emploi.

Dans la suite de l'analyse, on apportera des éléments d'explications à deux segments :

- ceux qui sont demeurés actifs occupés entre 2006 et 2007 ;
- les chômeurs qui ont pu s'insérer sur le marché de l'emploi.

4.4.8 Essai d'explication des changements d'état

A partir d'un modèle bi-probit, on explique la probabilité d'être en activité en 2007 sachant qu'on a été en activité en 2006. Le tableau ci-après présente les résultats de la régression.

De ce tableau, il ressort que seule la modalité 10-14 ans se révèle être significative. En effet, le fait d'appartenir à la tranche d'âges 10-14 ans agit négativement sur la probabilité de demeurer sur le marché du travail. Il s'agit en fait d'un statut particulier correspondant au travail des enfants.

Le fait d'être femme affecte négativement la probabilité d'être en activité en 2007 sachant que l'on a été sur le marché du travail en 2006. Ce résultat bien que faiblement significatif, met en relief les inégalités d'accès au marché de l'emploi selon le genre.

Le niveau d'études influence positivement (malgré la faible significativité) la probabilité de demeurer sur le marché du travail. En effet, plus on est instruit, plus on a des chances plus élevées de conserver son emploi.

Tableau 4.15 : Probabilité d'être en activité sachant qu'on l'a été l'année précédente

Valeur	0,76295869						
	dy/dx	Std. Err.	z	P>z	[95% C.I.]	X	
Variables							
Primaire	0,0137837	.03222	0.43	0,669	-0,049358	0,076926	0,274852
Secondaire 1	0,0471252	.12231	0.39	0,7	-0,192603	0,286854	0,117169
Secondaire 2	0,0572751	.15691	0.37	0,715	-0,250268	0,364818	0,03552
Supérieur	0,0472799	.12651	0.37	0,709	-0,200674	0,295234	0,016105
Femme	-0,0997411	.23026	-0.43	0,665	-0,551048	0,351566	0,168558
10-14 ans	-0,7630205	.0031	-245.96	0	-0,769101	-0,75694	0,00003
15-24 ans	0,1138578	.3848	0.30	0,767	-0,640343	0,868059	0,02695
25-59 ans	0,134712	.29985	0.45	0,653	-0,452986	0,72241	0,764894
60 ans et +	0,0579739	.1681	0.34	0,73	-0,271502	0,38745	0,203221

Source : EMICoV, 2006-2007

Le second modèle estimé vise à expliquer la probabilité d'être chômeur en 2007 sachant qu'on l'a été en 2006. Le tableau ci-après présente le résultat de cette régression.

Tableau 4.16 : Probabilité d'être chômeur sachant qu'on l'a été l'année précédente

Valeur	0,03941218						
	dy/dx	Std. Err.	z	P>z	[95%	C.I.]	X
Variabes							
Primaire	-0,0084903	0,32986	-0,03	0,979	-0,654998	0,638018	0,274852
Secondaire 1	-0,0142356	0,56706	-0,03	0,98	-1,12565	1,09718	0,117169
Secondaire 2	-0,0174561	0,71058	-0,02	0,98	-1,41017	1,37526	0,03552
Supérieur	-0,0210317	0,87168	-0,02	0,981	-1,7295	1,68743	0,016105
Femme	0,031483	1,11974	0,03	0,978	-2,16317	2,22614	0,168558
10-14 ans	0,023645	13504	0	1	-26467,2	26467,2	0,00003
15-24 ans	0,9620109	97,748	0,01	0,992	-190,621	192,545	0,02695
25-59 ans	0,2456636	318,34	0	0,999	-623,686	624,177	0,764894
60 ans et +	0,9536751	324,96	0	0,998	-635,947	637,855	0,203221

Source : EMICoV, 2006-2007

Bien que le faible effectif de chômeurs rend les coefficients peu significatifs, on peut dégager les faits saillants ci-après :

- le niveau d'instruction affecte négativement la probabilité d'être chômeur en 2007 sachant qu'on l'a été en 2006 ;
- le fait d'être femme augmente la probabilité d'être chômeur en 2007 sachant qu'on l'a été en 2006.

4.4 IMPLICATIONS EN TERMES DE POLITIQUES ECONOMIQUE ET SOCIALE

Les analyses menées ci-dessus indiquent l'existence d'un déséquilibre structurel (qui est fortement croissant sur les dernières années) dans le système éducatif béninois avec une base du système encore trop étroite et un sommet (enseignement technique et supérieur) trop large compte tenu des capacités d'absorption du secteur moderne du marché du travail national.

Les implications en termes de politiques économique et sociale visent à influencer l'offre et la demande de travail en vue de rendre efficient le fonctionnement du marché du travail. Du côté de l'offre, il est urgent d'améliorer la qualité de l'offre de travail par une scolarisation primaire complète, universelle et améliorée du point de vue de la qualité constitue un minimum incompressible à cet égard. Une formation plus longue dans le 1^{er} cycle du secondaire semblerait porteuse également de bénéfices dans la mesure où les risques de chômage sont assez faibles. Une politique immédiate d'instruction du stock d'analphabètes devrait être mise en œuvre.

La croissance économique dans une économie duale comme celle du Bénin, tient certes à une extension progressive du secteur de l'emploi moderne, mais aussi à des gains de productivité du travail dans le secteur informel (agricole et non agricole) qui continuera d'employer la très grande majorité de la population active. Or ces gains de productivité ne seront pas obtenus avec une population majoritairement analphabète, comme dans la situation présente.

Dans la situation actuelle, le sommet de la pyramide éducative est trop large car les difficultés d'emploi des diplômés dans l'enseignement technique et le supérieur sont manifestes dans les différentes analyses qui ont été réalisées. Le maintien des tendances actuelles à l'œuvre dans le système entraînerait une dégradation forte par rapport à une situation actuelle qui n'est

déjà pas bonne ni en matière d'efficacité ni en matière d'équité. La piste de politique éducative pour cette partie haute du système pourrait alors être i) de cibler davantage la diversification (davantage de professionnalisation dans le supérieur, rôle de l'enseignement privé intégré dans la stratégie nationale, recours pour partie à l'enseignement à distance qui est une réelle option pour le futur étant donné ses coûts réduits) et ii) de contrôler les effectifs à former en relation raisonnable avec les demandes du marché du travail.

Du côté de la demande, les actions ci-après peuvent être menées :

- à court terme, promouvoir l'investissement public ;
- assainir le secteur privé et encourager les investissements privés ayant un impact sur l'emploi ;
- poursuivre l'expansion des micro-crédits en vue de réduire le taux de chômage des femmes.

BIBLIOGRAPHIE

INSAE (2006), Enquête Modulaire Intégrée sur les conditions de vie des ménages (EMICoV), Rapport préliminaire, 2006.

INSAE-PNLS (2006), Enquête Démographique et de Santé, Rapport d'analyse, 2006.

INSAE (2001), Le marché du travail à Cotonou, l'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans l'agglomération de Cotonou, 2001.

République du Bénin-PNUD (2008), Rapport sur le Développement Humain au Bénin, Responsabilité sociale, corruption et développement humain durable.

DÉMOGRAPHIE ET IMPORTANCE DU SECTEUR INFORMEL

5

Alexandre BIAOU & Appolinaire TOLLEGBE.

Résumé

La démographie des UPI révèle en terme de structure que les départements du Nord et du Centre ne concentrent que 37,3% des UPI non agricoles contre 62,7% pour les départements du Sud. L'analyse selon le milieu de résidence révèle que 53,4% sont installées en milieu urbain contre 46,6% en milieu rural.

L'examen de la structure des unités de production informelle (UPI) non agricoles selon le secteur d'activité montre une prépondérance des UPI commerciales avec près de 66,0% contre 12,6% pour les UPI industrielles. Quant aux UPI de service, elles regroupent 21,5% des unités de production informelles.

Les UPI sont pour la plupart individuelles. En effet, 79,0% des UPI sont animées par une personne. C'est une caractéristique essentielle des unités de production informelles qui sont également dominées par l'auto-emploi. 11,2% des UPI sont composées de deux personnes. Au total, plus de 9 UPI sur 10 comprennent une ou deux personnes. Seulement 2,7% des UPI comportent 5 personnes ou plus.

Les données de l'EMICoV permettent de constater que sur le plan national, plus de la moitié des UPI (50,6%) ont été créées depuis 7 ans ou plus. 16,2% des UPI ont été créées il y a un an ou moins au moment de l'enquête. Ce pourcentage donne une idée de l'ampleur des créations d'UPI au cours d'une année. L'analyse de l'ancienneté des UPI selon le département montre que le département du Zou est celui dans lequel on dénombre le plus d'UPI âgées de 7 ans ou plus (58,0%), tandis que le département des Collines est celui dans lequel ce nombre est le plus faible (43,4%). Les départements du Couffo et du Mono sont ceux dans lesquels, les proportions d'UPI naissantes sont plus élevées avec respectivement 20,5% et 18,6% d'UPI âgées d'un an ou moins alors que le département de l'Alibori est celui dans lequel les créations d'UPI sont faibles avec 11,2% d'UPI âgées d'un an ou moins.

INTRODUCTION

L'intérêt des chercheurs et des politiques pour le secteur informel date de 1969. Durant cette année, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) a « introduit le secteur informel dans le discours international, après sa conférence mondiale pour l'emploi et quelques missions au Kenya, au Sri Lanka et en Colombie » (Francine Mestrum, année inconnue). Depuis cette époque, le secteur informel existait sans faire l'objet d'une attention particulière. Au contraire, il était encouragé par certaines entreprises capitalistes qui y trouvaient un canal pour distribuer à moindre coût leurs produits. Mais la crise des années 80 a entraîné la mise en œuvre de Programmes d'Ajustement Structurels (PAS) visant à rétablir les grands équilibres macroéconomiques. Ces programmes PAS se sont soldés par des licenciements et le gel des recrutements à la fonction publique. Ainsi, la plupart des victimes des PAS ont trouvé refuge dans le secteur informel. Ce secteur, parti comme pour pallier à la conjoncture du moment, s'est développé pour devenir aujourd'hui un secteur avec lequel les Etats africains doivent désormais compter, au point où la Banque mondiale recommande qu'il soit pris en compte dans l'élaboration des comptes nationaux. Dynamique, flexible et capable d'adaptation, le secteur informel a résisté à de nombreuses crises et conjonctures difficiles afin de permettre à ses acteurs de minimiser les effets de crise sur leur vie quotidienne.

Au Bénin, le secteur informel a été favorisé par l'échec des politiques macroéconomiques mises en œuvre dans les années 80, le boom pétrolier du Nigéria, l'uranium du Niger et la dépréciation du Naira qui ont entraîné le ralentissement de croissance et un fléchissement des échanges extérieurs. (C. Maldonado, 1998). Le secteur informel est devenu dès lors, une des pistes de sortie de crise de beaucoup de migrants ayant quitté le milieu rural en quête d'emplois stables et rémunérateurs en milieu urbain mais qui malheureusement se sont retrouvés dans le chômage, la précarité et la misère. Le développement du secteur informel s'est alors arrimé à celui de l'urbanisation rapide qu'ont connu beaucoup de pays africains dont le Bénin pendant les années 70 et 80 et qui se poursuit encore de nos jours. Par ailleurs, l'augmentation rapide de l'excédent de main-d'œuvre non absorbé par le secteur formel est orientée vers le secteur informel si bien qu'aujourd'hui, travailler dans le secteur informel est devenu une stratégie de survie en milieu urbain. Selon (Koffigan E. Adigbli, 2008), une étude de septembre 2008 de la Banque mondiale révèle que 97% des créations d'emplois proviennent de l'économie informelle dans les pays sous-développés.

Malgré cette importance à n'en point douter, le secteur informel est très peu connu et constitue, selon (Koffigan E. Adigbli, 2008), « l'un des domaines les plus illustratifs et les plus symptomatiques du déphasage qui existe entre le cadre juridique et la réalité sociale ».

Les données sur sa structuration, son volume, sa contribution à l'économie et sur sa dynamique existent peu voire pas du tout.

Un des défis majeurs de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV), c'est de contribuer dans le contexte béninois, à une meilleure connaissance de ce secteur qui est considéré comme « une chance de développement pour l'Afrique » (Bilombot Bitadys, 2008).

Ce papier ambitionne donc de déterminer à partir des données de l'EMICoV:

- i) Quel est le volume et la structure des unités de production informelles (UPI) au Bénin ?
- ii) Quelles sont les performances économiques des UPI ? et
- iii) Quelles implications en termes de politique peut-on tirer de ces résultats ?

5.1 APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET REVUE DE LA LITTÉRATURE

5.1.1 Revue de la littérature

Depuis son apparition jusqu'à nos jours, le secteur informel a fait l'objet d'une attention particulière. Timide au départ et soutenu par la suite en raison du poids de plus en plus grandissant de ce secteur et surtout de l'intérêt qu'ont commencé à lui porter les institutions comme la Banque Mondiale. Plusieurs études ont déjà été menées sur le secteur informel. Certaines de ces études ont été financées soit par le Bureau International du Travail, soit par AFRISTAT¹² ou soit par les Etats africains eux-mêmes. Ce fut le cas au Bénin. Cependant, en matière d'indicateurs sur le secteur informel, AFRISTAT demeure la référence au niveau sous régional notamment au sein de l'espace UEMOA. Pour combler le manque d'informations sur le secteur informel au niveau des Etats membres un vaste programme d'enquêtes a été mené sur le secteur informel entre 2001 et 2003 dans les capitales économiques de sept pays de l'UEMOA (Abidjan, Bamako, Cotonou, Dakar, Lomé, Niamey, Ouagadougou). Cette enquête fournit pour la première fois une image détaillée des principales caractéristiques du secteur informel dans ces sept villes à partir d'enquêtes menées selon une méthodologie identique, ce qui autorise des comparaisons précises entre ces différentes villes. Cette enquête dénommée 1-2-3 constitue la première génération d'enquêtes sur le secteur informel et a été menée dans le cadre du Programme Régional d'Appui Statistique à la surveillance multilatérale des pays de l'UEMOA.

Selon les résultats de cette enquête, on compte 1 906 000 unités de production informelles dans les sept agglomérations, toutes branches confondues. 46 % des UPI interviennent dans le commerce, contre 28 % dans l'industrie et 26 % dans les services. La prépondérance du commerce constitue la règle dans presque toutes les métropoles. Le secteur informel se caractérise également par la précarité des conditions d'activité. En effet, moins de 22 % des UPI disposent d'un local spécifique pour leur activité (atelier, boutique, restaurant, hôtel, local fixe sur les marchés publics). Les autres ne possèdent pas de local (47 % des cas) ou ont un local qui se confond avec le domicile de leurs propriétaires ou celui de leurs clients (Brilleau A. et al., 2005). L'analyse de la démographie des UPI révèle que dans l'ensemble des sept agglomérations¹³, l'âge moyen des UPI est de sept ans. Le faible nombre d'unités informelles anciennes suggère que le taux de disparition des UPI est élevé, notamment au cours de leurs premières années d'existence. Alors que les UPI anciennes sont en proportion plus nombreuses au sein du secteur industriel, cette répartition va évoluer en faveur du secteur commercial. Cette évolution peut résulter de la montée en puissance du secteur informel commercial comme mode privilégié d'insertion de la main-d'œuvre sur le marché du travail, l'entrée dans ce segment du secteur informel nécessitant peu de qualifications spécifiques. Les UPI sont dominées par l'auto-emploi. Par exemple, 80% des UPI commerciales constituent un auto-emploi.

L'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV) constitue la dernière génération des enquêtes sur le secteur informel. L'avantage de cette enquête par rapport aux autres, c'est qu'elle fournit des informations représentatives au niveau national et par milieu de résidence alors que les enquêtes menées jusque là n'étaient représentatives qu'à Cotonou ou au niveau de quelques villes.

Cette enquête utilise la même méthodologie et les mêmes outils de collecte que les autres enquêtes effectuées sur l'emploi, notamment les enquêtes 1-2-3, ce qui facilite les comparaisons avec ces enquêtes.

12 Observatoire de la Statistique d'Afrique Subsaharienne.

13 Abidjan, Bamako, Cotonou, Dakar, Lomé, Niamey, Ouagadougou

5.1.2 Méthodologie

Le secteur informel est un système dont le fonctionnement ne peut être bien cerné sans la connaissance d'un certain nombre de concepts clés. Il s'agit dans un premier temps de savoir ce que c'est que le secteur informel. Qu'elle est sa définition opérationnelle ? Comment mesure-t-on la contribution et les performances des unités de production informelle ?

Plusieurs notes conceptuelles ont été rédigées sur le secteur informel par le Bureau International du Travail et AFRISTAT afin de clarifier un certain nombre de concepts de ce « quatrième¹⁴ » secteur qui vient s'ajouter à la trilogie déterminante classique : primaire, secondaire, tertiaire.

5.1.2.1 Définition des concepts

▪ *Secteur informel*¹⁵

Selon la résolution de la quinzième Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST), le secteur informel peut se caractériser, d'une façon générale, comme un ensemble d'unités produisant des biens ou des services marchands avec l'objectif premier de créer des emplois ou d'engendrer des revenus pour les personnes concernées. Ces unités de production, selon les définitions et classifications contenues dans le système de comptabilité nationale (SCN) (révision 4 de 1993), font partie du secteur institutionnel des ménages en tant qu'entreprises individuelles¹⁶. Ces unités informelles sont caractérisées par les éléments suivants :

- i) Elles opèrent typiquement à petite échelle, avec un faible niveau d'organisation et avec peu ou pas de division entre les facteurs de production (capital, travail) ;
- ii) Les relations d'emploi qu'elles entretiennent sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les liens de parenté ou les relations personnelles ou sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties formelles ;
- iii) Ces entreprises individuelles sont des unités produisant des biens et des services marchands. Elles ne constituent pas une personne morale distincte du ménage ou des membres du ménage auxquels elles appartiennent, et elles ne tiennent pas un ensemble complet de comptes permettant de distinguer leurs activités propres de production des autres activités de leurs propriétaires. De ce fait, les actifs utilisés dans la production n'appartiennent pas à l'unité, mais à leurs propriétaires. ;
- iv) Sur le plan juridique, les propriétaires sont personnellement responsables, sans limite, de tous les engagements souscrits dans le processus de production ;

On distingue les unités de production informelles (UPI) de personnes travaillant pour leur compte propre et les UPI d'employés informels.

Définition opérationnelle

Le BIT précise que le secteur informel doit être défini indépendamment du lieu de travail où se déroulent les activités productives, du degré d'utilisation du capital fixe, de la durée effective de l'entreprise (permanente ou occasionnelle), et du caractère principal ou secondaire de l'emploi.

14 <http://www.afrology.com/eco/informel.html>

15 AFRISTAT (1999).

16 Précisons ici que cette notion est reconnue par le SCN 93 sous le vocable "entreprise non constituée en société appartenant à un ménage" (SCN 4.12), ou "unincorporated enterprises owned by a household" en anglais.

Dès lors, la position du BIT est la suivante : les "entreprises informelles individuelles" (i.e. "pour leur propre compte") et les "entreprises d'employeurs informels" sont définies par l'application de l'un ou l'autre des deux critères suivants :

1. taille des unités inférieures à un niveau d'emploi déterminé ;
2. non enregistrement de l'entreprise ou de ses salariés.

A partir de ces différents postulats, la définition opérationnelle énoncée comme suit reprend les principaux critères déclinés ci-dessus :

Activité informelle : toute activité, non enregistrée et/ou dépourvue de comptabilité formelle écrite, exercée à titre d'emploi principal ou secondaire, par une personne en tant que patron ou à son propre compte. Cette personne, active occupée, est alors considérée comme "chef d'unité de production informelle".

Cette définition intègre donc bien les deux notions suivantes :

- la notion *d'entreprise individuelle*, selon la terminologie préconisée par le SCN 93 (c'est-à-dire l'unité de production du secteur institutionnel des ménages), par la non tenue de comptabilité formelle écrite ;
- et aussi la notion *d'informalité* selon la terminologie *BIT*, par le biais du non enregistrement.

Pour d'autres auteurs,¹⁷ le secteur informel désigne « l'ensemble des activités économiques qui se réalisent en marge de législation pénale, sociale et fiscale ou qui échappent à la Comptabilité Nationale » ou encore « l'ensemble des activités qui échappent à la politique économique et sociale, et donc à toute régulation de l'Etat ».

En résumé

Le secteur informel désigne l'ensemble des unités de production des biens et services qui ne possèdent pas de numéro de contribuable et/ou ne tiennent pas une comptabilité formelle.

5.1.2.2 Les indicateurs de performance du secteur informel

Plusieurs indicateurs permettent d'apprécier les performances économiques du secteur informel. Au nombre de ces indicateurs figurent la production, la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation, la productivité apparente du Travail et la productivité apparente du capital. Ces indicateurs se calculent de la manière suivante :

Tableau 5.1 : Mode de calcul des principaux indicateurs

Indicateurs	Mode de calcul
Taux de salarisation :	= Rapport du nombre de salariés à l'effectif total des travailleurs.
Chiffre d'affaires :	Montant total des ventes ou des recettes.
Production	= Chiffre d'affaires + coût des produits finis consommés par l'UPI + variation de stocks de produits finis - coût des produits achetés et revendus en l'état.

¹⁷ <http://www.afrology.com/eco/informel.html>

Indicateurs	Mode de calcul
Valeur ajoutée (VA)	= Production - consommations intermédiaires.
Productivité apparente du travail	= Rapport entre la valeur ajoutée et l'effectif des travailleurs. Elle exprime le gain moyen par travailleur.
Productivité horaire du travail	= Rapport entre la valeur ajoutée et le volume d'heures travaillées. Elle exprime le gain horaire moyen.

Source : INS (2006), « Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel ». Yaoundé (Cameroun).

5.1.2.3 Constitution du fichier d'analyse

Le fichier d'analyse est constitué initialement de l'ensemble des unités de production identifiées à partir du module emploi comme étant des unités de production informelles (UPI). Ce sont des unités n'ayant pas un Numéro d'Identification Fiscal et ne tenant pas de comptabilité écrite formelle.

Une sélection a ensuite été effectuée afin d'avoir dans notre fichier d'analyse uniquement les UPI non agricoles. C'est sur cette dernière catégorie que tous les indicateurs ont été calculés.

Pendant la mise en œuvre de l'enquête, un questionnaire emploi a d'abord été administré aux membres des ménages et a permis à partir d'un certain nombre de variables, de déterminer les personnes à qui sera administré le questionnaire secteur informel. Ce questionnaire comporte les modules suivants :

- module caractéristiques de l'établissement ;
- module main-d'œuvre ;
- module production ;
- module dépenses et charges ;
- module clients, fournisseurs et concurrents ;
- module équipement, investissement et financement ;
- module problème et perspectives et ;
- module sécurité sociale.

5.1.2.4 Limites de l'étude

Cette étude malgré son actualité et sa pertinence, comporte quelques limites qu'il convient de préciser. En effet :

1. L'étude ne donne pas l'effectif total des conducteurs de taxi-moto au niveau national mais plutôt une estimation de l'effectif des conducteurs de taxi-moto à partir d'une enquête ménage.
2. L'étude suppose que la production et la valeur ajoutée mensuelle sont constantes et égales à leur moyenne mensuelle, ce qui peut ne pas être le cas dans la réalité.
3. Les effectifs des conducteurs de taxi-moto estimés pour certains départements en l'occurrence l'Atacora et la Donga sont très petits et doivent être pris avec des réserves car ne reflétant probablement pas la réalité. Les indicateurs concernant ces deux départements doivent donc être analysés « avec des pincettes ».

Cependant, cette étude permet d'avoir une idée de ce que représente le secteur informel sur le plan économique et les limites ci-dessus mentionnées n'enlèvent pas à cette étude sa capacité à aider les décideurs à la prise de décision.

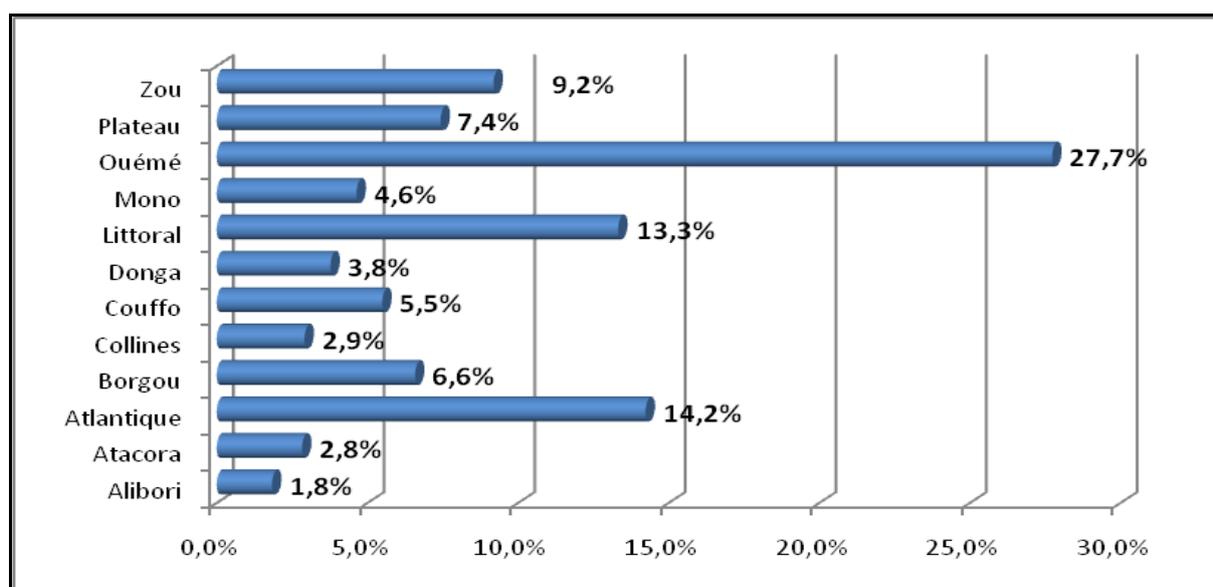
5.2 RÉSULTATS

5.2.1 Démographie du secteur informel

5.2.1.1 Volume et structure des UPI selon la taille, le département, le milieu de résidence et la branche d'activité

L'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV) a dénombré 5032 unités de production informelle (UPI) correspondant après extrapolation à environ 422 262 UPI sur le plan national. Ces UPI sont inégalement réparties sur le territoire national. Le graphique ci-dessus montre que le département de l'Ouémé est celui qui concentre le plus d'UPI avec 27,7% contre 1,8% dans le département de l'Alibori. L'Ouémé est suivi de très loin par les départements de l'Atlantique et du Littoral qui concentrent respectivement 14,2% et 13,3% des UPI. Les départements du Nord¹⁸ et du Centre ne concentrent que 37,3% des UPI non agricoles contre 62,7% pour les départements du Sud.

Graphique 5.1 : Répartition des UPI selon le département

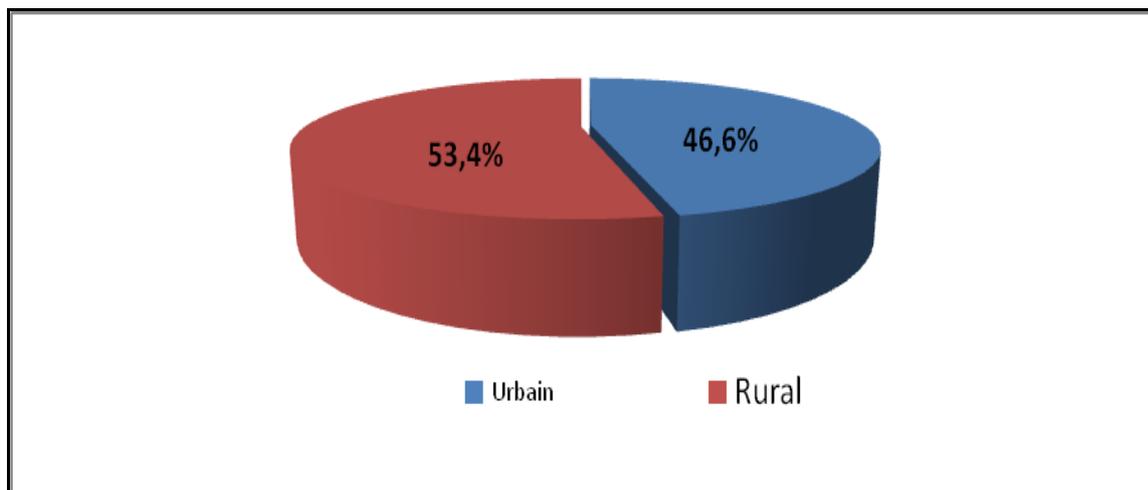


Source : EMICoV, 2006-2007

L'analyse selon le milieu de résidence révèle que 53,4% sont installés en milieu urbain contre 46,6% en milieu rural. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que malgré leur situation d'informalité, les UPI sont à la recherche de clientèle à fort pouvoir d'achat, d'infrastructures et de facilités pour exercer leur activité. Toutes choses qui se retrouvent majoritairement en milieu urbain. Une autre explication de ce résultat c'est que le niveau élevé du chômage en milieu urbain et les conditions précaires de vie des migrants font qu'ils se ruent pour la plupart vers le secteur informel pour survivre.

18 Nord (Borgou, Alibori, Atacora, Donga) ; Centre (Mono, Couffo, Zou, Collines) et Sud (Atlantique, Littoral, Ouémé, Plateau).

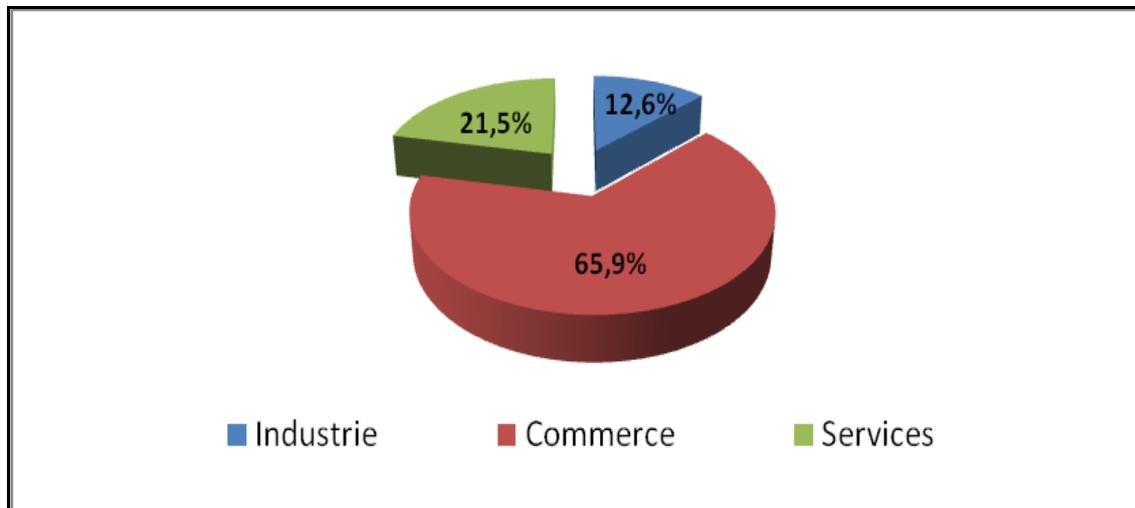
Graphique 5.2 : Répartition des UPI selon le milieu de résidence



Source : EMICoV, 2006-2007

L'examen de la structure des UPI non agricoles selon le secteur d'activité montre une prépondérance des UPI de commerce avec près de 66,0% contre 12,6% pour les UPI industrielles et 21,5% pour les UPI de service.

Graphique 5.3 : Répartition des UPI selon le secteur d'activité



Source : EMICoV, 2006-2007

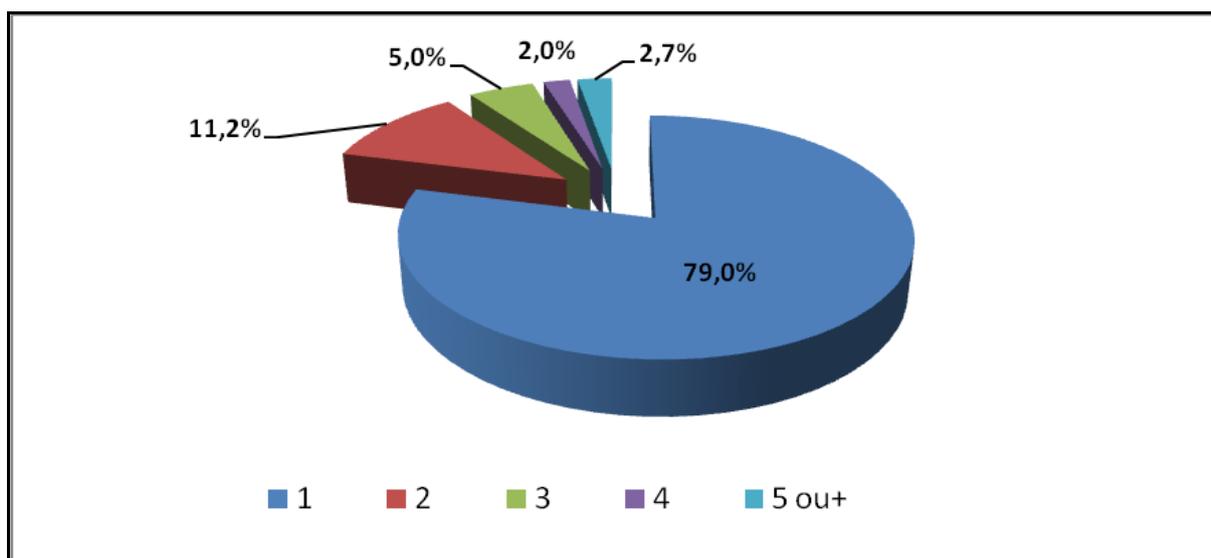
Par ailleurs, le coût de la création d'une UPI de commerce est plus faible et à la portée du commun des mortels que celui nécessaire pour créer une UPI industrielle, pour laquelle il faut une formation technique et professionnelle appropriée et un minimum de moyens qui amène souvent à défaut d'avoir un fonds propre, à recourir aux services des institutions financières, chose pas toujours aisée pour les populations.

Le graphique 5.4 fournit la répartition des UPI selon la taille. La taille des UPI désigne le nombre de personnes travaillant dans cette UPI. Ce graphique montre clairement que les UPI

sont pour la plupart individuelles. En effet, 79,0% des UPI sont animés par une personne. C'est une caractéristique essentielle des unités de production informelles qui sont également dominées par l'auto-emploi. 11,2% des UPI sont composées de deux personnes. Au total, plus de 9 UPI sur 10 comprennent une ou deux personnes. Seulement 2,7% des UPI comportent 5 personnes ou plus.

Les données de l'EMICoV permettent de constater que sur le plan national, plus de la moitié des UPI (50,6%) ont été créées depuis 7 ans ou plus. 16,2% des UPI ont été créées il y a un an ou moins au moment de l'enquête, ce qui donne une idée de l'ampleur des créations d'UPI au cours d'une année.

Graphique 5.4 : Répartition des UPI selon la taille

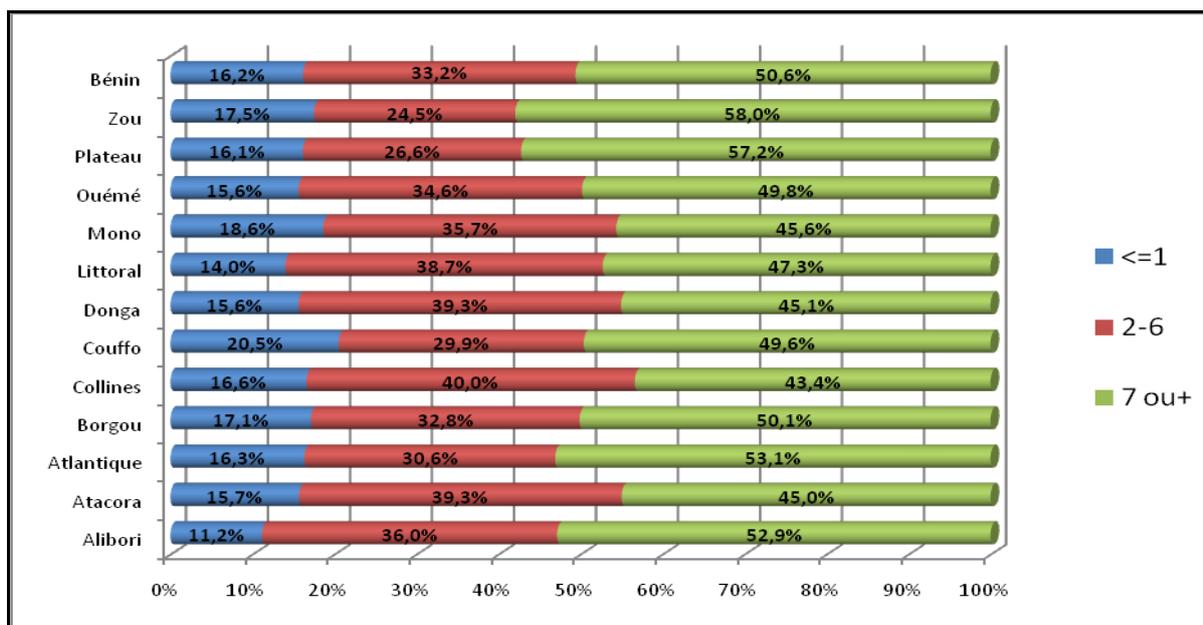


Source : EMICoV, 2006-2007

5.2.1.2 Ancienneté des UPI selon le département, le milieu de résidence et la branche d'activité

L'analyse de l'ancienneté des UPI selon le département montre que le département du Zou est celui dans lequel on dénombre le plus d'UPI âgées de 7 ans ou plus (58,0%) tandis que le département des Collines est celui dans lequel ce nombre est plus faible (43,4%). Les départements du Couffo et du Mono sont ceux dans lesquels, les proportions d'UPI naissantes sont plus élevées avec respectivement 20,5% et 18,6% d'UPI âgées d'un an ou moins alors que le département de l'Alibori est celui dans lequel les créations d'UPI sont faibles avec 11,2% d'UPI âgées d'un an ou moins.

Graphique 5.5 : Répartition des UPI selon le département et l'âge de l'UPI

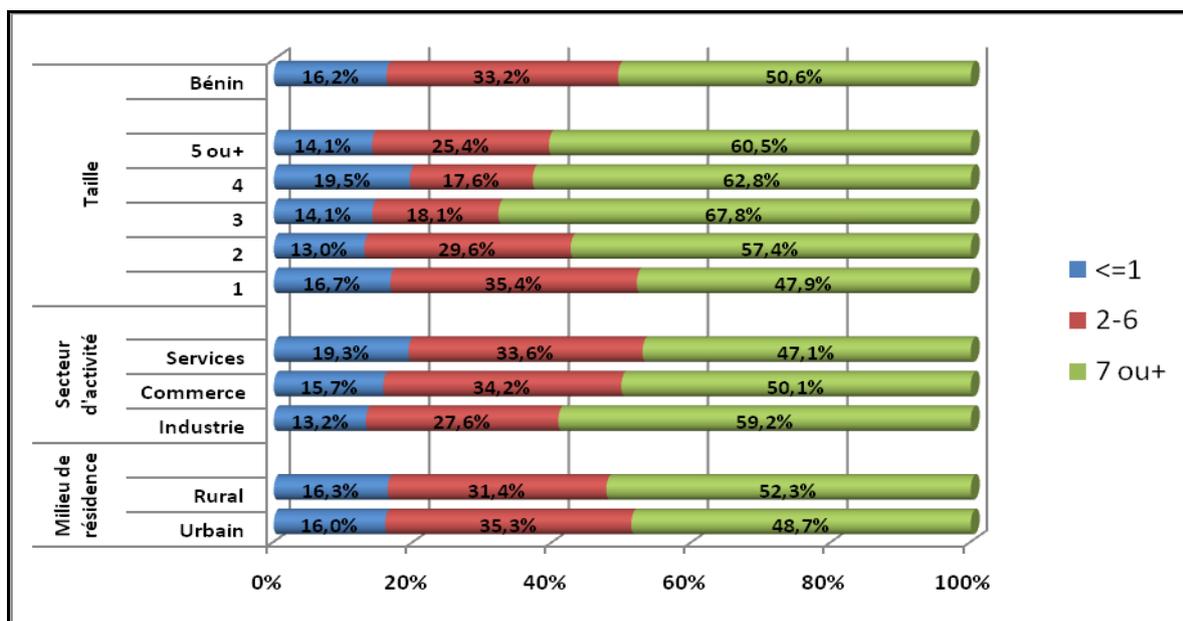


Source : EMICoV, 2006-2007

En fonction de la taille des UPI, les données révèlent que les UPI de 3 personnes sont aussi celles au niveau desquelles on observe la plus forte proportion d'UPI âgées de 7 ans ou plus (67,8%) à l'opposé des UPI d'une personne qui ne comptent que 48,7 % d'UPI âgées de 7 ans ou plus.

L'analyse de l'ancienneté des UPI selon le secteur d'activité montre que le secteur industriel est celui qui compte plus d'UPI âgées de 7 ans ou plus (59,2%) tandis que les UPI âgées d'un an ou moins se rencontrent plus dans les services (19,3%). Ces résultats sont conformes à nos attentes car généralement, les investissements effectués pour mettre sur pied une UPI industrielle sont importants et s'amortissent sur plusieurs années alors que dans les services c'est tout le contraire. Il n'y a pas de différence significative entre l'ancienneté des UPI selon qu'ils soient en milieu urbain ou en milieu rural.

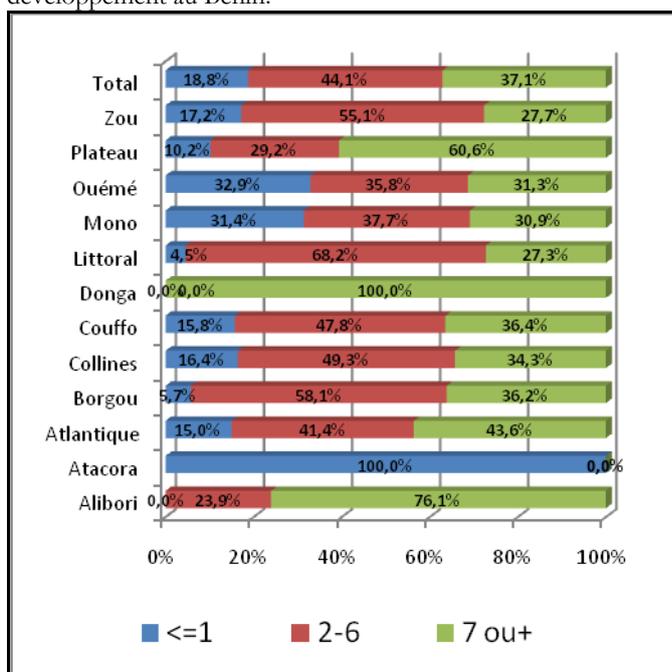
Graphique 5.6 : Répartition des UPI selon le secteur d'activité, le milieu de résidence, la taille et l'âge



Source : EMICoV, 2006-2007

Encadré 5.1 : Cas des conducteurs de taxi-moto

Apparu avec la crise du chômage en milieu urbain et également pour répondre à une demande effective de transport, le métier de conducteur de taxi-moto s'est développé à une vitesse qui semble est la même que celui du chômage. D'abord dans la plupart des grandes villes avant de se répandre progressivement dans les autres villes et dans les villages. Aujourd'hui, il est rare de trouver un village où le métier de taxi-moto n'est pas connu ou pratiqué. Compte tenu de son importance et de son actualité, nous nous sommes intéressés à ce métier. Le métier de taxi-moto, comme d'ailleurs celui de vente d'essence frelaté constitue l'exemple type du secteur informel et de son développement au Bénin.



Le tableau ci-contre montre que les départements du Mono et de l'Ouémé sont ceux dans lesquels la proportion de « nouveaux » conducteurs de taxi-moto est plus élevée avec respectivement 31,4% et 32,9%. La proportion de conducteurs de taxi-motos entrés dans le métier depuis un an ou moins est de 100% dans le département de l'Atacora. Ce résultat pourrait traduire l'apparition récente de ce métier dans le département. Le Littoral est le département qui enregistre le moins de nouveaux conducteurs de taxi-motos (4,5%) et le plus de conducteurs de 2 à 6 ans d'ancienneté (68,2%), tandis que dans le département de l'Alibori moins urbanisé que le département du Littoral, la proportion « d'anciens » conducteurs de taxi-moto, qui sont dans le métier depuis 7 ans ou plus est la plus élevée (76,1%).

Encadrée 5.1 (suite) : Cas des conducteurs de taxi-moto

Le fait que la proportion de conducteurs de 2 à 6 ans d'ancienneté soit élevée dans le département du Littoral, pourrait s'expliquer par les difficultés d'embauche ou une précarité persistante du travail. Cette situation pourrait amener les conducteurs de taxi-moto diplômés à rester plus longtemps dans le métier en attendant de trouver un emploi rémunérateur. Par contre, la faible proportion de nouveaux conducteurs de taxi-moto peut avoir son origine dans la saturation du marché contrairement aux départements comme l'Ouémé, le Mono, le Zou et les Collines. Il existe trois catégories de conducteurs de taximoto : ceux qui sont dans le métier en permanence, ceux qui le font pour compléter leurs salaires et ceux qui y vont en attendant de trouver un emploi décent ou correspondant le mieux à leur qualification.

Quelques caractéristiques sociodémographiques des zémidjans : L'une des raisons de la prolifération des taxi-moto c'est la relative facilité d'entrée dans ce métier. En effet, exercer le métier de zémidjan ne nécessite aucune formation particulière. Il suffit juste de savoir conduire une moto. D'ailleurs, l'EMICoV nous a permis de constater que la majorité des conducteurs de taximoto n'a aucun diplôme (64,0%) et que 75,0% d'entre eux ont le niveau primaire. Cependant, il est intéressant de faire ressortir que 2,7% des zémidjans ont un niveau supérieur et possèdent donc des diplômes dont le plus petit est le BAC. La répartition des zémidjans selon le statut matrimonial montre que 92,7% des conducteurs de taximoto sont mariés.

L'analyse de l'âge des zémidjans montre qu'au niveau national, ces derniers ont en moyenne 35,1 ans. Le zémidjan le plus jeune est âgé de 20 ans et le plus âgé a un âge de 61 ans. Ce résultat cache cependant des disparités selon le département. En effet, dans le département du Littoral, l'âge moyen des zémidjans est de 37 ans, le zémidjan le plus jeune a 20 ans tandis que le plus âgé a 49 ans. L'âge moyen des conducteurs de taximoto est de 36,7 ans dans le Couffo et 31,2 ans dans l'Alibori.

L'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages a permis de dénombrer environ 11 796 conducteurs de taxi-moto. Ce nombre est certainement inférieur à l'effectif réel des conducteurs de taxi-moto. Cependant, il nous permet d'avoir une idée de la contribution de corps de métier à l'économie nationale. En effet, en supposant que le chiffre d'affaire, la production et la valeur ajoutée mensuelle des UPI sont constantes tout le long de l'année et égaux à la moyenne, il vient que les conducteurs de taxi-moto ont un chiffre d'affaire total mensuel de 795 millions de FCFA, une production totale mensuelle de 1,74 milliards et une valeur ajoutée totale mensuelle de 1,67 milliards de FCFA. Ce qui donne annuellement, un chiffre d'affaire de 9,5 milliards, une production de 20,8 milliards et une valeur ajoutée de 20 milliards.

La répartition de la production totale des zémidjans selon le département révèle que l'Ouémé, le Littoral, l'Atlantique et le Zou sont les départements qui contribuent le plus à la production totale des UPI avec respectivement 28,2%, 14,8%, 11,4% et 10,9% de pourcentage. Ces quatre départements concentrent à eux seuls plus de 65% de la production totale des conducteurs de taxi-moto. Par contre, les départements de l'Atacora, de la Donga et des Collines sont ceux qui contribuent le moins à la production totale des zémidjans avec respectivement 0,3%, 0,8% et 3,4%. De même, avec respectivement 29,2%, 15,1% et 11,3% l'Ouémé, le Littoral et l'Atlantique concentrent plus de 55% de la valeur ajoutée totale des zémidjans. Ces chiffres indiquent le poids de ces départements en matière de pratique du métier de zémidjan et pourront contribuer à éclairer les décideurs dans la mise en œuvre de politiques ciblant les membres de ce corps de métier et leurs zones de concentration.

Source : EMICoV, 2006-2007

5.2.2 Performances économiques du secteur informel

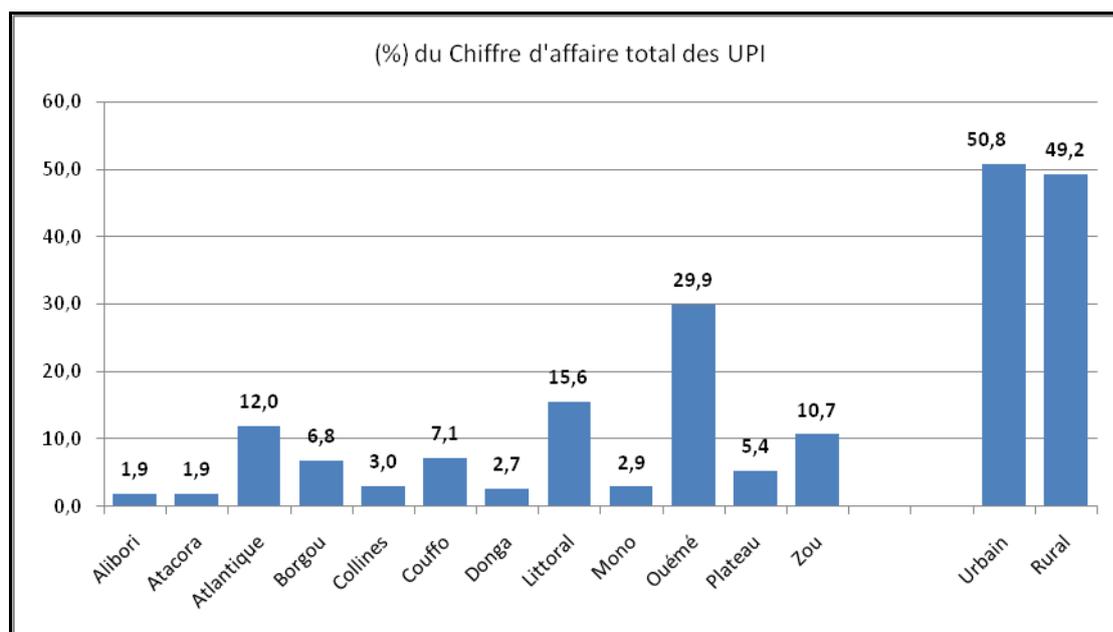
5.2.2.1 Indicateurs de performance des UPI

Tableau 5.2 : Tableau récapitulatif des principaux indicateurs

Indicateurs	Moyenne	Total	Estimation annuelle	Poids par rapport au PIB réel de 2006 (1020,4 milliards FCFA ¹⁹)
Productivité apparente du travail	85 700 FCFA par travailleur			
Taux de salarisation	3,0%			
Volume des UPI		422 262 UPI		
Taille des UPI	1,4 travailleur par UPI	606 791 travailleurs		
Chiffre d'affaire	74 100 FCFA par mois	31,3 milliards FCFA par mois		
Production	126 000 FCFA par mois	53,2 milliards FCFA par mois	638 milliards FCFA	62,6%
Valeur ajoutée	106 600 FCFA par mois	45,0 milliards FCFA par mois	540 milliards FCFA	52,9%

Source : EMICoV, 2006-2007

Graphique 5.7 : Répartition du chiffre d'affaire des UPI selon le département et le milieu de résidence



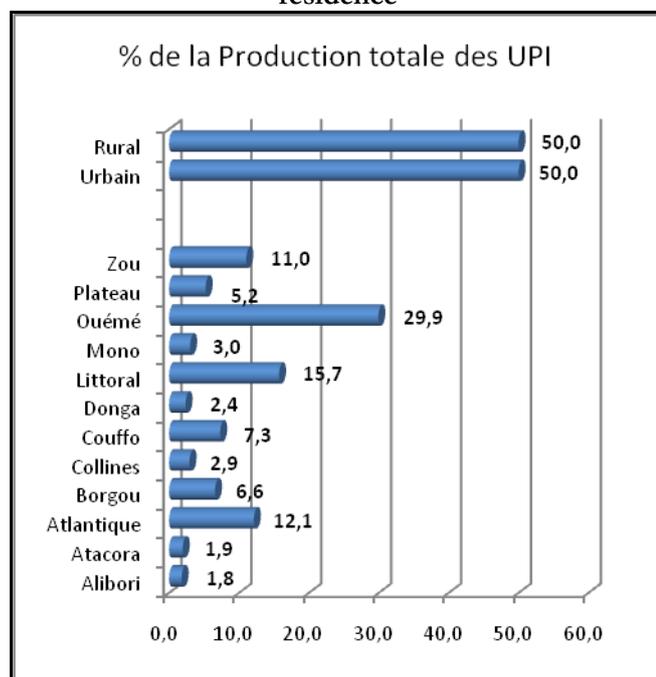
Source : EMICoV, 2006-2007

19 Voir TBS 2004-2006.

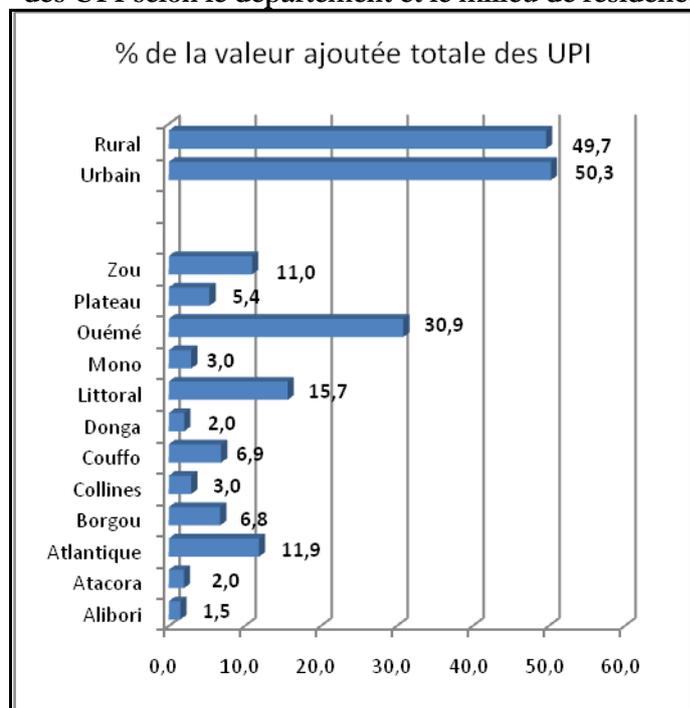
Depuis son avènement, le secteur informel est un secteur qui contribue énormément à l'économie des pays africains. Plusieurs milliards de FCFA sont brassés chaque année par les unités de production informelles de tous les secteurs. Les données de l'EMICoV montrent qu'au cours du dernier mois précédent l'enquête²⁰, la production mensuelle moyenne d'une UPI est de 126 000 FCFA soit environ 53,2 milliards de FCFA par mois. En supposant que la production des autres mois de l'année est identique à la production moyenne, on obtient une production annuelle de 638,4 milliards de FCFA ce qui permet d'avoir une idée de la contribution de ce secteur au PIB. En effet, sachant que le budget général de l'État exercice 2006 s'élève à environ 716 milliards, les 638,4 milliards correspondent à environ 89,2% du budget général de l'État exercice 2006 et 62,6% du PIB réel de l'année 2006. Ces chiffres donnent une idée de ce que représente le secteur informel sur le plan économique.

5.2.2.2 Production et valeur ajoutée des UPI selon la taille, le département, le milieu de résidence et la branche d'activité

Graphique 5.8 : Répartition de la production totale des UPI selon le département et le milieu de résidence



Graphique 5.9 : Répartition de la valeur ajoutée totale des UPI selon le département et le milieu de résidence



Source : EMICoV, 2006-2007

Une des caractéristiques principales du secteur informel c'est la précarité de l'emploi et des conditions de travail et la faible productivité du travail. L'EMICoV a permis de constater que la productivité apparente du travail est de 85 700 FCFA par travailleur par mois pendant la période de référence. Selon Maha Ouelhezi (2008), citant le Représentant de la Banque Mondiale en Tunisie, «C'est une réalité. Le secteur informel est une solution au chômage. Ce qu'on peut faire, dans ce cas, est d'œuvrer à le rendre plus productif en améliorant les conditions.» Ainsi, une amélioration de la qualification des travailleurs du secteur informel et de leurs conditions de travail augmentera leur productivité et donc leurs revenus, ce qui aura certainement des effets

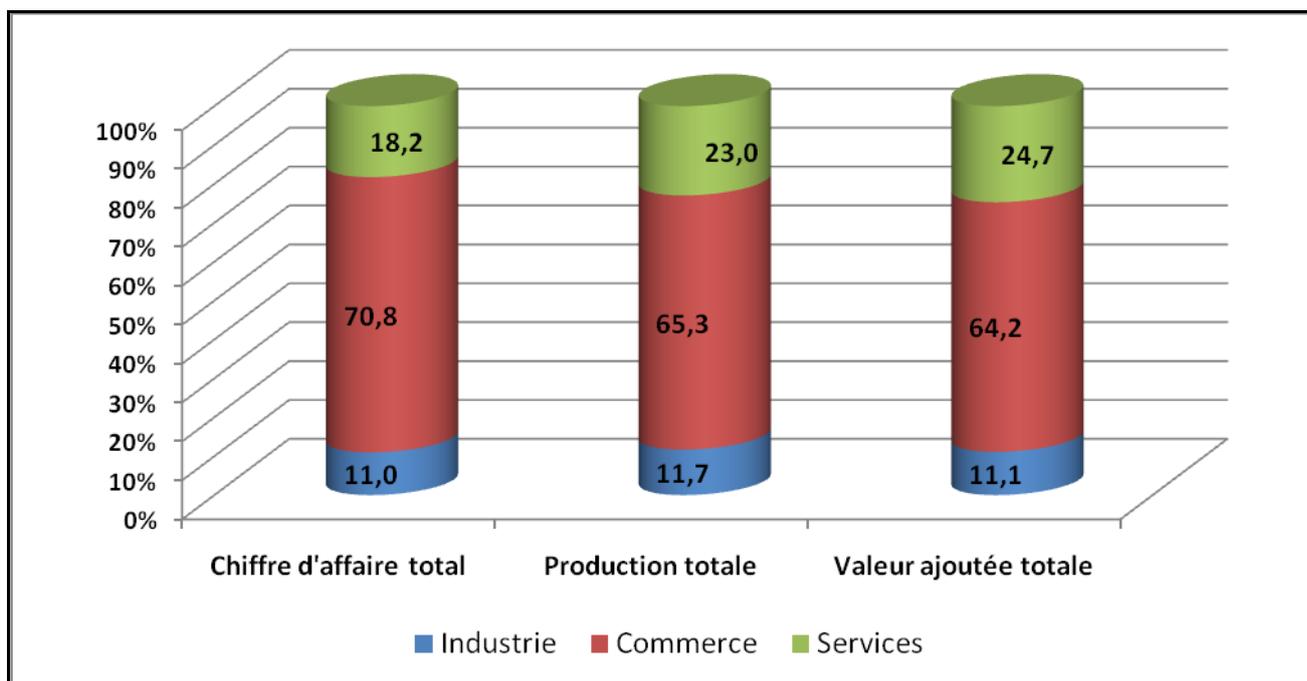
20 Qui s'est déroulée en 2006.

d'entraînement sur le reste de l'économie nationale, à travers la consommation, l'épargne et l'investissement.

Les unités de production informelles utilisent comme toutes les autres entreprises les infrastructures de l'État pour mener leurs activités. Seulement, il semble que l'État ne prélève pas suffisamment de taxes à la hauteur de cette utilisation. En effet, beaucoup d'UPI continuent de se dérober à la taxation et aux impôts. Si on y ajoute la faiblesse de leurs charges de production, il s'ensuit une valeur ajoutée énorme. Pour preuve pendant le dernier mois précédent l'enquête de 2006, à une production moyenne de 126 000 FCFA par UPI, correspond une valeur ajoutée moyenne de 106 600 FCFA par mois soit environ 45 milliards²¹ de FCFA par mois pour l'ensemble des UPI. Ce qui fait au total 540,3 milliards de FCFA et représente 52,9% du PIB réel de l'année 2006.

L'analyse selon le département montre que les UPI du département de l'Ouémé sont les plus contributives à la production totale des UPI avec environ 30% de la production totale des UPI et 31% de la valeur ajoutée totale. Viennent ensuite les départements du Littoral et de l'Atlantique qui contribuent pour respectivement 15,7% et 12,1% à la production totale des UPI et respectivement de la valeur ajoutée totale des UPI. Les départements de l'Atacora et de l'Alibori sont les moins contributives avec respectivement 1,9% et 1,8% de la production totale des UPI.

Graphique 5.10 : Répartition des UPI selon le secteur d'activité et les performances économiques



Source : EMICoV, 2006-2007

Au Bénin, le secteur informel est dominé par le commerce informel. L'analyse de la contribution des branches d'activité aux performances économiques des UPI montre une prédominance écrasante du commerce sur les autres secteurs. En effet, les UPI commerciales

21 En faisant l'hypothèse que cette valeur sera la même pour les autres mois, ce qui peut ne pas toujours être le cas.

concentrent 65,3% de la production totale et 64,2% de la valeur ajoutée totale. Viennent ensuite les UPI de service et les UPI industrielles avec respectivement 23,0% de la production totale et 24,7% de la valeur ajoutée mensuelle totale contre environ 11% pour les UPI industrielles.

5.3 IMPLICATIONS EN TERMES DE POLITIQUE

5.3.1 L'Etat et le secteur informel

Malgré la précarité de l'emploi et les mauvaises conditions d'activité dans ce secteur, le secteur informel demeure celui qui emploie le plus de main-d'œuvre. Les créations d'emploi sont plus fréquentes et plus nombreuses dans le secteur informel que dans tout autre secteur de l'économie. Depuis quelques années, le secteur informel est passé de la situation de secteur à combattre à celui d'un secteur à soutenir et à appuyer. Cependant, le développement du secteur informel contraste énormément avec la lente évolution, voire la stagnation des économies africaines. Cette situation amène à se demander est-ce que le secteur informel n'est pas un simple secteur au sein duquel s'opère une redistribution des revenus de subsistance plutôt qu'un secteur de création de richesse additionnelle. Le secteur informel concentre une multitude d'acteurs caractérisés par la faiblesse de leur pouvoir d'achat et leur faible capacité d'investissement. Le défi actuel que doivent relever les gouvernements africains c'est de faire en sorte que le secteur informel devienne un secteur de développement. Dès lors, il est important « de repenser le processus évolutif du secteur informel selon des stratégies de restructuration des activités fondées sur la créativité, la productivité et la compétitivité des produits et services offerts dans des créneaux porteurs de croissance », (KANTE S., 2002). Cela appelle à la mise en œuvre de réformes structurelles et institutionnelles énormes mais indispensables car nonobstant la segmentation et l'hétérogénéité du secteur informel, les autorités des Etats africains doivent offrir à ce secteur la possibilité d'être plus productif et plus compétitif.

Il se pose alors la question de la nature de l'appui que l'Etat doit apporter au secteur informel. «Dès lors qu'il est admis que c'est dans le secteur informel que se crée le maximum d'emplois, et que c'est aussi là que se posent le plus gravement les problèmes liés à la protection sociale, à la représentation et au respect des droits, la question est de savoir comment faire pour que les objectifs du travail décent déterminent le choix des politiques adoptées vis-à-vis de l'économie informelle? ». Kanté S. (2002).

5.3.2 Difficultés rencontrées par les UPIs dans l'exercice de leur activité

La plupart des études menées sur le secteur informel déplorent les mauvaises conditions d'activité des unités de production informelles. Les chefs des UPI ont été interrogés sur les difficultés qu'ils rencontrent dans le cadre de l'exercice de leur activité et il en ressort que : le manque de clientèle (56,8%), la concurrence (50,7%), les difficultés d'accès au crédit et le manque de place ou de local adapté (22,6%) sont les principales difficultés rencontrées par les chefs d'UPI dans l'exercice de leur activité. Ajouté à cela la précarité de l'activité, ces difficultés font disparaître plusieurs UPI. En effet, il arrive que l'on assiste très souvent à la création de nombreuses UPI qui disparaissent quelques mois après leur « naissance ». Interrogés sur les principales difficultés qui empêchent le développement de leurs entreprises, les « patrons » d'UPI ont cité principalement le manque de liquidités (36,2%) et le manque de clientèle (31,0%). Ces difficultés si elles ne sont pas résolues sont susceptibles de conduire à la disparition de l'UPI. En effet, 42,0% et 21,7% des patrons d'UPI ont cité respectivement le manque de clientèle et le

manque de liquidités comme les principales difficultés qui peuvent conduire à la disparition de leur activité.

Ces résultats corroborent ceux de l'enquête 1-2-3 réalisée entre 2001 et 2003 à Cotonou. En effet, 72,5% des UPI de Cotonou avaient cité le manque de débouchés (ou de clientèle) comme principale difficulté rencontrée dans le développement de leur activité (Brilleau A. et al., 2005).

Les problèmes de main-d'œuvre et de qualité du personnel apparaissent comme marginaux au niveau des unités de production informelle. Cela fait d'ailleurs partie des raisons qui expliquent le développement des activités informelles car ce sont pour la plupart des activités qui ne nécessitent pas d'avoir un niveau intellectuel élevé et une main-d'œuvre qualifiée. Le maçon ou le menuisier n'a pas besoin de savoir parler français et/ou d'avoir des apprentis ou des associés ayant fait des écoles techniques. 0,1% des chefs d'UPI ont cité le manque de personnel qualifié comme principale difficulté qui risque de faire disparaître leur établissement. Le manque d'équipements occupe aussi une place quasi-marginale dans la liste des difficultés qui empêchent les UPI de se développer ou celles susceptibles de les faire disparaître. En effet, 3,6% des chefs d'UPI ont cité le manque d'équipements comme difficulté empêchant le développement de leur entreprise et 2,5% pensent que cela constitue une menace pour la disparition de leur entreprise. Les problèmes d'organisation et de gestion occupent également une place résiduelle dans le chapelet des problèmes qui menacent les UPI. Seulement 0,6% des chefs d'UPI (respectivement 0,7%) pensent que cela empêche le développement de leur établissement (respectivement menace la disparition de leur établissement).

Environ 1% des chefs d'UPI ont cité le poids de la réglementation, les impôts et les taxes comme difficultés pouvant conduire à la disparition de leur entreprise.

Ayant pris connaissance des difficultés auxquelles font face les unités de production informelles, il reste à y trouver des solutions appropriées. Cependant pour y parvenir efficacement, il convient de sonder les chefs d'UPI afin de savoir de quels types d'appui ou de facilités ils souhaitent bénéficier pour promouvoir le développement de leur entreprise.

5.3.3 Aides souhaitées par les chefs d'UPI

D'après le tableau 5.3, l'accès au crédit, cité par 61,3% des chefs d'UPI, constitue la principale solution préconisée par les chefs d'UPI pour résoudre les problèmes rencontrés par leurs établissements et augmenter l'espérance de vie²² de ces derniers. L'accès à de grosses commandes (54,7%) constitue la deuxième solution souhaitée par les chefs d'UPI. Ces deux solutions sont complémentaires puisque le plus souvent, les grosses commandes nécessitent des investissements et des dépenses qui font appel à des crédits pour leur financement. Ainsi, en raison de leurs difficultés d'accès au crédit, les UPI n'arrivent généralement pas à bénéficier des grosses commandes qui sont nécessaires pour le développement de leur établissement. C'est à ce niveau qu'apparaît l'intérêt de la formalisation.

Tableau 5.3 : Approche de solutions proposées par les UPI pour résoudre les problèmes

	Effectif	%
Formation technique	128 714	24,4
Formation à l'organisation et aux comptes	173 859	33,0
Assistance pour l'approvisionnement	224 714	42,7
Accès à des machines modernes	178 494	33,9
Accès au crédit	322 752	61,3
Accès aux informations sur le marché	247 241	47,0
Accès à des grosses commandes	287 935	54,7
Enregistrement de votre activité	128 035	24,3
Publicité pour vos nouveaux produits	150 484	28,6
Aucune aide souhaitée	1 041	0,2
Ensemble	526 548	

Source : EMICoV, premier passage (2006).

En effet, pour bénéficier de grosses commandes, il est souvent exigé aux entreprises de posséder un certain nombre de documents et/ou de facilités qui sécurisent le client et prouvent la capacité de l'entreprise à pouvoir satisfaire la commande ou réaliser les travaux demandés avec ses fonds propres. Cela nécessite que l'entreprise soit immatriculée, tienne une comptabilité et dispose d'un compte bancaire bien approvisionné afin de pouvoir honorer la caution bancaire, toutes choses qui ne sont pas dans le vocabulaire des UPI. C'est là qu'intervient le rôle de l'Etat.

En effet, il revient à l'Etat de définir les conditions et les modalités de formalisation des unités de production informelle de façon à inciter un grand nombre d'UPI à se formaliser. Cependant, pour aider efficacement le secteur informel, il est indispensable de savoir clairement quelle est la limite entre le formel et l'informel. En effet, il existe plusieurs catégories d'UPI : en dehors des liens généraux d'approvisionnement qui existent entre le formel et l'informel, certains acteurs interviennent à la fois dans le secteur formel et dans le secteur informel de même que certaines activités ne sont ni tout à fait informelles, ni tout à fait formelles (BIT, 2002).

Le principal fil conducteur de ce travail, c'est de partir des performances économiques du secteur informel, de mettre en évidence les problèmes qui minent son développement puis de voir ce que cela implique en matière de politiques à mettre en œuvre par l'Etat pour non seulement aider les unités de production informelle mais aussi en renflouant sa caisse.

5.3.4 Recommandations

Au vu du diagnostic ci-dessus effectué sur les performances économiques et les difficultés du secteur informel, il importe que l'Etat mette en œuvre un certain nombre de mesures pour tirer le maximum de retombées de ce secteur qui a toujours été « la bouffée d'oxygène qui a empêché les Etats africains d'être asphyxiés en temps de crise ». Il s'agit de :

- 1) réformer le cadre institutionnel et légal à mettre en œuvre pour la formalisation des UPI;

- 2) ouvrir des marchés publics aux services et produits artisanaux;
- 3) faciliter l'accès aux moyens de production et aux infrastructures pour les petits producteurs;
- 4) adapter les circuits de financement aux besoins des petits producteurs ;
- 5) renforcer les associations de petits producteurs du secteur informel.

CONCLUSION

L'application généralisée à partir des années 1980 des prescriptions imposées par les institutions financières internationales (Banque Mondiale, FMI) en faveur des plans d'ajustement structurels en vue de la stabilisation, du rétablissement des grands équilibres macro-économiques et de la relance de la croissance, ont engendré des conséquences sociales désastreuses, avec notamment l'aggravation de la pauvreté et l'accélération du processus d'informalisation de l'économie dans les pays en développement (Kanté S., 2002).

Né depuis la fin de l'époque coloniale, le secteur informel s'est développé pendant cette période difficile et s'est enraciné dans les pays africains au point où certains le considèrent désormais comme le « quatrième secteur » après le secteur tertiaire. Cependant, il manque encore d'études et d'enquêtes approfondies pour mieux apprécier les facettes de ce secteur qui ne finit pas d'étonner. L'Enquête Modulaire et Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV) a néanmoins contribué à documenter ce secteur en mettant à disposition quelques données qui permettent d'apprécier sa démographie, ses conditions d'activité et son poids économique.

La démographie des UPI révèle en termes de structure que les départements du Nord et du Centre ne concentrent que 37,3% des UPI non agricoles contre 62,7% pour les départements du Sud. L'analyse selon le milieu de résidence révèle que 53,4% sont installés en milieu urbain contre 46,6 en milieu rural.

L'examen de la structure des UPI non agricoles selon le secteur d'activité montre une prépondérance des UPI commerciales avec près de 66,0% contre 12,6% pour les UPI industrielles. Quant aux UPI de service, ils regroupent 21,5% des unités de production informelles.

Les UPI sont pour la plupart individuelles. En effet, 79,0% des UPI sont animées par une personne. C'est une caractéristique essentielle des unités de production informelles qui sont également dominées par l'auto-emploi. 11,2% des UPI sont composées de deux personnes. Au total, plus de 9 UPI sur 10 comprennent une ou deux personnes. Seulement 2,7% des UPI comportent 5 personnes ou plus.

Les données de l'EMICoV permettent de constater que sur le plan national, plus de la moitié des UPI (50,6%) ont été créées depuis 7 ans ou plus. 16,2% des UPI ont été créées il y a un an ou moins au moment de l'enquête. Ce pourcentage donne une idée de l'ampleur des créations d'UPI au cours d'une année. L'analyse de l'ancienneté des UPI selon le département montre que le département du Zou est celui dans lequel on dénombre le plus d'UPI âgées de 7 ans ou plus (58,0%), tandis que le département des Collines est celui dans lequel ce nombre est plus faible (43,4%). Les départements du Couffo et du Mono sont ceux dans lesquels, les proportions d'UPI naissantes sont plus élevées avec respectivement 20,5% et 18,6% d'UPI âgées d'un an ou moins alors que le département de l'Alibori est celui dans lequel les créations d'UPI sont faibles avec 11,2% d'UPI âgées d'un an ou moins.

En termes de poids économique, il ressort que, la production mensuelle moyenne d'une UPI est de 126 000 FCFA soit environ 53,2 milliards de FCFA pour l'ensemble des UPI par mois. En supposant que la production des autres mois de l'année est identique à la production moyenne, on obtient une production annuelle d'environ 638,4 milliards de FCFA soit 62,6% du PIB réel de l'année 2006, ce qui donne une idée de la contribution de ce secteur au PIB.

L'analyse de la contribution des branches d'activités aux performances économiques des UPI montre une prédominance écrasante du commerce sur les autres secteurs. En effet, les UPI commerciales concentrent 65,3% de la production totale et 64,2% de la valeur ajoutée totale.

Mais cela ne s'est pas passé sans difficultés. Le manque de clientèle (56,8%), la concurrence (50,7%), les difficultés d'accès au crédit et le manque de place ou de local adapté (22,6%) sont les principales difficultés rencontrées par les chefs d'UPI dans l'exercice de leur activité. Le manque de liquidités (36,2%) et le manque de clientèle (31,0%) ont été également cités comme empêchant le développement de leurs entreprises. Environ 1% des chefs d'UPI ont cité le poids de la réglementation, les impôts et les taxes comme difficultés pouvant conduire à la disparition de leur entreprise.

Compte tenu du poids économique de plus en plus croissant du secteur informel, l'Etat doit mettre en œuvre un certain nombre de mesures pour récupérer une partie des gains du secteur informel en mettant en œuvre les mesures ci-après :

- 1) réformer le cadre institutionnel et légal à mettre en œuvre pour la formalisation des UPI;
- 2) ouvrir des marchés publics aux services et produits artisanaux;
- 3) faciliter l'accès aux moyens de production et aux infrastructures pour les petits producteurs;
- 4) adapter les circuits de financement aux besoins des petits producteurs ;
- 5) renforcer les associations de petits producteurs du secteur informel.

BIBLIOGRAPHIE

AFRISTAT (1999), «Concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel». Séries Methodes n°2, 65p.

Amegashie F., Brilleau A., Coulibaly S., Koriko O., Ouedraogo E., Roubeau F. et Torelli C. (2005), «La conception et la mise en œuvre des enquêtes 1-2-3 en UEMOA : les enseignements méthodologiques ». in STATECO n°99, 22p.

Bilombot Bitadys B. (2008), «Le secteur informel, une chance pour le développement de l'Afrique ». http://www.kimpwanza.org/index.php?option=com_content&...

Brilleau A., Coulibaly S., Gubert F., Koriko O., Kuepié M. et Ouédraogo E. (2005), « Le secteur informel : performances, insertion et perspectives ». Enquête 1-2-3, in STATECO n°99, 24p.

INS (2006), « Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel ». Yaoundé (Cameroun).

Kante S. (2002), «Le secteur informel en Afrique subsaharienne francophone : vers la promotion d'un travail décent». Document de travail sur l'économie informelle n°15, BIT, Genève, 70p.

Koffigan E. Adigbli (2008), «Comment rendre formel le secteur informel ? ». In Inter Press Service News Agency, <http://ipsinternational.org/fr/print.asp?idnews=5088>.

Maldonado C., Badiane C. et Miélot A-L. (2004), «Méthodes et instruments d'appui au secteur informel en Afrique subsaharienne francophone ». SEED Document de travail n°24. OIT, Genève, 168p.

Maldonado C. (1998), «Secteur informel: fonctions macro-économiques et politiques gouvernementales, le cas du Bénin ». Document de recherche S-INF-1-18, OIT, Genève.

Ouelhezi Maha (2008), «Le secteur informel est un grand employeur des jeunes Africains ». <http://www.webmanagercenter.com.tn/management/article...>

ANNEXES

Tableau 5.4 : Chiffre d'affaire, production, valeur ajoutée totale et productivité du travail des UPI pendant le dernier mois précédent l'enquête (en milliers de FCFA)

	Chiffre d'affaire			Production		Valeur ajoutée		Productivité	
	Effectif	Moyenne (milliers FCFA)	Chiffre d'affaire mensuel total (milliers FCFA)	Moyenne (milliers FCFA)	Production mensuelle totale (milliers FCFA)	Moyenne (milliers FCFA)	Valeur ajoutée mensuelle totale (milliers FCFA)	Moyenne (milliers FCFA)	Productivité mensuelle totale du travail (milliers FCFA)
Alibori	7 750	78,7	609 649	123,6	957 614	89,0	690 030	74,3	576 207
Atacora	11 957	50,0	597 642	86,8	1 037 466	75,8	906 226	52,6	629 392
Atlantique	60 119	62,5	3 756 683	107,3	6 451 647	88,9	5 347 462	72,9	4 379 832
Borgou	27 797	76,9	2 138 667	125,9	3 498 843	109,7	3 050 081	82,1	2 282 948
Collines	12 306	76,8	945 279	126,1	1 551 596	108,5	1 334 720	75,9	934 238
Couffo	23 206	95,9	2 225 935	167,7	3 890 624	133,8	3 104 997	97,2	2 256 022
Donga	15 945	52,7	839 851	78,6	1 252 841	57,5	916 770	43,2	689 568
Littoral	56 273	86,7	4 879 229	148,8	8 371 138	125,3	7 049 201	104,6	5 886 949
Mono	19 607	46,9	919 374	81,7	1 600 933	68,1	1 334 385	50,5	990 865
Ouémé	117 112	79,7	9 338 897	136,1	15 935 429	118,7	13 899 530	96,0	11 241 380
Plateau	31 385	53,3	1 673 987	88,7	2 782 507	77,1	2 420 526	63,0	1 977 320
Zou	38 805	86,3	3 347 313	151,5	5 877 272	127,4	4 942 561	111,6	4 331 055
Total	422 262	74,1	31 285 993	126,0	53 224 670	106,6	45 024 663	85,7	36 193 721
Urbain	196 676	80,8	15 891 588	135,3	26 612 593	115,2	22 655 445	94,5	18 588 773
Rural	225 586	68,3	15 415 715	118,1	26 650 545	99,3	22 404 192	78,2	17 640 887
Total	422 262	74,1	31 285 993	126,0	53 224 670	106,6	45 024 663	85,7	36 193 721
Industrie	53 058	64,7	3 435 274	117,4	6 229 865	94,3	5 003 942	70,5	3 738 940
Commerce	16 772	102,6	1 721 109	222,9	3 738 607	206,7	3 467 196	106,3	1 782 429
Services	352 432	74,1	26 125 361	122,7	43 237 642	103,7	36 534 346	87,0	30 669 456
Total	422 262	74,1	31 285 993	126,0	53 224 670	106,6	45 024 663	85,7	36 193 721
1	333 733	66,7	22 243 571	109,4	36 505 356	93,2	31 097 003	93,2	31 097 003
2	47 406	94,0	4 456 852	165,7	7 855 073	136,5	6 471 722	68,3	3 235 861
3	21 290	93,9	1 998 743	180,9	3 850 960	153,9	3 276 926	51,3	1 092 309
4	8 626	100,2	863 955	171,8	1 482 259	137,5	1 186 129	34,4	296 532
5 ou+	11 207	155,3	1 740 990	316,8	3 550 550	268,6	3 010 258	42,4	475 164
Total	422 262	74,1	31 285 993	126,0	53 224 670	106,6	45 024 663	85,7	36 193 721

Source : EMICoV, 2006-2007

Tableau 5.5 : Chiffre d'affaire, production et valeur ajoutée des zémidjans pendant le dernier mois précédent l'enquête (en milliers de FCFA)

	Effectif	Chiffre d'affaire mensuel moyen (milliers FCFA)	Chiffre d'affaire mensuel total (milliers FCFA)	Production mensuelle moyenne (milliers FCFA)	Production mensuelle totale (milliers FCFA)	Valeur ajoutée mensuelle moyenne (milliers FCFA)	Valeur ajoutée mensuelle totale (milliers FCFA)
Département							
Alibori	277	133,0	36879,380	272,3	75506,546	272,3	75506,546
Atacora	46	80,0	3719,584	100,0	4649,480	100,0	4649,480
Atlantique	1 367	70,6	96493,041	145,1	198330,319	138,2	188968,874
Borgou	623	81,9	50984,385	121,3	75577,835	113,5	70702,337
Collines	590	53,9	31797,872	100,5	59239,319	84,5	49804,870
Couffo	607	27,7	16806,175	125,5	76225,945	121,7	73933,848
Donga	71	102,0	7241,893	204,0	14483,785	204,0	14483,785
Littoral	1 657	62,6	103683,363	156,1	258696,776	152,7	253070,850
Mono	1 233	51,9	63941,633	109,0	134418,522	108,2	133448,200
Ouémé	2 870	82,0	235251,938	171,0	490836,720	171,0	490836,720
Plateau	1 340	46,9	62882,098	123,6	165569,081	121,6	162983,468
Zou	1 115	78,2	87128,637	170,4	189902,623	144,7	161317,467
Total	11 796	67,4	794906,111	147,2	1736930,518	142,0	1674581,508
Milieu de résidence							
Urbain	5 631	75,0	422367,915	155,9	878010,311	152,8	860601,978
Rural	6 165	60,6	373513,233	139,7	861070,836	132,5	816674,438
Total	11 796	67,4	794906,111	147,2	1736930,518	142,0	1674581,508

Source : EMICoV, 2006-2007

Tableau 5.6 : Quelques tableaux de synthèse

Difficultés rencontrés par les UPIs	Effectif	%
Approvisionnement en matières premières	184 819	35,1
Ecoulement de la production (manque de clientèle)	299 291	56,8
Ecoulement de la production (trop de concurrence)	267 033	50,7
Trésorerie (difficultés d'accès au crédit)	268 374	51,0
Trésorerie (crédit trop cher)	177 496	33,7
Recrutement de personnel qualifié	32 071	6,1
Manque de place, de local adapté	118 896	22,6
Manque de machine, d'équipements	117 844	22,4
Difficultés techniques de fabrication	50 808	9,6
Difficulté d'organisation, de gestion	89 876	17,1
Trop de réglementations, d'impôts et de taxes	35 127	6,7
Aucun problème	55 488	10,5
Ensemble	526 548	

Approche de solutions proposées par les UPI pour résoudre les problèmes	Effectif	%
Formation technique	128 714	24,4

Formation à l'organisation et aux comptes	173 859	33,0
Assistance pour l'approvisionnement	224 714	42,7
Accès à des machines modernes	178 494	33,9
Accès au crédit	322 752	61,3
Accès aux informations sur le marché	247 241	47,0
Accès à des grosses commandes	287 935	54,7
Enregistrement de votre activité	128 035	24,3
Publicité pour vos nouveaux produits	150 484	28,6
Aucune aide souhaitée	1 041	0,2
Ensemble	526 548	

Niveau de quelques indicateurs	Effectif	%
Nombre d'UPIs prêts à enregistrer leur activité auprès de l'administration	118 624	22,5
Nombre d'UPIs favorables au principe du guichet unique	119 805	22,8
Nombre d'UPIs qui pensent qu'une association de professionnels peut les aider à résoudre les problèmes liés à leur activité	147 907	28,1
Nombre d'UPIs ayant déjà demandé des prêts auprès d'une banque pour leur activité	9 113	1,7
Nombre d'UPIs ayant obtenu des prêts	5 819	44,9
Nombre d'UPIs prêts à payer des impôts sur leur activité	160 703	30,6
Ensemble	526 548	

Impact du crédit sur l'UPI	Effectif	%
Augmentation du volume de production	12 386	48,3
Diversification de la production	4 999	19,5
Augmentation du volume des ventes	9 676	37,8
Amélioration de la compétitivité/ rentabilité	6 843	26,7
Recrutement de main-d'œuvre supplémentaire	459	1,8
Réduction du temps (charge) de travail	1 255	4,9
Utilisation de moins de main-d'œuvre	800	3,1
Règlement des difficultés de trésorerie	6 768	26,4
Aucun véritable changement	2 566	10,0
Ensemble	526 548	

Principale difficulté qui risque de faire disparaître l'UPI	Effectif	%
Manque de matières premières	55 269	10,5
Manque de clientèle	221 107	42,0
Trop de concurrence	48 240	9,2
Manque de liquidités	114 090	21,7
Manque de personnel qualifié	603	0,1
Problèmes de locaux, de place	5 651	1,1
Problèmes de machines, d'équipements	13 211	2,5
Problèmes techniques de fabrication	846	0,2
Problèmes d'organisation, de gestion	3 917	0,7
Trop de réglementations, d'impôts, de taxe	4 690	0,9
Pas de risque de disparition	48 457	9,2

Autres	10 468	2,0
Total	526 548	100,0

Principale difficulté qui empêche l'UPI de se développer	Effectif	%
Manque de matières premières	34 135	6,5
Manque de clientèle	163 209	31,0
Trop de concurrence	68 402	13,0
Manque de liquidités	190 417	36,2
Manque de personnel qualifié	1 598	0,3
Problèmes de locaux, de place	9 307	1,8
Problèmes de machines, d'équipements	18 935	3,6
Problèmes techniques de fabrication	1 451	0,3
Problèmes d'organisation, de gestion	3 305	0,6
Trop de réglementations, d'impôts, de taxe	2 386	0,5
Pas de problème de développement	24 054	4,6
Autres	9 351	1,8
Total	526 548	100,0

Source : EMICoV, 2006-2007

Tableau 5.7 : Approche de solutions proposées par les chefs d'UPI selon le secteur d'activité (%)

	Industrie	Commerce	Services
Solution : Formation technique	14,7	54,9	30,4
Solution : Accès à des machines modernes	17,0	48,4	34,6

Source : EMICoV, 2006-2007

Tableau 5.8 : Caractéristiques sociodémographiques des Zémidjans

Diplôme des zémidjans	Effectif	%
Aucun	4 649	63,9
CEP	2 145	29,5
BEPC	285	3,9
DEUG/DUT/BTS/DUEL	76	1,0
Autre diplôme	119	1,6
Total	7 273	100,0
Niveau d'instruction des zémidjans		
Primaire	5 429	74,6
Secondaire 1	1 380	19,0
Secondaire 2	270	3,7
Supérieur	195	2,7
Total	7 273	100,0
Statut matrimonial des zémidjans		
Célibataire	653	5,6
Marié à 1 femme	8 448	72,6
Marié à 2 femmes	1 762	15,1
Marié à 3 femmes ou plus	574	4,9
Divorcé, séparé	76	0,7
Veuf, veuve	122	1,0
Total	11 635	100,0

Age des zémidjans (années révolues)

Département	Moyenne	Médiane	Minimum	Maximum
Alibori	31,2	32,0	27,0	35,0
Atacora	31,0	31,0	31,0	31,0
Atlantique	33,6	32,0	24,0	45,0
Borgou	34,4	28,0	22,0	55,0
Collines	35,1	34,0	30,0	43,0
Couffo	36,7	32,0	24,0	61,0
Donga	46,0	46,0	46,0	46,0
Littoral	37,4	37,0	20,0	49,0
Mono	33,3	32,0	24,0	52,0
Ouémé	35,5	35,0	22,0	50,0
Plateau	35,4	36,0	23,0	50,0
Zou	33,6	33,0	25,0	46,0
Total	35,1	35,0	20,0	61,0

NIVEAU ET COÛTS DES CONFLITS FONCIERS

Roméo J. GANSEY & Koladé OKOUDJOU

Résumé

L'analyse thématique des données de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie par rapport à la question foncière a permis d'établir l'état des lieux des conflits fonciers et des coûts qu'ils impliquent au Bénin. Il ressort des résultats de cette enquête que la situation foncière au Bénin est marquée par une forte propension des individus à disposer de parcelles ou de terres dont la plupart sont non bâties et non loties et acquises par simple héritage. Très peu de ces terrains disposent d'un titre foncier qui constitue aujourd'hui, le véritable titre de propriété conformément aux dispositions de la loi 65-25 du 14 août 1965 portant régime de la propriété foncière.

Bien que très peu détenu, le titre foncier paraît important aux yeux des populations comme un mécanisme pour sécuriser la parcelle ou les terres, car 89,2% des propriétaires de terrains sont de cet avis; paradoxalement 19,2% d'eux pensent qu'il existe d'autres instruments pour sécuriser une parcelle.

Les conflits fonciers existent toujours au Bénin, 1,2% des parcelles ont fait l'objet de conflits fonciers en 2007, ces litiges apparaissent plus souvent en milieu urbain qu'en milieu rural ; mais le phénomène est en recul de 2006 (2%) à 2007. Ils inhibent les investissements ; leurs modes de règlement les plus courants sont le recours aux familles/collectivités, aux autorités locales et aux tribunaux.

La résolution de ces litiges domaniaux coûte en numéraire et en temps. En terme financier, elle coûte en moyenne 83 600 FCFA avec des disparités prononcées entre les départements. Du point de vue temporaire, le règlement de ces conflits dure moyennement 5,7 mois.

6.1 LA QUESTION DU FONCIER AU BÉNIN

Le Bénin dispose d'importantes ressources en terres pour les activités humaines (agriculture, habitation, commerce etc.). Au plan foncier, l'accès à ces ressources constitue un véritable problème notamment en raison de l'existence d'un cadre juridique difficilement applicable.

En effet, on note au Bénin, la coexistence de deux régimes fonciers distincts : le régime foncier moderne ou de droit écrit, constitué de règles héritées de la colonisation, et le régime foncier coutumier ou traditionnel qui repose sur les coutumes, les pratiques et les usages.

En ce qui concerne le régime foncier moderne, il est régi par la loi 65-25 du 14 août 1965 portant régime de la propriété foncière. « Cette loi oblige l'immatriculation de toutes propriétés foncières en vue de délivrer un titre foncier à chaque propriétaire ²³ ». Le Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) incite les Etats Africains à considérer le Titre Foncier comme seul titre de propriété reconnu.

Malgré la sécurité foncière absolue que le titre foncier incarne, il n'arrive pas à régler le problème de sécurité dont le paysan a besoin pour exercer ses activités en toute quiétude et mieux investir dans la terre, en raison de la complexité de la procédure de son acquisition, de son coût prohibitif pour le paysan, et également à cause du fait que les populations y voient un mode non intégré à leurs habitudes sociales. En zone rurale, le titre foncier n'est pas connu, c'est le droit coutumier qui prévaut.

S'agissant du régime foncier coutumier, malgré sa souplesse et sa facilité d'adaptation aux mutations socio économiques, il comporte assez de limites qui sont la cause de l'insécurité foncière grandissante surtout dans les zones rurales avec pour conséquences : la stérilisation d'une partie de l'épargne privée, la stérilisation d'investissements publics et le blocage des initiatives privées.

L'insécurité foncière constitue des obstacles pour la diversification des cultures, le développement des systèmes agro forestiers, l'adoption de nouvelles technologies, l'association agriculture élevage, les investissements agricoles, l'accès des exploitants au crédit, l'accès à la terre etc., toutes choses qui contribuent à l'aggravation de la pauvreté.

Conscient de cette situation, le Gouvernement a engagé avec l'appui des partenaires plusieurs réformes foncières notamment l'élaboration des Plans Fonciers Ruraux (PFR), des Registres Fonciers Urbains et la transformation des permis d'habiter en titres fonciers.

L'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie (EMICoV) s'est intéressée aux problèmes fonciers. L'analyse des résultats de cette enquête pour ce qui concerne le niveau et le coût des conflits fonciers, abordera la caractérisation de la situation actuelle et la détermination du niveau et du coût des litiges fonciers pour déboucher sur des recommandations en vue de la sécurisation du foncier au Bénin.

23 Délégation à l'Aménagement du Territoire (2005) : Etude sur l'élaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire

6.2 METHODOLOGIE

Les données utilisées aux fins de cette analyse sont pour la plupart qualitatives. Les valeurs manquantes ont été étiquetées sous le libellé Non Déclaré. Pour les données quantitatives, ces valeurs manquantes ont été exclues de l'analyse afin d'éviter la gestion de certaines aberrations mathématiques (division impossible par 0 à des endroits) ; toutefois ces opérations ayant porté sur des valeurs isolées de ces variables n'entachent aucunement la représentativité des données ou leur significativité. Les calculs d'indicateurs ont été effectués avec une pondération définie globalement selon les spécificités de l'EMICoV.

La méthodologie d'analyse suivie a essentiellement consisté à utiliser la procédure descriptive bivariée afin de produire les tableaux croisés indispensables à une analyse descriptive. Dans le souci d'affiner l'analyse, des corrélations ont été effectuées ; à ce niveau, nous avons eu recours à la corrélation de Pearson (distribution normale) et les corrélations non paramétriques (de Kendall et de Spearman). Ce choix d'utiliser plusieurs types de corrélations est motivé par la structure de distribution des variables d'intérêt pour l'étude. Les corrélations ont été testées dans les deux sens, c'est-à-dire que la corrélation d'une variable X à une variable Y est étudiée de même que la corrélation de Y à X est étudiée.

De plus dans la recherche d'association entre les variables, nous avons effectué une analyse multivariée avec la méthode d'analyse factorielle des correspondances multiples entre les principales variables sur lesquelles ont porté nos analyses. Les variables sont retenues comme contributives à la construction d'un facteur (groupe homogène de variables) avec des contributions d'au moins 0,500.

6.3 PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

6.3.1 Caractérisation de la situation actuelle du patrimoine foncier

6.3.1.1 Possession de parcelles et de terres agricoles

Tableau 6.1 : Pourcentage d'individus disposant d'une parcelle ou des terres agricoles selon le département

Départements	Individus disposant d'une parcelle/terres agricoles	
	2007	2006
Alibori	94,6	85,2
Atacora	95,1	94,1
Atlantique	56,6	59,6
Borgou	85,9	77,9
Collines	91,2	87,7
Couffo	94,2	92,9
Donga	91,4	84,0
Littoral	33,0	26,2
Mono	72,3	76,0
Ouémé	56,0	43,8
Plateau	76,1	63,5
Zou	67,3	67,7
Ensemble	74,4	67,5

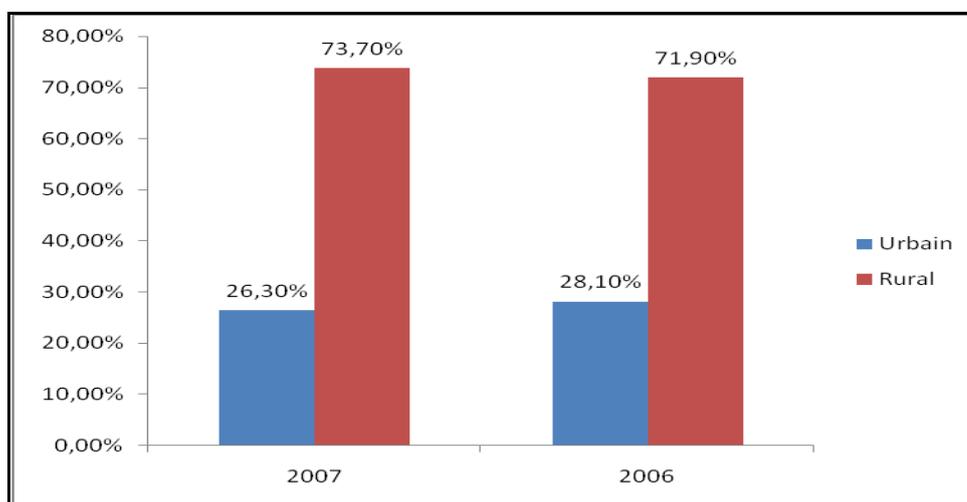
Source : EMICoV, 2006-2007

Au Bénin la possession de parcelles ou de terres agricoles constitue une exigence sociale parfois difficile à réaliser. Les résultats de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie (EMICoV) montrent qu'en 2007 au Bénin 74,4% des individus possèdent au moins une parcelle ou des terres agricoles contre 67,5% en 2006. Ceci semble traduire que d'une manière générale les béninois attachent de l'importance à la terre car la proportion d'individus disposant d'une parcelle a augmenté de 6,9 points entre 2006 et 2007. Au niveau départemental, la proportion d'individus disposant de parcelles ou de terres agricoles varie sensiblement

selon les départements. Elle est très élevée dans les départements de l'Atacora (95,1% en 2007, contre 94,1% en 2006), de l'Alibori (94,6% en 2007 contre 85,2% en 2006), de la Donga (91,4% en 2007 contre 84,0% en 2006) des Collines (91,2% en 2007 et 87,7% en 2006) et du Borgou (85,9% en 2007 contre 77,9% en 2006). Sur les deux années, le Littoral affiche la plus faible proportion d'individus disposant de terre (33,0% en 2007 contre 26,2% en 2006), (Confère tableau 6.1).

L'analyse selon le milieu de résidence montre qu'en milieu rural relativement plus d'individus possèdent du patrimoine foncier qu'en milieu urbain. Les pourcentages sont respectivement de 73,7% contre 26,3% en 2007. Une analyse plus fine au sein de ceux qui disposent de parcelles/terres indique que 27,9% d'eux résident en ville contre 72,1% en campagne.

Graphique 6.1 : Pourcentage d'individus disposant de parcelles/terres selon le milieu de résidence



Source : EMICoV, 2006-2007

6.3.1.2 Type d'aménagement et mode d'utilisation des parcelles

- Type d'aménagement des parcelles

En 2007, la plupart des parcelles possédées par les individus (76,9%) sont des terrains non bâtis non lotis contre 74,4% en 2006. Ceci pourrait traduire une augmentation de la proportion de terrains entre 2006 et 2007. Cette situation s'observe également au niveau de l'ensemble des départements sauf au niveau du littoral où la majorité des parcelles sont des terrains bâtis lotis (40,9% en 2007 contre 43,9% en 2006). En milieu rural 82,9% des terrains (en 2007) ne sont ni bâtis ni lotis. Ce taux élevé en milieu rural se justifie par le fait que la plupart des terrains sont des terres agricoles qui ne sont généralement pas loties.

Tableau 6.2 : Type d'aménagement des parcelles/terres par département

Départements		Type d'aménagement des parcelles				
		Terrain bâti loti	Terrain bâti non loti	Terrain non bâti loti	Terrain non bâti non loti	Non déclaré
Alibori	2007	3,3	12,3	1,2	81,9	1,3
	2006	3,7	5,2	1,7	83,9	5,6
Atacora	2007	5,6	31,3	0,5	61,2	1,5
	2006	7,6	33,5	1,7	51,5	5,7
Atlantique	2007	6,9	5,6	2,0	83,2	2,3
	2006	6,2	6,1	3,7	78,4	5,6
Borgou	2007	5,8	18,8	3,1	71,4	0,9
	2006	5,2	14,4	1,5	74,9	4,0
Collines	2007	3,9	17,5	2,3	75,6	0,7
	2006	2,2	7,3	1,4	87,1	1,9
Couffo	2007	1,0	1,0	0,6	96,6	0,9
	2006	1,0	1,4	0,5	83,2	14,0
Donga	2007	3,2	34,2	4,0	55,0	3,6
	2006	7,6	32,3	4,5	46,0	9,6
Littoral	2007	40,9	3,5	20,8	30,3	4,5
	2006	43,9	3,4	13,8	23,3	15,6
Mono	2007	2,6	2,3	1,6	90,4	3,0
	2006	1,8	0,9	0,9	91,9	4,4
Ouémé	2007	10,1	5,2	8,1	72,5	4,1
	2006	11,8	6,4	8,5	63,8	9,5
Plateau	2007	1,5	5,2	1,4	89,7	2,2
	2006	3,5	2,1	2,5	85,8	6,1
Zou	2007	2,2	4,8	1,2	89,6	2,1
	2006	5,3	3,0	1,9	81,7	8,0
Ensemble	2007	5,8	12,2	3,1	76,9	2,0
	2006	6,5	9,1	2,9	74,4	7,0

Source : EMICoV, 2006-2007

Les terrains bâtis (bâtis lotis et bâtis non lotis) ne constituent que 18,0% de l'ensemble des parcelles et terres agricoles possédées par les membres du ménage en 2007 contre 15,6% en 2006. En milieu urbain ce taux est de 29,8% contre 14,1% en milieu rural en 2007. Ce taux s'explique par le fait que les individus ont plus besoin de terrains pour des pratiques agricoles que pour l'habitation et l'inverse en milieu urbain.

Tableau 6.3 : Type d'aménagement des parcelles/terres par milieu de résidence

Années	Milieu de résidence	Type d'aménagement des parcelles				
		Terrain bâti loti	Terrain bâti non loti	Terrain non bâti loti	Terrain non bâti non loti	Non déclaré
2007	Urbain	17,6	12,2	8,6	58,8	2,8
	Rural	1,9	12,2	1,3	82,9	1,8
2006	Urbain	18,5	10,3	8,5	54,7	8,0
	Rural	2,1	8,6	1,0	81,3	7,0

Source : EMICoV, 2006-2007

Le faible taux des terrains lotis au niveau national (8,9% en 2007 contre 9,4% en 2006) peut se justifier par la mauvaise pratique de lotissement actuellement observée au Bénin où l'installation des populations précède l'opération de lotissement. En réalité, le lotissement et la viabilisation des zones devraient précéder l'installation des populations. L'occupation anarchique de l'espace entraîne une urbanisation non maîtrisée des villes. Cette dynamique perturbe tant le développement urbain que celui des activités économiques.

- Mode d'utilisation des parcelles

Près de sept parcelles ou terres agricoles détenues par les individus sur dix (69,3%) sont destinées aux activités culturelles. C'est le mode d'utilisation des terres le plus prépondérant tant au niveau national qu'au niveau de chaque département sauf au niveau du littoral (1,5%) où les terres sont destinées essentiellement à l'habitation personnelle (35,4%), à la jachère (43,2%). Toutefois, au niveau de la Donga, les terres sont plus utilisées à des fins d'habitation personnelles que dans le Littoral.

En milieu rural, 76,5% des terres servent aux activités culturelles contre 47,4% pour le milieu urbain. Ceci traduit la pression souvent observée sur les terres pour des pratiques agricoles surtout en milieu rural.

Tableau 6.41 : Mode d'utilisation des terres selon le milieu de résidence

Années		Mode d'utilisation des terres					Parcelle destinée aux activités culturelles	Non déclaré
		Habitation personnelle	Exploitation économique personnelle	Location	Jachère	Métayage		
2007	Urbain	27,9	2,2	1,6	14,6	0,2	47,4	6,2
	Rural	13,4	3,0	0,3	5,3	0,0	76,5	1,5
2006	Urbain	25,9	3,4	0,7	11,8	0,1	44,4	13,7
	Rural	9,7	2,4	0,2	3,0	0,2	80,5	3,9

Source : EMICoV, 2006-2007

L'analyse des données selon le niveau de richesse révèle qu'en 2007 les plus riches utilisent relativement plus leurs terres à des fins d'habitation que les plus pauvres et que le pourcentage d'individus qui destinent leurs parcelles ou terres aux activités culturelles diminuent au fur et à mesure que le niveau de richesse augmente.

Tableau 6.52 : Mode d'utilisation des terres selon le niveau de richesse

Indices de richesse	Mode d'utilisation des terres													
	Habitation personnelle		Exploitation économique personnelle		Location		Jachère		Métayage		Parcelle destinée aux activités culturelles			
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
													Autre	
Plus pauvres	15,1	11,7	1,6	2,7	0,3	0,1	4,3	1,7	0,1	0,2	77,1	80,8	1,6	2,8
Pauvres	15,9	7,6	2,4	2,8	0,6	0,1	4,5	1,9	0,0	0,1	75,0	84,1	1,7	3,4
Moyens	15,4	10,0	3,2	2,8	0,3	0,2	6,5	3,3	0,0	0,1	72,1	80,1	2,6	3,5
Riches	16,6	16,9	4,0	3,0	0,6	0,7	7,8	6,9	0,0	0,2	68,1	63,6	2,8	8,7
Plus riches	22,1	34,0	2,8	1,8	1,3	1,1	14,7	20,6	0,2	0,0	54,5	20,0	4,5	22,4

Source : EMICoV, 2006-2007

6.3.1.3 Mode d'acquisition des parcelles

En raison de l'absence d'un cadre juridique assez clair, on assiste à plusieurs modes d'acquisition des parcelles et des terres agricoles au Bénin.

La plupart des individus acquièrent leurs parcelles et terres agricoles par héritage (62,3% en 2007 contre 60,2% en 2006). Ce mode d'acquisition des parcelles est le plus dominant au niveau de l'ensemble des départements à l'exception du littoral où en 2007 plus de 90,6% des parcelles sont acquises par achat contre 84,2% en 2006.

Tableau 6.6 : Mode d'acquisition des parcelles selon le milieu de résidence

Départements	Mode d'acquisition de la parcelle									
	Acquisition par achat		Héritage		Métayage		Location		Autre	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Alibori	5,1	3,3	79,6	78,4	0,7	0,1	1,9	0,2	12,6	18,0
Atacora	5,6	7,4	91,4	82,5	0,1	0,3	0,2	0,9	2,7	8,9
Atlantique	30,7	28,1	49,2	51,0	2,8	3,8	13,0	12,3	4,3	4,8
Borgou	11,2	10,2	42,4	52,0	0,1	0,8	0,7	0,7	45,6	36,3
Collines	7,2	6,6	77,6	65,8	1,7	3,1	0,6	1,1	12,9	23,4
Couffo	15,0	16,3	59,3	60,9	3,9	7,2	14,8	11,6	7,0	4,0
Donga	6,3	8,1	74,1	61,4	0,6	2,6	0,0	0,7	19,0	27,2
Littoral	90,6	84,2	9,1	14,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	1,1
Mono	17,7	13,1	72,2	68,0	3,7	3,3	5,5	12,7	0,9	2,9
Ouémé	40,4	41,2	39,8	44,1	0,7	1,3	3,9	2,3	15,2	11,1
Plateau	23,4	22,9	64,1	57,7	2,4	1,5	7,7	12,7	2,4	5,3
Zou	21,9	18,1	67,0	63,8	4,5	3,6	1,2	4,3	5,4	10,2
Ensemble	19,6	18,9	62,3	60,2	1,8	2,6	4,4	5,2	11,9	13,1

Source : EMICoV, 2006-2007

Aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, la majorité des parcelles sont acquises par héritage. Ce phénomène est plus accentué en milieu rural (67,1% en 2007 contre 66,1% en 2006) qu'en milieu urbain (47,8% en 2007 contre 43,9% en 2006).

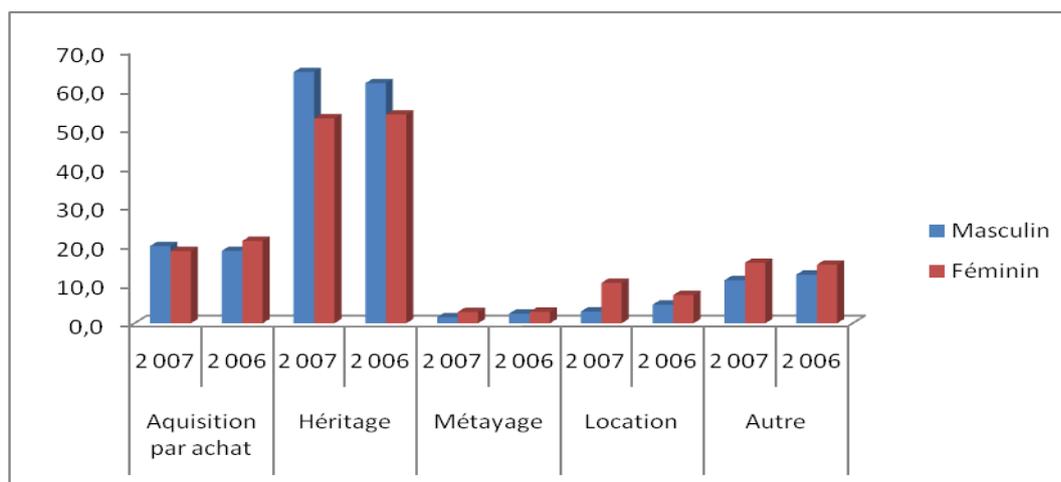
Tableau 6.7 : Mode d'acquisition des parcelles selon le milieu de résidence

		Mode d'acquisition de la parcelle				
Années		Acquisition par achat	Héritage	Métayage	Location	Autre
2007	Urbain	39,65	47,81	1,21	2,60	8,70
	Rural	12,98	67,08	2,01	5,01	12,90
2006	Urbain	41,15	43,91	2,10	2,70	10,40
	Rural	10,89	66,10	2,70	6,31	14,02

Source : EMICoV, 2006-2007

Si, en 2007, les hommes tendent relativement plus à acheter leurs terres que les femmes (19,8% contre 18,6%) en 2006, c'est le phénomène contraire qui a été observé (21,2% pour les femmes contre 18,6% pour les hommes). En matière d'héritage, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à acquérir leur terre par ce mode, et ce, sur les deux années de référence. En effet selon les données de l'EMICoV, 64,6% en 2007 et 61,7 en 2006 des hommes possédant des terres ou parcelles les ont héritées tandis que ce pourcentage est 52,7% en 2007 et 53,6% en 2006 chez les femmes. Cet état de fait s'explique par la conception traditionnelle selon laquelle le patrimoine foncier des parents échoit surtout aux hommes.

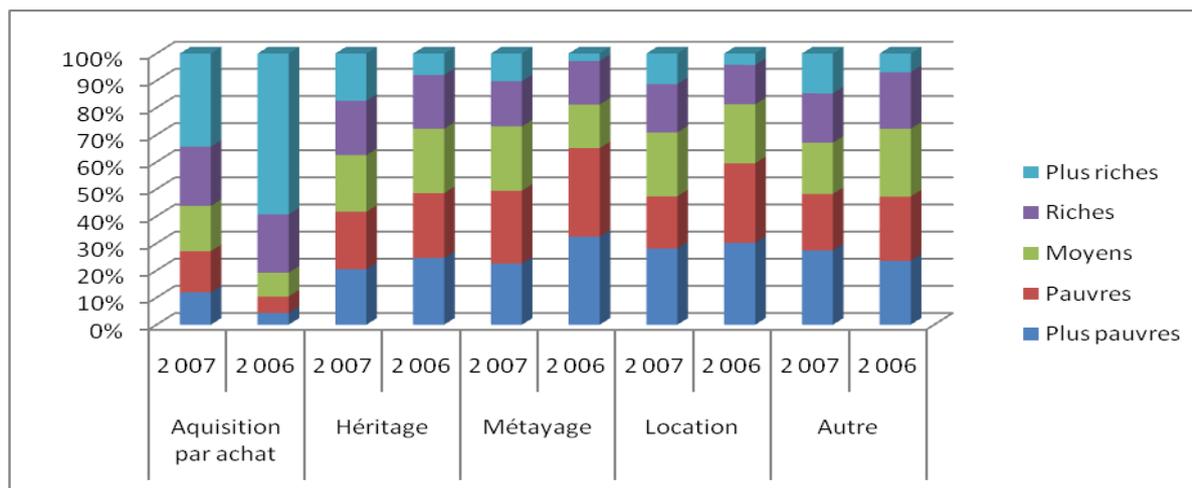
Graphique 6.2 : Mode d'acquisition des terres selon le sexe



Source : EMICoV, 2006-2007

Les plus riches acquièrent leurs parcelles relativement plus par achat qu'il n'est observé au sein de n'importe quelle autre catégorie. Le pourcentage d'individus obtenant leurs parcelles par achat augmente avec le niveau de richesse et varie de 11,6% à 33,4% en 2007. Cependant, cette proportion présente un niveau de chute assez élevé au niveau des individus riches car leur proportion ayant déclaré avoir acheter les terres était de 72,2% en 2006.

Graphique 6.3 : Mode d'acquisition des terres selon le niveau de richesse



Source : EMICoV, 2006-2007

6.3.1.4 Titre de propriété des parcelles

Le registre foncier actuel repose sur des règles et coutumes complexes régissant l'utilisation des terres. Le titre foncier est le seul document juridique conférant en principe la pleine propriété privée d'un fonds de terre.

Les données issues de l'EMICoV-I & IV montrent qu'en 2007 seulement 1,8% des parcelles et des terres agricoles possèdent un titre foncier. Or ce taux était de 2,5% en 2006. Ceci laisse croire qu'il y a des cessions de parcelles disposant de titre foncier et que les nouvelles acquisitions de 2007 n'ont pas fait l'objet de titre foncier dont l'obtention implique un processus souvent assez long et peu maîtrisé par le commun des propriétaires de parcelles/terrains. Suivant le milieu de résidence, ce taux est en 2007 de 5,0% en milieu urbain contre 0,8 % en milieu rural et présente une diminution comparativement à 2006. Ainsi, en villes les citoyens possèdent relativement plus de titres fonciers qu'en campagne.

L'analyse des données au niveau départemental indique la même tendance de distribution, c'est-à-dire que la plupart des parcelles ne disposent pas de titre foncier. La plus forte proportion de parcelles disposant de titre foncier est observée au niveau du littoral (23,3% en 2007). Il faut préciser que la proportion de titre foncier a augmenté entre 2006 et 2007 en liaison

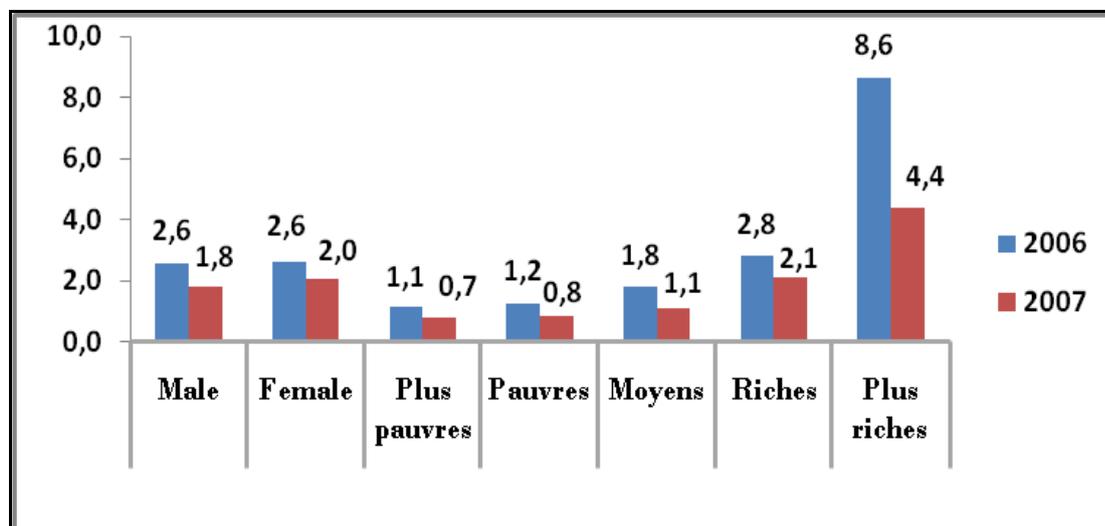
peut-être avec les efforts de sensibilisation des différents acteurs. Au niveau des autres départements ce taux a varié en 2007 entre 2,8%(Plateau) et 0,2% (Mono).

Tableau 6.8 : Proportion des individus disposant de titre foncier pour leurs parcelles par milieu de résidence département

Caractéristiques	Individus disposant d'un titre foncier	
	2007	2006
Milieu de résidence		
Urbain	5,0	5,5
Rural	0,8	1,4
Département		
Alibori	0,7	2,1
Atacora	1,7	3,7
Atlantique	0,9	2,6
Borgou	1,1	1,8
Collines	0,4	1,1
Couffo	1,6	1,1
Donga	1,0	1,8
Littoral	23,3	12,2
Mono	0,2	1,3
Ouémé	0,5	2,5
Plateau	2,8	3,6
Zou	1,1	1,4
Ensemble	1,8	2,5

Ces faibles taux avaient été confirmés par plusieurs études réalisées auparavant et leur justification est multifactorielle. La complexité de la procédure d'obtention du titre foncier, son coût élevé en temps et en argent sont les principales explications avancées.

Graphique 6.4 : Evolution comparée du pourcentage d'individus disposant de titre foncier par sexe et niveau de richesse



Source : EMICoV, 2006-2007

D'après les données de l'enquête, le pourcentage de femmes propriétaires d'un titre foncier pour leurs parcelles est légèrement supérieur à celle des hommes ; ceci apporterait de l'eau au moulin des défenseurs de la théorie selon laquelle elles sont de nature plus prudente que les hommes.

D'un autre côté, le pourcentage des parcelles disposant de titre foncier augmente selon le niveau de richesse (0,7% pour les plus pauvres contre 4,4% pour les plus riches). Cette tendance est confirmée par celle obtenue selon les données d'EMICoV-I (2006) qui donne 1,1% pour les plus pauvres contre 8,6% pour les plus riches.

Une analyse croisée du titre de propriété et du mode d'acquisition des parcelles montre que 65,1% des parcelles ayant de titre foncier sont acquises par achat en 2007 contre 47,6% en 2006. En milieu urbain ce pourcentage est passé de 67,4% en 2006 à 79,9% en 2007, ce qui laisse croire que quatre parcelles sur cinq acquises par achat dans le milieu urbain dispose de titre foncier. Cette analyse est tout de même à prendre avec des réserves lorsque l'on connaît la durée de la procédure d'acquisition de titre foncier et son coût. Quant au milieu rural où le principal mode d'acquisition des parcelles est l'héritage, environ une parcelle sur cinq (18,4%) disposant de titre foncier est acquise par héritage.

Tableau 6.9 : Mode d'acquisition des parcelles selon la possession de titre foncier, le milieu de résidence

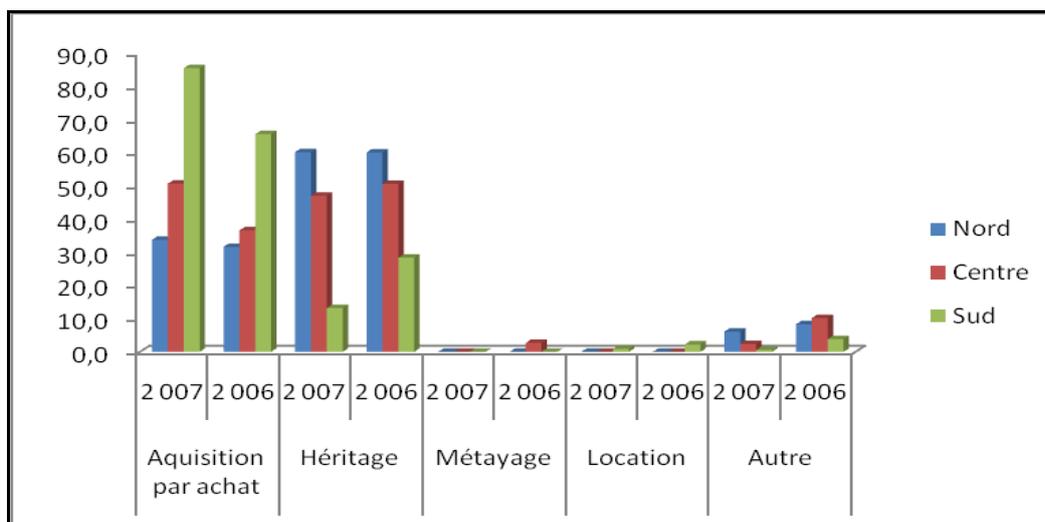
Possession de	Mode d'acquisition de la parcelle
---------------	-----------------------------------

titre foncier			Acquisition par achat	Héritage	Métayage	Location	Autres
Oui	Urbain	2007	79,9	18,5	0	0,2	1,3
		2006	67,4	29,5	0	0,5	2,6
	Rural	2007	34	60,9	0	0,9	4,2
		2006	21,4	62,5	1,6	2,3	12,2
Non	Urbain	2007	37,5	49,3	1,2	2,7	9,1
		2006	39,5	44,9	2,2	2,6	10,8
	Rural	2007	12,8	67,1	2	5	13
		2006	10,8	66,3	2,7	6,4	13,8

Source : EMICoV, 2006-2007

Une analyse par grande zone de regroupement montre que plus de quatre parcelles sur cinq acquises par achat dans le sud du pays disposent de titre foncier en 2007 contre 65,6% en 2006. En ce qui concerne l'héritage, les résultats laissent croire que les parcelles acquises dans le Nord du pays par ce mode disposent majoritairement de titre foncier (un peu plus de 3/5 sur les deux années de référence).

Graphique 6.5 : Evolution comparée des parcelles disposant de titre foncier et du mode d'acquisition suivant les grandes régions



Source : EMICoV, 2006-2007

6.3.2 Niveau et coûts des litiges fonciers

6.3.2.1 Niveau des litiges fonciers

L'insécurité foncière constitue une réalité au Bénin. Elle se manifeste par des litiges soit entre : i) acquéreur et vendeur ; ii) collectivité familiale, vendeur et acquéreur ; iii) cohéritiers et ; iv) Collectivités locales, vendeur et acquéreur.

Des résultats de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie (EMICoV), il ressort qu'une faible proportion (1,2%) des parcelles et des terres agricoles a fait objet de conflits domaniaux. Cette proportion est en baisse par rapport à 2006 où 2,3% des parcelles et terres agricoles ont fait objet de litiges. Ce constat mérite d'être examiné de près au moyen d'une étude approfondie.

Au niveau départemental, le pourcentage de terrains ayant fait objet de conflits domaniaux varie entre 0,0% pour l'Atacora et 4,4% pour le Littoral contre respectivement 0,6% et 3,5% en 2006.

En dépit du recul des conflits fonciers dans l'ensemble du Bénin et dans la plupart des départements, il est noté une forte baisse notamment dans le département de l'Atlantique (1,2% en 2006 contre 4% en 2007).

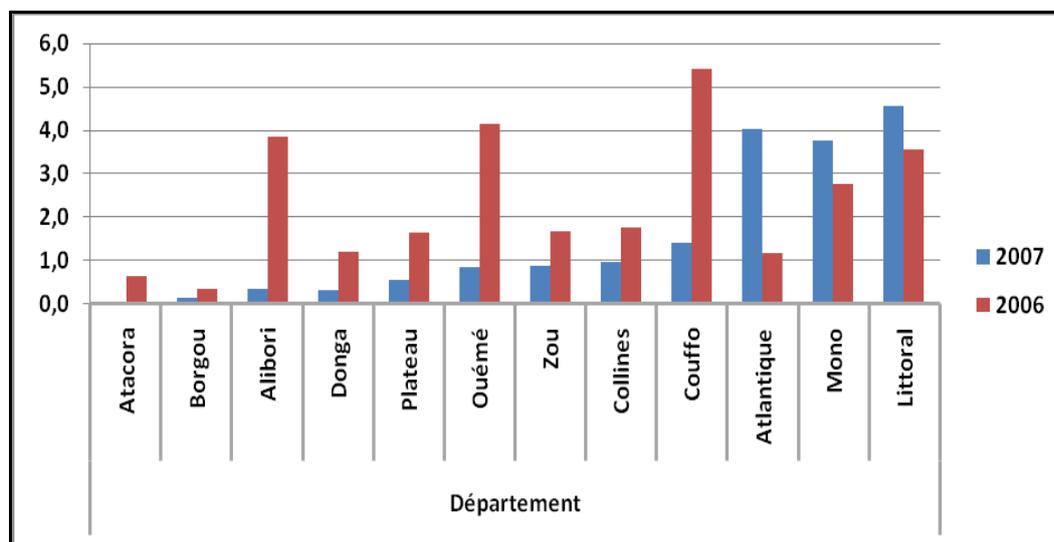
Tableau 6.10 : Pourcentage de parcelles ayant fait objet de conflits domaniaux selon le milieu de résidence et le département

Caractéristiques	Parcelles ayant fait l'objet de conflits	
	2006	2007
Milieu de résidence		
Urbain	2,1	1,4
Rural	2,4	1,1
Département		
Alibori	3,8	0,3
Atacora	0,6	0,0
Atlantique	1,2	4,0
Borgou	0,3	0,1
Collines	1,7	0,9
Couffo	5,4	1,4
Donga	1,2	0,3
Littoral	3,5	4,4
Mono	2,8	3,8
Ouémé	4,1	0,8
Plateau	1,6	0,5
Zou	1,64	0,8
Ensemble	2,3	1,2

Le taux le plus élevé enregistré au niveau du département du Littoral (4,4%) témoigne de l'acuité des problèmes fonciers qui se posent aujourd'hui et qui s'expliquent par de nombreux facteurs.

La proportion de parcelles ayant fait l'objet de conflits domaniaux est de 1,4% en milieu urbain et de 1,1% en milieu rural en 2007 contre respectivement 2,1% et de 2,4% en 2006. C'est dire les conflits fonciers sont en recul sur les deux années dans les deux milieux de résidence.

Graphique 6.6 : Evolution comparée des conflits domaniaux par département



Source : EMICoV, 2006-2007

Une analyse par commune révèle que, dans le Littoral, il existe des parcelles qui font l'objet de conflits domaniaux avec une proportion qui tourne autour de 4% (4,5% en 2006 et 4,0% en 2007).

Les communes de l'Atlantique ont, quant à elles, présenté de fortes progressions en terme de conflits domaniaux ; progression qui pourrait laisser croire que hormis Ouidah et So Ava, les problèmes domaniaux ont pris de l'ampleur.

Tableau 6.11 : Conflits fonciers dans l'Atlantique-Littoral en 2007 et 2006

Communes	% en 2007 % en 2006	
	Littoral	
Cotonou	4,5	4,0
Atlantique		
Abomey-Calavi	2,1	1,4
Allada	4,0	0,0
Kpomasse	3,2	0,0
Ouidah	0,0	1,3
So-Ava	0,0	6,1
Toffo	5,1	2,2
Torri-Bossito	5,6	0,0
Ze	5,5	0,5

Source : EMICoV, 2006-2007

La commune de Houéyogbé a présenté en 2007, la plus grande proportion de conflits domaniaux observés au niveau communal dans tout le pays. Elle est suivie de la commune d'Athiémé. La commune de Lalo dans le Couffo constitue aussi une zone qui mérite une attention particulière des autorités dans le cadre de la question foncière, compte tenu du taux de conflits présentés.

Tableau 6.12 : Conflits fonciers dans le Mono et Couffo en 2007 et 2006

Commune	% en 2007	% en 2006
	Mono	
Athiémé	6,5	4,4
Bopa	3,7	3,4
Comè	1,2	2,2
Grand-Popo	1,2	4,5
Houeyogbé	6,7	2,4
Lokossa	0,9	0,4
Couffo		
Aplahoué	1,1	5,3
Djakotomey	2,5	3,5
Dogbo	0,3	1,9
Klouékanmè	0,8	6,7
Lalo	4,3	10,7
Toviklin	0,0	5,7

Source : EMICoV, 2006-2007

Au niveau du département de l'Ouémé, la commune de Seme-Kpodji présente des niveaux de conflits assez remarquables, même si ceux-ci sont en baisse entre 2006 et 2007 (11,9% contre 4,4%). La ville de Porto-Novo a également présenté un fort taux en 2006. Ceci dénote de l'acuité de la question foncière dans les grandes agglomérations du pays et des communes voisines.

Tableau 6.13 : Conflits fonciers dans l'Ouémé et Plateau en 2007 et 2006

Communes	% en 2007	% en 2006
	Ouémé	
Adjarra	1,1	8,9
Adjohoun	0,2	0,7
Aguégués	0,0	0,0
Akpro-Misséréte	1,0	0,0
Avrankou	0,0	3,3
Bonou	1,3	0,9
Dangbo	0,2	0,0
Porto-Novo	1,7	9,9
Sèmè-Kpodji	4,4	11,9
Plateau		
Adja-Ouèrè	0,7	2,8
Ifangni	1,1	1,2
Ketou	0,0	0,0
Pobè	0,0	0,7
Sakété	0,9	4,6

Source : EMICoV, 2006-2007

Les communes des départements du zou et des collines, hormis Ouinhi, présentent des niveaux de conflits domaniaux, suivant les résultats de l'enquête, en deçà de la moyenne nationale sur les deux années de référence.

Tableau 6.14 : Conflits fonciers dans le Zou et Collines en 2007 et 2006

Communes	% en 2007	% en 2006
	Zou	
Abomey	1,0	0,0
Agbangnizoun	2,0	1,4
Bohicon	0,6	0,7
Cove	0,0	3,9
Djidja	0,4	0,8
Ouinhi	2,9	2,0
Za-Kpota	0,0	0,6
Zagnanado	0,0	2,7
Zogbodomey	1,0	3,9
Collines		
Bantè	1,8	3,7
Dassa-Zoumè	1,6	1,2
Glazoué	0,3	2,0
Ouèssè	0,9	0,0
Savalou	0,8	2,8
Savè	0,0	0,0

Source : EMICoV, 2006-2007

Les communes du Borgou-Alibori ont la particularité de présenter une nette régression des conflits domaniaux. Cette relative maîtrise des problèmes fonciers dans cette zone peut être corrélée aux nouvelles dispositions prises par l'Administration publique pour faciliter l'obtention de titre foncier et le remplacement progressif des permis d'habiter.

Tableau 6.15 : Conflits fonciers dans le Borgou-Alibori en 2007 et 2006

Commune	% en 2007	% en 2006
	Alibori	
Banikoara	0,4	7,8
Gogounou	0,4	0,3
Kandi	0,0	1,6
Karimama	0,0	2,7
Malanville	0,7	8,9
Ségbana	0,0	0,0
Borgou		
Bembereke	0,0	0,5
Kalale	0,5	0,5
N'dali	0,0	0,0
Nikki	0,0	0,7
Parakou	0,0	0,7
Perere	0,0	0,0
Sinende	0,0	0,0
Tchaourou	0,0	0,0

Source : EMICoV, 2006-2007

A l'instar des communes du Borgou-Alibori, les localités de l'Atacora-Donga ont la particularité de présenter très peu de conflits domaniaux.

Tableau 6.16 : Conflits fonciers dans l'Atacora et Donga en 2007 et 2006

Commune	% en 2007	% en 2006
	Atacora	
Boukoumbé	0,0	0,0
Cobly	0,0	4,0
Kérou	0,0	0,0
Kouandé	0,0	0,7
Matéri	0,0	0,6
Natitingou	0,2	0,0
Péhunco	0,0	0,0
Tanguiéta	0,0	0,6
Toucountouna	0,0	0,0
Donga		
Bassila	0,3	2,3
Copargo	0,0	0,0
Djougou	0,4	2,0
Ouake	0,0	0,0

6.3.2.2 Opinion de la population sur le titre foncier

Tableau 6.17 : Pourcentage d'individus ayant reconnu que le titre foncier permet de sécuriser une parcelle par milieu de résidence et département

<i>Département</i>	<i>Individus ayant reconnu que le titre foncier permet de sécuriser une parcelle</i>	
	<i>2006</i>	<i>2007</i>
Milieu de résidence		
Urbain	89,1	82,3
Rural	89,4	81,8
Département		
Alibori	89,3	70,3
Atacora	82,5	83,0
Atlantique	86,7	86,5
Borgou	90,4	87,4
Collines	94,6	81,3
Couffo	87,7	84,6
Donga	61,6	87,6
Littoral	95,5	86,0
Mono	90,9	70,3
Ouémé	91,2	75,5
Plateau	98,0	79,5
Zou	92,2	89,8
Ensemble	89,3	82,0

Le titre foncier est le véritable titre de propriété consacré par les textes en vigueur au Bénin. Plus de quatre propriétaires de parcelles sur cinq (89,3% en 2007 et 82,0% en 2006) reconnaissent que le titre foncier permet de sécuriser une parcelle.

Au niveau départemental, en 2007, ce taux varie entre 61,6% pour la Donga et 98,0% pour le Plateau affichant le taux le plus élevé.

Cet avis est partagé par les propriétaires, quel que soit leur milieu de résidence.

Cependant, environ un propriétaire sur cinq, pense qu'il existe d'autres moyens pour sécuriser l'acquisition d'une parcelle ; au nombre de ceux-ci il nous est mentionné les papiers d'achat de parcelles/domaines, le permis de construire, puis le gris-

gris ... ceci explique un temps soit peu le faible recours au titre foncier auquel, les propriétaires pensent trouver des substituts qui ne s'avèrent réellement pas robustes juridiquement.

Par ailleurs, en 2007 une grande majorité des propriétaires pensent que le titre foncier constitue :

- une garantie pour obtenir un prêt (78,0%);
- une garantie pour effectuer un achat à crédit (62,2%) ;
- une garantie pour ne pas être déplacé lors d'un recasement (80,6%) ;

6.3.2.3 Coût et règlement des litiges fonciers

Les variables ayant servi à l'analyse du niveau, du mode de règlement et du coût des conflits fonciers ont été obtenues à partir des réponses aux questions suivantes de l'EMICoV :

- La parcelle a-t-elle fait l'objet de conflits domaniaux? (B1q21) ;
- Mode de règlement du conflit. A quel niveau le conflit a-t-il été réglé ? (B1q22);
- Combien de mois le règlement du conflit a-t-il duré et combien a coûté ce règlement ? (B1q23).

- **Coût des litiges fonciers**

Quelle que soit la valeur numérique du niveau des conflits fonciers, ils rendent assez incertain l'environnement des investissements fonciers au Bénin car qualitativement, des cas très isolés ont suffi pour faire mauvaise presse en la matière. Les conflits fonciers au Bénin débouchent parfois sur des affrontements ouverts entre les parties prenantes. Ces conflits conduisent généralement à la victoire d'une partie sur l'autre, se soldant de ce fait par une perte de ressources pour l'économie nationale. L'étendue de ces pertes est difficilement évaluable en termes monétaires car elles englobent les frais liés au règlement du litige en justice (coutumière ou officielle), les frais liés à la démolition de structures plus ou moins ouvrées et le coût en temps.

Le module foncier de l'Enquête Modulaire sur les Conditions de Vie des Ménages permet d'appréhender directement les coûts en termes financiers de règlement des conflits fonciers dont les propriétaires enquêtés font l'objet. D'après les données de cette enquête, au Bénin, il est dépensé en 2007 environ 83 600 FCFA pour régler des litiges domaniaux contre 87 500 FCFA en 2006, la valeur de la médiane qui est de 25 000 FCFA en 2007 indique que les montants mis en jeu varient énormément. Cette variation est également observée au niveau des caractéristiques synthétiques tant au niveau départemental, au niveau du milieu de résidence qu'au niveau des années de référence. Ainsi, si dans l'Atacora, le Borgou et la Donga rien n'est dépensé pour régler les litiges fonciers en 2007, une année plutôt dans le Borgou il fallait dépenser 27 400 F CFA. Par contre dans le Littoral, en 2007 le montant de 318 600 FCFA est utilisé pour effectuer le règlement de ces litiges contre 139 000 F CFA l'année précédente.

Tableau 6.18 : Coût moyen et coût médian de règlement de conflits fonciers selon le milieu de résidence et le département

		Coût de règlement des conflits fonciers (en millier de francs CFA)			
		2 007		2 006	
		Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Milieu de résidence	Urbain	176,1	50,0	307,8	42,0
	Rural	44,7	20,0	33,2	0,0
Département	Alibori	165,6	30,0	2,4	0,0
	Atacora	0,0	0,0	0,5	0,0
	Atlantique	51,9	30,0	82,1	50,0
	Borgou	0,0	0,0	27,4	5,0
	Collines	12,4	0,0	7,9	0,0
	Couffo	62,3	30,0	62,6	40,0
	Donga	0,0	0,0	0,8	0,0
	Littoral	318,6	100,0	139,0	50,0
	Mono	31,9	10,0	14,4	0,0
	Ouémé	66,0	50,0	441,7	11,0
	Plateau	28,8	6,0	67,9	45,0
	Zou	54,6	50,0	20,0	0,0
		Ensemble	83,6	25,0	87,5

Source : EMICoV, 2006-2007

D'une manière générale, le règlement des conflits fonciers coûte moins cher en milieu rural qu'en milieu urbain où les montants varient du simple au quadruple, 44 700 FCFA contre 176 100 FCFA en 2007. Il faut préciser cependant, que la différence a considérablement baissé entre 2006 et 2007, car il fallait 33 200 F CFA en milieu rural 2006 pour 307 800 F CFA en milieu urbain. Une raison d'importance capitale dans l'explication de la grande différence des montants utilisés pour le règlement des conflits fonciers dans les deux milieux est la grande différence de valeur observée selon le milieu de résidence, les terres étant globalement moins chères en campagne qu'en ville. Une analyse des axes factoriels n'a pas permis de relever d'associations de variables pouvant contribuer à la formation d'axes et déboucher sur l'identification des déterminants de ces différents coûts.

- **Durée de règlement des litiges fonciers**

Suivant les résultats de l'enquête, le temps moyen pour régler un conflit foncier est de 5,7 mois au Bénin en 2007 contre 3,0 mois en 2006. Les chiffres liés à la durée de règlement des litiges souffrent d'une grande dispersion, c'est dire qu'ils varient grandement. Il existe également une grande disparité entre la durée moyenne de règlement des litiges domaniaux selon les départements. En 2007, l'Atacora avec 24,0 mois et le Borgou avec 21,0 mois viennent en tête et se présentent comme les départements où le règlement des conflits fonciers bien que gratuit, dure le plus. Cependant une analyse dynamique montre que ces deux départements présentaient des durées relativement faibles une année plutôt (respectivement 3,8 mois et 3,6 mois). La Donga se caractérise pas la plus faible durée pour la résolution de ces conflits.

Tableau 6.19 : Temps moyen et temps médian de règlement de conflits fonciers selon le milieu de résidence et le département

		Durée du règlement des conflits fonciers			
		2 007		2 006	
		Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Milieu de résidence	Urbain	7,5	3,0	6,6	6,0
	Rural	5,0	3,0	4,5	2,0
Département	Alibori	8,7	3,0	2,1	1,0
	Atacora	24,0	24,0	3,8	2,0
	Atlantique	4,5	3,0	4,5	1,0
	Borgou	21,0	30,0	3,6	6,0
	Collines	6,0	2,0	2,2	0,0
	Couffo	8,9	6,0	4,7	3,0
	Donga	2,2	2,0	2,3	0,0
	Littoral	9,8	6,0	6,5	6,0
	Mono	2,3	2,0	7,2	6,0
	Ouémé	2,5	2,0	8,5	8,0
	Plateau	6,8	4,0	6,5	5,0
	Zou	6,0	4,0	4,4	3,0
	Ensemble	5,7	3,0	4,8	2,0

Source : EMICoV, 2006-2007

En milieu urbain, le règlement des conflits domaniaux est plus long qu'en milieu rural, tant en 2007 qu'en 2006 (7,5 mois contre 5,0 mois en 2007 et 6,6 mois contre 4,5 mois) Ce constat combiné avec celui indiquant que la résolution de ces conflits est nettement moins coûteux en campagne qu'en ville tendent à conduire à la conclusion selon laquelle les mécanismes de règlement des litiges fonciers sont plus efficaces en milieu rural qu'en milieu urbain.

- Modes de règlement des litiges fonciers

En termes de règlement, plusieurs instances interviennent au Bénin. Il s'agit principalement de la famille et des collectivités, les mairies, les chefs d'arrondissement et les délégués, le tribunal et autres. Il est habituellement admis que l'occupation de la terre repose en campagne davantage sur une légitimité accordée par la communauté que sur des titres de propriété à exhiber. La situation actuelle de règlement est donc caractérisée par le fait que ce sont surtout les instances de régulations des auxiliaires de justice et de justice coutumière (Collectivités/Familles, Maire ou Chef d'Arrondissement) qui sont sollicitées pour trancher les différends fonciers par opposition à un grand recours aux tribunaux officiels.

Un peu plus d'un Béninois sur quatre (26,4% en 2007 contre 36,3% en 2006) préfère confier le règlement des conflits fonciers à la collectivité ou à la famille. Cette observation est faite tant au niveau des villes (27,0% en 2007) que des zones rurales (26,1%). Toutefois, les autres instances de règlement sont également mises à contribution. Ainsi un béninois sur quatre se tourne vers les maires ou vers les délégués et les chefs d'arrondissement pour le règlement de leurs conflits fonciers. Il importe de remarquer que le recours aux tribunaux constitue un mode de règlement relativement peu utilisé (12,4% en 2007 contre 17,5% en 2006).

Une analyse par département révèle une grande dispersion. Ainsi, au niveau de l'Atacora, une grande importance est accordée aux collectivités et à la famille pour le règlement des conflits (100,0% en 2007 contre 63,0% en 2006), alors qu'au niveau du Littoral, l'instance qui prédomine est le tribunal (43,6 en 2007 contre 23,9% en 2006).

Tableau 6.20 : Instance de règlement de conflits fonciers selon le milieu de résidence et le département

		Instance de règlement du conflit									
		Famille/ collectivité		Maire		CA/délégué		Tribunal		Autre	
		2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Milieu de résidence	Urbain	27,0	25,9	16,8	15,0	17,9	11,2	23,3	28,9	14,9	19,0
	Rural	26,1	40,5	28,5	11,6	27,3	18,2	7,9	13,7	10,3	16,0
Département	Alibori	21,7	69,6	15,8	12,4	31,8	13,1	22,1	0,0	8,6	4,8
	Atacora	100,0	63,0	0,0	13,8	0,0	9,4	0,0	0,0	0,0	13,8
	Atlantique	17,9	30,2	27,5	39,2	37,4	6,0	10,3	19,1	6,9	5,5
	Borgou	66,7	27,4	0,0	0,0	33,3	72,6	0,0	0,0	0,0	0,0
	Collines	45,3	37,8	14,2	20,3	12,8	0,0	0,0	4,9	27,7	37,0
	Couffo	16,0	27,9	34,6	13,2	36,8	23,5	3,7	16,8	8,9	18,6
	Donga	17,5	39,1	0,0	0,0	55,0	30,5	0,0	0,0	27,5	30,4
	Littoral	17,3	24,7	4,9	19,0	13,2	0,0	43,6	23,9	20,9	32,4
	Mono	44,5	35,4	37,1	8,2	6,2	31,4	4,9	16,5	7,3	8,4
	Ouémé	21,1	20,6	30,8	8,2	26,4	19,1	14,2	38,4	7,5	13,7
	Plateau	27,7	57,1	23,5	13,4	25,2	0,0	23,5	10,1	0,0	19,5
	Zou	40,7	31,9	26,4	2,4	7,3	7,7	7,1	34,1	18,4	23,9
		Ensemble	26,4	36,3	25,0	13,0	24,5	16,1	12,4	17,5	11,7

Source : EMICoV, 2006-2007

Une analyse croisée de la durée de règlement et de l'instance, révèle que le tribunal présente la plus grande durée (9,4 mois en 2007 contre 9,5 mois en 2006) bien au-delà de la moyenne nationale (5,7 mois en 2007 contre 4,9 mois en 2006). Cet état de choses est peut-être à la base du faible recours à cette instance.

Tableau 6.21 : Durée de règlement de conflits fonciers suivant les instances de règlement

		Durée de règlement			
		2 007		2 006	
		Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Instance de règlement du conflit	Famille/collectivité	5,9	3,0	3,9	1,0
	Maire	5,5	3,0	4,4	2,0
	CA/délégué	4,5	3,0	5,9	3,0
	Tribunal	9,4	7,0	9,5	8,0
	Autre	3,9	2,0	3,2	1,0
	Ensemble	5,7	3,0	4,9	2,0

Source : EMICoV, 2006-2007

D'un autre côté, dans les régions nord et sud du pays, les conflits domaniaux qui ont été portés au niveau des tribunaux ont connu une durée de règlement respectivement de l'ordre de 24 mois et de 9 mois pour un coût moyen de 500 000 F CFA et 152 000 F CFA.

Toutefois en 2007, si les données suggèrent des liens qui semblent exister entre le coût de règlement et leur durée, les coefficients de corrélation, que ce soit le taux de Kendall ou le rho Spearman, n'ont pas permis de confirmer cette conjecture avec des valeurs respectives de 0,240 et 0,323 qui sont significatives à 1%. Par contre le coefficient de corrélation de Pearson affiche une valeur relativement élevée de 0,729 significatif à 5% et suggère une très forte corrélation entre les deux variables. Cependant la distribution des moyennes et des médianes de ces deux variables indiquent clairement que l'hypothèse de normalité n'est pas respectée et limite de ce fait la portée de ce résultat.

Tableau 6.22 : Durée et coûts de règlement de conflits fonciers suivant les instances de règlement et les grandes régions

				Nombre de mois de règlement				Coût du règlement			
				2007		2006		2007		2006	
Région		Instance de règlement du conflit		Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Nord		Instance de règlement du conflit	Famille/collectivité	15,2	24,0	2,7	1,0	0,0	0,0	5,2	0,0
			Maire	3,0	3,0	3,0	2,0	30,0	30,0	0,5	0,0
			CA/délégué	6,1	2,0	2,8	2,0	0,1	0,0	3,7	1,0
			Tribunal	24,0	24,0	.	.	500,0	500,0	.	.
			Autre	4,0	4,0	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
			Ensemble	10,3	3,0	2,4	1,0	63,6	0,0	3,1	0,0
Centre		Instance de règlement du conflit	Famille/collectivité	8,4	4,0	4,5	2,0	16,8	6,0	26,4	10,0
			Maire	10,0	9,0	1,1	1,0	45,8	35,0	21,9	6,0
			CA/délégué	5,8	6,0	5,4	4,0	35,5	30,0	40,3	40,0
			Tribunal	2,7	3,0	6,9	6,0	193,4	100,0	148,3	50,0
			Autre	2,4	0,0	4,2	3,0	48,7	0,0	18,5	0,0
			Ensemble	7,5	6,0	4,4	2,0	43,1	23,0	46,5	12,0
Sud		Instance de règlement du conflit	Famille/collectivité	3,8	3,0	4,4	3,0	144,6	10,0	46,4	10,0
			Maire	3,6	2,0	8,6	10,0	44,8	25,0	112,7	50,0
			CA/délégué	3,8	2,0	6,7	5,0	35,0	30,0	-	-
			Tribunal	9,5	8,0	11,7	8,0	152,0	100,0	214,9	100,0
			Autre	4,4	2,0	4,1	2,0	272,8	200,0	26,0	0,0
			Ensemble	4,7	3,0	7,1	5,0	101,9	30,0	249,9	20,0

Source : EMICoV, 2006-2007

6.4 CONCLUSION ET IMPLICATIONS EN TERMES DE POLITIQUES POUR LA REDUCTION DES LITIGES FONCIERS AU BENIN

Il ressort des résultats de cette enquête que 74,4% des individus possèdent au moins une parcelle ou une terre agricole en 2007 contre 67,5% en 2006.

En ce qui concerne le mode d'aménagement et d'utilisation des parcelles ou terres, la plupart de ces terrains sont des terrains non bâtis et non lotis (76,9% en 2007 contre 74,4% en 2006). Moins d'un dixième de ces parcelles sont loties. Il faut préciser que ces terrains sont utilisés principalement pour des activités culturelles.

Quant au mode d'acquisition et d'utilisation de ces terrains, il convient de retenir que être acquis l'héritage est le premier mode d'acquisition. Ce mode d'acquisition des parcelles est le plus dominant au niveau de l'ensemble des départements exception faite du Littoral où sur la période de référence plus de quatre parcelles sur cinq sont acquises par achat.

La possession de titre foncier est relativement faible, car environ une parcelle sur cinq dispose d'un titre foncier qui constitue aujourd'hui, le véritable titre de propriété foncière. Cette situation alarmante demeure une réalité tant au niveau de tous les départements qu'en zones urbaine comme rurale.

Bien que très peu détenu, le titre foncier paraît important aux yeux des populations comme un mécanisme pour sécuriser la parcelle ou les terres, car 89,2% des propriétaires de terrains sont de cet avis.

Les conflits fonciers existent toujours au Bénin, 1,2% des parcelles ont fait l'objet de conflits fonciers en 2007, contre 2,3% en 2006. Ces litiges apparaissent plus souvent en milieu urbain qu'en milieu rural ; mais le phénomène est en recul sur la période de référence. Ils inhibent les investissements ; leurs modes de règlement les plus courants sont le recours aux familles/collectivités, aux autorités locales et aux tribunaux.

La résolution de ces litiges domaniaux coûte en numéraire et en temps. En terme financier, elle coûte en 2007 en moyenne 83 600 FCFA avec des disparités prononcées entre les départements. Du point de vue temporaire, le règlement de ces conflits dure moyennement 5,7 mois.

Le dénominateur commun de ces situations est l'insécurité foncière qui constitue une menace grave notamment pour le développement de notre agriculture moteur de la croissance économique. Face à ce tableau sombre les autorités à divers niveaux devront prendre des mesures hardies pour la sécurisation du foncier au Bénin.

Dans ce cadre, les mesures ci-après sont envisageables :

- mettre en place un système de production et de stockage de l'information foncière qui devra prendre en compte des droits fonciers tels qu'ils sont exprimés et mis en œuvre localement ;
- baser les politiques visant à améliorer la gouvernance foncière sur des analyses solides et donc sur des données fiables quant à l'accès, à la distribution et aux transferts de droits fonciers ;
- alléger la procédure d'obtention du titre foncier ;

- définir un cadre d'intervention explicite à tous les acteurs des conflits fonciers ;
- accélérer la mise en œuvre de la réforme foncière ;
- réaliser des études approfondies pour documenter la recrudescence des conflits fonciers dans certaines zones du Bénin.

BIBLIOGRAPHIE

R.E ZIAVOULA., La course à l'espace urbain : les conflits fonciers à Brazzaville, CERPAD, Université Marien Ngouabi.

SIDIKI Koné, 2007. Inventaire et analyse des conflits fonciers et des initiatives de la région de Mopti

PERCEPTION DU RISQUE FONCIER

Mémounath ZOUNON & Zakari IMOROU

Résumé

L'analyse descriptive des résultats du quatrième passage de EMICoV réalisée en 2007 a permis de constater que la prédisposition de la perception est fonction de la région de résidence avec 97% dans le plateau, 87% dans le Littoral, 85% dans l'Ouémé contre 40% dans la Donga quels que soient le milieu de résidence et le sexe. Le niveau d'instruction n'a pu influencer une différence appréciable qu'à partir de l'enseignement supérieur avec une proportion de 82% contre une moyenne de 72% pour les autres niveaux d'instruction (sans niveau, primaire et secondaire). Au Bénin, l'appartenance au secteur privé formel favorise la prédisposition à la perception du risque foncier contrairement aux secteurs privés informels. Les trois quart des individus appartenant au secteur administratif publics sont prédisposés à la perception du risque foncier.

Avec le type d'emploi, le secteur formel paraît plus favorable à la perception du risque foncier avec 77% d'individus par rapport au secteur informel dans lequel la proportion d'individus est en moyenne de 68%. Lorsqu'on se réfère au mode d'acquisition des parcelles, le constat est que 80% des locataires présentent un environnement favorable par rapport au titre foncier contre leurs homologues héritiers (64%). Le mode d'usage a permis de se rendre compte que ceux qui attendent un profit de l'utilisation des parcelles sont plus prédisposés à la perception du risque foncier (75%) que ceux qui exploitent pour habitation personnelle (59%).

Les résultats de l'analyse explicative des données ont permis d'aboutir à la conclusion selon laquelle, la prédisposition à la perception du risque foncier n'est pas un fait de niveau de vie mais plutôt liée à quelques variables socio-démographiques de l'individu telles que le sexe, le département de résidence, le type d'emploi, le secteur institutionnel regroupé et certaines variables relatives à la parcelle telles que le mode d'acquisition, le mode d'usage d'où la nécessité de l'organisation structurelle de la société tant sur le plan culturel, politique, administratif que juridique.

INTRODUCTION

D'après Joseph Comby (2007), l'insécurité foncière chronique est l'un des principaux facteurs de blocage du développement économique dans beaucoup de pays du Sud et, singulièrement, en Afrique. Paradoxalement, c'est l'archaïsme d'un droit écrit et resté figé à l'époque coloniale qui constitue la principale cause d'insécurité tandis que, nécessité faisant loi, la société s'invente un système beaucoup plus moderne, basé sur une évolution accélérée de la coutume. La même source précise qu'au Mali comme dans les autres pays de la région, la propriété du sol est fondée sur l'attribution de "titres fonciers" par l'administration qui tient un registre de l'ensemble des titres attribués. Se basant sur des enquêtes de terrain, Moussa Djiré (2007), montre que le système permet, en pratique, de perpétuer la politique coloniale qui visait à assurer la main mise de l'Etat sur l'attribution des terres. Selon Durand Lasserre (2006), dans les pays africains, la propriété individuelle, marchande et régie par la loi s'oppose à la propriété collective, orale et non monétaire régie par la coutume. Le système foncier qui domine est un alliage complexe de ces systèmes.

En Afrique, le problème foncier est politique avant d'être économique. Toute tentative d'urbanisme réglementaire ou opérationnel est vouée à l'échec tant que les droits des individus et des groupes sur le sol demeurent précaires (François, Tribillon, 2001).

Alors que les terres constituent une propriété de l'État, le droit coutumier assure aux « chefs de terre » un droit de gestion sur des terres qu'ils louent de façon informelle à ceux qui les cultivent. Mais les locations ou les transactions clandestines, touchées par une monétarisation croissante, sont sources d'inégalités et donc de conflits (Juliane Baud, 2002).

La coexistence de deux régimes fonciers complique la gestion du foncier au Bénin. Les droits se superposent sur les terres. Les propriétaires coutumiers vendent leurs terrains sans aucune base juridique. Cette situation entraîne d'énormes conflits domaniaux car plusieurs personnes peuvent se déclarer propriétaires d'une même parcelle. Les transactions sur les parcelles se font le plus souvent sans aucune garantie légale. Malgré l'ampleur du phénomène, les ménages procèdent à la mise en valeur de leurs parcelles (investissement dans l'habitat, exploitation agricole etc.).

Selon Joseph Comby (1998), le coût de l'insécurité foncière qui sévit au Bénin, comme dans d'autres pays de la région, a tout d'abord des aspects visibles : d'une part le grand nombre des conflits fonciers, principalement dans le sud, l'importance du contentieux (les trois quarts des affaires traitées par la justice civile auraient une origine foncière) et des litiges non résolus. D'autre part, on peut citer tous les exemples de constructions qui ont dû être détruites parce qu'elles avaient été édifiées sur un terrain dont la propriété avait finalement été reconnue à un autre titulaire que le constructeur, en particulier lors d'opération de lotissement visant à régulariser le parcellaire. D'après le même auteur, les démolitions ne constituent pas, globalement, un coût économique considérable mais, elles ne manquent pas de frapper les esprits et de créer un sentiment d'insécurité chez les détenteurs de terrains. Mais d'autres coûts, bien que moins immédiatement perceptibles, sont certainement beaucoup plus élevés.

L'insécurité foncière constitue un frein pour les investissements donc pour le développement de notre pays. Conscient de cette situation, le Gouvernement avec l'appui des partenaires a engagé non seulement des réformes foncières notamment l'élaboration des Plans Fonciers Ruraux (PFR), des Registres Fonciers Urbains et la transformation des permis d'habiter

en titres fonciers, mais aussi des travaux comme l'Enquête Modulaire Intégrée sur les conditions de vie des ménages pour aborder ces questions importantes.

Des résultats du premier passage de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie (EMICOV-I), il ressort qu'au niveau national, une faible proportion (1,6%) des parcelles et des terres agricoles a fait objet de conflits domaniaux. Cette moyenne nationale marque des disparités observées au niveau départemental. Le pourcentage de terrains ayant fait objet de conflits domaniaux varie respectivement entre 0,3% et 3,9% dans les départements du Borgou et du Littoral.

Le taux le plus élevé enregistré au niveau du département du littoral explique l'acuité des problèmes fonciers qui se posent aujourd'hui et qui s'expliquent par la pression démographique à travers la forte demande des individus ayant besoin d'une parcelle pour loger la famille, une mauvaise politique d'urbanisation des localités qui s'explique par une inadéquation entre l'installation des hommes et des infrastructures adéquates, le coût surévalué des domaines d'installation qui suscite le gain facile auprès de certains acteurs de la localité, la complicité de l'administration chargée de réglementer les problèmes domaniaux et enfin la coexistence des deux régimes fonciers. En milieu urbain la proportion de parcelles ayant fait objet de conflits domaniaux est de 1,8% contre 1,5% en milieu rural.

L'analyse des résultats de cette enquête pour ce qui concerne la perception du risque foncier, abordera essentiellement les préoccupations relatives à l'influence du quintile de dépenses par tête, des caractéristiques de l'individu et des considérations liées aux statuts et à l'usage du terrain sur la perception du risque foncier pour déboucher sur des recommandations en vue de la sécurisation effective du foncier au Bénin.

7.1 REVUE DE LITTÉRATURE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

7.1.1 Historique

La Loi constitutionnelle du 11 décembre 1990 a beau proclamer que "*toute personne a droit à la propriété*", le droit positif est encore imprégné d'anciennes pratiques coloniales. Il traite la propriété du sol non pas comme la règle mais comme l'exception et il place sa reconnaissance sous tutelle administrative.

Le droit colonial avait une conception paternaliste de la propriété: la propriété foncière était donnée gratuitement à qui en était jugé digne, c'est-à-dire à celui qui était capable de la mettre en valeur. Le terrain était donc d'abord accordé à l'essai et, à l'issue de la période probatoire, le bénéficiaire en devenait propriétaire définitif s'il l'avait mis en valeur (soit en construisant le terrain à bâtir, soit en mettant en culture la terre agricole).

Une différence importante, dans son principe, existe cependant. La propriété coutumière traditionnelle se fonde théoriquement sur l'ancienneté du droit ("mon droit est supérieur au tien parce qu'il est plus ancien") alors que la propriété fondée sur la possession se fonde sur la durée présente de l'état de fait ("mon droit est supérieur au tien parce que j'occupe maintenant le terrain depuis tant d'années et que tu n'as jamais protesté pendant tout ce temps là")²⁴. La propriété fondée sur l'ancienneté de la coutume est donc source d'insécurité car elle permet à tout moment

24 Après 30 ans d'occupation d'une parcelle, un propriétaire ne peut plus être attaqué en justice. En deçà de ce délai, les actions en justice sont encore possibles.

de faire resurgir de vieux contentieux tandis que la propriété fondée sur la possession a, au contraire, pour effet d'enterrer automatiquement les vieux conflits.

Dans la pratique juridique moderne des droits coutumiers au Bénin, ces deux approches semblent se mélanger de manière assez confuse. La justice utilise tantôt un principe et tantôt l'autre, ce qui revient à dire qu'en cas de conflit, on donne simplement raison à celui qui a les meilleurs appuis et qu'on le justifie par l'un ou par l'autre principe. Pour sortir de cette incertitude fondamentale, il sera donc nécessaire que la loi détermine les critères à prendre en compte pour juger de la validité des droits coutumiers.

Ces coutumes, qui correspondaient au fonctionnement d'une société de type féodal et non monétaire, ne sont en vigueur que dans certaines zones rurales et en partie seulement. Le plus souvent, leur fonctionnement est abâtardi du fait du développement de la monétarisation de la société et des progrès de l'individualisme. On peut donc se demander si le recueil de 1931 est toujours d'actualité, même si l'on cite quelques jurisprudences récentes qui y font toujours référence. Dans le domaine foncier, une série de confusions est alors récurrente : La propriété est traditionnellement lignagère dans son esprit. Selon cette conception, la génération actuelle n'en est que la gérante des terrains. Elle n'a pas le droit d'en disposer. La terre est incessible, un peu comme est incessible le territoire d'un État. Les enfants peuvent donc toujours revendiquer l'application de ces règles traditionnelles pour tenter de faire annuler une ancienne vente en faisant valoir que leurs parents n'avaient pas pu avoir le droit de vendre.

Au contact de l'urbanisation, se développe en effet une sorte de propriété coutumière moderne, qui n'est pas une vraie propriété au sens juridique dans la mesure où elle n'est pas reconnue par le droit positif, mais qui est plus qu'une simple possession puisque les mutations à titre onéreux s'y pratiquent de manière courante. Ces ventes sont ignorées par la loi sans être formellement interdites. Elles sont reconnues et même enregistrées par l'administration.

Sur cette base, des actes de vente de droits fonciers d'origine coutumière sont rédigés sous seing privé, sur des formulaires disponibles en préfecture, avec les signatures de quatre témoins, deux pour le vendeur et deux pour l'acheteur. Ces actes se fondent sur l'ancien droit colonial qui permettait à l'administration de constater par écrit les conventions passées entre " indigènes ". Ils ne procurent qu'une faible sécurité. Le droit foncier positif est fort peu respecté au Bénin. Non seulement par la population (encore majoritairement analphabète) mais, ce qui est plus grave, par l'administration elle-même et, dans certains cas, par les magistrats qui préfèrent parfois juger selon leur propre idée de l'équité que selon des textes déphasés. Une telle situation tient, avant toute autre considération, à un facteur extrêmement simple : la loi n'est pas accessible au public. Pour le citoyen de base, mais aussi pour le professionnel de l'immobilier, il est en pratique impossible de se procurer l'ensemble des textes en vigueur. Lorsque l'on circule dans les administrations, il est aussi frappant de constater que la plupart des agents ne disposent pas des textes qu'ils sont censés appliquer.

Dans la pratique, les juristes s'appuient souvent, à défaut d'une autre documentation disponible, sur des manuels de droit français, la plupart des principes juridiques étant restés communs. Mais cette similitude n'existe précisément pas dans le domaine du droit foncier. En la matière, les anciens principes du droit colonial, toujours en application pour l'essentiel, ont en effet toujours été diamétralement opposés à ceux qui étaient et sont encore appliqués en France. Les interférences entre les deux droits peuvent alors avoir des effets imprévisibles et conduire à des incohérences.

7.1.2 Revue de littérature

Classé en 2002 au rang 161 sur 177 pays avec un indicateur de 0,421, le Bénin est un pays à faible niveau de développement humain (RMDH 2004). Malgré un taux de croissance économique soutenu en moyenne de 5 % par an de son économie du milieu des années 90 à 2003, la pauvreté y demeure un phénomène massif. La même source indique qu'au niveau national, on dénombre 30% de ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté monétaire. La pauvreté des conditions d'existence (IPH) touche 40 % des ménages dont 59 % en milieu rural contre 14,3% en milieu urbain (RGPH 3, 2002).

Selon le DSRP (2002) du Bénin, parmi les 14 causes de la pauvreté identifiées par les populations elles-mêmes, le problème foncier répond à une proportion non négligeable. On peut noter: (1) Les problèmes fonciers plus accentués dans les départements du Sud ; (2) La dégradation de l'environnement (sécheresse, baisse de la fertilité des sols, surpâturages, inondation, érosion côtière, Bénin, 2002).

Les problèmes fonciers au Bénin résultent de la coexistence de plusieurs régimes juridiques, de la présence d'acteurs publics et privés aux intérêts divergents et sont aggravés par la croissance démographique (3,25%) et les migrations avec pour dénominateur commun l'insécurité foncière dont les conséquences immédiates sont les suivantes:

- La stérilisation d'une partie de l'épargne privée ;
- La stérilisation d'investissements publics ;
- Le blocage des initiatives privées

De l'ensemble des documents qui attestent la possession d'une parcelle lors des transactions entre individus ou entre individu et l'Etat, le titre foncier constitue la pièce juridique qui garantit le droit de propriété à la terre au Bénin. Très peu connu et difficilement accessible au commun des mortels, seuls les propriétaires instruits sont encore attachés à l'obtention d'un titre foncier. La répartition du nombre relativement faible de titres fonciers délivrés dans le pays montre que la sécurité foncière préoccupe plus les populations des régions du sud en général et particulièrement celles urbaines. Pour bon nombre de propriétés dans le pays, elles sont traditionnellement lignagères dans l'esprit des bénéficiaires et restent inaccessibles. La jeune génération revendique l'application de ces règles traditionnelles pour demander l'annulation d'une vente préalablement consommée par les parents garants de la tradition et présumés détenteurs de droit. Ce comportement nouveau s'explique par le coût excessif des terres et la pression démographique dans certaines régions et de la diffusion de l'information relative au risque foncier de façon disparate et orientée. Le changement de comportement au sein de la jeune génération et pouvant participer à l'amélioration de la perception du risque foncier relève tout particulièrement des messages de sensibilisation allant dans le sens contraire du coutumier ou des règles traditionnelles.

Ainsi, les réformes foncières sont vues comme une composante des politiques et stratégies de lutte contre la pauvreté pour réaliser à l'horizon 2015, les objectifs du millénaire pour le développement. Elles visent donc la réduction de la pauvreté rurale, le développement du secteur privé, l'amélioration des finances de l'Etat, la réduction des inégalités (accès des femmes à la terre).

7.1.3 Approche méthodologique utilisée

7.1.3.1 Variables utilisées

Les variables d'analyse sont de deux ordres : la variable dépendante et les variables explicatives.

▪ *Variable dépendante*

Pour mieux appréhender le risque foncier au Bénin, nous avons eu recours à la variable "Perception" à partir des variables comme : pensez-vous que la possession du titre foncier permet de sécuriser la parcelle? Et existe-t-il selon vous d'autres instruments pour sécuriser la parcelle? Elle prend la valeur 1 quand l'individu perçoit le risque et la valeur 0 dans le cas contraire.

▪ *Variables explicatives*

Dans le cas de cette étude, pour ce qui est des variables explicatives capables d'influencer la perception du risque foncier et qui découlent du cadre conceptuel nous allons retenir :

- Le niveau de vie exprimé par : le quintile de dépenses par tête ;
- Les caractéristiques socio-démographiques de l'individu à travers le sexe, le niveau d'instruction, le milieu de résidence, la région de résidence, le type d'emploi et le secteur d'emploi, le statut d'occupation et le statut du chef de ménage ;
- Les caractéristiques de la parcelle: type de parcelle, le mode d'acquisition, usage faite du terrain, secteur institutionnel regroupé.

7.1.3.2 Définition des concepts

Pour une compréhension unique des idées développées tout au long du document, un certain nombre de concepts ont été définis en rapport avec les objectifs de l'étude et ceux du recensement. Il s'agit notamment du :

Contexte culturel: c'est un environnement culturel dans lequel l'ensemble des normes et valeurs déterminent les attitudes et comportements des individus dans une société notamment en matière d'activité économique.

L'instruction : c'est l'acquisition systématique des connaissances dans le but d'obtenir un diplôme attestant la validité d'un curriculum scolaire.

Métayage : contrat d'exploitation agricole dans lequel, le propriétaire d'un domaine rural, le loue au métayer en échange d'une partie de fruits et récoltes.

Métayer: c'est un exploitant agricole lié au propriétaire foncier par un contrat de métayage.

7.1.3.3 Stratégies d'analyse

Pour atteindre l'objectif, nous avons eu recours d'une part à l'analyse bivariée avec un test de KHI 2 et d'autre part, l'analyse multivariée.

7.2 PRINCIPAUX RESULTATS ET DISCUSSION

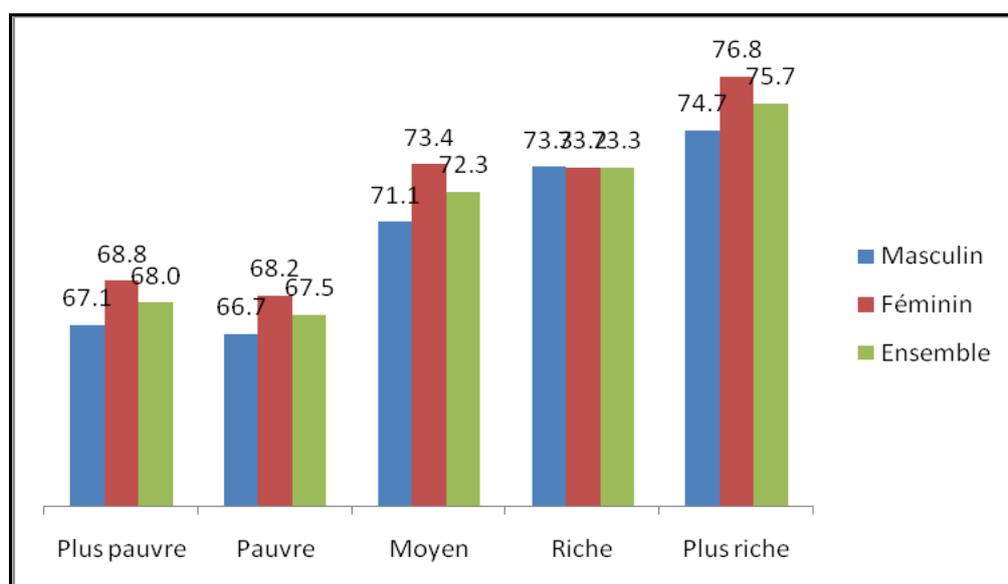
7.2.1 Résultats de l'analyse bivariée

La distribution des variables utilisées pour l'analyse du module foncier montre qu'au niveau national, 65% des populations possèdent au moins une parcelle ou une terre agricole. Selon le sexe, 8 individus sur 10 possédant une parcelle sont de sexe masculin (80%). Quand on observe la relation avec le chef de ménage, on constate que 90% des détenteurs de parcelle sont des chefs de ménage alors que les autres membres (conjointes ou conjoints et enfants) représentent 8%. Ils sont pour la majorité de la religion catholique (24%), de la religion islamique (23%) et des adeptes de Vodoun (20%). L'analyse selon le milieu de résidence montre que la plupart des patrimoines fonciers se retrouvent en milieu rural, 72% contre 27% en milieu urbain. La proportion d'individus possédant au moins une parcelle varie sensiblement selon les départements, elle est élevée dans les départements de l'Atacora (13,3%), Ouémé (11,3) et le Couffo (11,2), le littoral affiche la plus petite proportion. Ils sont en majorité du secteur des entreprises privées et entreprises associatives (93%). La répartition selon quelques caractéristiques liées à la parcelle montre que 93% des personnes pensent que le titre foncier permet de sécuriser une parcelle, 27% pensent qu'il existe d'autres instruments pour sécuriser la parcelle. Ceci montre que 3 personnes sur 10 (30%) des gens interrogés ont une mauvaise compréhension du risque foncier. Pour ce qui est de la garantie de s'installer durablement sur une parcelle, 86% estiment que le fait d'avoir un titre foncier offre la chance de ne pas être déplacé lors d'un recasement et 90,5% estiment qu'il offre la sécurité d'investir sur la parcelle. En termes d'usage des parcelles, 7 personnes sur 10 pensent que la possession d'un titre foncier leur offrira la garantie d'effectuer un achat à crédit.

7.2.1.1 Perception du risque foncier et niveau de vie

D'après le tableau 8.1, la prédisposition à la perception du risque foncier croît avec le niveau de vie selon que l'on passe des pauvres aux riches. Un peu plus de 6 personnes sur 10, qu'elles soient dans la catégorie de pauvres ou de riches sont prédisposées à la perception du risque foncier. Ce résultat peut paraître surprenant lorsqu'on sait que moins de 2% des propriétaires foncières disposent d'un titre foncier au Bénin. Mais en fait, cette situation est due à l'environnement politico-administratif et juridique dans lequel les problèmes fonciers sont réglés au Bénin. La présence des conventions et permis d'habiter qui sont d'accès facile ont occulté pendant longtemps la valeur juridique du titre foncier dont l'existence est bien connue de beaucoup de propriétaires terriens. La force de la coutume et de la tradition dans le règlement des problèmes fonciers peut en partie expliquer cette situation.

Graphique 7.1 : Perception du risque selon le niveau de vie et genre

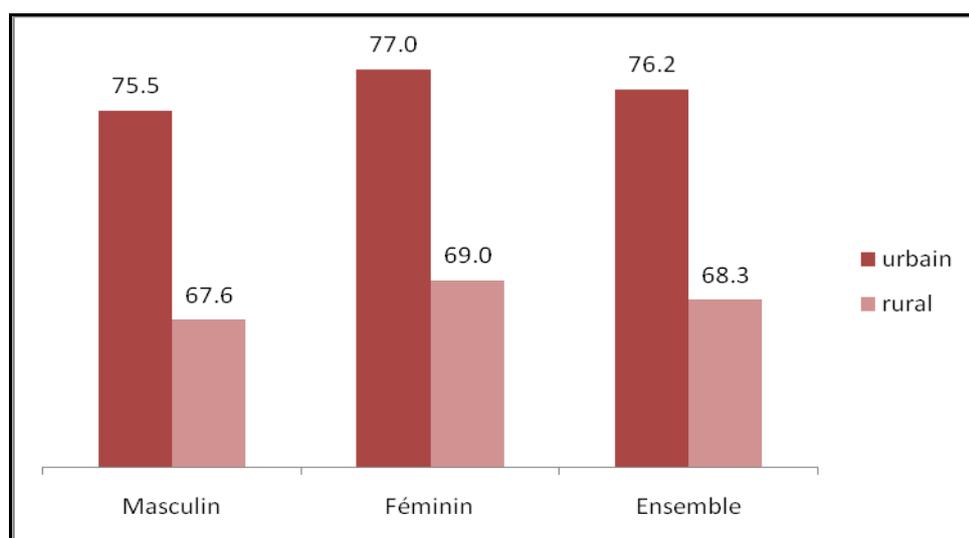


Source : EMICoV, 2006-2007

7.2.1.2 Perception du risque foncier et milieu de résidence

Les résultats des données de EMICoV, 2007 révèlent que plus de la moitié des individus en milieu urbain sont prédisposés à la perception du risque foncier ainsi que ceux du milieu rural, tous sexes confondus avec respectivement 76% et 68% contre 24% en milieu urbain et 32% en milieu rural qui sont en marge de l'évènement. L'un des facteurs pouvant expliquer une telle situation est la forte propension de vouloir sauvegarder le patrimoine foncier acquis soit par achat ou par héritage quel que soit le milieu de résidence. Cela puise son origine à partir de la forte pression démographique de mutation rapide et non maîtrisée dont les conséquences sont multiples (Perte de domaine, déplacements involontaires, démolitions anarchiques des lieux d'habitations, multiplicité de propriétaires etc.). Un autre facteur non moins important est celui de la culture de disposer un habitat ou un domaine culturel qui anime le béninois urbain ou rural. Ce comportement est dû à l'attachement du béninois à son terroir (même vivant à l'extérieur souhaite disposer d'un lopin de terre en ville ou au village). Un troisième facteur peut être aujourd'hui la présence des micros finances dans toutes les localités avec ses exigences de garanties matérielles avant d'accéder au crédit. Après les garanties bancaires qui ont donné de la valeur aux parcelles en ville, c'est le tour des villages et des zones périurbaines avec des garanties de microcrédit.

Graphique 7.2 : Perception du risque selon le milieu de résidence



Source : EMICoV, 2006-2007

7.2.1.3 Perception du risque foncier et région de résidence

La région de résidence est un facteur important à la prédisposition de la perception du risque foncier au Bénin, les résultats du 4^e passage d'EMICoV ont permis de constater que les individus des départements du Plateau (97%) du Littoral (87%), de l'Ouémé (85%), du Borgou (76%), du Zou (75%), de l'Alibori (72%) et du Couffo (71%) sont à des proportions largement au dessus de la moyenne qu'on peut supposer une forte prédisposition à la perception du risque foncier. Par rapport aux départements du Mono (69%) de l'Atacora (65%) de l'Atlantique (58%) et des Collines (58%) des proportions d'individus sont légèrement au dessus de 50% ce qui permet de dire qu'ils ont une prédisposition mitigée à la perception du risque foncier. Par contre dans le département de Donga, 40% sont prédisposés à la perception du risque foncier contre 60% qui ne le sont pas.

Tableau 7.1 : Perception du risque et région de résidence (%)

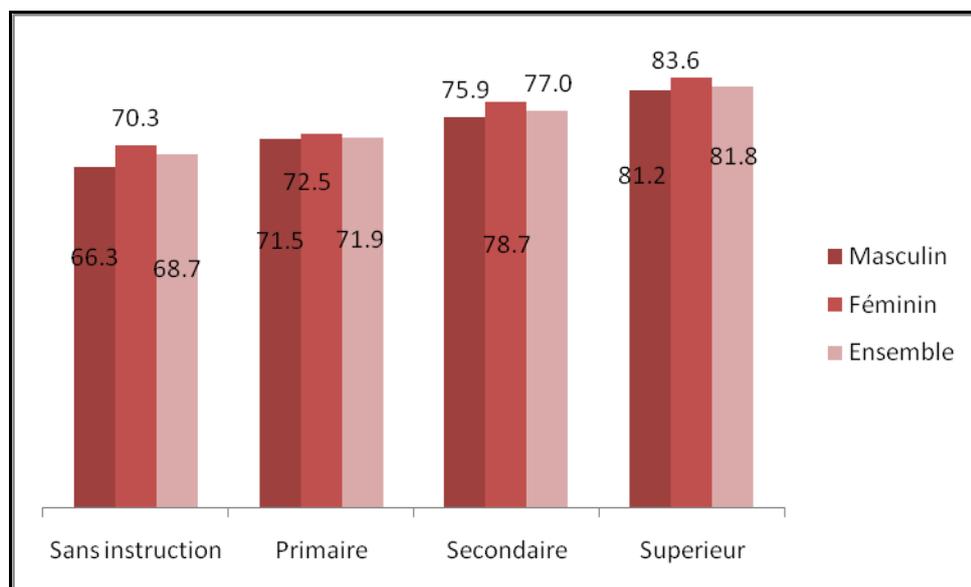
Départements	Perception risque foncier		
	Non	Oui	Ensemble
Alibori	28,5	71,5	100
Atacora	34,7	65,3	100
Atlantique	41,9	58,1	100
Borgou	23,6	76,4	100
Collines	41,9	58,1	100
Couffo	29,4	70,6	100
Donga	59,7	40,3	100
Littoral	13,5	86,5	100
Mono	30,8	69,2	100
Ouémé	15,1	84,9	100
Plateau	3,4	96,6	100
Zou	25,2	74,8	100
Total	28,6	71,4	100

Source : EMICoV, 2006-2007

7.2.1.4 Perception du risque foncier et niveau d'instruction

Il ressort des résultats obtenus des données recueillies que le niveau d'instruction n'influence pas la perception du risque foncier. Que l'on soit sans niveau, du niveau primaire ou du niveau secondaire, les proportions de prédisposition à la perception de risque foncier sont respectivement de 69%, 72%, 77%. Ceux du niveau supérieur semblent plus prédisposés au risque foncier avec une proportion de 82%. Ceci peut s'expliquer en partie par la connaissance du droit moderne par cette catégorie d'individus, des conséquences et déconvenues des risques fonciers, des avantages liés au titre foncier. Il est important de noter que plus le niveau d'instruction est élevé, plus, on est dans un environnement de projection et d'analyse des faits dans un avenir lointain pour prévenir les aspects négatifs et en occurrence les problèmes sous-jacents à la propriété foncière.

Graphique 7.3 : Perception du risque selon le niveau d'instruction et le genre

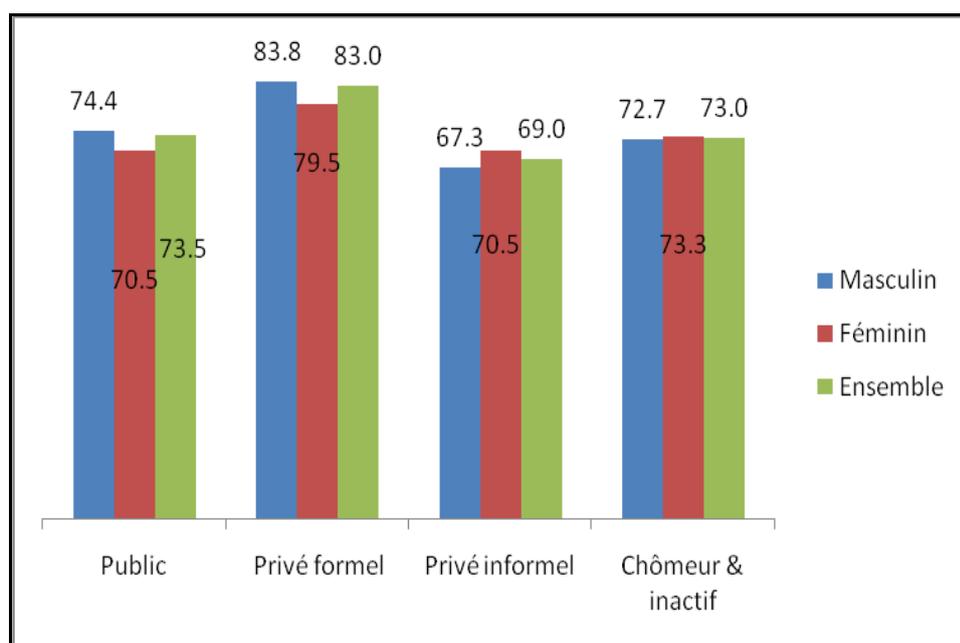


Source : EMICoV, 2006-2007

7.2.1.5 Perception du risque foncier et secteur institutionnel regroupé

Quand on regarde le secteur institutionnel regroupé, les individus appartenant au secteur privé et prédisposés à la perception du risque foncier constituent en moyenne 76% avec une forte proportion des membres du privé formel (83%). Les administratifs puis les inactifs et chômeurs sont légèrement moins prédisposés que les premiers avec chacun une proportion de 73.

Graphique 7.4 : Perception du risque et secteur institutionnel selon le genre

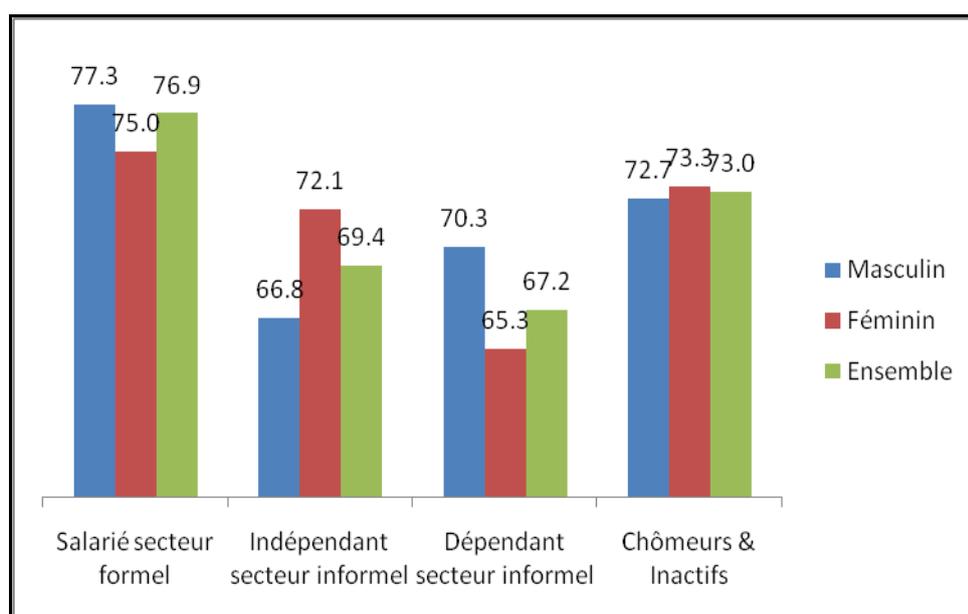


Source : EMICoV, 2006-2007

7.2.1.6 Perception du risque foncier et type d'emploi

La prédisposition à la perception du risque foncier est plus favorable pour les salariés du secteur formel avec une proportion de 77% par rapport à leurs homologues des secteurs informels dans les proportions de 69% et 67%. Ceci peut être dû à l'accès facile des salariés du secteur formel aux structures administratives chargées de délivrer les titres fonciers sans occulter le réflexe de sécurité que développe le secteur.

Graphique 7.5 : Perception du risque et type d'emploi selon le genre

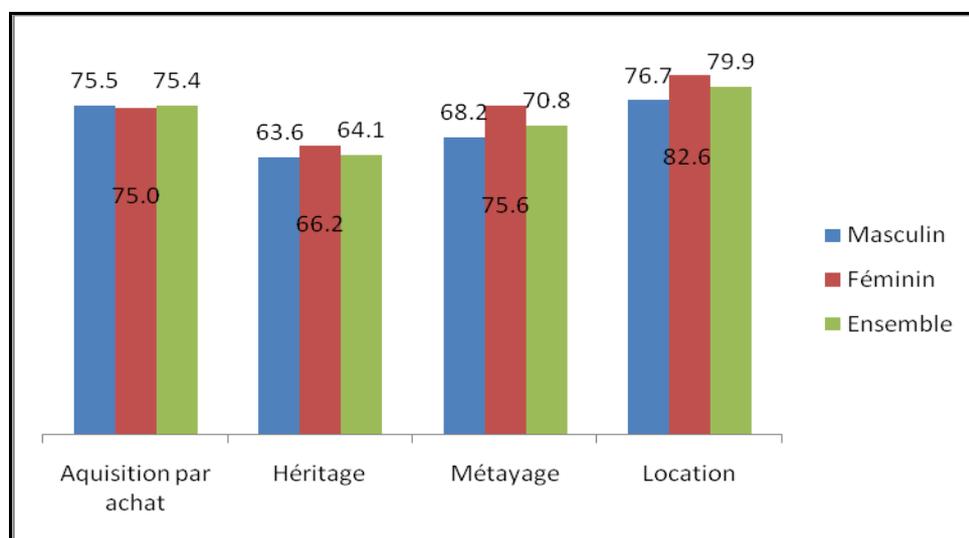


Source : EMICoV, 2006-2007

7.2.1.7 Perception du risque foncier et mode d'acquisition des parcelles

L'analyse de la perception du risque selon le mode d'acquisition révèle que 3 individus sur 4 en moyenne parmi ceux qui ont acquis leurs parcelles par achat ou par métayage ou encore en location sont prédisposés à la perception du risque foncier, par contre les héritiers en sont pour 64%. La force du droit coutumier dans nos juridictions explique le comportement des héritiers qui restent encore en marge des sensibilisations et éducation pour un changement des comportements. Le caractère parfois collectif de l'héritage foncier peut aussi expliquer le comportement car le bien collectif donne une certaine assurance aux héritiers qu'ils pensent être à l'abri du droit moderne parce qu'ils constituent une force communautaire non négligeable que leur confère la société traditionnelle.

Graphique 7.6 : Perception du risque et mode d'acquisition selon le genre

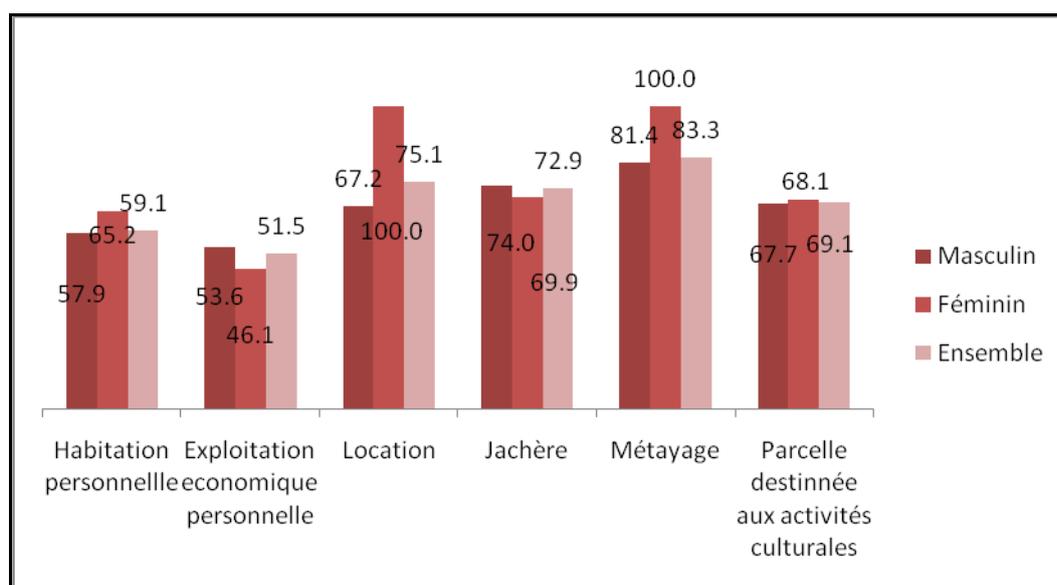


Source : EMICoV, 2006-2007

7.2.1.8 Perception du risque foncier et mode d'usage

En considérant la perception du risque selon le mode d'usage, on constate que les proportions des individus sont faibles parmi ceux qui utilisent leur parcelle comme exploitation économique personnelle (52%), habitation personnelle (59%) et dont les parcelles sont destinées aux activités culturelles (68%) donc moins prédisposés à la perception du titre foncier. Par contre ceux dont le souci est le profit à travers la transaction économique sont en forte proportion (75% pour la location, 83% pour le métayage). Le comportement de ces derniers s'explique à travers leur contact permanent avec les structures en charge de délivrance des titres fonciers et les exigences du secteur d'activité. La plupart d'entre eux s'engagent préalablement auprès des institutions financières (banques, microfinance) afin de réaliser leurs activités. De ce fait, ils ont plus l'intention de sécuriser les moyens de production qui leur procurent le profit et de garantir leur crédibilité auprès de ces institutions financières afin de bénéficier d'autres crédits plus avantageux à leurs yeux.

Graphique 7.7 : Perception du risque et mode d'usage selon le genre



Source : EMICoV, 2006-2007

7.2.2 Résultats de l'analyse multivariée

Les analyses de la section d'analyse descriptive nous ont amenés à conclure à l'existence d'une différence en matière de perception du risque foncier au Bénin selon que l'individu est membre d'un environnement socio-démographique, économique et culturel donné. Il s'agit actuellement d'identifier les facteurs pouvant expliquer ces différences ; certes l'analyse descriptive nous a permis de présenter certains facteurs comme très déterminants, mais il ne s'agit que de simple présomption car il se pourrait que leurs effets disparaissent ou varient considérablement en présence d'autres variables.

Les variables indépendantes utilisées sont le niveau de vie (variable explicative), les caractéristiques socio-démographiques de l'individu et les caractéristiques/aspirations relatives à la parcelle, sont des variables de contrôle. Nous commencerons par introduire le niveau de vie comme variable explicative. Ensuite, l'introduction de deux autres groupes de variables permettra d'évaluer leur contribution à la prédisposition de la perception du risque foncier. L'analyse repose sur la régression logistique simple.

7.2.2.1 Perception du risque foncier et niveau de vie

Les résultats de la régression logistique sont présentés dans le tableau 9. De l'examen de ce tableau, il ressort que les individus moyennement riches et les riches, sont prédisposés à la même perception du risque foncier au Bénin toutes choses égales par ailleurs c'est-à-dire lorsqu'ils sont considérés comme ayant les mêmes caractéristiques sociodémographiques et qu'ils ont les mêmes intentions d'usage des parcelles. Par contre les riches et les moins riches sont 1,2 fois plus prédisposés à la perception du risque foncier que les pauvres dans les mêmes conditions. Dans une société humaine régie par les inégalités à tous les niveaux, ces hypothèses semblent non vraisemblables. Ce qui nous amène à prendre en compte ces variables dont la présence différentielle nous rapproche plus de la réalité.

7.2.2.2 Perception du risque foncier et Caractéristiques sociodémographiques de l'individu

L'introduction des variables sociodémographiques a influencé le privilège de prédisposition des riches à la perception de risque foncier par rapport aux deux autres catégories. C'est ainsi que cette différence de prédisposition entre riches et pauvres est annulée tandis que la tendance est renversée entre riches et moyens. Ainsi, les riches et les pauvres ont la même prédisposition alors que les moyens sont 1,13 fois plus prédisposés à la perception du risque que les riches en présence de ces caractéristiques sociodémographiques. Dans l'ensemble des variables, il est important de souligner que le sexe de l'individu, la région de résidence et le milieu de résidence contribuent à la prédisposition du risque foncier au Bénin.

7.2.2.3 Perception du risque foncier et Caractéristiques/aspirations liées aux parcelles

En présence des variables relatives à l'usage de la parcelle, au mode d'acquisition et autres aspirations dans le même sens, l'effet du niveau de vie s'annule complètement sur la prédisposition de la perception du risque foncier. Ce qui nous amène à croire que la prédisposition du risque foncier est de plus un problème du gain que peut générer la parcelle à son propriétaire dans une moindre mesure. Cependant, l'influence du sexe, du milieu de résidence et de la région de résidence persiste sur ce comportement.

Au vu des résultats obtenus et des différentes interprétations qui s'imposent, nous pouvons toutes choses égales par ailleurs retenir que la prédisposition à la perception du risque foncier à travers les données de EMICoV ne peut pas être expliquée par le niveau de vie de l'individu au Bénin et par conséquent, il est important de l'accompagner par une étude qualitative d'envergure nationale pour interroger la réalité sur le terrain auprès des différentes couches socio-économiques, politiques, culturelles et administratives.

Tableau 7.2 : Résultats des estimations du modèle du probit bivarié de la perception du risque foncier au Bénin

Variables/Modalités	Effets bruts	Effets nets	
	<i>Modèle 1</i>	<i>Modèle 2</i>	<i>Modèle 3</i>
Quintile de dépenses par tête			
Pauvre	0.706 ***	1.030 NS	0.959 NS
Moyen	0.881***	1.130***	1.036 NS
Riche	réf	réf	réf
Variables sociodémographiques de l'individu			
Sexe			
Masculin		réf	réf
Féminin		1.134 ***	1.234 ***
Niveau d'instruction			
Sans instruction		réf	
Primaire		1.074*	0.977 NS

Variables/Modalités	Effets bruts	Effets nets	
	<i>Modèle 1</i>	<i>Modèle 2</i>	<i>Modèle 3</i>
Secondaire		1.259***	0.956 NS
Supérieur		1.310**	1.050 NS
Milieu de résidence			
Urbain		réf	réf
Rural		0.886***	0.899 NS
Département			
Alibori		0,450 ***	0,404 ***
Atacora		0,333 ***	0,622 **
Atlantique		0,242 ***	0,306 ***
Borgou		0,547 ***	1,334 ***
Collines		0,230 ***	0,291 ***
Couffo		0,404 ***	0,466 ***
Donga		0,134 ***	0,262 ***
Littoral		réf	réf
Mono		0,411 ***	0.437
Ouémé		1,233 **	2.572
Plateau		4,971 ***	7,320 ***
Zou		0,531 ***	0.499
Activité			
Salarié secteur formel		réf	réf
Indépendant secteur informel			
Dépendant secteur informel		0,981 NS	0,887 *
Inactif ou chômeur		0,871 NS	0,851 NS
Branche			
Administrations publiques et entreprises publiques		réf	réf
Entreprises privées et Etablissement associatifs		0,961 NS	0,860 *
Inactifs ou chômeurs		1.236 NS	0.887 NS
Variables relatives à la parcelle (mode d'acquisition, usage etc.)			
Mode d'acquisition			
Achat			réf
Héritage			0,716 ***
Métayage			1.053 NS
Location			1.324**
Usage			
Habitation personnelle			réf
Exploitation personnelle			0,811 NS
Location			1.453NS
Jachère			1,169 NS

Variables/Modalités	Effets bruts	Effets nets	
	<i>Modèle 1</i>	<i>Modèle 2</i>	<i>Modèle 3</i>
Métayage Parcelle destinée aux activités			3,118 NS 1,719 ***
R²	251.77	4407.48	1484,59
Pseudo R²	0,0042	0,0737	0,0000
Signification	0,0000	0,0000	0,1027

Significativité: *** = 1% ; ** = 5% ; * = 10% ; NS = Non Significatif

Source : EMICoV, 2006-2007

7.3 IMPLICATIONS EN TERMES DE POLITIQUE

Il ressort de l'analyse des résultats de cette étude que la perception du risque foncier au Bénin ne peut être perçue à partir des seules variables prises en compte par l'opération. Par conséquent des actions paraissent nécessaires pour améliorer la situation. Il s'agit :

- de l'organisation d'une étude spécifique et pointue (qualitative) pour cerner les aspects socioculturels et anthropologiques qui expliquent les différents comportements ;
- d'apporter une amélioration aux questionnaires pour mieux appréhender la perception du risque foncier au Bénin. A ce titre des questions suivantes peuvent être introduites dans le questionnaire : 1. l'enquêté connaît-il ce que c'est qu'un titre foncier ? Quelle est la structure qui en délivre ? Comment l'obtenir ? Quel est son utilité, la durée moyenne pour l'avoir, est-ce que la possession du titre foncier est indispensable ? 2. Est-ce qu'il existe des structures qui parlent de la sécurité foncière au Bénin ? Quels sont les thèmes abordés par ces structures lors de la sensibilisation ? A combien de séances de sensibilisation avez-vous participé ? Qu'es-ce qui a le plus retenu votre attention ? 3. Es-ce que vous êtes prêt à avoir un titre foncier ? D'ici combien de temps pensez-vous entreprendre des démarches pour l'avoir ? Quelles sont vos attentes par rapport à la possession d'un titre foncier ?) ;
- la mise en place d'un dispositif de sensibilisation intégrant l'approche holistique pour l'amélioration de la possession du titre foncier
- l'amélioration des procédures administratives d'obtention du titre foncier ;
- de la révision de la responsabilité et de l'engagement de l'Etat vis-à-vis des questions foncières au Bénin ;
- de la révision des politiques de l'urbanisation et l'aménagement du pays.

CONCLUSION

Au terme de l'analyse relative à la perception du risque foncier, malgré la bonne qualité des données collectées, on se rend compte que l'hypothèse selon laquelle, la prédisposition à la perception du risque foncier peut être liée au niveau de vie de l'individu a été infirmée. Il est à noter que cette prédisposition est influencée par le sexe, par le milieu de résidence et même la région de résidence de l'individu. L'analyse des causes à effet des variables permet de constater une fracture entre la prédisposition à la perception du risque foncier (71% des individus sur le plan national) et la possession du titre foncier (2%), seul outil, permettant de garantir légalement une parcelle dans notre pays. En effet, les questions foncières sont d'une importance capitale dans le développement de la nation à travers sa participation dans la dynamique de l'économie interne du pays. Au Bénin, les problèmes d'interrelation entre les questions foncières et le développement durable sont presque mal perçus ou mal exploités par ceux qui sont chargés de promouvoir et de développer ces aspects (voir les tracasseries/ procédures longues pour l'obtention d'un titre foncier ou l'inadéquation entre l'extension des habitations, l'installation des usines et le mise en place des infrastructures adéquates). Dans ces conditions, il est important de solliciter la détermination et l'engagement de tous les acteurs politiques du pays afin d'aboutir à un environnement favorable sur le plan juridique, culturel et administratif.

BIBLIOGRAPHIE

Projet PISAD Bénin (2005-2006), Entre le gouvernement de la République du Bénin et le Programme des Nations Unies pour le Développement ; Etude d'impact sur la pauvreté au Bénin : Les réformes financières, impact sur la pauvreté et la situation sociale ;

Mailyl Chauvin janvier-mars (2005), Territoire mobile Maasai en Tanzanie: La ville comme relais pastoral.

ADEF, Etudes financières, (2008), Les nouvelles formes de l'aménagement ; crise du logement, crise du foncier ?

ADEF : Joseph CAMBY (2007), Reconnaître et sécuriser la propriété coutumière moderne;

Moussa DJIRE (2007), Mali: Immatriculation et appropriation financière ;

Jean François TRIBILLON, Le foncier urbain au sud du Sahara ;

Julienne BAUD (2002), Conflits et insécurité foncière au Burkina-Faso

Désiré FALOLOU et Roméo GANSEY

Résumé

Les Béninois, portent un jugement favorable sur le fonctionnement de l'administration publique. Cependant, l'analyse détaillée des résultats révèle un diagnostic plus nuancé. Seulement un Béninois sur cinq (19,7%) est pleinement satisfait du fonctionnement de l'administration. Plus de 9 Béninois sur 10 sont convaincus qu'elle souffre de corruption.

Le deuxième problème dont les enquêtés se sont plaints est la politisation dans l'administration qui se caractérise par la prise en compte exclusive de critères politiques dans les nominations à des postes de responsabilité. La réglementation inadaptée est perçue comme un problème par 65,9% des enquêtés. Enfin l'incompétence est soulignée comme le dernier problème dans l'administration avec un pourcentage élevé qui avoisine les deux tiers des enquêtés.

Introduction

A la lueur des réflexions des années 1990 et avec les résultats mitigés des premiers Programmes d'Ajustement Structurel, la gouvernance est apparue incontournable pour conduire à bien les tâches de développement durable s'il est perçu dans un sens large où le bien-être de l'homme est visé, car il est actuellement admis que le développement n'est plus simplement synonyme d'accumulation de richesse. Ces découvertes ont stimulé des travaux de recherche en vue d'une meilleure documentation de ce nouveau pilier de développement, et de sa prise en compte.

Pour rendre opérationnelles les visions au sujet de la gouvernance, plusieurs explicitations du concept ont été effectuées au niveau des acteurs principaux intervenant dans le champ du développement. Ainsi selon la Banque Mondiale, la « gouvernance est la manière dont le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays ». La gouvernance renvoie dans ce contexte à la façon dont l'autorité est exercée dans la gestion des ressources et à la capacité d'un pays à utiliser au mieux ses moyens. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) propose une vision plus englobante de la gouvernance ; il la définit dans ce cas « comme l'exercice de l'autorité économique, politique et administrative en vue de gérer les affaires d'un pays. Elle comprend les mécanismes, les processus et les institutions au moyen desquels les citoyens et les divers groupes expriment leurs intérêts, exercent leurs droits juridiques et assument leurs obligations ».

Les clarifications de concept ont permis de mieux cerner la gouvernance et de structurer les recherches et les implémentations en la matière ; elles permettent également de rappeler l'opportunité du thème qui suscite un intérêt manifeste tant au niveau des théoriciens que des praticiens du développement. Examinées dans la pratique, elles révèlent le lien puissant qui existe entre la gouvernance (mauvaise gouvernance) et la corruption. Au niveau international, actuellement, la situation de la recherche est plus avancée et beaucoup d'universités mettent au point des instruments plus ou moins fiables et acceptés pour mesurer l'état de la gouvernance et de la corruption. Au niveau sous-régional, en raison de leur étroit lien avec le processus démocratique, le débat puis les recherches sur la thématique tendent à piétiner. Toutefois, sous l'égide des institutions spécialisées des Nations Unies, notamment du PNUD, plus d'attention est accordée à la corruption et à la gouvernance. Les phénomènes de corruption et de mauvaise gouvernance sont présentés comme une menace majeure à l'atteinte de nombre d'Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD); de plus, l'instauration d'une société débarrassée de la mauvaise gouvernance et de la corruption est plus nettement admise comme un pré requis à la réduction de la pauvreté. Au Bénin, de nombreuses études ont été réalisées sur la thématique de la corruption et de la gouvernance. Elles sont tant quantitatives que qualitatives ; certaines d'entre elles portent sur des secteurs particuliers et offrent de ce fait, des informations spécifiques. Au nombre de ces études, il y a le Rapport National sur le Développement Humain au Bénin qui présente de manière rigoureuse l'état de la gouvernance au Bénin avec une excellente définition du cadre conceptuel des études ultérieures. De même, il y a l'étude diagnostique sur la corruption et la gouvernance au Bénin qui s'est essentiellement appuyée sur la méthodologie de l'Institut de la Banque Mondiale. Elle s'avère importante du fait de sa place dans le processus d'élaboration du cadre stratégique de lutte contre la corruption au Bénin. D'autres études sur l'état de la gouvernance, l'acceptabilité sociale des pratiques de corruption et la gouvernance dans le système de soins constituent également des références contributives dans la documentation du phénomène de corruption au Bénin.

Dans ces conditions, il est par conséquent d'actualité d'examiner l'opinion des

populations sur ces sujets pour en suivre la logique d'évolution. C'est à cet exercice que s'attèle le présent module du rapport de l'EMICoV. Sur la base d'une tentative de définition des concepts de la gouvernance et de la corruption, d'un modèle de classification des domaines traditionnels de la gouvernance puis d'une définition d'indicateurs spécifiques de la gouvernance et de la corruption, ce module présentera de façon détaillée la perception des ménages sur la situation de la gouvernance, la construction de scores de gouvernance, puis l'incidence et le coût des pratiques de corruption.

A chaque étape de l'analyse, la comparaison des données entre le niveau des indicateurs en 2006 et 2007 sera effectuée. Des recommandations seront formulées dans le but de favoriser l'amélioration de l'état de la gouvernance et la réduction du niveau de la corruption.

Le présent document comporte trois parties à savoir, la méthodologie, les résultats et analyses et la conclusion et implications en terme de politique.

8.1 MÉTHODOLOGIE

8.1.1 Définition du concept de la gouvernance

Il existe plusieurs définitions du concept de gouvernance, différentes ou juste nuancées selon leur provenance. La gouvernance est généralement entendue comme la gestion des affaires publiques, le terme de gestion ayant ici un sens beaucoup plus large que son sens habituel d'administration, d'organisation et de direction des affaires. Dans ce module, la gouvernance, c'est-à-dire la gestion des affaires publiques, apparaît, en réalité, comme « un processus complexe et dynamique dans lequel une variété d'éléments sont liés et interdépendants ». Cette approche a le mérite de mettre en exergue un certain nombre de caractéristiques de la gouvernance qui est un processus à la fois complexe et dynamique. La gouvernance comprend une variété d'éléments qui sont à la fois liés et interdépendants.

On peut ainsi déterminer ce qu'il est convenu d'appeler les composantes de la gouvernance qui sont au nombre de quatre. Il est nécessaire d'insister sur la question fondamentale des lois et des règles qui se réfèrent à la composante de la gouvernance sur la primauté du droit. De toutes les composantes de la gouvernance, s'il en est une que l'on puisse qualifier de majeure, c'est bien celle-là en ce qu'elle « infiltre » les autres composantes. Les composantes identifiées constituent des éléments génériques d'une bonne gouvernance. Ces composantes de la gouvernance forment la base, le minimum sur lequel la plupart des institutions internationales et des spécialistes sont d'accord. En effet, s'il n'est pas rare que l'appellation des différentes composantes de la gouvernance change, leur contenu reste généralement le même pour l'essentiel.

« La gouvernance comprend les mécanismes, le processus et les institutions à travers lesquels les citoyens et les groupes articulent leurs intérêts, exercent leurs droits légitimes, font face à leurs obligations et règlent leurs différends par la médiation. La gouvernance est donc un ensemble d'institutions, de règles, de pratiques et de valeurs qui concourent à une saine gestion des affaires de l'Etat dans une perspective de développement humain durable ».

Les mécanismes rendent compte de la dimension instrumentale de la gouvernance ; le processus, l'aspect dynamique du concept et les institutions en sont les acteurs. La synergie qui existe entre ces trois éléments se retrouve dans la façon de diriger les sociétés traditionnelles béninoises. Cette gestion des affaires, largement basée sur le dialogue et le consensus, est en fait démocratique.

8.1.2 Modèle de classification de la gouvernance

Certaines institutions, dont le PNUD, distinguent quatre domaines de gouvernance. Il s'agit de :

- la gouvernance politique ;
- la gouvernance administrative ;
- la gouvernance économique et
- la gouvernance locale.

▪ **Gouvernance politique**

La gouvernance politique peut être définie comme « le processus de prise de décision concernant l'élaboration des politiques » dans tous les domaines. La gouvernance politique se réfère à la gestion des affaires publiques, notamment à tout ce qui est relatif au processus de prise de décisions concernant l'élaboration des politiques. La gouvernance politique recouvre le processus d'élaboration des règles, la participation populaire aux prises de décision, l'obligation pour un gouvernement de rendre compte de son action.

▪ **Gouvernance administrative**

La gouvernance administrative se définit comme « le système de mise en œuvre des politiques ». La gouvernance administrative « porte sur la manière dont les politiques et réglementations sont mises en œuvre ».

▪ **Gouvernance économique**

Le domaine de la gouvernance économique « recouvre les processus de prise de décisions qui ont une incidence sur les activités économiques du pays et ses relations économiques avec les autres pays. Elle a manifestement des répercussions importantes sur l'équité, la pauvreté et la qualité de la vie ». La gouvernance économique concerne « la gestion des ressources et des activités économiques, la place du secteur privé, le cadre juridique des activités économiques et des investissements ».

▪ **Gouvernance locale**

Enfin, on peut définir la gouvernance locale comme la gestion des affaires publiques au niveau local. En réalité, elle recouvre l'exercice de l'autorité publique, économique et administrative pour gérer les affaires locales à tous les niveaux. Elle repose pour l'essentiel sur la délégation de responsabilité et du pouvoir de décisions du centre vers la périphérie. Elle vise plus de transparence et de participation au niveau local.

8.1.3 Définition d'indicateurs

Les indicateurs à utiliser dans le cadre des analyses de ce module sont issus des données collectées au moyen des questionnaires du premier et du quatrième passage de l'EMICoV. La démarche de construction d'indicateurs est la même pour tous les domaines de la gouvernance. Dans un premier temps, à partir des questions identifiées pour cerner la gouvernance selon le domaine, nous effectuerons une analyse factorielle des correspondances multiples pour identifier les regroupements significatifs de variables en catégories homogènes (facteurs) ; les variables retenues pour expliquer chaque facteur auront une contribution d'au moins 0,500. Une fois les facteurs identifiés, nous effectuerons dans un deuxième temps, une

analyse de fiabilité pour explorer la consistance interne des variables considérées afin de déterminer l'opportunité de les utiliser pour construire des scores. Le critère d'appréciation sera la valeur de l'alpha de Cronbach qui devra être supérieur à 0,700.

Les valeurs 1 ou 0 sont affectées à la réponse de l'enquêté pour chaque question d'intérêt. Au niveau de chaque domaine de la gouvernance il sera normalisé la somme des valeurs unitaires obtenues par un individu, puis ce score sera multiplié par 100, de sorte à avoir un score de la gouvernance au plus égal à 100 par type de gouvernance. En effet, le score de la gouvernance sera compris entre 0 et 100, où un score de 0 signifierait une gouvernance perçue comme la pire possible et un score de 100 serait interprété comme l'idéal de gouvernance. Le fait de multiplier le score par 100 permet de saisir les nuances entre les valeurs avec plus de précision en raison des limitations afférentes à l'arrondissement décimal. Le score global d'appréciation de la gouvernance sera la moyenne arithmétique de l'agrégat des scores partiels pour les trois domaines de la gouvernance que sont la gouvernance politique, la gouvernance administrative et la gouvernance économique ; et le même principe d'interprétation lui sera appliqué. La gouvernance locale telle que définie, apparaît comme l'exercice des trois formes précitées de gouvernance au niveau local: ceci justifie sa non prise en compte dans le calcul du score global de gouvernance.

Indicateurs de Gouvernance politique

La perception sur l'état de la gouvernance politique sera appréhendée à travers les questions suivantes :

- Comment jugez-vous la transparence sur les politiques ou réformes en cours ? (Question G14) ;
- Selon vous, les orientations stratégiques de la politique actuelle sont-elles claires et crédibles ? (Question G15) ;
- Selon vous, les politiques mises en œuvre tiennent-elles compte des aspirations de la population ? (Question G16).

Indicateurs de gouvernance administrative

Les questions suivantes ont été prises en compte pour la perception de la situation de la gouvernance administrative

- D'après vous, l'administration fonctionne-t-elle bien ? (Question G1) ;
- Avez-vous confiance dans les institutions suivantes ? (Question G2-A) ;
- D'après vous, quels sont les problèmes de l'administration ? (Question G3) ;

Indicateurs de gouvernance économique

La perception de l'état de la gouvernance économique est appréhendée par les questions suivantes :

- A votre avis, l'Etat doit-il intervenir dans les affaires purement économiques ? (Question G11) ;
- Etes-vous plutôt favorable à la libéralisation ou à l'économie administrée ? (Question G12) ;

- Etes-vous favorable à la privatisation des entreprises publiques ? (Question G13) ;

Indicateurs de gouvernance locale

Pour appréhender l'état de la gouvernance, les trois domaines de la gouvernance énoncés ci-dessus seront explorés au niveau de chacune des 77 communes.

8.2 RÉSULTATS

8.2.1 Perception des ménages sur la situation de la gouvernance

8.1.2.1 Perception des ménages sur la situation de la gouvernance politique

La dimension politique de la gouvernance a été sondée par de nombreuses questions au cours de l'EMICoV, trois de celles se sont révélées d'un grand intérêt pour apprécier la gouvernance dans ce domaine.

La gouvernance politique implique la responsabilité politique qui signifie que les autorités doivent répondre devant le peuple des décisions qu'elles ont prises dans l'exercice de leurs fonctions officielles. La reddition de compte est un aspect important de cette obligation. Bien qu'en hausse, le pourcentage de Béninois estimant que les autorités diffusent suffisamment d'information sur les politiques et réformes en cours est très faible ; en effet, seuls 34,3% des enquêtés sont de cet avis en 2007 contre 20,2% en 2006. Cette réalité est mieux perçue en milieu urbain qu'en milieu rural et plus le niveau de richesse augmente, plus de personnes adhèrent à cette opinion. Toutefois, plus de trois enquêtés sur quatre (77,1%) estiment que les orientations stratégiques sont claires et plus de 7 Béninois sur dix (72,5%) pensent que les politiques formulées tiennent compte des aspirations de la population en 2007. Ces valeurs sont en augmentation sensible par rapport à 2006.

Tableau 8.3 : Opinion sur les éléments de la gouvernance politique selon le sexe, le milieu de résidence et les quintiles de dépense

Caractéristiques		Catégories de réponses					
		% d'enquêtés estimant que les autorités diffusent suffisamment d'informations		% d'enquêtés estimant claires et crédibles les orientations stratégiques		% d'enquêtés estimant que les politiques tiennent compte des aspirations de la population	
		2 007	2 006	2 007	2 006	2 007	2 006
Sexe	Masculin	34,8	20,6	77,5	61,1	73,0	56,2
	Féminin	33,9	19,7	76,8	59,8	72,1	54,7
Milieu de résidence	Urbain	35,4	23,0	74,5	62,8	69,2	57,3
	Rural	33,6	18,4	78,8	59,0	74,7	54,3
Quintiles de dépense	Plus pauvres	32,4	18,0	77,5	59,6	70,7	56,7
	Pauvres	32,9	18,5	76,3	57,3	72,2	53,0
	Moyens	33,8	18,7	77,1	58,2	73,1	54,0
	Riches	35,7	20,4	77,1	60,5	73,2	54,4
	Plus riches	36,4	25,0	77,7	66,9	73,3	59,6
Ensemble		34,3	20,2	77,1	60,6	72,5	55,6

Source : EMICoV, 2006-2007

8.1.2.2 Perception des ménages sur la situation de la gouvernance administrative

- *Opinions sur le fonctionnement de l'administration*

Les Béninois, dans leur grande majorité, portent un jugement favorable sur le fonctionnement de l'administration publique. En effet, ils sont près de 80,7% à la percevoir comme fonctionnant bien contre 61,6% en 2006. L'analyse détaillée des résultats révèle un diagnostic plus nuancé. Seulement un Béninois sur cinq (19,7%) est pleinement satisfait du fonctionnement de l'administration, c'est-à-dire a estimé que « l'administration fonctionne très bien », tandis que 61,0% estiment qu'elle fonctionne plutôt bien. En ce qui concerne le reste des béninois, c'est-à-dire ceux qui apprécient négativement le fonctionnement de l'administration, il se décompose également en ceux qui lui accordent quelques crédits, environ 17,3% affirment qu'« elle ne fonctionne pas vraiment bien », et en ceux qui considèrent son fonctionnement comme carrément très mauvais représentent 1,9% des enquêtés en 2007 contre 6,5% en 2006 ; ce qui témoigne une amélioration dans la perception de la qualité de fonctionnement de l'administration.

En 2007, les opinions des enquêtés sur le fonctionnement de l'administration ne sont pas différenciées selon le genre. Les pourcentages observés selon le genre peuvent s'assimiler aux valeurs trouvées au niveau national.

L'examen des données selon les quintiles de dépenses entre 2006 et 2007, révèle que les riches et les plus riches tendent à être plus exigeants dans leur appréciation du fonctionnement de l'administration, en 2007, ils sont en fait 22,2% à estimer qu'elle ne fonctionne pas bien contre respectivement 15,2 ; 17,0 et 19,1% chez les plus pauvres, pauvres et moyens.

Tableau 8.4 : Opinion sur le fonctionnement de l'administration selon le sexe, le milieu de résidence et les quintiles de dépense

Caractéristiques		Catégories de réponses							
		Oui, très		Oui, plutôt		Non, pas vraiment		Non, pas du tout	
		2 007	2 006	2 007	2 006	2 007	2 006	2 007	2 006
Sexe	Masculin	19,7	13,8	60,6	47,3	17,5	32,0	2,0	6,9
	Féminin	19,7	14,5	61,3	47,5	17,1	31,5	1,7	6,4
Milieu de résidence	Urbain	17,9	13,1	60,9	46,1	18,4	33,1	2,6	7,7
	Rural	20,8	14,6	61,0	48,5	16,6	31,2	1,4	5,7
Quintiles de dépense	Plus pauvres	20,0	15,3	64,6	49,1	14,3	30,7	0,9	5,0
	Pauvres	20,0	14,8	62,8	49,3	16,1	30,6	0,9	5,3
	Moyens	20,3	16,2	60,3	49,1	17,5	29,1	1,6	5,6
	Riches	19,8	12,9	58,0	47,5	19,2	32,7	2,8	6,9
	Plus riches	18,3	11,1	59,4	43,4	19,2	36,2	3,0	9,3
	Ensemble	19,7	14,0	61,0	47,6	17,3	31,9	1,9	6,5

Source : EMICoV, 2006-2007

Les enquêtés travaillant dans des entreprises associatives sont relativement les plus nombreux à estimer que l'administration fonctionne bien avec un pourcentage de 84,5% et ceux des entreprises privées formelles à 70,6% représentent la catégorie affichant le plus faible pourcentage de satisfaits. Les fonctionnaires (travailleurs dans l'administration publique) eux-mêmes ne sont pas en totalité satisfaits du fonctionnement de l'administration, ils sont 78,3% à percevoir qu'elle fonctionne bien (oui, très ou oui, plutôt). Les chiffres ont grandement augmenté entre 2006 et 2007.

Tableau 8.5 : Opinion sur le fonctionnement de l'administration selon le secteur institutionnel de l'activité principale

Secteur institutionnel de l'activité principale	Catégorie de réponse							
	Oui, très		Oui, plutôt		Non, pas vraiment		Non, pas du tout	
	2 007	2 006	2 007	2 006	2 007	2 006	2 007	2 006
Administration publique	16,0	11,5	62,3	42,2	18,9	36,3	2,8	10,0
Entreprise publique	16,3	12,7	59,1	46,7	22,0	33,4	2,6	7,1
Entreprise privée formelle	16,4	11,1	54,2	30,3	25,4	41,4	4,0	17,3
Entreprise privée informelle	19,8	14,4	61,5	48,5	16,8	31,2	1,7	5,9
Entreprise Associative	21,5	18,5	63,0	41,1	15,4	30,5	0,0	10,0
Ensemble	19,6	14,3	61,4	48,2	17,0	31,4	1,8	6,1

Source : EMICoV, 2006-2007

Le diagnostic fait sur le fonctionnement de l'administration semble se refléter sur le niveau de confiance à l'égard de cette dernière. L'indice de confiance indique la mesure dans laquelle l'enquêté fait confiance aux différentes institutions. De façon générale en 2007, 77,7% des habitants enquêtés font confiance à l'administration sans distinction de services dans l'accomplissement de sa mission contre 61,9% en 2006.

La répartition de cet indice de confiance varie grandement suivant le type de structure. Parmi les administrations et institutions considérées, l'armée est la plus créditée avec un indice de confiance de 80,0%. Le niveau de l'indice de confiance au système judiciaire bien qu'en évolution par rapport à 2006 (52,6%), reste tout de même bas et suggère un malaise dans le recours des populations à la justice qui est l'un des garants d'équité sociale. L'examen des données indique une différenciation plus ou moins marquée selon le milieu de résidence au niveau de la plupart des institutions : 76,2% des enquêtés du milieu urbain déclarent avoir confiance aux services de l'Administration contre 78,7% en milieu rural. Les plus grands écarts entre les valeurs mesurées sur les deux milieux sont observés au niveau des services de santé, ces différences sont de l'ordre de 5,4%. Globalement les populations en campagne font plus confiance aux institutions qu'en ville.

Somme toute en 2007, les indices de confiance au niveau de l'administration (en général), de la santé, du parlement, du syndicat, de l'éducation, de la police, de la sécurité sociale, de la

justice et de l'administration fiscale ont connu une augmentation par rapport à 2006. Il est aussi notable de souligner que la classification des institutions a changé sur les deux années, mais d'une année à l'autre, l'armée est restée en tête avec un bond de dix points dans la valeur de l'indice de 2006 à 2007 et l'administration fiscale a conservé sa place de dernière sur les deux années.

Le regard porté sur l'Administration est partagé par toutes les couches de la population enquêtée. De plus, la proportion de satisfaits est remarquable, quelles que soient les caractéristiques socioéconomiques considérées : hommes ou femmes, riches ou pauvres.

Seulement trois fonctionnaires sur quatre ont confiance dans l'administration générale et les entreprises formelles sont les moins confiantes vis-à-vis des institutions publiques. A contrario, les entreprises associatives créditent les institutions publiques des meilleurs indices de confiance.

Tableau 8.6 : Indice de confiance dans les institutions selon le sexe, le milieu de résidence et les quintiles de dépense

Caractéristiques		Catégories de réponse															
		L'administration (en général)		Le système judiciaire		La police		L'armée		Le système de santé public		Le système d'éducation public		L'administration fiscale (impôt, douanes)		Le système de sécurité sociale	
		2 007	2 006	2 007	2 006	2 007	2 006	2 007	2 006	2 007	2 006	2 007	2 006	2 007	2 006	2 007	2 006
Sexe	Masculin	77,4	60,8	60,8	51,7	68,7	59,7	80,0	70,2	75,8	66,0	71,7	56,2	56,2	42,9	63,8	51,4
	Féminin	78,1	62,4	62,6	53,3	69,9	60,7	80,0	69,8	77,0	67,6	72,5	57,3	57,2	44,2	64,8	52,8
Milieu de résidence	Urbain	76,2	59,4	59,9	52,0	68,5	60,9	78,0	69,7	73,1	65,5	68,8	54,1	57,5	45,8	64,7	53,6
	Rural	78,7	63,3	63,0	53,0	69,9	60,0	81,2	70,2	78,5	67,7	74,3	58,6	56,3	42,3	64,1	51,6
Quintiles de dépense	Plus pauvres	81,6	65,3	63,6	55,8	71,6	61,5	83,0	70,7	81,2	68,8	77,6	57,8	57,6	42,5	66,6	51,7
	Pauvres	80,4	64,6	63,4	53,9	70,0	60,8	81,8	70,2	79,9	68,3	76,2	58,7	57,8	44,2	66,1	51,8
	Moyens	77,5	65,9	62,3	54,8	69,0	61,8	79,4	72,2	76,6	69,2	71,1	61,2	56,4	43,8	63,1	53,7
	Riches	74,9	59,2	60,5	50,8	68,2	59,3	79,7	69,4	73,9	66,0	70,0	55,0	55,9	43,7	62,9	53,1
	Plus riches	74,6	54,8	59,2	48,2	68,1	58,6	76,2	67,8	70,8	62,4	66,4	51,5	56,1	44,3	63,0	51,8
Ensemble		77,7	61,9	61,8	52,6	69,4	60,4	80,0	70,0	76,4	66,9	72,2	56,8	56,8	43,7	64,3	52,4

Tableau 8.7 : Indice de confiance dans les institutions selon le secteur institutionnel de l'activité principale

Secteur institutionnel de l'activité principale	L'administration (en général)		Le système judiciaire		La police		L'armée		Le système de santé public		Le système d'éducation public		L'administration fiscale (impôt, douanes)		Le système de sécurité sociale	
	2 007	2 006	2 007	2 006	2 007	2 006	2 007	2 006	2 007	2 006	2 007	2 006	2 007	2 006	2 007	2 006
Administration publique	75,5	56,0	56,0	51,0	69,0	62,0	79,0	71,0	71,7	63,9	67,8	53,1	56,9	44,9	64,2	52,5
Entreprise publique	72,7	59,7	60,6	50,8	66,9	60,0	76,6	64,2	71,7	64,1	66,6	53,6	56,0	43,5	63,2	50,2
Entreprise privée formelle	66,1	40,5	51,9	34,5	60,0	55,3	70,7	70,9	63,7	60,0	59,9	56,7	48,5	33,7	59,0	40,7
Entreprise privée informelle	78,2	62,9	61,4	53,2	69,1	60,1	80,1	70,2	77,3	67,0	73,0	56,9	56,8	43,0	64,7	51,9
Entreprise Associative	85,9	56,6	71,7	49,4	79,3	54,3	86,6	70,6	81,2	63,7	75,2	48,5	71,5	44,6	67,9	52,2
Ensemble	78,0	62,6	61,2	53,0	69,0	60,1	79,9	70,2	77,0	66,8	72,6	56,7	56,7	43,1	64,6	51,9

Source : EMICoV, 2006-2007

- **Opinion sur les problèmes de l'administration**

L'appréciation par les enquêtés des différents maux qui minent l'Administration est sans concession. Plus de 9 Béninois sur 10 sont convaincus qu'elle souffre de corruption.

En effet, des 93% d'enquêtés ayant répondu que l'Administration est corrompue, 73,7% ont estimé qu'il s'agit de la petite corruption alors que 19,3% estiment que c'est la grande corruption qui peut influencer négativement sur le fonctionnement de l'Administration.

Le deuxième problème dont les enquêtés se sont plaints est la politisation dans l'administration qui se caractérise par la prise en compte exclusivement de critères politiques dans les nominations à des postes de responsabilité. Ils sont 87,2% à formuler cette plainte. L'absentéisme dénoncé par 77,8% des enquêtés occupe la troisième position dans la liste des problèmes. La réglementation inadaptée est perçue comme un problème par 65,9% des enquêtés. Enfin l'incompétence est soulignée comme le dernier problème dans l'administration avec un pourcentage élevé qui avoisine les deux tiers des enquêtés.

Tableau 8.8 : Perception des principaux problèmes de l'administration selon le sexe, le milieu de résidence et les quintiles de dépense

Caractéristiques		Catégories de réponses					
		Absentéisme		Corruption		Politisation	
		2 007	2 006	2 007	2 006	2 007	2 006
Sexe	Masculin	78,2	80,6	93,1	92,6	87,6	87,2
	Féminin	77,4	79,6	92,7	91,6	86,9	85,6
Milieu de résidence	Urbain	80,5	83,1	95,0	94,2	89,1	87,1
	Rural	76,1	78,0	91,5	90,6	86,0	85,7
Quintiles de dépense	Plus pauvres	74,8	76,3	92,6	89,9	86,8	85,2
	Pauvres	76,7	76,6	93,1	90,0	87,4	84,6
	Moyens	77,3	76,3	92,2	89,9	86,6	84,0
	Riches	79,0	83,2	92,4	94,6	87,0	87,8
	Plus riches	80,8	87,2	94,1	95,7	88,1	89,8
	Ensemble	77,8	80,0	92,9	92,1	87,2	86,3

Source : EMICoV, 2006-2007

Dans l'ensemble, tous les problèmes de l'administration sont plus décriés en 2007 qu'en 2006. On observe très peu de différenciation des prises de position en fonction des caractéristiques socio-économiques de la population. Il est d'ailleurs intéressant de noter dans la pratique que les fonctionnaires eux-mêmes sont conscients des maux qui minent l'Administration et sont, dans certains cas, plus nombreux à les dénoncer. Ils instruisent même le procès de leur propre manquement. Mais ce sont les travailleurs dans les entreprises formelles qui se montrent les critiques par rapport aux problèmes de l'administration. Ils sont 85,1% à décrier l'absentéisme des fonctionnaires en 2007, contre 83,7% en 2006. Au niveau du secteur institutionnel de l'activité principale, les travailleurs de l'administration publique, des entreprises publiques et des entreprises associatives dénoncent plus la corruption en 2006 qu'en 2007.

Tableau 8.9 : Perception des principaux problèmes de l'administration selon le secteur institutionnel de l'activité principale

Secteur institutionnel de l'activité principale	Catégories de réponses					
	Absentéisme		Corruption		Politisation	
	2 007	2 006	2 007	2 006	2 007	2 006
Administration publique	79,5	85,6	93,7	95,5	88,1	89,9
Entreprise publique	79,1	80,5	94,0	94,8	91,6	86,7
Entreprise privée formelle	85,1	83,7	96,4	95,4	90,6	83,7
Entreprise privée informelle	77,2	79,4	92,7	91,6	86,9	86,3
Entreprise Associative	68,8	86,7	91,4	97,8	89,6	82,2

Source : EMICoV, 2006-2007

8.1.2.3 Perception des ménages sur la situation de la gouvernance économique

L'analyse du fonctionnement de l'administration s'inscrit dans un débat beaucoup plus large sur le rôle de l'Etat dans la société. Cette question récurrente est au cœur des politiques et stratégies publiques ces dernières années à l'échelle mondiale. En termes de grands axes d'orientation stratégique, en 2007, l'intervention de l'Etat dans les affaires purement économiques semble susciter une grande adhésion du public avec 59,2% d'opinions favorables ; en milieu rural, le pourcentage d'enquêtés favorables à cette vision est plus important qu'en milieu urbain, 61,3% contre 55,9%. Les femmes sont relativement plus nombreuses à adhérer à l'idée de ce type d'économie que les hommes avec des pourcentages de 59,9% contre 58,5%. Toutefois ces pourcentages sont en baisse par rapport à 2006 où 63,7% des enquêtés étaient favorables à une intervention de l'Etat dans des affaires purement économiques.

Curieusement la quasi-majorité des enquêtés optent, en 2007, pour le libéralisme économique avec un pourcentage de 49,6% contre 50,4% qui sont favorables à une économie administrée. Les hommes à 50,4% sont plus favorables à la libéralisation de l'économie que les femmes (48,8%). Il faut noter que les enquêtés du milieu urbain adhèrent grandement au libéralisme économique à 51,3% contre 48,4% en milieu rural. Les données indiquent une hausse de la proportion d'enquêtés favorables à la libéralisation de l'économie sur les deux années.

Le point de vue de la population a aussi été sollicité sur le programme de privatisation des entreprises publiques qui constitue un axe stratégique de la reconfiguration du rôle de l'Etat au Bénin. Conformément à leur défense de l'intervention publique dans la sphère économique, les plus pauvres sont aussi les plus réticents au principe des privatisations. Le pourcentage d'enquêtés hostiles à la privatisation des entreprises publiques diminue selon le quintile de dépense avec 32,7% pour les plus pauvres contre 23,5% pour les plus riches. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à s'opposer à la privatisation des entreprises d'Etat que les hommes (28,3% contre 25,7%). De même en milieu rural, les populations sont plus opposées à la politique de privatisation (28,6%) qu'en milieu urbain (24,8%).

Dans l'ensemble 11,0% des enquêtés sont favorables à la privatisation de toutes les entreprises publiques contre 61,7% d'opinions favorables à la privatisation partielle alors que 27,1% des enquêtés sont défavorables pour toute sorte de privatisation.

En 2007, 27,1% des enquêtés s'opposent à la privatisation des entreprises publiques contre 39,3% en 2006.

Enfin, les opinions de la population quant aux grandes priorités de développement pour les dix années à venir sont analysées à travers une question fermée comportant quatre modalités de réponses possibles. Des quatre options proposées, « le maintien de l'ordre » dans le pays et « la lutte contre l'inflation » occupent, dans cet ordre, les deux premières places (42% et 38%).

Tableau 8.10 : Opinion sur les éléments d'appréciation de la gouvernance économique selon le sexe, le milieu de résidence et les quintiles de dépense

Caractéristiques		Catégories de réponses											
		% d'enquêtés estimant que l'Etat doit intervenir dans les affaires purement économiques		Opinion sur l'orientation économique de l'Etat				Adhésion à la privatisation des entreprises publiques					
				Le libéralisme économique		L'économie administrée		Oui, pour toutes		Oui, pour certaines		Non, pour aucune	
				2007	2 006	2 007	2 006	2 007	2 006	2 007	2 006	2 007	2 006
Sexe	Masculin	58,5	63,2	50,4	49,0	49,5	51,0	11,1	8,7	63,0	53,5	25,7	37,8
	Féminin	59,9	64,4	48,8	48,1	51,1	51,9	11,0	8,5	60,7	50,7	28,3	40,7
Milieu de résidence	Urbain	55,9	60,3	51,3	52,0	48,6	48,0	11,2	9,9	63,9	55,3	24,8	34,7
	Rural	61,3	65,8	48,4	46,3	51,5	53,7	11,0	7,7	60,3	50,1	28,6	42,2
Quintiles de dépense	Plus pauvres	59,3	66,2	47,1	42,9	52,9	57,1	10,8	7,9	56,4	51,6	32,7	40,5
	Pauvres	60,1	65,7	48,5	47,8	51,5	52,2	10,3	8,3	61,0	51,4	28,5	40,3
	Moyens	59,6	65,6	49,7	45,5	50,2	54,5	11,8	7,0	61,8	49,1	26,2	43,9
	Riches	59,2	61,9	50,5	49,4	49,5	50,6	11,0	8,4	64,0	52,1	24,9	39,5
	Plus riches	58,0	59,4	52,0	56,3	48,0	43,7	11,3	11,1	65,2	56,2	23,5	32,7
Ensemble		59,2	63,7	49,6	48,5	50,4	51,5	11,0	8,6	61,7	52,1	27,1	39,3

Source : EMICoV, 2006-2007

8.2.2 Construction des scores de la gouvernance

8.2.2.1 Gouvernance politique

- *Résultats de l'analyse factorielle*

Les variables gpol7, gpol8 et gpol9 sont respectivement des recodifications binaires des variables G14, G15 et G16 prises dans cet ordre.

Tableau 8.9 : Matrice de corrélation

		gpol7	gpol8	gpol9
Corrélation	gpol7	1,000	0,263	,261
	gpol8	0,263	1,000	0,677
	gpol9	0,261	0,677	1,000

Tableau 8.10 :
Matrice des
facteurs

	Facteur
	1
gpol7	0,318
gpol8	0,825
gpol9	0,821

Un seul facteur identifié est constitué des variables gpol8 (G15) et gpol9 (G16).

- *Test de fiabilité*

Désignons par A l'Alpha de Cronbach ; A=0,807; ceci nous permet de construire le score de gouvernance politique sur la base de ces deux variables.

- *Indice de gouvernance politique*

Ainsi le score de gouvernance politique (Indgpol) se calcule de la manière suivante :

$$\text{Indgpol} = (\text{gpol8} + \text{gpol9}) * 100 / 2$$

8.2.2.2 Gouvernance administrative

- *Résultats de l'analyse factorielle*

Les variables gadm1 et gadm2 sont respectivement des recodifications binaires des variables G01 et G02 prises dans cet ordre. La variable gadm3 est construite à partir des trois sous variables G03a, G03b et G03c de la variable G03.

Tableau 8.11 : Matrice de corrélation

		gadm1	gadm2	gadm3
Corrélation	gadm1	1,000	0,693	-,0081
	gadm2	0,693	1,000	-0,085
	gadm3	-0,081	-0,085	1,000

Tableau 8.12 :
Matrice des
facteurs

	Facteur
	1
gadm1	0,831
gadm2	0,834
gadm3	-0,100

Un seul facteur identifié, il est constitué des variables gadm1 (G01) et gadm2 (G02a).

- **Test de fiabilité**

Désignons par A l'Alpha de Cronbach ; $A=0,818$; ceci nous permet de construire le score de gouvernance administrative sur la base de ces deux variables.

- **Score de gouvernance administrative**

Ainsi le score de gouvernance administrative (Indgadm) se calcule de la manière suivante :

$$\text{Indgadm} = (\text{gadm1} + \text{gadm2}) * 100 / 2$$

8.2.2.3 Gouvernance économique

- **Résultats de l'analyse factorielle**

Les variables geco1, geco2 et geco3 sont respectivement des recodifications binaires des variables G11, G12 et G13 prises dans cet ordre.

Tableau 8.12 : Matrice de corrélation

	geco1	geco2	geco3	
Corrélation	geco1	1,000	,713	,106
	geco2	,713	1,000	,124
	geco3	,106	,124	1,000

Un seul facteur identifié, il est constitué des variables geco1 (G11) et geco2 (G12).

Tableau 9.11 : Matrice des facteurs

	Facteur
	1
geco1	,826
geco2	,863
geco3	,136

- **Test de fiabilité**

Désignons par A l'Alpha de Cronbach ; $A=0,832$; ceci nous permet de construire le score de gouvernance économique sur la base de ces deux variables.

- **Score de gouvernance économique**

Ainsi le score de gouvernance économique (Indgeco) se calcule de la manière suivante :

$$\text{Indgeco} = (\text{geco1} + \text{geco2}) * 100 / 2$$

8.2.2.4 Appréciation de la gouvernance avec les scores

Tableau 8.13 : Scores de gouvernance politique, administrative, économique et globale selon le sexe, la tranche d'âge, le secteur institutionnel de l'activité principale et les quintiles de dépense

Caractéristiques		Catégories de réponse							
		Score de gouvernance politique		Score de gouvernance administrative		Score de gouvernance économique		Score de gouvernance globale	
		2 007	2 006	2 007	2 006	2 007	2 006	2 007	2 006
Sexe	Masculin	75,3	58,3	78,8	60,8	45,9	42,8	66,7	54,0
	Féminin	74,5	57,0	79,5	62,0	44,4	41,8	66,1	53,6
Tranche d'âge	Moins de 30 ans	75,1	58,0	78,5	61,0	44,7	42,0	66,1	53,6
	30 à 60 ans	74,7	57,5	79,6	61,5	45,3	42,9	66,5	53,9
	Plus de 60 ans	74,6	56,6	79,5	62,8	45,7	40,7	66,6	53,4
Secteur institutionnel de l'activité principale	Administration publique	75,3	61,8	76,9	54,7	50,1	49,8	67,4	55,5
	Entreprise publique	71,6	58,8	74,0	59,2	52,6	47,1	66,1	55,1
	Entreprise privée formelle	78,7	64,5	68,4	39,7	50,8	59,0	66,0	54,4
	Entreprise privée informelle	75,2	57,2	79,7	62,8	44,3	40,9	66,4	53,6
	Entreprise Associative	71,4	65,0	85,2	57,9	51,8	50,6	69,5	57,8
Quintiles de dépense	Plus pauvres	74,1	57,9	83,1	64,7	43,9	38,3	67,0	53,6
	Pauvres	74,3	54,8	81,6	64,2	44,1	41,0	66,6	53,3
	Moyens	75,1	55,9	79,1	65,4	45,0	39,9	66,4	53,7
	Riches	75,2	57,2	76,3	59,7	45,5	43,7	65,7	53,5
	Plus riches	75,5	62,8	76,2	54,4	47,0	48,3	66,2	55,2
Ensemble		74,8	57,8	79,2	61,6	45,1	42,3	66,4	53,9

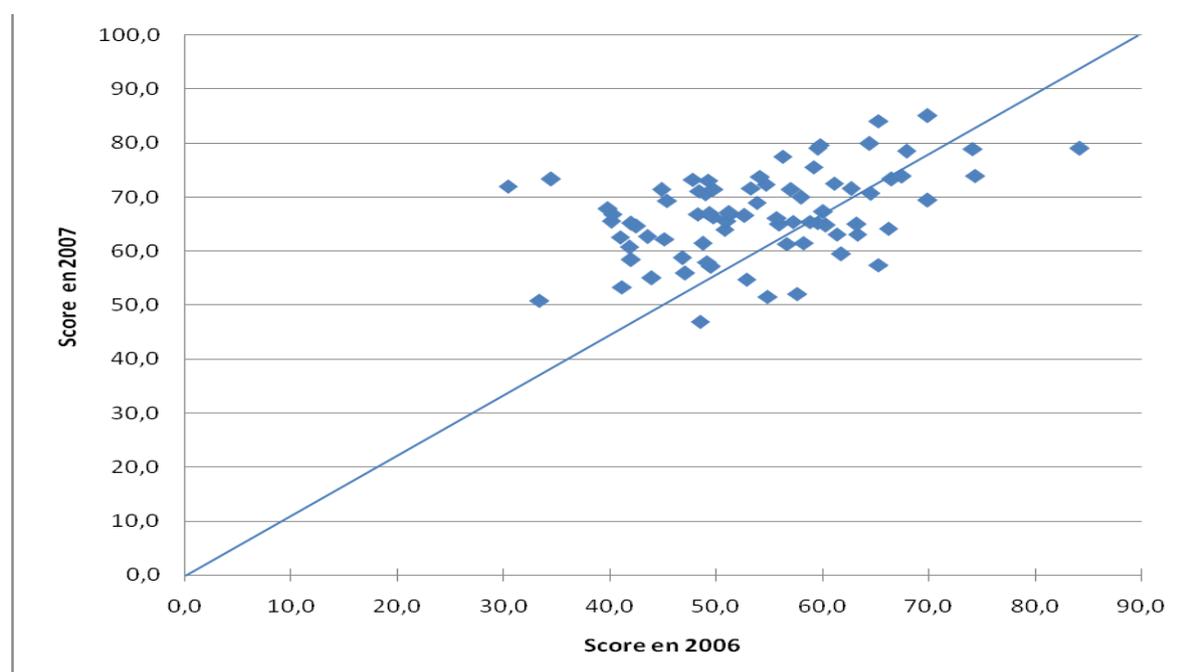
Source : EMICoV, 2006-2007

Le score de la gouvernance a progressé de 2006 à 2007 pour tous les domaines de la gouvernance, ainsi la promotion de la bonne gouvernance amorcée par les autorités commence par être perçue par les populations. Si les gouvernances politique et administrative ont des scores largement supérieurs à 50,0 (74,8 et 79,2), la gouvernance économique semble avoir du mal à être bien perçue et affiche un indice de 45,1 en 2007 contre 42,3 en 2006. La gouvernance globale selon la valeur du score est juste assez bonne du point de vue des personnes enquêtées.

8.2.2.5 Gouvernance locale

Le graphique suivant présente les communes du Bénin selon leurs scores moyens de gouvernance globale en 2006 et en 2007.

Graphique 8.1 : Répartition des communes selon le score de gouvernance globale en 2006 et en 2007



Source : EMICoV, 2006-2007

Le nuage de points qui représente en fait les communes est assez regroupé, ce qui témoigne d'une certaine homogénéité dans la valeur des scores moyens de la gouvernance globale par commune. Selon la disposition des points, on constate que la plupart d'eux est au-dessus de la première bissectrice c'est dire que plus de personnes expriment le constat d'une bonne gouvernance en 2007 qu'en 2006. Cependant, un nombre non négligeable de communes a connu une baisse du niveau de leur score de gouvernance, le plus grand écart est observé, dans ce sens, dans la commune de Copargo où le score de gouvernance globale a diminué de 84,5 à 79,0. En termes d'amélioration, Abomey se caractérise par la hausse la plus spectaculaire d'un score de 30,4 à 72,0 sur les deux années. Toutefois malgré l'augmentation remarquable observée dans le score de gouvernance dans la commune de Zogbodomey, les niveaux du score restent très faibles 33,3 en 2006 contre 50,9 en 2007. La commune de Boukoumbé se distingue en 2007 par le plus faible score (47,0) et la commune d'Allada affiche la plus grande valeur du score (85,1).

8.2.3 Incidence et coût de la corruption

8.2.3.1 Incidence de la corruption

Dans les calculs antérieurs, l'incidence de la corruption a été calculée sur la population dans son ensemble, ceci a conduit à intégrer dans les calculs des individus n'ayant eu aucun contact avec l'administration, donc n'ont pas été exposés aux pratiques de corruption. Notre démarche actuelle consiste à exclure ces individus de l'analyse afin de fournir des indicateurs plus réalistes. Bien entendu, les valeurs de l'incidence seront revues à la hausse dans cette perspective.

Tableau 8.14 : Incidence de la corruption selon le sexe, la tranche d'âge, le secteur institutionnel de l'activité principale et les quintiles de dépense

Caractéristiques		Incidence de la corruption	
		2 007	2 006
Sexe	Masculin	4,6	7,5
	Féminin	3,5	3,9
Tranche d'âge	Moins de 30 ans	3,7	5,1
	30 à 60 ans	4,4	6,3
	Plus de 60 ans	3,5	4,7
Secteur institutionnel de l'activité principale	Administration publique	5,0	10,4
	Entreprise publique	4,7	8,5
	Entreprise privée formelle	7,9	20,5
	Entreprise privée informelle	4,0	5,7
	Entreprise Associative	4,6	10,8
Quintiles de dépense	Plus pauvres	4,4	4,7
	Pauvres	4,1	5,2
	Moyens	3,7	5,3
	Riches	4,0	6,3
	Plus riches	4,1	6,4
Ensemble		4,0	5,7

Source : EMICoV, 2006-2007

L'incidence de la corruption calculée dans le présent module n'est qu'une approximation de la vraie valeur car, seuls les usagers victimes des extorsions de fonds ont été considérés. Aucune mention n'est faite de la démarche active de l'utilisateur pour contourner les règles ; de même les autres pratiques qualifiables de corruption n'ont pas été appréhendées par les questions.

L'analyse de la perception du phénomène de la corruption tend à suivre la logique de perception du fonctionnement ou des problèmes de l'administration. La même tendance de répartition semble lier l'indice de confiance dans les institutions de l'administration à l'incidence de la corruption dans les départements.

En 2007, au niveau des quintiles de dépense, les plus pauvres sont plus durement affectés par la corruption que les plus riches avec une incidence de 4,4 contre 4,1. Ainsi la ponction de la corruption affecte avec une grande acuité les plus pauvres. Cette situation est très alarmante et pourrait être expliquée par leur faible niveau d'instruction qui les rend vulnérables aux pratiques

de corruption. La répartition de l'incidence selon les quintiles de dépense n'est pas linéaire et ne suggère pas d'emblée un lien entre ces deux variables. Toutefois en 2006, l'incidence de la corruption augmente selon le niveau de richesse de l'enquêté.

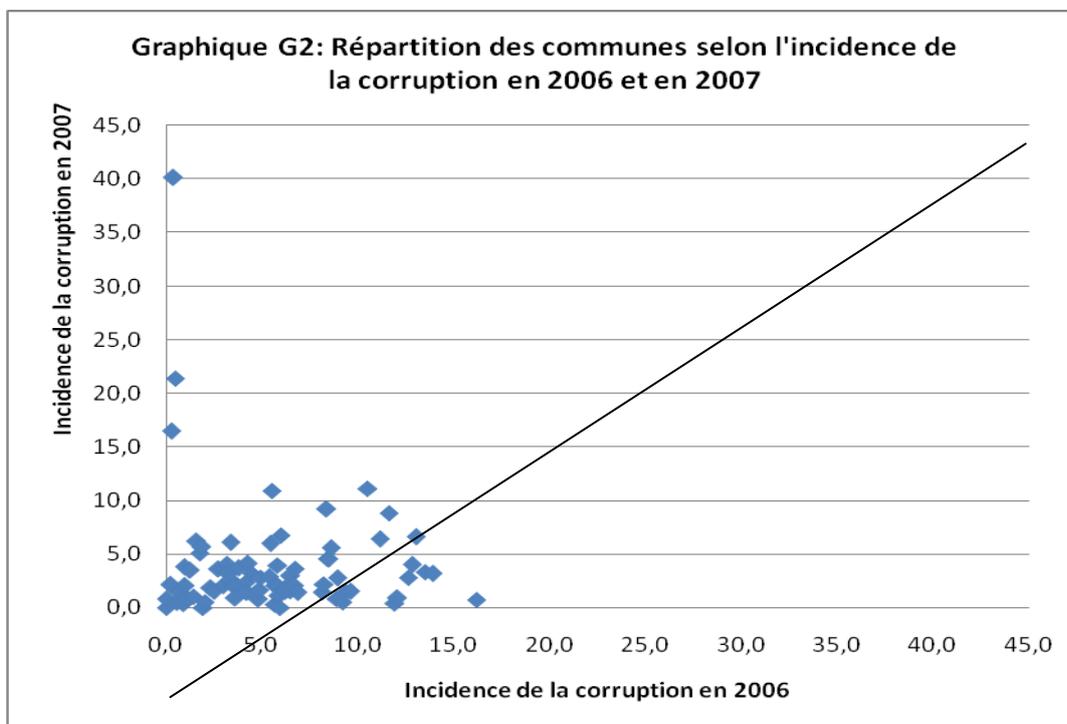
L'incidence de la corruption est différenciée selon le sexe et indique que les hommes sont plus exposés aux actes de corruption (plus en contact de l'administration) que les femmes, en fait ses valeurs sont 4,6 pour les hommes versus 3,5 chez les femmes.

L'examen de l'incidence selon les secteurs institutionnels d'activité principale est très révélateur ; en fait il ressort une tendance à la diminution des pratiques de corruption. Trois secteurs, à savoir les entreprises privées formelles, l'administration publique et les entreprises associatives présentent les reculs les plus marqués.

Paradoxalement, les fonctionnaires sont eux aussi soumis à la déréliction des services administratifs. Les serviteurs de l'Etat sont tout autant victimes de ces pratiques que l'ensemble des administrés. Dans ce domaine, la solidarité de corps ne semble pas jouer. Ces résultats invalident l'hypothèse d'une stratégie tacite ou concertée de résistance passive et généralisée de la part des fonctionnaires cherchant à préserver leur rente de situation, stratégie qui serait en partie à l'origine de l'échec des réformes.

D'après les valeurs de l'incidence de la corruption qui sont de 5,7 en 2006 contre 4,0 en 2007 il est soutenable d'avancer que la corruption est en recul au Bénin sur les deux années. Alors que les valeurs des quintiles extrêmes de dépense étaient de 4,7 (Les plus pauvres) et de 6,4 (les plus riches) en 2006, ces chiffres, toujours dans le même ordre, sont de 4,4 et 4,1 en 2007. Ainsi, nous constatons que l'incidence de la corruption diminue plus vite chez les plus riches que chez les plus pauvres.

Graphique 8.2 : Répartition des communes selon l'incidence de la corruption en 2006 et 2007



Source : EMICoV, 2006-2007

La représentation graphique de l'incidence de la corruption en 2006 et en 2007 par commune confirme qu'au niveau local, la corruption est effectivement en recul sur la période de référence car la plupart des points sont en dessous de la première bissectrice.

Toutefois, dans certaines communes l'incidence de la corruption a drastiquement augmenté de 2006 à 2007. Il s'agit de Dassa-Zoumè, de Ségbana et de N'dali où l'incidence a progressé respectivement de 0,4%, 0,5% et 0,3% en 2006 pour 40,1%, 21,4% et 16,5% en 2007. D'autres communes ont connu dans le même temps une amélioration très nette de leur incidence de la corruption, Sakété par exemple, avec une incidence passant de 16,3% en 2006 à 0,7% en 2007.

8.2.3.2 Coût de la corruption

Globalement, les montants payés pour cause de corruption ont légèrement diminué de 2006 à 2007, passant de 269 500 à 269 100 FCFA. Cependant au niveau des entreprises privées formelles, de l'administration publique et des entreprises associatives, les montants mis en jeu ont augmenté sur les deux années. Les montants payés pour cause de corruption sont de 269 000 FCFA pour les hommes contre 269 200 FCFA pour les femmes.

D'une façon globale, les plus pauvres payent moins en valeur absolue (267 500FCFA) que les plus riches (270 300FCFA) dans les cas de corruption et ce sont les citoyens de moins de 30 ans qui paient le plus pour les pratiques de corruption (269 900 FCFA) du fait de la recherche de leur premier emploi.

Tableau 8.15 : Montant moyen payé pour cause de corruption selon le sexe, la tranche d'âge, le secteur institutionnel de l'activité principale et les quintiles de dépense

Caractéristiques	Catégories de variables	Montant moyen payé pour cause de corruption (en millier de FCFA)	
		2 007	2 006
Sexe	Masculin	269,0	270,4
	Féminin	269,2	268,9
Tranche d'âge	Moins de 30 ans	269,9	267,8
	30 à 60 ans	269,0	268,4
	Plus de 60 ans	266,9	279,1
Secteur institutionnel regroupé	Administration publique	274,9	256,0
	Entreprise publique	274,9	254,6
	Entreprise privée formelle	279,9	253,1
	Entreprise privée informelle	267,9	269,9
	Entreprise Associative	263,9	260,6
Quintiles de dépense	Plus pauvres	267,5	264,4
	Pauvres	268,6	268,4
	Moyens	269,6	273,3
	Riches	269,4	267,6
	Plus riches	270,3	273,5
Ensemble		269,1	269,5

Source : EMICoV, 2006-2007

8.3 CONCLUSION ET IMPLICATIONS EN TERMES DE POLITIQUES

Les institutions publiques couvertes par le questionnaire de l'EMICoV sont diversement appréciées selon leur fonctionnement par les usagers. Ces opinions sur l'activité des services varient en fonction des caractéristiques sociodémographiques et de répartition spatiale des enquêtés. La confiance des administrés mesurée par l'indice de confiance s'est avérée faible dans certaines institutions importantes pour la vie civique telles que l'administration fiscale ou douanière. Dans l'ensemble l'indice de confiance confirme l'appréciation émise sur le fonctionnement des services. Bien que de qualité de fonctionnement non optimale, les institutions amorcent une amélioration de leur activité.

Plus de citoyens qualifient en 2007 de bon, l'état de gouvernance qu'elle soit politique, administrative, économique ou locale par rapport à 2006.

Les administrés ont été également interpellés par rapport aux pratiques de corruption dont l'incidence a permis de cerner de façon plus objective les dysfonctionnements de l'administration publique. D'une manière générale, son incidence est en baisse de 2006 à 2007. De même, les montants mis en jeu dans les cas de corruption sont légèrement moins importants en 2007 qu'en 2006 ; toutefois ils demeurent très élevés.

En ce qui concerne les orientations économiques de l'Etat, les enquêtés ont globalement préféré une économie avec une intervention limitée de l'Etat et un libéralisme économique à visage humain, c'est-à-dire une économie libérale avec une bonne couverture sociale en matière de soins de santé et de services éducatifs qui doivent être pris en charge par l'Etat.

Dans les relations entre les gouvernés et les gouvernants, la circulation de l'information sur les réformes ou politiques en cours n'est pas suffisante de l'avis d'une frange non négligeable de la population. Cependant, une importante proportion de personnes estime que les grandes orientations stratégiques de l'Etat sont claires et crédibles.

Enfin les opinions de la population quant aux grandes priorités de développement pour les dix années à venir sont analysées à travers une question fermée. Cette question fermée qui porte sur les principales priorités de développement au cours de dix années à venir, comporte quatre modalités de réponses possibles.

Deux d'entre elles « maintenir l'ordre dans le pays » (48%) et « la lutte contre l'inflation » (38%) occupent les deux premières places.

Pour une meilleure gouvernance au Bénin, les implications suivantes en termes de politiques peuvent être examinées :

- Rendre plus accessible l'administration publique pour tous les citoyens;
- Assainir les institutions fiscales (Impôt et Douanes) ;
- Rendre plus crédible le système judiciaire et améliorer les prestations de l'administration publique surtout pour les entreprises privées formelles ;
- Assister l'exercice de la gouvernance au niveau local ;

Poursuivre les efforts actuels visant à améliorer la gouvernance et à réduire la corruption.

BIBLIOGRAPHIE

Calame, Pierre. (September 1999), Indicateurs et gouvernance mondiale.

PNUD. (2000), Rapport sur le développement humain au Bénin, 2000: La Gouvernance.

Besançon, Marie. (September 2003), Good Governance Rankings : The Art of Measurement. World Peace Foundation.

Kaufman D., Kraay A , Mastruzzi M., Governance Matters III : Governance Indicators for 1996-2002. First Draft: June 30, 2003. First Draft: June 30, 2003. Revised Version: April 5, 2004

Kaufman D., Kraay A, Mastruzzi M.(2007), *Measuring Corruption: Myths and Realities.* The World Bank.

News Release N° 2007/86/SDN, World Bank.

Kaufman D., Kraay A. (Spring 2008), Governance Indicators: Where Are We, Where Should We Be Going?

Fatahi Abdoul CHITOU

Résumé

Cette section de l'analyse thématique des données de EMICoV a permis de faire l'état des lieux du fonctionnement de la démocratie et de la participation politique au Bénin à travers :

- *la reconnaissance et le respect de ses principes fondamentaux ;*
- *l'adhésion et la perception de son fonctionnement par la population ;*
- *l'opinion sur la classe politique ;*
- *l'impact attendu de la décentralisation ;*
- *les entraves au développement ;*
- *les impressions sur les actes d'incivisme ;*
- *la participation aux élections ;*
- *l'intérêt pour la politique ;*
- *la participation aux activités des partis politiques ;*
- *les discussions sur la politique ;*
- *la participation aux mouvements de protestation ;*
- *les centres potentiels d'intérêt dans la vie des populations ;*
- *la fierté d'appartenance à la nation ou à l'ethnie.*

Il ressort des résultats que les Béninois incluent dans le concept de démocratie à la fois les notions de liberté et d'égalité, à l'instar des occidentaux ou des anciennes démocraties : ils jugent presque à l'unanimité comme caractéristiques fondamentales de la démocratie en 2006 (89,2%) comme en 2007 (92,5%) toutes les six caractéristiques de la démocratie soumises à leur appréciation, notamment la liberté d'expression, l'égalité devant la loi, la liberté politique et les élections libres et transparentes, la liberté de religion et la liberté de voyager.

INTRODUCTION

Le terme "démocratie" désigne un *corpus* de principes philosophiques et politiques suivant lequel un groupe social donné organise son fonctionnement par des règles élaborées, décidées, mises en application et surveillées par **l'ensemble des membres de ce groupe**, *a priori sans exclusion*. Il s'oppose historiquement aux systèmes monarchiques ou oligarchiques où le pouvoir est détenu et transmis au sein d'un petit groupe.

On résume souvent ce corpus à la formule de Périclès : "le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple" mais son contenu concret a beaucoup évolué au cours de l'Histoire et est - aujourd'hui encore - l'objet de vifs débats, à tel point qu'il n'existe pas de définition communément admise de ce qu'est ou doit être la démocratie.

Avec les évolutions des classifications politiques, la démocratie est devenue dès lors un système politique (et non plus un simple régime), c'est-à-dire une organisation sociale où le peuple ou un organe élu par lui, détient la souveraineté.

Par extension, le terme "démocratie" qualifie souvent tout pays qui est reconnu comme appliquant des principes démocratiques dans son fonctionnement. Dans tous les pays du monde, la construction de la démocratie est un processus historique complexe, marqué par une évolution sociopolitique avec des tendances plus ou moins démocratiques qui varient d'un pays à un autre.

Le Dahomey proclamé République le 04 Décembre 1958, a accédé à la souveraineté nationale le 1^{er} Août 1960. Devenu République Populaire du Bénin, le 30 Novembre 1975, puis République du Bénin le 1^{er} Mars 1990, il a connu une évolution constitutionnelle et politique mouvementée depuis son accession à l'indépendance. La seule constante, c'est l'option en faveur de la République. Cependant, ces changements successifs de régimes politiques n'ont pas émoussé la détermination du Peuple Béninois à rechercher dans son génie propre, les valeurs de civilisation culturelle, philosophique et spirituelle qui animent les forces de son patriotisme et de son développement.

La crise économique et financière de la fin des années 80 et ses effets sociaux couplés avec les tensions politiques et le processus de démocratisation dans les pays de l'Europe de l'Est, ont conduit à la tenue du 19 au 28 février 1990 de la Conférence des Forces Vives de la Nation. Ce grand forum national, la première en Afrique, a ouvert la voie à la détente politique et sociale, a redonné confiance au Peuple Béninois et a favorisé la réconciliation nationale et l'avènement d'une ère de Renouveau Démocratique, marquée par un multipartisme intégral et une Constitution qui a été promulguée le 11 décembre 1990 et qui s'articule autour des principes démocratiques suivants :

- opposition fondamentale à tout régime politique fondé sur l'arbitraire, la dictature, l'injustice, la corruption, la concussion, le régionalisme, le népotisme, la confiscation du pouvoir et le pouvoir personnel ;
- ferme volonté de défendre et de sauvegarder la dignité du Peuple Béninois aux yeux du monde et retrouver sa place et son rôle de pionnier de la démocratie et de la défense des droits de l'homme ;
- création d'un Etat de droit et de démocratie pluraliste, dans lequel les droits fondamentaux de l'homme, les libertés publiques, la dignité de la personne humaine et la justice sont garantis, protégés, et promus comme la condition nécessaire au

développement véritable et harmonieux de chaque Béninois, tant dans sa dimension temporelle, culturelle, que spirituelle ;

- Attachement aux principes de la démocratie et des droits de l'homme tels qu'ils ont été définis par la Charte des Nations Unies de 1945, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples adoptée en 1981, par l'Organisation de l'Unité Africaine, ratifiée par le Bénin le 20 Janvier 1986.

Dès lors, un arsenal juridique « démocratique » fut mis en place par les autorités béninoises pour exprimer clairement leur ferme volonté d'engager le pays sur la voie de la démocratie et de la bonne gouvernance administrative et économique.

Depuis près de deux décennies, le Bénin a choisi de s'engager dans la voie démocratique. A bien des égards, le pays a connu des avancées incontestables par rapport à la situation qui prévalait jusqu'à la fin des années 80. Le pays s'est progressivement doté du cadre et des mécanismes institutionnels d'une démocratie formelle. Que ce soit dans le domaine de la liberté d'association, d'expression et des médias ou en matière de processus électoral, le Bénin jouit a priori d'une position relativement enviable. Il s'agit en particulier d'un des rares pays du continent à avoir effectué une quadruple transition électorale présidentielle (1991 ; 1996 ; 2001 ; 2006) et dans lequel les élections législatives et municipales se sont toujours bien déroulées.

Les changements socio-politiques et les efforts du gouvernement à améliorer les conditions de vie des populations montrent dans quelle mesure les questions liées à la gouvernance et à la démocratie sont primordiales pour l'avenir du pays.

Dans ce contexte, l'évaluation de l'état de la démocratie et de son évolution à travers la perception des citoyens revêt une importance capitale.

Il est incontestable que la consolidation de la démocratie au Bénin a enregistré des progrès significatifs. Mais comment est-elle appréciée et ressentie par le peuple béninois en fonction de ses aspirations ? Quel est le point de vue des populations sur l'évolution de la démocratie ? D'un point de vue général, la population est-elle favorable à la démocratie et aux principes qui la sous-tendent ? Quelles sont les préférences de systèmes politiques pour diriger le pays ? Quel est selon la population l'impact d'une politique de décentralisation ? Quels sont les actes d'incivisme encore d'actualité au Bénin ? Quelles sont les entraves du développement (causes du sous-développement) du pays ? Quelle est la structure de l'espace politique au sein de la population (participation aux élections, politisation) ?

Voilà les questions essentielles auxquelles nous essayerons de répondre dans notre analyse.

9.1 REVUE DE LITTERATURE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

9.1.1 Revue de la littérature

Les études sur la Gouvernance et particulièrement sur la démocratie au Bénin sont récentes. Nous pouvons retenir la plus importante, l'enquête 1-2-3 de 2005 qui ne concerne que Cotonou et ses environs.

Cette investigation a permis du point de vue analytique d'apprécier la relation entre la démocratie (ou plus globalement le régime politique), le mode de fonctionnement effectif des institutions publiques et les conditions de vie des ménages à partir des opinions, des

comportements et des pratiques sociales de la population. On s'intéresse par exemple au niveau d'adhésion aux types de régimes politiques et économiques en vigueur, au degré de satisfaction sur le rôle et l'efficacité de l'Etat, à la participation politique, à l'insertion sociale, au degré de vulnérabilité face à la corruption. Elle a permis également d'explicitier les spécificités des points de vue et des valeurs revendiquées par les individus suivant leurs caractéristiques socio-démographiques.

Hormis cette étude, dans le cadre de ses analyses comparatives sur l'atmosphère politique et socio-économique en Afrique, l'Institut de Recherche Empirique en Economie Politique (IREEP) a réalisé, toujours en 2005, pour le compte du réseau AFROBAROMETRE, une enquête d'opinions sur la gouvernance et qui s'intéresse entre autres au contenu de la démocratie, les impressions sur le multipartisme, le fonctionnement de la démocratie, la confiance aux institutions, l'importance accordée aux affaires politiques par rapport à celles des autres associations, etc...

9.1.2 Approche méthodologique

9.1.2.1 Méthode de collecte

Les données recueillies par cette étude proviennent de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICOV) qui s'inspire du dispositif méthodologique de l'Enquête 1-2-3. Fondée sur le principe de la greffe d'enquêtes, l'enquête est constituée d'un dispositif de base de plusieurs enquêtes emboîtées : une enquête sur l'emploi, le chômage et les conditions d'activités des ménages ; une enquête sur le foncier, une enquête sur la micro-finance, une enquête sur la gouvernance ; une enquête sur les unités de production informelles et une enquête sur la consommation.

▪ *Principes et atouts de l'approche*

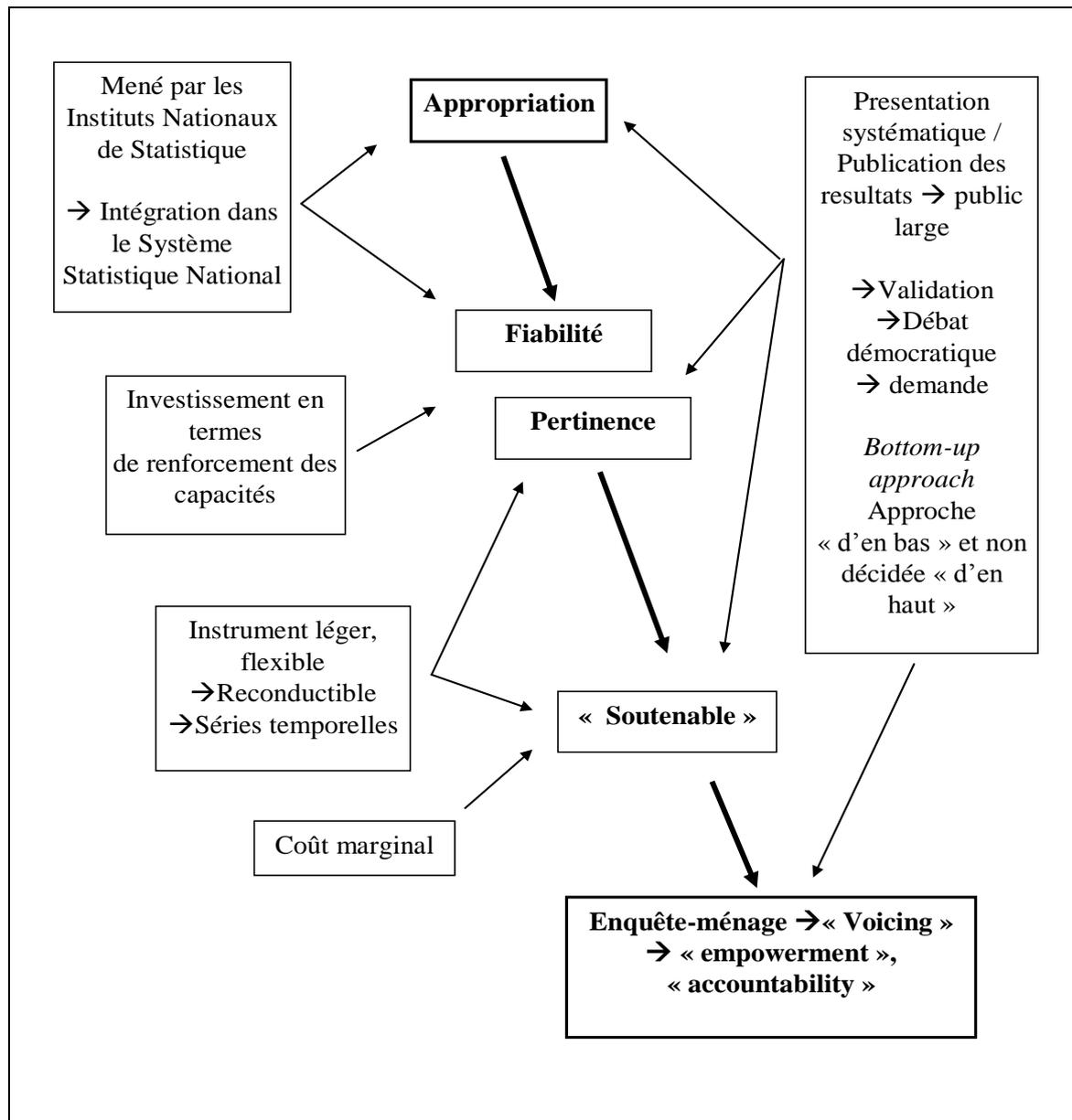
En récapitulant, l'approche consiste à greffer sur des enquêtes quantitatives classiques périodiques, de préférence relativement légères, des modules thématiques prenant la forme des sondages d'opinions. Les questions qualitatives posées dans les modules peuvent provenir d'une standardisation des interrogations soulevées dans les approches participatives (PPA ou « Participatory Poverty Assessment »). La population (comprenant les pauvres) est sollicitée pour s'exprimer par exemple sur leur perception de la pauvreté (définition, causes), leurs difficultés et leurs besoins, leur appréciation des politiques mises en œuvre et de la qualité des institutions ainsi que la définition de stratégies adéquates pour satisfaire leurs besoins et répondre à leurs attentes. Par ailleurs, cette approche est complétée par des questions spécifiques visant à comprendre l'environnement culturel, social, politique dans lequel vivent les ménages. En effet, de façon paradoxale, on ne dispose quasiment pas d'informations sur ces domaines dans les PED, et en particulier en Afrique, alors que beaucoup d'analystes mettent en avant les facteurs sociaux, culturels et politiques comme déterminants du mode de fonctionnement des sociétés africaines.

Cette démarche présente l'avantage de recueillir à la fois :

- *des questions subjectives*, propres aux sondages d'opinion (indice de satisfaction, niveau d'adhésion aux politiques,...);
- *des données objectives sur les comportements et les pratiques sociales* (accès aux services publics, participation politique, incidence corruption ...);

- les caractéristiques socio-économiques classiques (sexe, âge, scolarité, migration, emploi, revenu, consommation, etc.).

Figure 9.1 : Les points forts et principes de base de l'approche basée sur l'enquête 1-2-3



Source : Razafindrakoto et Roubaud (2005)

Les données collectées offrent la possibilité d'une désagrégation suivant les catégories de ménages ou d'individus. L'attention particulière accordée à l'échantillonnage permet de répondre au souci de variabilité, de représentativité et de fiabilité des opinions recueillies, et peut remédier au problème d'arbitrage rencontré dans les approches participatives habituelles (PPA) face à la multiplicité des points de vue. Enfin, comparée aux études usuelles sur les perceptions ou opinions de la population, on dispose d'une mesure plus précise et plus fiable des revenus et plus généralement du niveau de vie des individus ou ménages. L'enquête 1-2-3 qui constitue l'architecture de base du dispositif est en effet destinée en premier lieu à mesurer de façon détaillée le niveau et l'évolution des conditions de vie des individus et des ménages.

Finalement, à un moment où le concept d'« empowerment » est intégré au centre des politiques publiques, les enquêtes socio-politiques contribuent à faire connaître le point de vue et

à accroître le pouvoir de négociation de groupes sociaux traditionnellement en marge des processus de décision. Cette contribution s'avère d'autant plus essentielle que dans les pays les plus pauvres, où les institutions-relais de la société civile sont peu développées, elles sont, avec les élections, le seul moyen pour les couches défavorisées (« *voiceless* ») de se faire entendre des autorités.

9.1.2.2 Méthode d'analyse

La méthodologie utilisée a consisté à des analyses descriptives simples univariées et bivariées. L'analyse des données est basée sur des fréquences qui servent d'indices qui permettent de vérifier certaines hypothèses relatives au bon fonctionnement de la démocratie, aux réserves y afférentes, à la participation politique etc.

Les différents indicateurs calculés sont consignés dans le tableau récapitulatif en annexe. Il convient de noter que le taux de participation aux élections issu de EMICoV n'est autre celui de la participation aux élections des chefs de ménage.

La comparaison précise entre ces chiffres et les résultats officiels de l'élection est délicate pour plusieurs raisons. D'abord, les champs géographiques des résultats électoraux et de l'enquête ne se superposent pas. L'enquête couvre l'ensemble des départements sur la base des zones de dénombrement du recensement. Les frontières ne correspondent à aucun découpage administratif existant. En termes temporels, les mouvements démographiques (migration, mortalité) entre les élections et l'enquête (soit dans notre cas environ un an), font que le corps électoral n'est pas exactement identique dans les deux sources. Cette différence de champ s'explique aussi par le fait que l'enquête ne touche que les ménages ordinaires et non les ménages collectifs vivant en institutions. De plus, elle n'est pas suffisamment fine pour saisir précisément le corps électoral « légal » qui exclut rigoureusement les personnes de moins de 18 ans, les malades mentaux et les électeurs potentiels ayant perdu leurs droits civiques (déchéance du droit de vote). Ensuite, l'enquête est rétrospective, les déclarations des enquêtés est une reconstitution *a posteriori* plus ou moins fiable. De plus, par nature les résultats officiels ne tiennent pas compte de la non inscription sur les listes électorales.

9.2 PRINCIPAUX RESULTATS ET DISCUSSION

9.2.1 Adhésion aux principes démocratiques

9.2.1.1 Adhésion à la démocratie

La plupart des Béninois en 2006 (91,4%) étaient favorables à la démocratie. Parmi ces derniers, 45,0% y étaient très favorables et 46,4% y étaient plutôt favorables. Seul 8,6% de la population avaient rejeté le principe, dont 1,7% de façon catégorique. Suivant le genre, le constat est similaire : aussi bien les hommes chefs de ménages que les femmes chefs de ménages adhèrent pleinement au principe démocratique. En effet, 91,8% des hommes chefs de ménages et 91,2% des femmes chefs de ménages avaient plaidé en faveur de l'instauration de la démocratie, la différence n'étant pas statistiquement significative.

En 2007, la généralisation du consentement des béninois pour un régime démocratique s'est améliorée de 2,6 points passant de 91,4% à 94%.

Pour chacun des deux sexes masculin et féminin respectivement, 4,9% et 5,4% des chefs de ménages continuent de cultiver respectivement en 2007 un sentiment modéré anti-démocratique et 0,8% un sentiment radical anti-démocratique pour les deux sexes.

Tableau 9.1 : Niveau d'adhésion à la démocratie des chefs de ménages selon le genre 2006 et 2007

En général, êtes-vous favorable à la démocratie?	Oui, très	Oui, plutôt	Non, pas vraiment	Non, pas du tout	Non déclaré	Total
2006						
M	47,0	44,8	6,6	1,7	0,0	100
F	43,4	47,8	7,1	1,7	0,0	100
T	45,0	46,4	6,9	1,7	0,0	100
2007						
M	47,6	46,7	4,9	0,8	0,1	100
F	44,6	49,0	5,4	0,8	0,1	100
T	46,0	48,0	5,2	0,8	0,1	100

Source : EMICoV, 2006-2007

De toutes les variables sociodémographiques, en 2006 comme en 2007, c'est le niveau d'études et le niveau de dépenses qui induisent le plus de variation sur le degré d'adhésion à la démocratie (cf. Tableau 10.1 et Tableau 10.2). Mais les différences restent peu marquées : en 2006 on note un solde positif d'approbation de 4,5 points entre ceux qui sont de niveau supérieur c'est-à-dire ceux qui ont atteint l'université et ceux qui n'ont pas fréquenté l'école ou n'ont pas achevé le primaire. En 2007, ce solde n'est que de 0,7 point.

Tableau 9.2 : Niveau d'adhésion des Béninois à la démocratie selon le niveau d'études 2006 et 2007

En général, êtes-vous favorable à la démocratie?	Oui, très	Oui, plutôt	Non, pas vraiment	Non, pas du tout	Non déclaré	Total
2006						
Aucun niveau	43,8	46,1	8,2	1,9	0,0	100
Primaire	44,9	48,8	4,9	1,3	0,0	100
Secondaire 1	48,5	45,4	4,7	1,3	0,0	100
Secondaire 2	49,0	46,1	3,6	1,3	0,0	100
Supérieur	53,4	41,0	3,7	1,8	0,0	100
Ensemble Bénin	45,0	46,4	6,9	1,7	0,0	100
2007						
Aucun niveau	44,9	48,7	5,6	0,8	0,1	100
Primaire	45,8	48,9	4,4	0,8	0,1	100
Secondaire 1	49,0	45,5	4,6	0,6	0,2	100
Secondaire 2	49,6	45,0	4,5	0,8	0,1	100
Supérieur	54,1	40,2	4,6	1,2	0,0	100
Ensemble Bénin	46,0	48,0	5,2	0,8	0,1	100

Source : EMICoV, 2006-2007

Quant aux quintiles de dépense, de 90,3% en 2006 pour le premier quintile (les plus pauvres) on se retrouve à 93% chez ceux du cinquième quintile (les plus riches) contre respectivement 93% et 94,5% en 2007, soit une différence positive de consentement démocratique de 2,7 points en 2006 et de 1,5 points en 2007 en faveur des plus riches. Ainsi, les plus pauvres (1^{er} quintile de revenu par tête) ne sont pas significativement moins favorables à la démocratie que leurs homologues du dernier quintile.

Tableau 9.3 : Niveau d'adhésion des Béninois à la démocratie selon le quintile des dépenses en 2006 et 2007

En général, êtes-vous favorable à la démocratie?	Oui, très	Oui, plutôt	Non, pas vraiment	Non, pas du tout	Non déclaré	Total
2006						
Plus pauvres	44,6	45,7	8,1	1,6	0,0	100
Pauvres	42,7	47,7	7,7	1,9	0,0	100
Moyens	44,2	46,1	7,9	1,9	0,0	100
Riches	46,3	46,6	5,6	1,4	0,0	100
Plus riches	45,9	47,1	5,5	1,5	0,0	100
Ensemble Bénin	45,0	46,4	6,9	1,7	0,0	100
2007						
Plus pauvres	43,6	49,4	6,3	0,6	0,1	100
Pauvres	44,7	49,5	4,9	0,8	0,1	100
Moyens	45,8	47,7	5,4	0,9	0,2	100
Riches	47,6	46,9	4,6	0,9	0,0	100
Plus riches	48,1	46,4	4,6	0,8	0,1	100
Ensemble Bénin	46,0	48,0	5,2	0,8	0,1	100

Source : EMICoV, 2006-2007

L'occupation économique a également une influence sur l'approbation de la démocratie. Ainsi, 94,1% du personnel de l'Administration en 2006 y étaient consentants contre 91,2% des inactifs ou chômeurs, soit une différence de 2,9 points. Mais en 2007, la différence du niveau de consentement entre les deux groupes socioprofessionnels s'est réduite à 1,2 points. Ceci s'explique certainement par les emplois créés par le gouvernement en 2007 et sa décision de reversement des contractuels de l'Etat et des enseignants communautaires dans la Fonction Publique. Les inactifs et les chômeurs commencent sûrement par faire confiance à l'Etat dans le renouvellement de son personnel à la retraite et à sa politique de bonne gouvernance administrative.

Tableau 9.4 : Niveau d'adhésion des Béninois à la démocratie selon le secteur /institution d'activité en 2006 et 2007

En général, êtes-vous favorable à la démocratie?	Oui, très	Oui, plutôt	Non, pas vraiment	Non, pas du tout	Non déclaré	Total
2006						
Adm. Pub & Ent. pub.	49,1	45,0	3,8	2,0	0,0	100
Ent. pr. & Ent. assoc.	44,4	47,0	7,0	1,5	0,0	100
Inactifs ou chômeurs	45,9	45,3	6,9	2,0	0,0	100
Ensemble Bénin	45,0	46,4	6,9	1,7	0,0	100

2007						
Adm. Pub & Ent. pub.	52,9	42,4	4,0	0,7	0,0	100
Ent. pr. & Ent. assoc.	44,7	49,2	5,3	0,8	0,1	100
Inactifs ou chômeurs	50,4	43,7	4,9	0,8	0,1	100
Ensemble Bénin	46,0	48,0	5,2	0,8	0,1	100

Source : EMICoV, 2006-2007

De même, le type d'emploi (formel ou informel) influence le consentement de la démocratie au Bénin. Les travailleurs du secteur formel apprécient mieux la démocratie que leurs homologues indépendants du secteur informel respectivement 94,7% et 90,6% en 2006 contre 95,6% et 93,9% en 2007.

Tableau 9.5 : Niveau d'adhésion des Béninois à la démocratie selon le secteur d'activité en 2006 et 2007

En général, êtes-vous favorable à la démocratie?	Oui, très	Oui, plutôt	Non, pas vraiment	Non, pas du tout	Non déclaré	Total
2006						
Salarié secteur formel	49,3	45,4	3,6	1,8	0,0	100
Indépendant secteur informel	44,0	46,6	7,8	1,6	0,0	100
Dépendant secteur informel	45,3	48,5	4,8	1,4	0,0	100
Inactifs ou chômeurs	45,9	45,2	6,9	1,9	0,0	100
Ensemble Bénin	45,0	46,4	6,9	1,7	0,0	100
2007						
Salarié secteur formel	54,7	40,9	3,9	0,6	0,0	100
Indépendant secteur informel	44,5	49,4	5,3	0,8	0,1	100
Dépendant secteur informel	44,6	48,7	5,6	0,9	0,2	100
Inactifs ou chômeurs	50,3	43,9	4,8	0,8	0,1	100
Ensemble Bénin	46,0	48,0	5,2	0,8	0,1	100

Source : EMICoV, 2006-2007

En revanche, la corrélation est moins nette pour les autres variables de différenciation notamment l'âge, le département, le milieu de résidence.

9.2.1.2 Adhésion à un système politique démocratique

Parmi les quatre types de régimes politiques soumis à l'appréciation des Béninois, en 2006 comme en 2007, la démocratie est celui qui requiert l'adhésion de la majorité (cf. tableau 6). En effet, 9 personnes sur dix (88,9% en 2006 et 89,1% en 2007) pensent qu'elle est la mieux adaptée, contre 34% pour la gestion du pays par des experts, 11,6% pour la gouvernance du pays par un homme fort qui n'a pas à se préoccuper du parlement ni des élections, et 10,4% pour la direction du pays par l'armée en 2006 et respectivement 30,1%, 10,4% et 8,8% en 2007.

Tableau 9.6 : Adhésion des Béninois aux différents systèmes qui leurs sont proposés

Opinions	Avoir à sa tête un homme fort qui n'a pas à se préoccuper du parlement ni des élections	Que se soient des experts et non un gouvernement, qui décident ce qui est bon pour le pays	Que l'armée dirige le pays	Avoir un système politique démocratique
2006				
Oui très favorable	3,7	15,2	3,5	58,4
Oui plutôt favorable	7,9	18,8	6,9	30,5
Non pas favorable	24,0	27,4	23,9	5,6
Non pas du tout	64,3	38,6	65,6	5,5
Non déclaré	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100	100	100	100
2007				
Oui très favorable	4,1	13,5	2,8	59,1
Oui plutôt favorable	6,3	16,6	6,0	30,0
Non pas favorable	26,4	29,1	27,9	5,7
Non pas du tout	63,1	40,7	63,2	5,1
Non déclaré	0,0	0,0	0,1	0,1
Total	100	100	100	100

Source : EMICoV, 2006-2007

Une analyse spécifique à chaque système en 2006 comme en 2007 montre que près de 60% des personnes approuvent très favorablement la démocratie comme système de gouvernement du pays, tandis qu'un peu plus de 10% la rejettent dont une moitié avec modération et la seconde systématiquement. Neuf personnes sur dix, refusent l'idée d'une gestion du pays par l'armée ou par un homme fort à la tête du pays qui ne se préoccuperait ni du parlement ni des élections. Toutefois, à défaut du système démocratique, bon nombre de personnes (trois personnes sur dix) pensent qu'il serait judicieux que les décisions prises au niveau du pays émanent des experts et non du gouvernement. Un fait majeur est que toutes les couches sociales de la population adhèrent presque à l'unanimité, au système démocratique quels que soient leur département, leur milieu résidence, leur situation dans l'activité principale, leur niveau d'études et leur niveau de pauvreté.

9.2.1.3 Opinions des Béninois sur les insuffisances de la démocratie

Bien que la démocratie soit le système politique préféré par les Béninois, il n'en demeure pas moins qu'ils lui reconnaissent un certain nombre de défauts (cf. tableau 9.7).

Près du tiers des Béninois (33,7%) en 2006 avaient soutenu que le système démocratique ne peut pas assurer un bon fonctionnement du système économique. Ils avaient déploré à 39,9% l'inefficacité du système démocratique dans la prise de décision à cause des multiples disputes et dénoncé à 32,7% son inefficacité dans le maintien de l'ordre. Mais en définitive, à plus de 86,9%, ils ont préféré la démocratie aux autres formes de gouvernance en dépit des importants problèmes qu'elle peut générer.

Tableau 9.7 : Opinions des Béninois sur les insuffisances de la démocratie en 2006 et en 2007

Opinions	La démocratie peut poser des problèmes, mais c'est quand même mieux que n'importe quelle autre forme de gouvernement	En démocratie, le système économique fonctionne mal	Les démocrates ont du mal à prendre des décisions, il y a trop de disputes	Les démocrates ne savent pas maintenir l'ordre
2006				
Oui très favorable	45,0	8,8	11,6	10,1
Oui plutôt favorable	41,7	24,9	28,3	22,6
Non pas favorable	8,9	39,7	34,5	32,8
Non pas du tout	4,4	26,5	25,6	34,5
Non déclaré	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100	100	100	100
2007				
Oui très favorable	49,4	4,9	6,9	6,1
Oui plutôt favorable	38,2	16,1	20,1	15,3
Non pas favorable	8,5	42,4	37,0	34,2
Non pas du tout	4,0	36,5	36,0	44,3
Non déclaré	0,0	0,0	0,0	0,1
Ensemble	100	100	100	100

Source : EMICoV, 2006-2007

En 2007, l'appréciation positive du système démocratique s'est améliorée. La proportion des béninois qui pensent que le système démocratique ne peut pas assurer un bon fonctionnement du système économique s'est établie à 21%, ceux qui continuent de croire à son inefficacité dans la prise de décision en raison des multiples disputes est de 27% et ceux qui sont gênés par ses difficultés à maintenir l'ordre ne représentent plus que 21,4%.

Les réserves à l'égard du régime démocratique sont très légèrement plus répandues chez les chômeurs qui seraient déçus par les promesses électorales et qui avaient soutenu en 2006 à 34,2% qu'en démocratie le système économique fonctionne mal et qui conservent leur position à 19,7%. Cependant, ils ne désespèrent pas : 94,2% d'entre-eux restent favorables en 2007 à la démocratie malgré ses insuffisances notamment le manque d'opportunités économiques dont ils sont victimes, et 88,5% pensent qu'elle est préférable aux autres régimes de gouvernance. Les réserves sont également légèrement plus prononcées en fonction de la pauvreté : 22% des plus pauvres pensent que le système économique fonctionne mal contre 19,4% des plus riches. De même, les pauvres croient fermement que l'amélioration de leurs conditions de vie est encore possible dans un régime démocratique : 93% d'entre-deux restent favorables en 2007 à la démocratie malgré les problèmes auxquels elle est confrontée, et 88,3% pensent qu'elle reste absolument encore le régime préférable de gouvernance. La préférence d'un régime démocratique pour gouverner le pays est encore indépendante du milieu de résidence et du département.

Tableau 9.8 : Opinions des chômeurs et des plus pauvres sur le mauvais fonctionnement du système économique en démocratie

Opinions	Le système économique fonctionne mal		Etes-vous favorable à la démocratie ?		La démocratie peut poser des problèmes, mais c'est quand même mieux que n'importe quelle autre forme de gouvernement	
	Inactifs ou chômeurs	Les plus pauvres	Inactifs ou chômeurs	Les plus pauvres	Inactifs ou chômeurs	Les plus pauvres
	2006					
Oui très favorable	10,1	8,7	45,9	44,6	46,2	42,1
Oui plutôt favorable	24,1	25,1	45,2	45,7	41,0	42,1
Non pas favorable	39,2	39,1	6,9	8,1	8,5	9,8
Non pas du tout	26,6	27,1	1,9	1,6	4,3	6,0
Non déclaré	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	10,1	8,7	45,9	44,6	46,2	42,1
2007						
Oui très favorable	4,5	4,3	50,3	43,6	52,0	48,1
Oui plutôt favorable	15,1	17,7	43,9	49,4	36,5	40,2
Non pas favorable	42,0	44,7	4,8	6,3	7,5	8,8
Non pas du tout	38,4	33,4	0,8	0,6	4,0	3,0
Non déclaré	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Ensemble	4,5	4,3	50,3	43,6	52,0	48,1

Source : EMICoV, 2006-2007

Ces résultats viennent contredire la thèse selon laquelle les individus, du fait de leurs valeurs propres ou de leur situation économique, seraient réticents à l'instauration de régimes démocratiques.

C'est donc bien en regard d'autres types de régimes politiques, donc dans une perspective comparative que la démocratie, entendue comme un processus politique de désignation des dirigeants par les urnes et de gestion de la cité par le peuple et pour ses intérêts, est considérée comme le meilleur système de gouvernement.

Si nous avons réussi à mesurer l'appréciation générale de la démocratie et à établir la façon dont elle est jugée par rapport à d'autres systèmes politiques, il se pose toujours la question de savoir quelle conception les Béninois ont du contenu de la démocratie. Cette question est de première importance dans la mesure où tout un courant de pensées, s'appuyant sur des thèses culturalistes, considère que la démocratie est une valeur occidentale et qu'elle prend un sens différent dans d'autres contextes historiques ou culturels.

Il s'agit donc ici de bien circonscrire la conception du mot démocratie chez les Béninois. Pour ce faire, un certain nombre d'attributs traditionnellement associés à la démocratie ont été proposés aux enquêtés en leur demandant s'ils les considéraient comme fondamentaux et conjointement associés à cette notion.

Les résultats obtenus permettent d'apprécier la vision des Béninois par rapport à ces principes de la démocratie (cf. tableau 9.9).

Tableau 9.9 : Opinion des Béninois sur les principes fondamentaux de la démocratie pris individuellement en 2006 et 2007

Opinion	Principes fondamentaux de la démocratie					
	Liberté d'expression et Liberté de la Presse	Egalité devant la loi	Liberté politique	Elections libres et transparentes	Liberté de voyager	Liberté de religion
2006						
Oui	98,1	97,4	97,5	97,5	95,8	96,1
Non	1,9	2,6	2,5	2,5	4,2	3,9
ND	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100	100	100	100	100	100
2007						
Oui	98,7	98,6	98,3	98,7	96,6	96,3
Non	1,1	1,3	1,5	1,3	3,2	3,3
ND	0,2	0,1	0,3	0,0	0,3	0,4
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : EMICoV, 2006-2007

Quand on prend chaque principe indépendamment des autres, les Béninois jugent presque à l'unanimité comme caractéristiques fondamentales de la démocratie en 2006 (89,2%) comme en 2007 (92,5%) toutes les six caractéristiques soumises à leur appréciation, notamment la liberté d'expression, l'égalité devant la loi, la liberté politique et les élections libres et transparentes, la liberté de religion et la liberté de voyager.

Ces six critères pris ensemble sont considérés comme fondamentaux par près de 90% des Béninois.

Tableau 9.10 : Pourcentage d'opinions favorables à la démocratie selon le nombre de principes jugés fondamentaux en 2006 et en 2007

Nombre de principes	Masculin	Féminin	Total
2006			
0	0,3	0,2	0,2
1	0,1	0,2	0,2
2	0,5	0,5	0,5
3	1,0	0,9	0,9
4	3,4	3,6	3,5
5	5,7	5,2	5,4
6	89,1	89,4	89,2
Total	100	100	100
2007			
0	0,1	0,1	0,1
1	0,0	0,0	0,0
2	0,4	0,4	0,4
3	0,5	0,6	0,5
4	2,8	2,6	2,7
5	3,8	3,8	3,8
6	92,5	92,5	92,5
Total	100	100	100

Source : EMICoV, 2006-2007

Le résultat est donc sans équivoque : l'idée que se font les Béninois de la démocratie est la même que celle qui prévaut dans les démocraties occidentales ; ce qui plaide en faveur d'une conception universellement admise de la démocratie. L'analyse selon les caractéristiques sociodémographiques montre que la vision de la démocratie ne varie pas.

9.2.2 Fonctionnement de la démocratie

9.2.2.1 Fonctionnement de la démocratie et ses principes fondamentaux

Autant l'adhésion aux principes démocratiques est importante, autant le diagnostic des Béninois sur son fonctionnement réel au Bénin est positif. L'appréciation du bon fonctionnement de la démocratie au Bénin s'est améliorée entre 2006 et 2007: le niveau d'assentiment est passé de 85,3% à 90,5% de béninois. C'est seulement 1,4% des citoyens qui pensent que la démocratie ne fonctionne pas du tout en 2007 contre 2,4% en 2006, et 7,4% se montrent encore plutôt mécontents contre 12,3% en 2006. Il n'existe pas de différence significative selon le sexe et les autres variables de différenciation (cf. tableau 10.11).

Tableau 9.11 : Fonctionnement de la démocratie selon le genre

Dans le pays, la démocratie fonctionne-t-elle bien ?	Masculin	Féminin	Ensemble
2006			
Oui, très	35,8	34,6	35,1
Oui, plutôt	49,3	51,0	50,2
Non, pas vraiment	12,7	12,0	12,3
Non, pas du tout	2,3	2,5	2,4
Non déclaré	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100	100	100
2007			
Oui, très	39,1	37,3	38,1
Oui, plutôt	51,7	53,1	52,4
Non, pas vraiment	7,2	7,5	7,4
Non, pas du tout	1,4	1,5	1,4
Non déclaré	0,7	0,6	0,6
Ensemble	100	100	100

Source : EMICoV, 2006-2007

La mesure de l'appréciation générale du fonctionnement de la démocratie est utile, surtout dans une perspective évolutive ou dynamique caractérisée soit par une tendance à la baisse (dégradation) soit à la hausse (amélioration). L'état du fonctionnement de la démocratie permet de cerner les potentielles tensions ou frustrations dans la population. Elle est en revanche de peu d'usage lorsqu'il s'agit de définir des politiques concrètes pour améliorer la situation socio-économique des populations. Aussi, pour porter un diagnostic plus précis sur les dysfonctionnements de la démocratie et au-delà de la question des droits de l'homme, avons-nous cherché à savoir si les principes démocratiques identifiés plus haut étaient correctement appliqués ou respectés dans la pratique au Bénin.

Tableau 9.12 : Opinions des Béninois sur le respect des principes démocratiques pris individuellement

Respect des principes démocratiques						
Opinions	Liberté d'Expression et Liberté de la Presse	Egalité devant la loi	Liberté politique	Elections libres et transparentes	Liberté de voyager	Liberté de religion
2006						
Oui	90,7	56,2	91,6	77,4	91,3	95,5
Non	9,3	43,8	8,4	22,6	8,7	4,5
ND	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100	100	100	100	100	100
2007						
Oui	87,9	64,9	92,8	82,2	92,5	95,9
Non	11,9	35,0	7,0	17,7	7,3	3,7
ND	0,2	0,1	0,3	0,1	0,3	0,4
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : EMICoV, 2006-2007

Il ressort du tableau 9.12 que la liberté de religion, la liberté de voyager, la liberté politique et la liberté d'expression et de presse sont les plus respectées de l'avis des Béninois en 2006 et en 2007. Plus de 90% de la population du Bénin en 2006 comme en 2007 trouvent que ces principes démocratiques sont effectivement respectés contre un peu moins en 2007 pour la liberté d'expression et les élections libres et transparentes. Par contre il se dégage de l'opinion des Béninois, une violation sensible de l'égalité devant la loi et des principes électoraux (élections libres et transparentes) dont 43,8% et 22,6% dénoncent le non-respect en 2006 contre respectivement 35% et 17,7% en 2007.

Le diagnostic des six principes pris ensemble est nettement insatisfaisant quand on s'intéresse au respect des principes démocratiques.

Considérés comme fondamentaux pour 92,5% des Béninois en 2007, 55,2% des Béninois (54,6% des hommes et 55,8% des femmes) considèrent qu'ils sont tous conjointement respectés. Cette fréquence d'insatisfaits du respect des principes démocratiques s'est améliorée par rapport à son niveau de 2006 (45,6%).

Tableau 9.13 : Répartition des Béninois selon le nombre de principes fondamentaux conjointement respectés en 2006 et 2007 parmi les six (liberté d'expression et de presse, égalité devant la loi, liberté politique, élections libres et transparentes, liberté de voyager, liberté de religion)

Nombre de principes	Masculin	Féminin	Total
2006			
0	1,2	1,2	1,2
1	0,7	0,8	0,8
2	2,5	2,4	2,5
3	6,1	5,6	5,8
4	16,7	16,3	16,5
5	28,2	27,2	27,6
6	44,5	46,6	45,6
Total	100	100	100
2007			
0	1,0	1,0	1,0
1	0,5	0,5	0,5
2	1,7	1,8	1,8
3	5,3	4,9	5,1
4	16,6	16,4	16,5
5	20,2	19,6	19,9
6	54,6	55,8	55,2
Total	100	100	100

Source : EMICoV, 2006-2007

Cette distance de 44,8% d'insatisfaits en 2007 pour les six principes à la fois fournit une mesure du chemin restant à parcourir sur la voie de la consolidation de la démocratie au Bénin. Si l'on analyse les prises de position en fonction du type d'activité, ce sont les travailleurs du secteur formel qui se montrent dans l'ensemble les plus critiques et tenaces sur le respect des principes démocratiques. Ils dénoncent l'inégalité devant la loi à 48,1% en 2006 et à 40,3% en 2007.

Tableau 9.14 : Opinions des Béninois sur le respect de l'égalité devant la loi et le respect des élections libres et transparentes selon le type d'emploi

Type d'emploi	Egalité devant la loi			Elections libres et transparentes		
	Oui	Non	Non déclaré	Oui	Non	Non déclaré
2006						
Salarié secteur formel	51,9	48,1	0,0	76,9	23,1	0,0
Indépendant secteur informel	55,7	44,3	0,0	77,7	22,3	0,0
Dépendant secteur informel	59,0	41,0	0,0	79,1	20,9	0,0
Inactifs ou chômeurs	55,9	44,1	0,0	76,1	23,9	0,0
2007						
Salarié secteur formel	59,6	40,3	0,1	76,4	23,3	0,3
Indépendant secteur informel	65,4	34,5	0,1	82,9	17,1	0,1
Dépendant secteur informel	62,7	37,2	0,1	82,4	17,5	0,1
Inactifs ou chômeurs	65,9	34,0	0,1	80,9	19,0	0,1

Source : EMICoV, 2006-2007

Mais le principal facteur de variation des opinions est le niveau d'éducation, les plus diplômés étant aussi les plus critiques, ce qui est le reflet d'un niveau d'exigence plus élevé. Les personnes de niveau supérieur et secondaire 2 dénoncent respectivement l'inégalité devant la loi à 51,5% et 48,1% en 2006 contre 42,6% pour les personnes sans instruction. Il en est de même pour 2007 : 43% et 40,9% pour respectivement les personnes de niveau supérieur et secondaire 2 contre 32,9% pour les personnes sans instruction.

Tableau 9.15 : Opinions des Béninois sur le respect de l'égalité devant la loi et le respect des élections libres et transparentes selon le niveau d'instruction

Type d'emploi	Egalité devant la loi			Elections libres et transparentes		
	Oui	Non	Non déclaré	Oui	Non	Non déclaré
2006						
Aucun niveau	57,4	42,6	0,0	78,4	21,6	0,0
Primaire	55,6	44,4	0,0	77,1	22,9	0,0
Secondaire 1	54,4	45,6	0,0	75,0	25,0	0,0
Secondaire 2	51,9	48,1	0,0	74,8	25,2	0,0
Supérieur	48,5	51,5	0,0	71,5	28,5	0,0
Ensemble Bénin	56,2	43,8	0,0	77,4	22,6	0,0
2007						
Aucun niveau	67,0	32,9	0,1	84,2	15,7	0,1
Primaire	62,2	37,8	0,0	79,7	20,3	0,0
Secondaire 1	61,6	38,4	0,0	79,1	20,9	0,0
Secondaire 2	59,1	40,9	0,0	77,0	23,0	0,1
Supérieur	56,8	43,0	0,1	73,5	26,2	0,3
Ensemble Bénin	64,9	35,0	0,1	82,2	17,7	0,1

Source : EMICoV, 2006-2007

9.2.2.2 Opinion sur la classe politique

Une démocratie efficace ne peut fonctionner que s'il existe une offre politique, des hommes et des partis politiques qui jouent pleinement leur rôle d'intermédiaires démocratiques. Ces derniers sont censés représenter la pluralité des opinions, relayer la voix des citoyens et porter leurs revendications, animer un débat politique contradictoire, élaborer des programmes de développement et proposer des alternatives aux électeurs. Sans ces instances de régulation, la démocratie est vidée de sa substance et ne devient plus qu'une machinerie électorale au service d'intérêts particuliers. Or, force est de constater que l'opinion des Béninois sur leur classe politique, dans son ensemble, est peu reluisante. La majorité des Béninois (sept sur dix) ont discrédité la classe politique en 2006. Selon eux ses membres ne pensent qu'à leurs intérêts personnels. Seulement 26,8% d'entre eux déclarent que les hommes politiques reflètent les préoccupations de la population. Les impressions vis-à-vis de la classe politique se sont améliorées en 2007 mais la majorité (54,8%) de la population continue de croire que la classe politique n'est pas préoccupée par les intérêts des populations. Un nombre important de béninois n'a pas foi au changement prôné par la nouvelle équipe dirigeante. Or, il convient d'y adhérer et de s'impliquer, car le développement du pays n'est pas l'apanage de la classe politique.

Tableau 9.16 : Répartition des Béninois selon que la classe politique reflète les préoccupations des populations ou ses intérêts personnels selon le sexe en 2006 et 2007

Que pensez-vous de la classe politique?	Masculin	Féminin	Ensemble
2006			
Reflète les préoccupations de la population	27,7	26,0	26,8
Ses membres ne pensent qu'à leurs intérêts personnels	72,3	74,0	73,2
Non déclaré	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100	100	100
2007			
Reflète les préoccupations de la population	46,0	44,1	45,0
Ses membres ne pensent qu'à leurs intérêts personnels	53,8	55,7	54,8
Non déclaré	0,2	0,2	0,2
Ensemble	100	100	100

Source : EMICoV, 2006-2007

On remarque une indépendance de l'opinion des béninois sur la classe politique par rapport au sexe, la situation économique, la situation résidentielle et le niveau de pauvreté : la majorité des béninois pensent que la classe politique ne reflète que des intérêts personnels.

Une analyse croisée du fonctionnement de la démocratie et du rôle de la classe politique permet de savoir comment les Béninois apprécient la classe politique en fonction de leur vision de la marche du processus démocratique. La dénonciation des stratégies individuelles de la classe politique est évidemment massive chez ceux qui se plaignent des dysfonctionnements du système. Mais, le manque de crédibilité des hommes politiques va bien au-delà. Ainsi, 74,6% de ceux pour qui en 2006 la démocratie fonctionne plutôt bien, et même 65,6% de ceux pour qui elle fonctionne très bien pensent que les hommes politiques sont plus engagés dans une course au pouvoir pour eux-mêmes que dans la défense de l'intérêt général, voire de leurs propres électeurs. Finalement, plus les Béninois sont sévères avec la classe politique et plus ils dénoncent le fonctionnement de la démocratie. Mais, leurs opinions se sont améliorées en 2007 : les deux dernières fréquences ont chuté respectivement à 49,9% et 55,6%.

Cette profonde défiance à l'égard des intermédiaires politiques de la part de la population, qui peut se traduire par un faible niveau de participation politique, fait encourir un risque sérieux au processus d'enracinement et de consolidation démocratique. Trop longtemps insatisfaits, les électeurs pourraient être conduits à remettre en question leur préférence en faveur du système démocratique. Bien que cette tendance soit encore peu répandue dans l'opinion, elle ne peut être écartée. Alors que le rejet catégorique de la démocratie comme mode de gouvernement est très faible chez ceux qui ont une bonne opinion de la classe politique (7,6% en 2006 et 5,5% en 2007), cette proportion atteint 17,3% en 2006 et 11,4% chez ceux qui dénoncent la classe politique.

Tableau 9.17 : Fonctionnement de la démocratie en fonction de l'opinion sur la classe politique en 2006 et 2007

Que pensez-vous de la classe politique?	Dans le pays, la démocratie fonctionne-t-elle bien ?					Total
	Oui, très	Oui, plutôt	Non, pas vraiment	Non, pas du tout	Non déclaré	
2006						
Reflète les préoccupations de la population	34,4	25,2	13,5	15,3	0,0	26,8
Ses membres ne pensent qu'à leurs intérêts personnels	45,2	47,3	6,2	1,4	0,0	100,0
Non déclaré	65,6	74,8	86,5	84,7	0,0	73,2
Total	31,5	51,3	14,5	2,8	0,0	100,0
	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0
	35,1	50,2	12,3	2,4	0,0	100,0
2 007						
Reflète les préoccupations de la population	49,9	44,2	28,6	24,9	44,7	45,0
Ses membres ne pensent qu'à leurs intérêts personnels	42,3	51,5	4,7	0,8	0,6	100,0
Non déclaré	49,9	55,6	70,9	74,8	54,1	54,8
Total	34,7	53,2	9,5	1,9	0,6	100,0
	0,2	0,2	0,5	0,3	1,2	0,2
	32,4	41,8	19,3	2,5	4,0	100,0
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	38,1	52,4	7,4	1,4	0,6	100,0

Source : EMICoV, 2006-2007

Vu la difficulté à établir le sens de la causalité (est-ce que ce sont les pratiques dévoyées des hommes politiques qui les conduisent à s'inscrire contre la démocratie ou au contraire est-ce parce qu'ils sont fondamentalement opposés au système démocratique qu'ils rejettent la classe politique), il est nécessaire de prendre au sérieux cette défaillance généralisée de la classe politique au Bénin. En conséquence, des réformes visant à l'amélioration de l'offre politique devraient être envisagées pour rendre le fonctionnement de la démocratie plus conforme ou en adéquation avec les attentes ou aspirations des compatriotes. Cependant, il convient de noter le niveau formidable d'engagement des Béninois en faveur de la démocratie, malgré ces lacunes.

9.2.2.3 Respect des droits de l'homme

La question des droits de l'homme est une des raisons majeures qui peuvent faire basculer l'appréciation du fonctionnement démocratique. La démocratie n'est réelle que si les droits de l'homme sont rigoureusement respectés. Ici le jugement émis est moins sévère que celui porté sur la classe politique : En 2006, moins du tiers des Béninois (27,1%) ont une appréciation globalement négative du respect des droits de l'homme au Bénin. Cette proportion a même chuté de 8,1 points en 2007 pour s'établir à 18,3%. Dans ce domaine, des progrès peuvent être accomplis, puisque seulement 3,1% des béninois sont totalement insatisfaits contre 15,2% d'insatisfaits modérés.

Tableau 9.18 : Opinions des Béninois sur le respect des droits de l'homme selon le genre

Les droits de l'homme sont-ils respectés ?	Masculin	Féminin	Ensemble
2006			
Oui, très	28,8	27,9	28,3
Oui, plutôt	43,4	45,6	44,6
Non, pas vraiment	22,9	21,4	22,1
Non, pas du tout	4,9	5,0	5,0
Non déclaré	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100	100	100
2007			
Oui, très	31,0	31,2	31,1
Oui, plutôt	49,9	50,0	50,0
Non, pas vraiment	15,4	15,1	15,2
Non, pas du tout	3,1	3,1	3,1
Non déclaré	0,6	0,6	0,6
Ensemble	100	100	100

Source : EMICoV, 2006-2007

Il n'existe pas de différence significative selon le sexe, mais le non respect des droits de l'homme varie selon le type d'emploi et croît avec le niveau d'étude et le niveau de richesse. Ainsi les personnes du secteur formel, de niveau secondaire 2^{ème} cycle et les plus riches sont plus sensibles au non respect des droits de l'homme au Bénin. Ils ont respectivement émis un avis défavorable au respect des droits de l'homme au Bénin à 28,9%, 27,8% et 29,3% contre 28,4%, 23,3% et 25,6% pour les indépendants du secteur informel, les personnes sans instruction et les plus pauvres. Le constat est le même en 2007.

Tableau 9.19 : Opinions des Béninois sur le respect des droits de l'Homme selon le type d'emploi, le niveau de richesse et le niveau d'études

Variables	Modalités	Dans le pays, les droits de l'homme sont-ils respectés?				
		Oui, très	Oui, plutôt	Non, pas vraiment	Non, pas du tout	Non déclaré
2006						
Type d'emploi	Salarié secteur formel	29,8	41,2	23,6	5,3	0,0
	Indépendant secteur informel	26,3	45,3	23,4	5,0	0,0
	Dépendant secteur informel	29,9	46,0	19,8	4,3	0,0
	Inactifs ou chômeurs	30,5	43,1	21,2	5,3	0,0
Quintile de pauvreté	Plus pauvres	30,1	44,3	21,2	4,5	0,0
	Pauvres	27,7	45,6	22,3	4,3	0,0
	Moyens	27,6	44,7	22,9	4,8	0,0
	Riches	28,4	45,7	20,1	5,8	0,0
	Plus riches	28,3	42,3	23,8	5,5	0,0
Niveau d'études	Aucun niveau	28,4	45,3	21,7	4,6	0,0
	Primaire	27,7	44,5	22,4	5,4	0,0
	Secondaire 1	29,7	41,6	23,0	5,7	0,0
	Secondaire 2	27,4	42,3	24,0	6,3	0,0
	Supérieur	27,1	45,1	23,1	4,7	0,0

	Ensemble Bénin	28,3	44,6	22,1	5,0	0,0
2007						
Type d'emploi	Salarié secteur formel	28,4	51,0	16,8	3,4	0,3
	Indépendant secteur informel	31,1	50,2	15,2	2,9	0,6
	Dépendant secteur informel	31,4	46,7	17,5	3,8	0,6
	Inactifs ou chômeurs	31,5	51,5	13,4	3,1	0,5
Quintile de pauvreté	Plus pauvres	32,8	48,9	15,4	2,4	0,5
	Pauvres	31,5	50,5	14,7	2,7	0,6
	Moyens	30,6	50,3	15,3	3,2	0,5
	Riches	30,5	50,9	14,4	3,4	0,7
	Plus riches	30,2	49,2	16,3	3,7	0,6
Niveau d'études	Aucun niveau	31,9	49,8	14,9	2,7	0,6
	Primaire	29,7	50,2	16,0	3,6	0,5
	Secondaire 1	31,0	49,4	15,5	3,4	0,7
	Secondaire 2	27,5	50,8	16,7	4,4	0,6
	Supérieur	28,4	52,1	14,3	4,4	0,8
	Ensemble Bénin	31,1	50,0	15,2	3,1	0,6

9.2.2.4 Evolution de la démocratie depuis le début des années 1990

Les données du tableau 9.20 permettent de déduire que pour un grand nombre de Béninois, le fonctionnement de la démocratie a beaucoup évolué dans leur pays. En 2006, plus de six sur dix (63,4%) d'entre eux pensent que le Bénin a progressé sur ce front depuis le début des années 1990 contre 7,2% qui affirment le contraire et 29,5% pour qui les changements ne sont pas perceptibles, la situation serait restée la même. En 2007, les opinions sur l'évolution positive de la démocratie se sont améliorées. La démocratie s'est améliorée pour 73% de béninois, soit une augmentation de 10 points par rapport à son niveau de 2006. Le solde d'opinions favorable et défavorable est donc largement positif. Ce bilan favorable est partagé sans différence significative par toutes les couches de la population.

Tableau 9.20 : Opinions des Béninois sur l'évolution de la démocratie selon le genre

A votre avis, la démocratie dans le pays s'est-elle améliorée, dégradée ou est identique depuis la première moitié des années 90 ?	Masculin	Féminin	Ensemble
2006			
Améliorée	64,1	62,8	63,4
Identique	28,7	30,1	29,5
Dégradée	7,2	7,2	7,2
Non déclaré	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100	100	100

2007			
Améliorée	73,2	72,8	73,0
Identique	24,4	24,9	24,7
Dégradée	2,1	2,0	2,0
Non déclaré	0,3	0,3	0,3
Ensemble	100	100	100

Source : EMICoV, 2006-2007

9.2.2.5 Actes d'incivisme encore d'actualité

Au point 2.1.2 les Béninois ont exprimé leur préférence en faveur de la démocratie. Cependant, ils reconnaissent que quelques actes relevant de l'incivisme sont encore d'actualité au Bénin (cf. tableau 9.21) au rang desquels figurent en première place «Ne pas payer l'impôt ou tricher» qui recueille 26,3% d'avis favorables en 2006 et 27,7% en 2007, suivi de la complicité de corruption ou «Accepter un "pot de vin" dans l'exercice de ses fonctions qui enregistre 6,6% en 2006 et 5% en 2007 d'avis positifs et le fait de jeter les ordures hors des endroits prévus (3,3% en 2006 et 3% en 2007).

Tableau 9.21 : Opinions des Béninois sur les actes d'incivisme

Opinions	Ne pas payer ses impôts	Accepter un "pot de vin" dans l'exercice de ses fonctions	Jeter les ordures hors des endroits prévus
2006			
Oui très favorable	11,2	2,1	1,2
Oui plutôt favorable	15,1	4,5	2,1
Non pas favorable	14,6	22,4	20,3
Non pas du tout	59,1	71	76,4
ND	0	0	0
Ensemble	100	100	100
2007			
Oui très favorable	11,8	1,1	0,6
Oui plutôt favorable	15,9	3,9	2,4
Non pas favorable	16,9	26,4	22,3
Non pas du tout	55,4	68,4	74,5
ND	0,1	0,1	0,1
Ensemble	100	100	100

Source : EMICoV, 2006-2007

Le croisement des opinions sur le fonctionnement de la démocratie et le premier acte d'incivisme à savoir «Ne pas payer ses impôts ou tricher sur le plan fiscal» permet de déduire que pour 85,5% en 2006 et 92% en 2007 de ceux qui jugent cet acte d'incivisme très acceptable, la démocratie fonctionne bien. Cet acte d'incivisme n'est donc pas très déterminant pour le fonctionnement de la démocratie qui reste le credo jusqu'à nouvel ordre pour le développement du Bénin selon les Béninois, en dépit de leurs actes d'incivisme.

Tableau 9.22 : Opinions des Béninois sur le fait de ne pas payer les impôts ou tricher selon le fonctionnement de la démocratie

Jugez-vous acceptables les comportements suivants: Payer ses impôts (ou tricher)?	Dans le pays, la démocratie fonctionne-t-elle bien ?					Total
	Oui, très	Oui, plutôt	Non, pas vraiment	Non, pas du tout	Non déclaré	
2006						
Oui, très	14,9	8,5	10,0	15,9	0,0	11,1
	47,0	38,5	11,0	3,4	0,0	100,0
Oui, plutôt	13,8	17,0	12,2	12,9	0,0	15,2
	31,9	56,2	9,9	2,0	0,0	100,0
Non, pas vraiment	11,1	17,3	14,7	10,2	0,0	14,6
	26,6	59,3	12,4	1,7	0,0	100,0
Non, pas du tout	60,3	57,2	63,1	61,0	0,0	59,1
	35,8	48,6	13,1	2,5	0,0	100,0
Non déclaré	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0
	35,1	50,2	12,3	2,4	0,0	100,0
2007						
Oui, très	14,8	9,9	10,5	7,8	9,1	11,8
	47,9	44,1	6,6	0,9	0,5	100,0
Oui, plutôt	11,7	18,6	19,0	11,2	17,1	15,9
	28,2	61,3	8,8	1,0	0,7	100,0
Non, pas vraiment	15,0	18,2	17,4	21,5	9,5	16,9
	33,9	56,3	7,6	1,8	0,4	100,0
Non, pas du tout	58,4	53,3	53,1	59,3	63,7	55,4
	40,2	50,4	7,1	1,5	0,7	100,0
Non déclaré	0,1	0,1	0,1	0,2	0,7	0,1
	24,6	59,1	9,4	2,7	4,2	100,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	38,1	52,4	7,4	1,4	0,6	100,0

Source : EMICoV, 2006-2007

La hiérarchie des actes d'incivisme requiert l'unanimité des différentes couches de la population. Les Béninois reconnaissent comme premier acte d'incivisme le fait de ne pas payer l'impôt ou de frauder sur le plan fiscal quelles que soient leurs caractéristiques socio-économiques. Les niveaux d'éducation et de richesse ont été déterminants de leurs avis. Ainsi, 40,3% en 2006 et 45 % en 2007 des personnes de niveau supérieur jugent cet acte d'incivisme très acceptable ou plutôt acceptable contre 23,7% chez les personnes sans niveau d'éducation pour les deux cas.

Tableau 9.23 : Proportion des Béninois favorables au non paiement des impôts ou au fait de tricher avec l'impôt selon les caractéristiques socio démocratiques

Variable de différenciation	2 006	2 007
Type d'emploi		
Salarié secteur formel	32,3	37,7
Indépendant secteur informel	23,5	25,7
Dépendant secteur informel	29,6	29,2
Inactifs ou chômeurs	28,1	31,0
Sexe		
Homme	27,0	28,0
Femme	25,7	27,3
Milieu de résidence		
Urbain	31,9	34,6
Rural	22,6	23,2
Pauvreté		
Plus pauvres	21,6	24,8
Plus riches	34,3	33,4
Niveau Instruction		
Aucun niveau	23,7	23,7
Supérieur	40,3	45,0
Ensemble des béninois	26,3	27,6

Source : EMICoV, 2006-2007

la proportion d'avis favorables sur le non paiement des impôts croît avec le niveau de richesse des enquêtés : 21,6% et 24,8% respectivement pour 2006 et 2007 des personnes du premier quintile (les plus pauvres) y sont très favorables contre respectivement 34,3% et 33,4% pour les personnes du cinquième quintile (les plus riches). Les travailleurs du secteur formel sont également plus consentants au non paiement des impôts que les indépendants et les chômeurs/inactifs. Il en est de même pour les citoyens par rapport à leurs compatriotes des campagnes.

9.2.2.6 Faits de société au Bénin

Les faits de société auxquels les populations béninoises sont relativement plus consentantes sont "la consultation des marabouts", "l'adhésion à une nouvelle religion" et "les dépenses ostentatoires lors des cérémonies". Elles y sont favorables respectivement encore à 27%, 14,3% et à 12,1% en 2007 contre 27,2%, 13,7% et 13,4% en 2006. Les faits non tolérés sont "se suicider", "l'homosexualité", "l'avortement", "se droguer", "refus d'aider la famille" et "les relations hors mariage" qui sont respectivement acceptés encore à 0,9%, 1,1%, 2,1%, 3,8%, 4,5% et 8,5% en 2007 contre 1,3%, 1,7%, 2,7%, 3,8%, 3,5% et 5,9% en 2006.

Tableau 9.24 : Opinions des Béninois sur les faits de société

Opinions	Avortement	Homosexualité	Relations sexuelles hors mariage	Se suicider	Se droguer	Refuser d'aider sa famille dans le besoin	Adhérer à une "nouvelle religion" (secte)	Consulter un marabout (ou équivalent)	Dépenses ostentatoires lors de cérémonie
2006									
Oui très favorable	1,1	0,6	1	0,4	1,2	0,7	3,0	7,5	3,2
Oui plutôt favorable	1,6	1,1	4,9	0,9	2,6	2,8	10,7	19,7	10,2
Non pas favorable	9,1	8,8	14,7	9,1	11,5	19,9	22,1	21,4	25,4
Non pas du tout	88,3	89,5	79,4	89,6	84,8	76,6	64,2	51,5	61,1
ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
2007									
Oui très favorable	0,6	0,4	1	0,3	1	0,5	3,1	5,9	2,8
Oui plutôt favorable	1,5	0,7	7,5	0,6	2,8	4,0	11,2	21,1	9,3
Non pas favorable	12,2	11,7	16,6	12,1	14,8	22,9	24,8	22,6	27,9
Non pas du tout	85,6	87,2	74,8	87	81,3	72,5	60,8	50,3	59,9
ND	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : EMICoV, 2006-2007

9.2.2.7 Les entraves au développement

Les Béninois ont été interrogés sur les principales entraves au développement de leur pays. Des cinq réponses possibles «*la mauvaise gestion des dirigeants du pays* » est de loin la plus citée (cf. tableau 25). En 2007, 75,9% considèrent qu'il s'agit de la cause «*très importante* » de sous-développement. Si on y ajoute ceux pour qui cette entrave est «*plutôt importante* » (17,5%), alors au total 93,4% de la population dénoncent la mauvaise gouvernance comme le premier facteur du sous-développement. En 2006, cette fréquence était de 94,5%.

Tableau 9.25 : Les principales entraves au développement au Bénin

Opinions	Poids du passé (histoire coloniale)	Interventions étrangères (bailleurs, firmes)	Mauvaise gestion des dirigeants	Mentalité ou comportement population	Faiblesse ressources naturelles
2006					
Oui très favorable	34,9	22,7	74,2	55,5	42,6
Oui plutôt favorable	26,1	25,5	20,3	28,7	28,5
Non pas favorable	23,1	27,1	3,3	11,7	18,7
Non pas du tout	15,9	24,7	2,2	4,0	10,1
ND	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100	100	100	100	100
2007					
Oui très favorable	39,4	30,2	75,9	51,0	40,0
Oui plutôt favorable	25,4	25,8	17,5	29,1	27,0
Non pas favorable	25,5	28,0	4,0	16,1	24,9
Non pas du tout	9,4	15,8	2,4	3,5	7,7
ND	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3
Ensemble	100	100	100	100	100

Source : EMICoV, 2006-2007

Ce résultat confirme l'opinion des béninois sur la classe politique qui ne reflète pas les intérêts collectifs mais plutôt personnels. Les résultats de l'EMICOV sur les dysfonctionnements des institutions publiques confirment, le discrédit de la population vis-à-vis des dirigeants : en 2007, 18,1% de ceux qui ont dénoncé radicalement la mauvaise gestion des dirigeants comme une entrave au développement de leur pays, n'ont pas confiance en l'administration. Pour les critiques modérés de la mauvaise gestion de la cité, le taux est plus élevé (20,5%). Ces fréquences étaient respectivement de 28,2% et 35,9% en 2006.

Tableau 9.26 : Opinions des béninois sur la confiance à leur administration selon leur avis sur la mauvaise gestion des dirigeants comme une entrave au développement en 2006 et 2007

Les faits suivants constituent-ils des entraves importantes au développement du pays: La mauvaise gestion des dirigeants du pays?	Avez-vous confiance dans les institutions suivantes: L'administration (en général)?				Total
	Oui, très	Oui, plutôt	Non, pas vraiment	Non, pas du tout	
2006					
Oui, très	75,1	72,8	67,7	75,7	71,9
	17,4	45,6	28,2	8,8	100,0
Oui, plutôt	16,9	20,5	25,0	16,2	20,9
	13,5	44,1	35,9	6,5	100,0
Non, pas vraiment	4,3	4,3	4,8	3,4	4,4
	16,2	44,3	33,0	6,5	100,0
Non, pas du tout	3,7	2,4	2,4	4,7	2,8
	22,2	38,0	25,8	14,1	100,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	16,7	45,0	30,0	8,4	100,0
2 007					
Oui, très	75,0	71,6	70,0	71,2	72,0
	22,8	55,5	18,1	3,5	100,0
Oui, plutôt	17,9	22,8	23,9	17,5	21,8
	18,0	58,5	20,5	2,9	100,0
Non, pas vraiment	4,5	3,3	3,2	7,0	3,7
	27,1	49,8	16,3	6,7	100,0
Non, pas du tout	2,3	2,1	2,6	3,8	2,3
	21,8	51,4	21,0	5,7	100,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	21,9	55,8	18,7	3,5	100,0

Source : EMICoV, 2006-2007

La **mentalité ou comportement des populations** vient en deuxième position pour les freins au développement en 2006 avec une fréquence de 84,2% de réponses favorables dont 55,5% de réponses très favorables traduisant le fait que ce facteur pèse encore très lourdement sur le retard du Bénin. Cette proportion est de 80,1% en 2007. La population semble faire son autocritique en continuant de s'auto imputer (collectivement) une part importante de responsabilité dans le sous-développement du pays.

La **faiblesse des ressources naturelles** arrive en troisième position : 67% des béninois lui accordent une part de responsabilité dans de l'état du sous-développement du pays en 2007 contre 71,1% en 2006.

Après ces trois premiers facteurs, les deux autres à savoir « **le poids du passé (histoire coloniale, etc.)** » et « **les interventions étrangères (bailleurs de fonds, firmes multinationales)** », n'enregistrent respectivement que 64,8% et 56% d'avis favorables en 2007 contre 61% et 48,2% pour 2006.

En conclusion, les Béninois, ne rejettent pas la responsabilité du sous-développement sur les seules causes externes (l'histoire coloniale, la domination économique des pays riches) ou des contingences géographiques (le manque de ressources naturelles). Selon eux le retard du

développement du pays est plus imputable aux facteurs internes engageant la responsabilité de leurs dirigeants et leur propre responsabilité.

Une analyse croisée du fonctionnement de la démocratie et de la mauvaise gestion en 2006 qui est le principal frein au développement du pays permet de se rendre compte que 86,8% de ceux qui ont dénoncé sans ambages que la mauvaise gestion des dirigeants reste une entrave au développement du pays, ont émis un avis favorable ou très favorable pour le bon fonctionnement de la démocratie à plus de 90% en 2007.

Tableau 9.27 : Opinions des Béninois sur la mauvaise gestion selon le fonctionnement de la démocratie en 2006 et en 2007

Les faits suivants constituent-ils des entraves importantes au développement du pays: La mauvaise gestion des dirigeants du pays?	Opinions des Béninois sur la mauvaise gestion selon le fonctionnement de la démocratie en 2007					Total
	Oui, très	Oui, plutôt	Non, pas vraiment	Non, pas du tout	Non déclaré	
2006						
Oui, très	77,7	70,0	63,8	68,7	0,0	71,9
	38,0	48,8	10,9	2,3	0,0	100,0
Oui, plutôt	16,8	22,9	24,6	20,0	0,0	20,9
	28,3	54,9	14,5	2,3	0,0	100,0
Non, pas vraiment	2,8	4,5	8,2	5,1	0,0	4,4
	22,7	51,6	22,9	2,8	0,0	100,0
Non, pas du tout	2,6	2,6	3,4	6,2	0,0	2,8
	33,1	46,8	14,8	5,2	0,0	100,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0
	35,2	50,2	12,3	2,4	0,0	100,0
2007						
Oui, très	78,4	68,3	68,2	54,4	74,8	72,0
	41,5	49,8	7,0	1,1	0,7	100,0
Oui, plutôt	15,9	25,8	21,9	29,6	16,6	21,8
	27,9	62,3	7,4	1,9	0,5	100,0
Non, pas vraiment	3,0	3,6	7,1	8,8	1,2	3,7
	30,7	51,5	14,2	3,4	0,2	100,0
Non, pas du tout	2,5	2,0	2,7	7,0	6,2	2,3
	40,5	45,0	8,5	4,2	1,7	100,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	38,1	52,4	7,4	1,4	0,6	100,0

Source : EMICoV, 2006-2007

Il ressort de ce qui suit que la population ne désespère pas. Elle reste consciente que le développement est un processus qui permet d'aller de l'avant et tant qu'il est possible de remercier les dirigeants inefficaces, la démocratie avancera et avec elle le développement du pays.

Le classement hiérarchique des causes du sous-développement est largement partagé par les différentes couches de la population. Les dirigeants du pays sont unanimement condamnés par tous, quel que soit leur statut social.

Cependant, le niveau d'éducation induit des différences sensibles d'opinion au niveau de ceux qui pensent catégoriquement à la mauvaise gestion comme une entrave au développement: 95,5% des personnes de niveau supérieur en 2006 l'ont dévoilé contre 92,2% chez les personnes

sans niveau d'éducation. En effet, les plus instruits du fait de leur éducation sont plus déterminés dans leurs critiques à l'encontre de ceux qui gèrent les affaires publiques.

Il en est de même de la pauvreté : 94,3% des personnes du premier quintile (les plus pauvres) l'ont dénoncé contre 91,3% pour les personnes du cinquième quintile (les plus riches). Le constat est pratiquement le même en 2007.

Tableau 9.28 : Opinions des Béninois sur l'impact de la mauvaise gestion des dirigeants du pays sur le développement du pays selon les niveaux de pauvreté et d'étude.

Variables	Modalités	La mauvaise gestion des dirigeants du pays constitue-t-elle une entrave au développement du pays?				
		Oui, très	Oui, plutôt	Non, pas vraiment	Non, pas du tout	Non déclaré
2006						
Quintile de pauvreté	Plus pauvres	67,8	23,5	5,9	2,9	0,0
	Pauvres	69,3	22,4	5,6	2,7	0,0
	Moyens	71,1	21,3	4,1	3,5	0,0
	Riches	74,1	19,7	3,6	2,6	0,0
	Plus riches	76,1	18,2	3,3	2,4	0,0
Niveau d'études	Aucun niveau	70,4	21,8	5,0	2,9	0,0
	Primaire	73,4	20,3	3,6	2,7	0,0
	Secondaire 1	75,0	18,9	3,3	2,8	0,0
	Secondaire 2	74,8	18,5	4,2	2,5	0,0
	Supérieur	80,0	15,5	2,1	2,4	0,0
	Ensemble Bénin	71,9	20,9	4,4	2,8	0,0
2007						
Quintile de pauvreté	Plus pauvres	69,7	24,1	3,8	2,0	0,3
	Pauvres	71,5	22,2	3,8	2,4	0,1
	Moyens	71,7	21,7	3,9	2,3	0,3
	Riches	73,2	20,4	3,6	2,5	0,3
	Plus riches	73,7	20,4	3,2	2,4	0,3
	Aucun niveau	70,9	22,6	3,9	2,3	0,2
	Primaire	72,8	21,3	3,5	2,1	0,3
	Secondaire 1	73,7	20,3	3,1	2,6	0,3
	Secondaire 2	74,8	19,0	3,1	2,9	0,2
	Supérieur	80,7	15,4	1,8	1,8	0,3
	Ensemble Bénin	72,0	21,8	3,7	2,3	0,2

Source : EMICoV, 2006-2007

9.2.2.8 La démocratie locale : La décentralisation

La décentralisation est entrée en vigueur au Bénin depuis 1999 avec une série de lois :

- la loi n°97-028 du 15 janvier 1999 portant organisation de l'administration territoriale en République du Bénin ;
- la loi n°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin ;

- la loi n°98-005 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes à statut particulier en République du Bénin ;
- la loi n°98-007 du 15 janvier 1999 portant régime financier des communes en République du Bénin.

Longtemps victimes d'un développement centré sur les grandes villes, les Béninois sont en grande majorité favorables à la décentralisation. En 2007, près de neuf personnes sur dix (88,8%) d'entre eux acceptent la décentralisation comme mode de gouvernance du pays avec toutes ses implications en termes de transfert des ressources et des compétences tel que prévu. La fréquence de ceux qui acceptent ce mode de gouvernance s'est améliorée par rapport à son niveau de 2006 (85,3%). Le solde d'opinion en faveur de la décentralisation est donc largement positif et il ne varie pas sensiblement selon les différentes couches de la population.

Tableau 9.29 : Répartition des Béninois par sexe selon qu'ils sont favorables ou non à la décentralisation

Etes-vous favorable à une politique de décentralisation ?	Masculin	Féminin	Ensemble
2006			
Oui	85,4	85,3	85,3
Non	14,6	14,7	14,7
Non déclaré	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100	100	100
2007			
Oui	89,2	88,4	88,8
Non	10,6	11,5	11,1
Non déclaré	0,1	0,1	0,1
Ensemble	100	100	100

Source : EMICoV, 2006-2007

Cependant, Il existe encore une sous population non négligeable (11,1% en 2007) qui rejette ce mode de gestion démocratique locale parce qu'elle ne croit pas à ses avantages et à ses perspectives positives de développement encore au Bénin. Ainsi, en 2007 pour 9,9% de Béninois la décentralisation rime avec une grande injustice des autorités locales et 9,7% pensent qu'elle n'a rien changé positivement encore. Le niveau faible de non acceptation de la décentralisation est en recul par rapport à son niveau de 2006 (13,6% l'avait rejeté).

Tableau 9.30 : Répartition des Béninois par sexe selon l'impact de la politique de décentralisation

Selon vous, quel serait l'impact d'une politique de décentralisation?	Masculin	Féminin	Ensemble
2006			
Une meilleure prise en compte de la demande des citoyens	74,0	72,5	73,2
Une plus grande injustice de la part des autorités locales	13,6	13,6	13,6

Selon vous, quel serait l'impact d'une politique de décentralisation?	Masculin	Féminin	Ensemble
	Aucun changement	12,4	13,8
Non déclaré	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100	100	100
2007			
Une meilleure prise en compte de la demande des citoyens	80,9	79,5	80,1
Une plus grande injustice de la part des autorités locales	9,7	10,0	9,9
Aucun changement	9,2	10,2	9,7
Non déclaré	0,2	0,2	0,2
Ensemble	100	100	100

Source : EMICoV, 2006-2007

La désapprobation de la décentralisation est légèrement influencée par l'occupation économique et le manque d'instruction des populations. Ainsi, 15,2% des chômeurs en 2006 et 11,1% en 2007 ne sont pas favorables à la décentralisation contre respectivement 13,3% et 10,4% pour les actifs occupés. Les personnes sans instruction (15,2% en 2006 et 10,9% en 2007) n'approuvent pas la décentralisation contre 9,4% et 9,5% pour les personnes de niveau supérieur respectivement en 2006 et 2007. Il en est de même des impressions négatives des populations sur ce mode de gestion locale du développement.

Tableau 9.31 : Niveau d'approbation des Béninois sur la politique de la décentralisation selon le type d'emploi et le niveau d'études

Variables	Modalités	Etes-vous favorable à une politique de décentralisation ?			
		Oui	Non	ND	Ensemble
2006					
Type d'emploi	Salarié secteur formel	86,7	13,3	0,0	100
	Indépendant secteur informel	85,2	14,8	0,0	100
	Dépendant secteur informel	86,4	13,6	0,0	100
	Inactifs ou chômeurs	84,8	15,2	0,0	100
Niveau d'études	Aucun niveau	84,8	15,2	0,0	100
	Primaire	86,2	13,8	0,0	100
	Secondaire 1	85,6	14,4	0,0	100
	Secondaire 2	85,6	14,4	0,0	100
	Supérieur	90,6	9,4	0,0	100
	Ensemble Bénin	85,3	14,7	0,0	100
2007					
Type d'emploi	Salarié secteur formel	89,5	10,4	0,1	100

	Indépendant secteur informel	88,9	11,0	0,1	100
	Dépendant secteur informel	89,3	10,5	0,2	100
	Inactifs ou chômeurs	88,1	11,7	0,2	100
Niveau d'études	Aucun niveau	88,9	10,9	0,1	100
	Primaire	88,4	11,6	0,1	100
	Secondaire 1	88,6	11,2	0,2	100
	Secondaire 2	88,1	11,8	0,1	100
	Supérieur	90,4	9,5	0,1	100
	Ensemble Bénin	88,8	11,1	0,1	100

Source : EMICoV, 2006-2007

9.2.3 Participation politique et politisation

Les deux chapitres précédents, fondés sur des indicateurs subjectifs, ont permis d'appréhender l'opinion des Béninois sur le régime politique en vigueur et celui souhaitable pour leur pays. Ils ont exprimé leur adhésion aux principes démocratiques et leur appréciation du fonctionnement de la démocratie. Il convient maintenant de procéder à une analyse bivariée de ces perceptions avec des indicateurs objectifs, mesurant directement la participation politique. Selon les écrits, trois raisons fondamentales justifient l'intérêt de cette question. Premièrement, il est généralement admis qu'une forte participation politique est un indice de bonne santé pour une démocratie. Elle montre que la population s'intéresse et participe à la gestion de la cité. Par contre, une faible participation politique est un indice de manque de vitalité démocratique. Deuxièmement, en marge de l'état des lieux sur la démocratie, la participation politique est aussi importante sur le front de la lutte contre la pauvreté. En effet, l'extension et la reconnaissance du caractère multidimensionnel de la pauvreté, au-delà de son aspect monétaire (déficit de revenus), conduisent à reconnaître tout processus d'exclusion sociale mais également politique comme une forme de pauvreté. En conséquence, accroître la participation politique est un moyen de réduire la pauvreté humaine. En fait, la participation politique joue de deux façons sur la pauvreté : de manière directe comme nous venons de le mentionner, mais aussi de manière indirecte. En effet, la participation des populations est censée accroître les chances de succès des politiques économiques mises en œuvre et celles-ci ont pour objectif d'améliorer le taux de croissance économique. Une forte participation politique est un moyen de réduire la pauvreté monétaire. Accroître la participation politique mérite donc d'être préconisé à la fois pour ses vertus intrinsèques en tant que composante à part entière du bien-être et comme instrument du développement économique.

9.2.3.1 Participation électorale

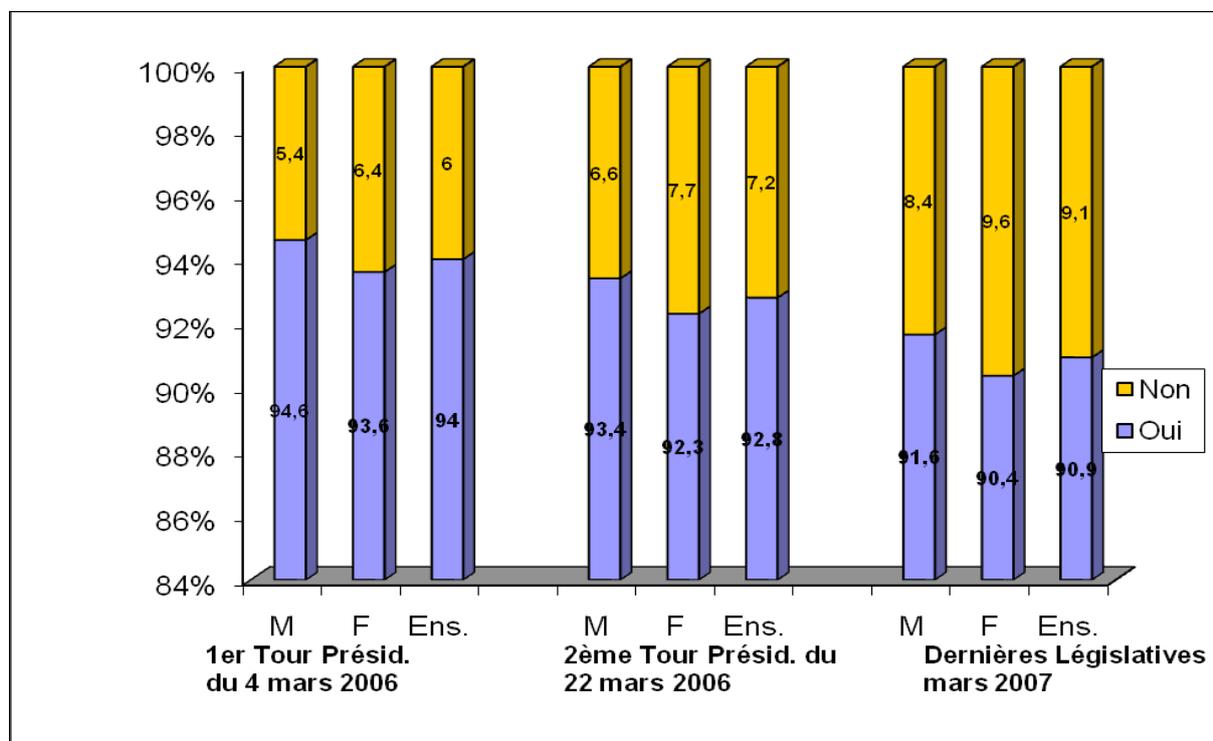
En régime démocratique, la participation électorale reste la forme usuelle de participation politique. Elle traduit le bon fonctionnement du régime et conforte la légitimité des personnes élues vis-à-vis des populations et du reste du monde. Le taux de participation permet d'apprécier, non seulement l'attachement des citoyens à la démocratie mais aussi, de mesurer l'importance qu'ils accordent à l'ensemble de la classe politique et à leurs dirigeants. Il est aussi un indicateur

de l'intérêt qu'accordent les populations au projet de société de l'équipe dirigeante en place ou à l'orientation de sa politique économique.

Les Béninois ont été interrogés sur leur participation au premier tour du 4 mars 2006 et au deuxième tour du 22 mars 2006 des dernières élections présidentielles. Selon les résultats de l'enquête, le taux de participation au premier tour a été de 94% contre 81,15% pour les résultats officiels. Par genre, le taux de participation a été de 94,6% pour les hommes et de 93,6% pour les femmes.

Quant au deuxième tour, le taux de participation est de 92,8% (93,4% pour les hommes et 92,3% pour les femmes) contre 67,46% pour les résultats officiels.

Graphique 9.1 : Taux de participation électorale suivant le genre au 1^{er} tour du 4 mars et 2^{ème} tour du 22 mars des élections présidentielles de mars 2006 et aux dernières élections législatives de mars 2007)



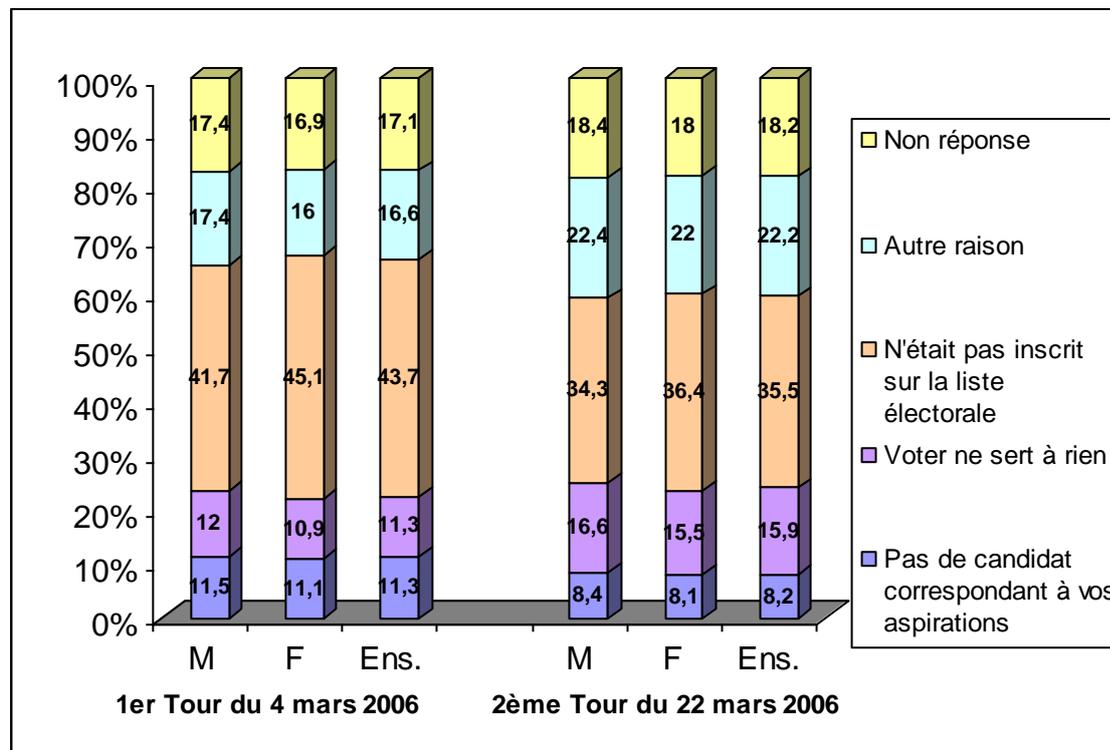
Source : EMICoV, 2006-2007

Enfin pour les dernières élections législatives de mars 2007, le taux de participation est de 90,9% (91,6% pour les hommes et 90,4% pour les femmes).

Cela permet de déduire que les femmes usent effectivement de leur droit de vote au même titre que les hommes. Il n'y a pas de discrimination basée sur le sexe sur le plan électoral.

Si une forte participation électorale est un signe tangible de bon fonctionnement des institutions démocratiques, en confortant la légitimité des élus et en traduisant la confiance des citoyens dans le processus électoral, le phénomène de la non-participation est plus complexe à analyser.

Graphique 9.2 : Répartition des Béninois selon la raison principale de la non-participation au 1er tour du 4 mars et au 2ème tour du 22 mars 2006 des élections présidentielles

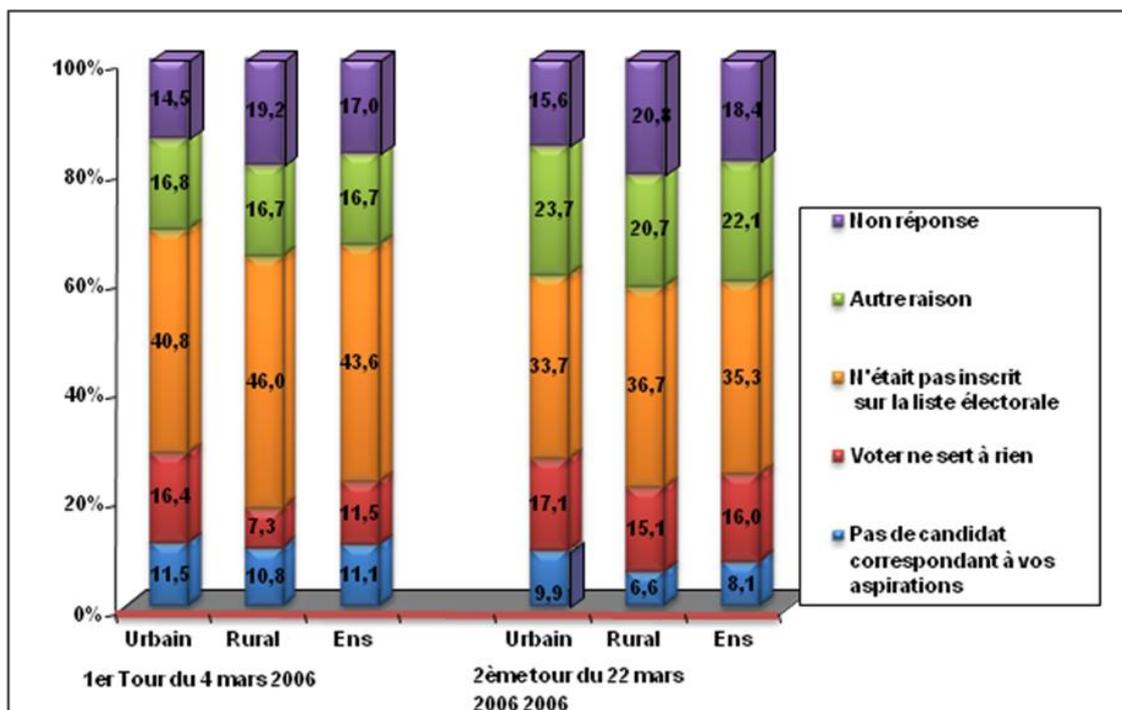


Source : EMICoV, 2006-2007

En premier lieu, d'après l'enquête, parmi les Béninois adultes au moment du scrutin, seulement 2% des électeurs potentiels n'étaient pas inscrits sur les listes électorales. Ce phénomène de non-inscription, s'il peut être en partie volontaire, met aussi en lumière les défaillances du système de constitution des listes électorales; ce qui est d'ailleurs une source importante de litiges. En second lieu, les abstentionnistes, c'est-à-dire les inscrits qui ne se sont pas déplacés pour voter et qui représentent moins de 1,5% des inscrits, constituent un groupe très hétérogène. Les politologues ont, en particulier coutume de distinguer deux catégories polaires d'abstentionnistes : d'une part une population défavorisée, peu intégrée à la vie civique et d'autres part des électeurs exigeants, dotés en capital humain et qui s'intéressent à la politique, mais qui marquent leur rejet de l'offre politique existante en s'abstenant. Heureusement, ils sont très faiblement représentés. La raison fondamentale de l'abstention au scrutin présidentiel de mars 2006 est la non inscription sur les listes électorales (43,7% des absents au 1^{er} tour et 35,5% au 2^{ème} tour). Ils sont suivis des découragés du système politique pour qui *voter ne sert jamais à rien* qui représentent 11,3 % au 1^{er} tour et 15,9% au 2^{ème} tour. Les absentéistes pour qui les candidats en présence n'incarnent pas leurs aspirations représentent 11,3 au 1^{er} tour et 8,2% au 2^{ème} tour.

Les absentéistes qui ne croient plus à l'utilité du vote et ceux pour qui les candidats en présence ne correspondent pas à leurs aspirations sont plus logés en milieu urbain respectivement 16,4% et 11,5% au 1^{er} tour et 17,1% et 9,9% au deuxième tour. Il s'agit certainement des populations qui ont perdu toute confiance aux élections en raison de la mauvaise gouvernance politique et économique. Les statistiques sur les abstentionnistes viennent conforter quelque peu le diagnostic précédent concernant le discrédit de la classe politique dans son ensemble d'une part et le désajustement entre l'offre et la demande dans le domaine politique d'autre part.

Graphique 9.3 : Répartition des absentéistes aux élections selon les raisons évoquées par milieu de résidence



Source : EMICoV, 2006-2007

La liaison de la non participation aux élections n'est pas significative pour les autres variables sociodémographiques.

9.2.3.2 Les autres formes de participation politique

Outre les élections, les Béninois peuvent utiliser d'autres moyens pour participer à la vie politique. En effet, ils ont la possibilité de militer dans les partis politiques ou de participer à des mouvements protestataires (signature de pétition, grève, manifestation).

▪ *Appartenance à un parti politique*

En 2006, un peu moins du quart (21,9%) de la population appartient à un parti politique et 16,2% de ceux qui restent sont proches d'un parti politique. Ces fréquences se sont améliorées en passant respectivement à 26,1% et 35,6% en 2007. Selon les données du tableau 9.31 l'appartenance à un parti politique et la proximité d'un parti sont dominées par les hommes, les salariés du secteur formel.

Tableau 9.32 : Répartition des Béninois selon leur appartenance à un parti politique et de ceux qui n'appartiennent pas à un parti politique selon la proximité à un parti politique, en fonction du type d'emploi, le sexe, le milieu de résidence, la pauvreté et le niveau d'instruction en 2006 et 2007

Variable de différenciation	Appartenance d'un parti politique		Proximité d'un parti politique	
	2 006	2 007	2 006	2 007
Type d'emploi				
Salarié secteur formel	25,8	27,8	17,0	34,9
Indépendant secteur informel	24,3	27,3	16,8	37,3
Dépendant secteur informel	19,9	25,7	16,3	33,5
Inactifs ou chômeurs	18,9	22,0	15,3	32,1
Sexe				
Homme	26,2	29,9	17,8	38,9
Femme	18,4	22,8	15,0	33,1
Milieu de résidence				
Urbain	21,0	25,2	15,9	31,5
Rural	22,6	26,7	16,4	38,3
Pauvreté				
Plus pauvres	23,5	24,2	13,9	40,1
Plus riches	21,0	26,3	16,1	33,8
Niveau Instruction				
Aucun niveau	21,0	26,8	15,4	36,1
Supérieur	23,2	26,7	16,3	32,5
Ensemble des Béninois	21,9	26,1	16,2	35,6

Source : EMICoV, 2006-2007

Il n'existe pas une relation positive significative entre la participation politique et la pauvreté. La vie politique n'est donc pas réservée aux plus riches. Les personnes défavorisées trouvent malgré tout, les ressources d'un engagement politique et probablement aussi d'un certain intérêt pour la politique. L'appartenance à un parti ou à une association politique, qui représente traditionnellement la forme la plus pérenne de participation politique varie peu suivant le niveau de pauvreté.

Cependant, il convient de noter que si l'engagement politique par l'appartenance à un parti est uniforme au sein des quintiles, l'intensité de cet engagement peut varier, allant du militantisme actif à un simple enregistrement au niveau du secrétariat d'un parti. Mais le volet démocratie de l'EMICoV ne s'est pas préoccupé de ce facteur discriminant.

▪ ***Participation aux actions protestataires (pétitions, grèves, manifestations)***

Les Béninois participent faiblement à ces actions de la vie politique (11,8% en 2006 et 13,6% en 2007). Les hommes sont plus portés vers les mouvements que les femmes et les citadins y adhèrent mieux que les ruraux. De même, les travailleurs du secteur formel sont plus enclins à ces mouvements que les chômeurs/inactifs et les travailleurs de l'informel. Il en est de même des plus riches et des instruits (cf tableau 10.33)

On est donc loin de l'apathie citoyenne souvent dénoncée, comme caractéristique des pays pauvres.

Tableau 9.33 : Niveau de participation aux actions protestataires (pétition, grève, manifestation) selon le type d'emploi, le sexe, le milieu de résidence, la pauvreté et le niveau d'études

Variable de différenciation	2 006	2 007
Type d'emploi		
Salarié secteur formel	23,2	23,7
Indépendant secteur informel	10,8	12,8
Dépendant secteur informel	10,5	11,3
Inactifs ou chômeurs	12,8	15,7
Sexe		
Homme	14,0	15,7
Femme	9,9	11,7
Milieu de résidence		
Urbain	14,0	15,9
Rural	10,5	12,0
Pauvreté		
Plus pauvres	10,7	11,4
Plus riches	16,4	16,6
Niveau Instruction		
Aucun niveau	9,4	12,4
Supérieur	24,8	25,8
Ensemble des Béninois	11,8	13,6

Source : EMICoV, 2006-2007

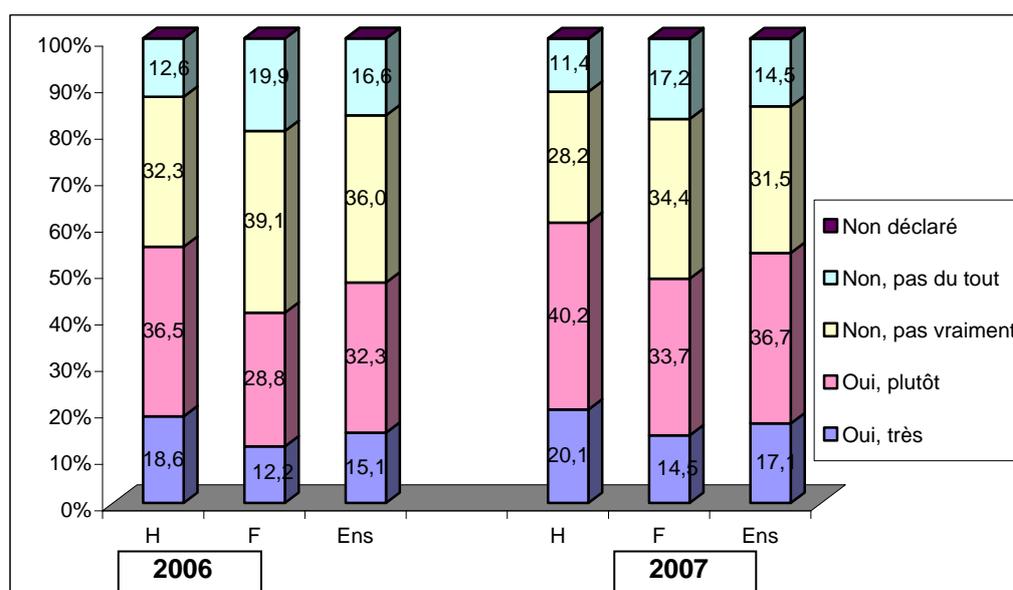
9.2.3.3 La politisation

La politisation, avec la participation politique et l'orientation politique, constitue un des trois éléments constitutifs du rapport des citoyens à la sphère politique. Alors que la participation politique est liée à des actions concrètes, la politisation est une disposition générale, un état d'esprit, un processus. Elle marque un intérêt plus ou moins prononcé pour la politique, une familiarité avec ses enjeux et les débats en cours, une capacité à émettre des jugements politiques ou sur la politique; bref elle traduit un certain niveau de valorisation de la dimension politique.

- ***Intérêt pour la politique***

La relative bonne participation des Béninois aux élections présidentielles de mars 2006 ne doit pas dissimuler ou occulter le fait que la majorité d'entre eux s'intéresse peu à la politique. Les Béninois dans leur majorité manifestent peu d'intérêt pour la politique. Interrogés sur leur intérêt pour la politique, un peu moins de la moitié des Béninois en 2006 (47,4%) et un peu plus de la moitié en 2007(53,8%) ont déclaré ne pas être intéressés par la politique.

Graphique 9.4 : Répartition des Béninois par sexe selon leurs opinions sur l'intérêt pour la politique en 2006 et 2007



Source : EMICoV, 2006-2007

En plus du sexe, le niveau d'éducation, le niveau de pauvreté, le type d'emploi constituent les principaux facteurs jouant sur la politisation des Béninois (cf tableau 34).

Tableau 9.34 : Pourcentage des Béninois qui s'intéressent à la politique selon le type d'emploi, le sexe, le milieu de résidence, la pauvreté et le niveau d'études

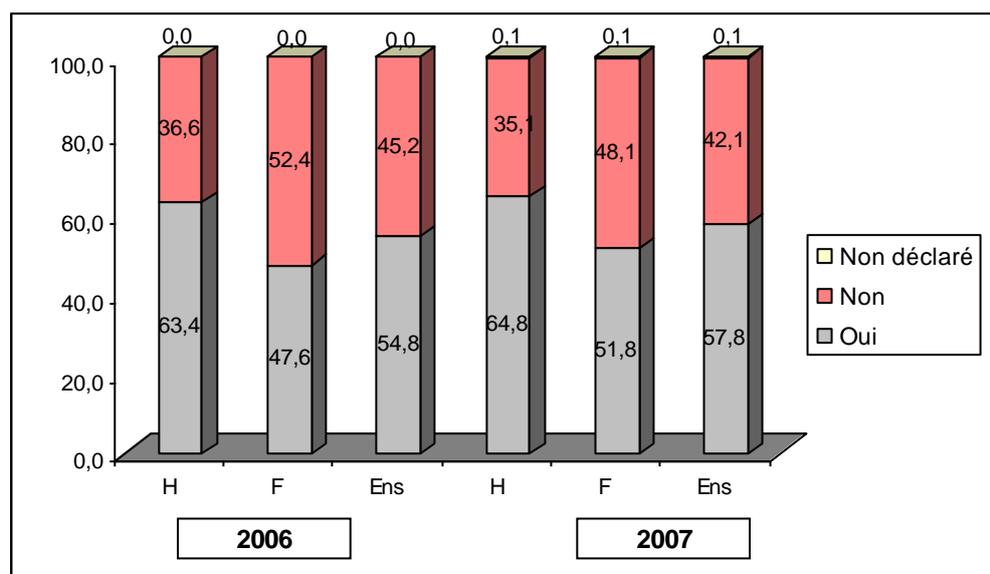
Variable de différenciation	2 006	2 007
Type d'emploi		
Salarié secteur formel	56,8	59,3
Indépendant secteur informel	47,1	54,5
Dépendant secteur informel	47,4	53,7
Inactifs ou chômeurs	46,9	50,7
Sexe		
Homme	55,1	60,3
Femme	40,9	48,3
Milieu de résidence		
Urbain	49,0	52,3
Rural	46,6	54,8
Pauvreté		
Plus pauvres	46,6	54,2
Plus riches	51,4	54,3
Niveau Instruction		
Aucun niveau	44,2	52,9
Supérieur	59,8	61,0
Ensemble des Béninois	47,4	53,8

Source : EMICoV, 2006-2007

▪ *Discussion avec les proches sur la politique*

L'intérêt pour la politique ne constitue qu'une expression de la politisation des citoyens. Les autres indicateurs de politisation retenus dans l'enquête sont plus optimistes que le diagnostic précédent et se sont même améliorés entre 2006 et 2007. Ainsi 57,8% de béninois entretiennent des discussions sur la politique avec leurs proches (famille, amis, relations ; cf. graphique 5) contre 54,8% en 2006.

Graphique 9.5 : Répartition des Béninois selon qu'ils parlent ou non de politique avec leurs proches selon le sexe



Source : EMICoV, 2006-2007

Si le degré de politisation varie peu suivant la classe d'âge, le milieu de résidence, la religion ou le groupe ethnique, il se confirme que les femmes avec un pourcentage de 51,8% en 2007 marquent un moindre intérêt pour les discussions sur la chose publique que les homologues masculins qui s'y consacrent à plus de 64,8%. En dehors du genre, les niveaux d'éducation, les niveaux de pauvreté, le type d'emploi et le milieu de résidence constituent les principaux facteurs jouant sur la politisation des Béninois (cf tableau 35). La politisation au Bénin est une fonction croissante de la richesse et du niveau d'éducation. Ainsi pour ce qui concerne leur intérêt pour la politique, la fréquence des discussions politiques ou le fait de considérer la politique comme un élément important de la vie, les pauvres tendent à ne pas accorder autant d'importance à la chose politique que leurs concitoyens riches.

Tableau 9.35 : Pourcentage des Béninois qui discutent de la politique avec leurs proches selon le type d'emploi, le sexe, le milieu de résidence, la pauvreté et le niveau d'études

Variable de différenciation	2 006	2 007
Type d'emploi		
Salarié secteur formel	69,8	69,6
Indépendant secteur informel	54,4	58,0
Dépendant secteur informel	53,3	55,1

Inactifs ou chômeurs	54,7	56,8
Sexe		
Homme	63,4	64,8
Femme	47,6	51,8
Milieu de résidence		
Urbain	59,4	59,6
Rural	52,1	56,6
Pauvreté		
Plus pauvres	51,2	56,7
Plus riches	63,4	61,1
Niveau Instruction		
Aucun niveau	50,3	55,9
Supérieur	76,1	74,3
Ensemble des béninois	54,8	57,8

Source : EMICoV, 2006-2007

Cependant, les défavorisés du fait de leurs conditions socioéconomiques ne s'en détournent pas totalement. Si 61,1% des Béninois en 2007 appartenant au quintile le plus riche parlent souvent de politique avec leurs proches, il en reste tout de même encore plus de la moitié chez les membres du quintile le plus pauvre (51,5%) à en parler. Il en est de même des personnes sans instruction qui parlent de la politique à 55,9% et des chômeurs/inactifs (56,8%) et des ruraux (56,6%).

▪ **Interprétation du niveau de politisation au Bénin**

Comment interpréter le fait que 47,4% des Béninois s'intéressent à la politique et 54,8% d'entre eux parlent souvent de politique en 2006 : ces résultats traduisent-ils un niveau faible, moyen ou au contraire élevé de politisation ? Pour répondre à cette question il faut trouver une norme qui permette la comparaison. Celle-ci pourrait être le niveau enregistré par le passé ou dans d'autres pays. La voie retenue ici est de mettre en relation l'importance de la politique par rapport à d'autres centres d'intérêt potentiels. Dans l'enquête, nous avons cherché à savoir ce qui comptait le plus dans la vie des Béninois. Des six domaines proposés, la politique se classe en dernière position, très loin derrière le travail, la famille, la religion, mais aussi derrière les relations sociales et même les loisirs.

Ainsi 41,1% des béninois considèrent que « *la politique n'a aucune importance* » dans leur vie, alors que seulement 0,9%, 2,2%, 7,9%, 7,2% et 18,2% affichent la même indifférence vis-à-vis respectivement du travail, de la famille, des amis et des relations sociales, de la religion et des loisirs. La politique n'apparaît donc pas comme une priorité, ni même comme une sphère centrale et très sensible dans la vie des Béninois.

Tableau 9.36 : Répartition des Béninois selon leurs opinions sur les centres d'intérêt de leur vie

Dans votre vie, estimez-vous que les choses suivantes sont importantes ?	Oui, très	Oui, plutôt	Non, pas vraiment	Non, pas du tout	Non déclaré	Total
2006						
Travail	90,2	9,0	0,4	0,4	0,0	100
Famille	80,2	17,7	1,6	0,5	0,0	100
Amis et relations	59,8	32,1	7,1	1,0	0,0	100
Loisirs	41,8	38,0	17,3	2,9	0,0	100
Politique	30,3	28,6	28,8	12,3	0,0	100
Religion	67,5	24,2	5,8	2,5	0,0	100
2007						
Travail	88,4	10,6	0,4	0,5	0,1	100
Famille	75,0	22,7	1,5	0,7	0,1	100
Amis et relations	56,3	35,8	6,7	1,2	0,1	100
Loisirs	40,6	41,1	14,5	3,7	0,1	100
Politique	31,1	31,7	27,0	10,1	0,1	100
Religion	63,1	29,6	5,3	1,9	0,1	100

Source : EMICoV, 2006-2007

De même, nous avons cherché à savoir à quel groupe (leur pays ou leur ethnie) les béninois sont fiers d'appartenir. Les avis sont quasi également partagés : 51,2% sont favorables à leur Nation et 48,8% à leur Ethnie. Mais, la fierté d'appartenance au pays est moins forte chez les indépendants du secteur informel que chez les salariés du secteur formel, chez les femmes que chez les hommes, chez les ruraux que chez les citadins, chez les plus pauvres que chez les riches et chez les personnes sans instruction que chez les instruits de niveau supérieur (cf tableau 9.37 en annexe).

Tableau 9.37 : Répartition des Béninois selon qu'ils sont fiers d'appartenir à leur pays ou à leur ethnie selon le sexe

A quel groupe (votre pays ou votre ethnie) vous sentez-vous le plus fier d'appartenir ?	Masculin	Féminin	Ensemble
2006			
A votre pays	52,5	49,7	51,2
A votre ethnie	47,5	50,3	48,8
ND	0	0	0
Ensemble	100	100	100
2007			
A votre pays	59,1	56,2	57,5
A votre ethnie	38,9	41,8	40,5
ND	2,0	2,1	2
Ensemble	100	100	100

Source : EMICoV, 2006-2007

9.3 IMPLICATIONS EN TERMES DE POLITIQUE

Cette étude a révélé que si un certain nombre de principes semblent acquis en termes de démocratie au Bénin, leur mise en application souffre encore de quelques réserves. Les réformes politiques, économiques et institutionnelles opérées n'ont pas véritablement permis d'assurer une croissance économique suffisante et de réduire la pauvreté. La pauvreté, même si de par les sources officielles de statistiques, n'a pas connu une évolution sensible, persiste et semble être plus aigue en milieu rural. Il s'agira donc de consolider les acquis de notre processus de démocratisation par la bonne gouvernance, premier pilier de notre vision prospective Alafia 2025 et seul gage de la stabilité et de la légitimité politique. Elle implique un gouvernement qui respecte et fait respecter la loi, les textes et l'ordre public, protège les droits légitimes et garantit la sécurité des personnes et des biens. Notre démocratie devra reposer en permanence sur :

- des élections libres, transparentes et concurrentielles, susceptibles de conduire pacifiquement à l'alternance au pouvoir ;
- un multipartisme raisonnable ;
- le respect des droits de l'homme et des libertés individuelles et collectives ;
- la prééminence de la légalité constitutionnelle ;
- la soumission de tout citoyen aux lois de la République sans discrimination ;
- la promotion de la décentralisation et de la démocratie à la base en assurant une bonne responsabilisation du citoyen et une bonne gestion des affaires locales;
- la promotion de la démocratie participative en assurant une meilleure intégration de toutes les couches (femmes, jeunes, personnes âgées, retraités, travailleurs du secteur public, travailleurs du secteur privé etc.) ;
- l'action en synergie de l'Etat, de la société civile et du secteur privé ;
- la promotion du développement humain durable par la consolidation de ses trois éléments organiques que constituent la bonne gouvernance, la réduction de la pauvreté et le développement durable.

CONCLUSION

Cette section de l'analyse thématique des données de l'EMICOV a permis de faire l'état des lieux du fonctionnement de la démocratie au Bénin à travers la reconnaissance et le respect de ses principes fondamentaux, les impressions sur les entraves au développement, les actes d'incivisme et la participation politique.

Des résultats, il ressort que les Béninois incluent dans le concept de démocratie à la fois les notions de liberté et d'égalité, à l'instar des occidentaux ou des anciennes démocraties : ils jugent presque à l'unanimité comme caractéristiques fondamentales de la démocratie en 2006 (89,2%) comme en 2007 (92,5%) toutes les six caractéristiques de la démocratie soumises à leur appréciation, notamment la liberté d'expression, l'égalité devant la loi, la liberté politique et les élections libres et transparentes, la liberté de religion et la liberté de voyager.

La plupart des Béninois (91,4% en 2006) sont favorables à la démocratie. Parmi ces derniers, 45,0% y étaient très favorables et 46,4% y étaient plutôt favorables. Seul 8,6% de la population avaient rejeté le principe, dont 1,7% de façon catégorique. En 2007, la généralisation du consentement des béninois pour un régime démocratique s'est améliorée de 2,6 points passant de 91,4% à 94%. Mais, ils sont un peu pessimistes quant au bon fonctionnement de ce système

dans le pays (85,3%) et à son amélioration depuis la première moitié des années 90 (63,4% en 2006 et 73% en 2007). Beaucoup de béninois (45,6% en 2006 et 55,2% en 2007) estiment que les six caractéristiques de la démocratie soumises à leur appréciation sont toutes respectées. Cette distance de 44,8% d'insatisfaits en 2007 pour les six principes à la fois fournit une mesure du chemin restant à parcourir sur la voie de la consolidation de la démocratie au Bénin. Il se dégage des opinions, une violation sensible de l'égalité devant la loi et des principes électoraux (élections libres et transparentes) dont 43,8% et 22,6% dénoncent le non-respect en 2006 contre respectivement 35% et 17,7% en 2007.

L'opinion des Béninois sur leur classe politique, dans son ensemble, est peu reluisante. La majorité des Béninois (sept sur dix) ont discrédité la classe politique en 2006. Ils gardent certainement encore en tête les souvenirs de l'ancienne classe politique qui se serait peu préoccupée des conditions socio-économiques de vie des populations. Selon eux, les dirigeants ne pensent qu'à leurs intérêts personnels. Seulement 26,8% d'entre eux déclarent que les hommes politiques reflètent les préoccupations de la population. Les impressions vis-à-vis de la classe politique se sont améliorées en 2007 mais la majorité (54,8%) de la population continue de croire qu'en dépit de la définition d'une vision de l'émergence du pays et des objectifs de développement clairement définis, que la classe politique n'est pas préoccupée par les intérêts des populations.

La plupart des Béninois (85,3% en 2006 et 88,8% en 2007) acceptent la décentralisation comme mode de gouvernance locale du pays. Pour 74%, elle peut assurer une meilleure prise en compte de la demande des citoyens.

Les Béninois, ne rejettent pas la responsabilité du sous-développement sur les seules causes externes (l'histoire coloniale, la domination économique des pays riches) ou des contingences géographiques (le manque de ressources naturelles). Selon eux le retard du développement du pays est plus imputable aux facteurs internes engageant la responsabilité de leurs dirigeants et leur propre responsabilité. Les principales raisons du sous-développement restent la mauvaise gestion des dirigeants et le mauvais comportement des populations qui recueillent respectivement 92,8% et 80,1% d'avis favorables en 2006 et 93,8 et 81,1 en 2007.

Le non paiement de l'impôt/fraude fiscale et la corruption sont jugés encore acceptables par des minorités considérables, respectivement 26,5% et 6,9% (d'avis favorables) en 2006 et 27,6 et 5,1% en 2007.

Mais ces différents problèmes n'altèrent pas la détermination des béninois pour la démocratie qui selon eux est la voie de l'espoir et de l'unanimité pour un développement effectif.

Les béninois sont relativement plus consentants à "la consultation des marabouts", "l'adhésion à une nouvelle religion" et "les dépenses ostentatoires lors des cérémonies". Elles y sont favorables respectivement encore à 27%, 14,3% et à 12,1% en 2007 contre 27,2%, 13,7% et 13,4% en 2006. Les faits de société non tolérés sont "se suicider", "l'homosexualité", "l'avortement", "se droguer", "refus d'aider la famille" et "les relations hors mariage".

Enfin, l'analyse a permis de déduire le niveau moyen de participation des Béninois à la vie politique de leur pays.

Selon les résultats de l'enquête, les béninois participent bien aux élections : les taux de participation au premier et au deuxième tour des élections présidentielles de 2006 ont été respectivement de 94% et 92,9%. Pour les dernières élections législatives de mars 2007, le taux de participation est de 90,9%.

Si les béninois sont massivement présents aux élections, ils participent faiblement aux activités politiques : moins de 30% (21,9% en 2006 et 26,1%) de la population appartient à un parti politique et moins de 40% (16,2% en 2006 et 35,6% en 2007) de ceux qui restent sont proches d'un parti politique. Ils participent également faiblement aux actions de protestations telles que les pétitions, les grèves et les manifestations (11,8% en 2006 et 13,6% en 2007). Ceci s'explique par le fait que les Béninois manifestent peu d'intérêt à la politique : un peu moins de la moitié en 2006 (47,4%) et un peu plus de la moitié en 2007(53,8%) ont déclaré être intéressés par la politique. Ils entretiennent à 57,8% en 2007 des discussions sur la politique avec leurs proches (famille, amis, relations) contre 54,8% en 2006.

En effet, des six domaines proposés comme centres potentiels d'intérêt de la vie des populations, la politique (30,3% en 2006 et 31,1% en 2007) se classe en dernière position, très loin derrière le travail (90,2% en 2006 et 88,4% en 2007), la famille (80,2% en 2006 et 75% en 2007), la religion (67,5% en 2006 et 63,1% en 2007), mais aussi derrière les relations sociales et amicales, ainsi que les loisirs. De même, seulement 51,2% des béninois sont fiers d'appartenir à leur Nation contre 48,8% à leur Ethnie.

BIBLIOGRAPHIE

Biaou A., Adjikpè E., Moustapha D., (2002), Quelques aspects de la gouvernance et de la démocratie dans la ville de Cotonou, in Tableau de Bord Social de la ville de Cotonou, Circonscription Urbaine de Cotonou, INSAE, GTZ, 2002.

MPREPE, (1998), Renforcement de la bonne gouvernance, in Plan d'Orientation, 1998-2002, Ministère du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi, 38p.

PNUD, (2001), Rapport National sur le Développement Humain Durable, 2001, PNUD.

MCCAGPDPE, (2000), Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme Bénin 2025 Alafia.

MEPDEAP, (2006), Orientations Stratégiques de Développement du Bénin 2006-2011.

MEPDEAP, (2007), Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2005), « Gouvernance, Démocratie et Lutte contre la Pauvreté : Enseignements tirés des enquêtes 1-2-3 en Afrique francophone », *Statéco* n°99, pp. 117-141.

Roubaud F. (2000), *Identités et transition démocratique : l'exception malgache ?*, L'Harmattan/Tsipika, Paris, Antananarivo, 256p.

Roubaud F., dir. (2000), *Le projet MADIO à Madagascar : l'information statistique au service du débat démocratique sur la politique économique*, Stateco, INSEE, n°95/96/97, France, 216p.

ANNEXES

Tableau 9.38 : Répartition des Béninois selon qu'ils sont fiers d'appartenir à leur pays ou à leur ethnie selon les caractéristiques socio-démographiques

Variable de différenciation	2006			2007		
	Fierté Appartenance au pays	Fierté Appartenance à l'ethnie	ND	Fierté Appartenance au pays	Fierté Appartenance à l'ethnie	ND
Type d'emploi						
Salarié secteur formel	63,6	36,4	0	59,9	37,6	2,5
Indépendant secteur informel	49,2	50,8	0	64,7	33,6	1,6
Dépendant secteur informel	51,4	48,6	0	57,2	41,1	1,8
Inactifs ou chômeurs	52,1	47,9	0	53,9	43,3	2,9
Sexe						
Homme	52,5	47,5	0	59,1	38,9	2,0
Femme	49,7	50,3	0	56,2	41,8	2,1
Milieu de résidence						
Urbain	56,8	43,2	0	60,0	37,7	2,3
Rural	47,5	52,5	0	55,9	42,2	1,9
Pauvreté						
Plus pauvres	47,1	52,9	0	55,4	42,3	2,3
Plus riches	62,4	37,6	0	62,2	35,6	2,2
Niveau Instruction						
Aucun niveau	47,2	52,8	0	55,3	42,8	1,9
Supérieur	69,7	30,3	0	69,5	28,4	2,1
Ensemble des Béninois	51,0	49,0	0	57,5	40,5	2,0

Source : EMICoV, 2006-2007

Tableau 9.39 : Récapitulatif sur le fonctionnement de la démocratie et la participation politique au Bénin en 2006 et en 2007

Variables	2006					2007				
	Total	H*	F*	1 ^{er} quintile**	5 ^{ème} quintile**	Total	H*	F*	1 ^{er} quintile**	5 ^{ème} quintile**
<i>Reconnaissance des caractéristiques de la démocratie, adhésion et perception du fonctionnement</i>										
Reconnaissance des caractéristiques de la démocratie										
- la liberté d'expression	98,1	98,1	98,0	97,9	98,3	98,7	98,6	98,7	98,7	98,7
- l'égalité devant la loi	97,4	97,2	97,4	96,8	97,3	98,6	98,7	98,5	98,2	98,7
- les élections sont libres et transparentes	97,5	97,5	97,5	97,5	74,5	82,2	82,0	82,4	84,1	79,3
- liberté politique (choix d'un parti politique)	97,5	97,5	97,5	97,4	97,1	98,3	98,3	98,3	98,1	98,5
Niveau d'adhésion : % de ceux favorables à la démocratie	91,4	91,8	91,2	90,4	92,9	93,9	94,3	93,7	93,0	94,5
Préférence à un système politique démocratique	86,7	87	86,4	84,2	90,3	87,5	87,5	87,6	88,2	86,3
Bon fonctionnement de la démocratie dans le pays	85,3	85	85,6	85,4	85,5	90,6	90,8	90,4	91,1	89,5
- la liberté d'expression est respectée	90,7	90,5	90,9	89,4	90,2	87,9	87,4	88,3	88,5	84,7
- l'égalité devant la loi est respectée	56,2	55,2	57,1	58,1	53,5	64,9	64,5	65,3	65,4	63,8
- les élections sont libres et transparentes	77,4	76,9	77,9	79,2	74,5	82,2	82,0	82,4	84,1	79,3
- liberté politique (choix d'un parti politique)	77,4	76,9	77,9	79,2	74,5	92,8	92,8	92,7	94,0	91,7
Respect des droits de l'homme	72,9	72,2	73,5	74,4	70,7	81,1	80,9	81,2	81,6	79,4
Amélioration de la démocratie depuis la première moitié des années 90	63,4	64,1	62,8	61,6	61,5	73,0	73,2	72,8	75,1	70,1
Niveau d'adhésion à la décentralisation	85,3	85,4	85,3	86,1	86	88,8	89,2	88,4	88,8	88,1
Reflet des préoccupations de la population par la classe politique	26,8	27,7	26	28,5	27	45,0	46,0	44,1	44,6	44,5
<i>Participation politique et politisation</i>										
Taux de participation à l'élection présidentielle (1 ^{er} tour) de 2006	94	94,6	93,6	94,4	92,8	-	-	-	-	-
Taux de participation à l'élection présidentielle (2 ^{ème} tour) de 2006	92,8	93,4	92,3	93	91,6	-	-	-	-	-
Taux de participation aux élections législatives de 2007	-	-	-	-	-	90,5	91,1	89,9	91,2	87,4
Ont participé à des mouvements (pétitions, grèves, manifestations)	11,8	14	9,9	10,7	16,4	13,6	15,7	11,7	11,4	16,6
Membres de partis ou associations politiques	21,9	26,2	18,4	23,5	21	26,1	29,9	22,8	24,2	26,3
Proches d'un parti ou associations politiques	16,2	17,8	15	13,9	16,1	35,6	38,9	33,1	40,1	28,2
Intéressés par la politique	47,4	55,1	40,9	46,6	51,4	53,8	60,3	48,3	54,2	54,3

Variables	2006					2007				
	Total	H*	F*	1 ^{er} quintile**	5 ^{ème} quintile**	Total	H*	F*	1 ^{er} quintile**	5 ^{ème} quintile**
Discutent de politique avec les proches	54,8	63,4	47,6	51,2	63,4	57,8	64,8	51,8	56,7	61,1
<i>Politique comme centre d'intérêt de la vie</i>	58,9	63,7	54,9	58,9	60,3	62,8	66,9	59,4	63,2	60,8
<i>Fierté à la Nation</i>	51,0	52,5	49,7	47,1	62,4	57,5	59,1	56,2	55,4	62,2
<i>Principales entraves au développement</i>										
- Mauvaise gestion des dirigeants	92,8	92,7	92,9	91,3	94,3	93,8	94,1	93,5	93,8	94,1
- Mentalité/Comportement de la population	80,1	80,3	79,9	76,6	85,3	81,1	81,5	80,7	79,7	80,8
- Poids du passé (colonisation)	58,1	58,5	57,8	55,1	62,1	66,6	67,3	66,0	65,0	66,8
- Faiblesse des ressources naturelles	68,3	68,4	68,2	66,2	71,7	68,4	68,4	68,4	69,2	65,9
- Interventions étrangères (bailleur, firme)	45,6	46,2	45,2	40,7	54	55,9	56,6	55,3	53,6	57,5
<i>Acceptabilité actes d'incivisme :</i>										
- Non paiement/Tricherie impôts	26,3	27	25,7	21,6	34,3	27,6	28,0	27,3	24,8	33,4
- Acceptation pot de vin dans exercice de ses fonctions	6,6	6,9	6,3	6,2	8,2	5,1	5,2	5,0	4,8	5,3
- Dépôt ordures hors des endroits prévus	3,3	3,1	3,5	3,6	3	3,1	3,0	3,1	3,0	3,3
<i>Tolérance des faits de société</i>										
- Consultation chez un marabout	27,2	27,5	26,9	29,7	19,9	27,0	27,4	26,6	30,3	24,5
- Dépenses ostentatoires	13,4	13,3	13,5	14,9	14,5	12,0	12,1	12,0	11,8	12,3
- Adhésion à une nouvelle religion	13,6	13,6	13,7	12	15,9	14,3	14,5	14,2	14,3	12,9
- Relations sexuelles hors mariage	5,9	7,4	4,7	4,9	8,2	8,4	9,3	7,7	8,5	8,1
- Consommation de la drogue	3,7	4	3,5	3,5	4,9	3,9	3,9	3,9	4,4	4,4
- Refus d'aider la famille	3,6	4,4	3,5	3,2	4,7	4,5	4,4	4,6	4,5	4,3
- Avortement	2,6	2,8	2,5	2	4,3	2,1	2,1	2,0	2,2	2,0
- Homosexualité	1,7	1,8	1,7	1,9	2,6	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1
- Suicide	1,3	1,5	1,2	1,1	2	0,9	0,9	0,8	0,8	0,9

* Les pourcentages concernent les ménages dirigés par un homme/femme

** Il s'agit des quintiles de dépenses par tête

Source : EMICoV, 2006-2007

UTILISATION DES TIC AU BÉNIN :

Enseignements tirés de l'EMICoV et perspectives vers une société numérique

10

Félicien ACCROMBESSY

Résumé

Les TIC font partie intégrante de la vie quotidienne des citoyens. Elles constituent un outil de développement et d'expression des libertés. Au Bénin l'appropriation et la diffusion des TIC sont encore à des niveaux assez faibles. La télédensité pour la téléphonie conventionnelle était estimée à 1,37% en 2007 pour l'ensemble du territoire national. Le secteur des GSM est occupé par cinq (05) opérateurs, qui se partagent environ 1.904.334 abonnés. L'enquête EMICoV, à travers son sous module TIC, a permis de cerner l'état d'utilisation et d'appropriation des TIC au Bénin à travers, les médias, l'utilisation de l'ordinateur et d'internet.

La radio demeure le média le plus utilisé avec environ 55% de la population qui l'ont écouté la semaine précédant l'enquête contre 22% pour la télévision et 3% pour la lecture des journaux pendant la même période. Contrairement à ce à quoi on pouvait s'attendre, la radio est majoritairement écoutée en milieu rural (58%).

Les journaux sont lus dans la majorité des cas dans les départements du Littoral (47%) et de l'Atlantique qui, ensemble, regroupent 69% des lecteurs. Ces lecteurs se retrouvent majoritairement en milieu urbain (83%) et sont en moyenne âgés de 35 à 54 ans. La population s'adonne à la télévision plus dans le littoral (34%), dans l'Ouémé (16%) et l'Atlantique (14%).

L'utilisation de l'ordinateur est encore très marginale dans la population béninoise. En effet, à peine 2,5% des enquêtés utilisent l'ordinateur. Parmi eux, environ un quart l'utilise exclusivement pour des raisons professionnelles (25,2%), un sur cinq pour des objectifs essentiellement liés à l'éducation, un peu plus du dixième (11,0%) s'en sert dans le but de se divertir tandis que plus de quatre sur dix en font les trois usages précédemment cités.

Le département du Littoral (Cotonou) rassemble à lui seul plus de six utilisateurs d'ordinateur sur dix (62,8%), ce qui dénote d'une concentration spatiale dans l'utilisation de l'ordinateur. Mieux, les trois départements du Littoral, de l'Atlantique et de l'Ouémé regroupent environ neuf utilisateurs sur dix (88,5%).

Les cadres (supérieurs et moyens) constituent les plus grands utilisateurs d'ordinateur, puisqu'ils représentent environ 41,5% des utilisateurs. Ceux-ci sont des actifs occupés, travaillent en majorité dans le secteur privé (60%) tandis que les non utilisateurs d'ordinateur se retrouvent parmi les personnes ayant des niveaux de revenus les plus bas. Parmi les personnes enquêtées, 2,5% déclarent avoir accès à l'internet. Ils sont légèrement plus nombreux que ceux qui utilisent l'ordinateur (2,3%). La plupart des personnes qui ont accès à internet se connectent généralement pendant 1 à 2 heures par jour.

Pendant que 10,1% des personnes enquêtées vivent dans des ménages possédant au moins un téléphone fixe, 7,8% d'entre elles appartiennent à des ménages disposant d'au moins un téléphone mobile.

Parmi les habitants de ménages qui possèdent un téléphone fixe, au moins trois sur dix (31,6%) sont dans le Littoral (39,6% des enquêtés de cette localité) tandis que certains départements ont moins de 5% des enquêtés qui demeurent dans des ménages qui possèdent ce bien. Cette tendance semble encore plus exacerbée en ce qui concerne le téléphone mobile puisqu'on retrouve 32,2% d'individus habitant des ménages qui en disposent dans le Littoral contre seulement 2,5% dans le Mono.

Parmi les personnes vivant dans des ménages possédant le téléphone fixe, les trois quart vivent en milieu urbain. Cette tendance baisse légèrement pour ce qui est du téléphone mobile (73,2%).

Plus le niveau d'étude augmente, plus les gens possèdent un téléphone fixe dans leur foyer. Ainsi, 52,4% des personnes du niveau supérieur ont chez eux un téléphone fixe, contre seulement 24,9% de celles du niveau primaire. La relation est encore plus poussée avec le diplôme. Ainsi, neuf personnes sur dix ayant le niveau Bac plus 2 ont le téléphone fixe contre seulement 18,0% de celles qui n'ont aucun niveau.

Plus de huit chefs de ménage sur dix possèdent un téléphone fixe. Relativement au niveau d'instruction du chef de ménage, moins de 5% de ceux possédant un téléphone fixe n'ont aucun niveau tandis que moins de 1/5 de ceux du niveau primaire en possèdent.

Une analyse explicative des constats faits plus haut montre que les facteurs qui favorisent beaucoup plus la lecture des journaux sont l'alphabétisation en français, la fréquentation de l'internet, le niveau d'études et le fait d'être en activité. Ainsi, les individus qui ont l'une ou l'autre de ces caractéristiques ont au moins deux fois plus de chances de lire les journaux.

Les facteurs qui militent plus en faveur des auditeurs de la radio et des téléspectateurs sont essentiellement le milieu urbain, la fréquentation de l'internet, la possession de postes radio et téléviseur.

Les individus qui sont susceptibles d'accéder et d'utiliser plus l'ordinateur sont des jeunes âgés de moins de 25 ans, instruits et résidant dans un milieu urbain. Ils doivent avoir des facilités d'accès à l'internet et des facilités de posséder un micro ordinateur.

Le facteur qui motive le plus en faveur de l'utilisation de l'internet est le fait d'avoir fréquenté ou d'être instruit.

INTRODUCTION

Les dernières décennies ont été marquées par des progrès importants dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) : télévision, micro-ordinateur, téléphone portable, internet, etc. Ces Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), en évolution rapide, jouent un rôle central dans l'économie mondiale et comptent pour beaucoup dans ses performances.

L'avènement des nouvelles technologies en République du Bénin a suscité assez d'engouement tant au niveau de l'administration publique, des entreprises qu'au niveau de la société. Ce qui s'est traduit par une appropriation des outils NTIC avec l'implantation à travers le territoire national des unités économiques offrant divers services (Cyber, GSM, Télévision, Radio, maintenance, etc.).

Au Bénin, l'appréciation du degré d'implantation et d'utilisation des TIC est encore difficile à faire faute d'une base fiable de données statistiques. C'est pourquoi l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), conscient de l'enjeu des nouvelles technologies, a inséré dans l'Enquête Modulaire Intégrée des Conditions de Vie des Ménages (EMICOV), un volet TIC pour disposer des données statistiques et d'indicateurs fiables pour suivre l'ampleur et l'évolution des TIC.

Ce rapport fait l'état des lieux de l'utilisation des TIC au Bénin, met également en lumière les grandes tendances et analyse les déterminants de l'utilisation des TIC. Il fait ressortir des problèmes clés à long terme dont la prise en compte devrait faciliter l'élaboration des programmes d'action et planifier la stratégie de développement des TIC en République du Bénin.

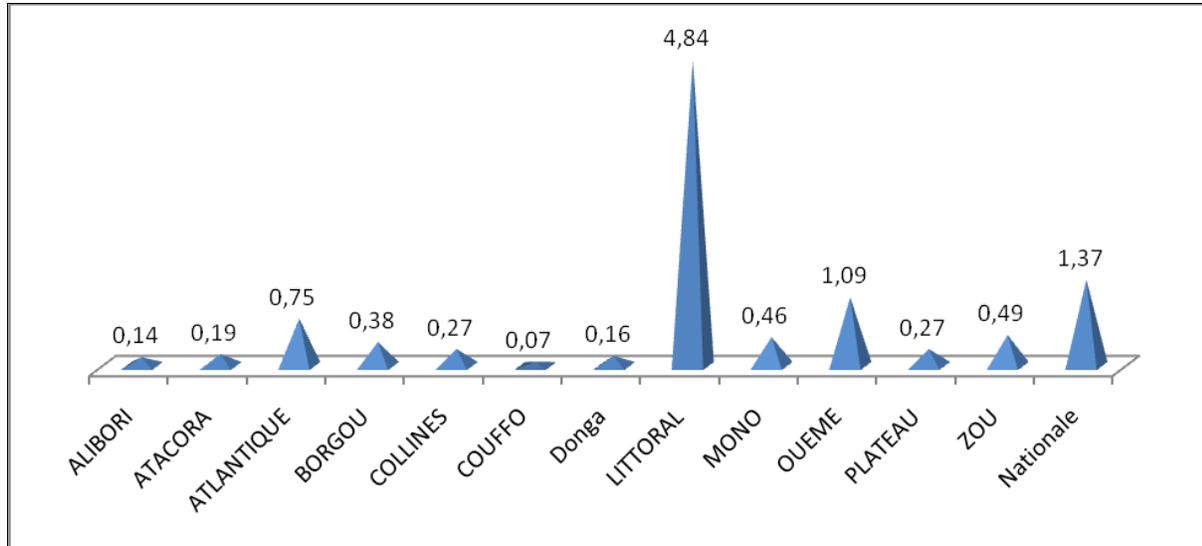
Le rapport comprend trois chapitres. Le chapitre 1 : introductif présente le contexte de l'étude et ses justifications. Le chapitre 2 : expose la démarche méthodologique. Le chapitre 3 : analyse et commente les informations recueillies en vue de l'identification des mesures de politique économique nécessaires à une appropriation de l'outil TIC.

10.1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Au Bénin le téléphone conventionnel est encore un monopole public confié à l'opérateur historique, Bénin Télécom SA. Cette situation de monopole n'a pas été toujours bénéfique au développement du secteur qui est caractérisé par de faibles taux de pénétration du téléphone et de croissance des réseaux.

Le parc d'abonnés au téléphone fixe ou conventionnel était de l'ordre de 110.254 en 2007. La télé densité fixe passe respectivement de 0,40% en 1993 à 0,93% en 2002, puis à 1,37% en 2007 (BENIN TELECOMS S.A, 2007) avec des variations internes selon le département. Les départements à fort taux de lignes sont respectivement le Littoral, l'Ouémé et l'Atlantique qui regroupent en moyenne 75% des lignes téléphoniques fixes.

Graphique 10.1 : variation de la télé-densité selon les départements en 2007



Source : Bénin Télécoms SA, 2008

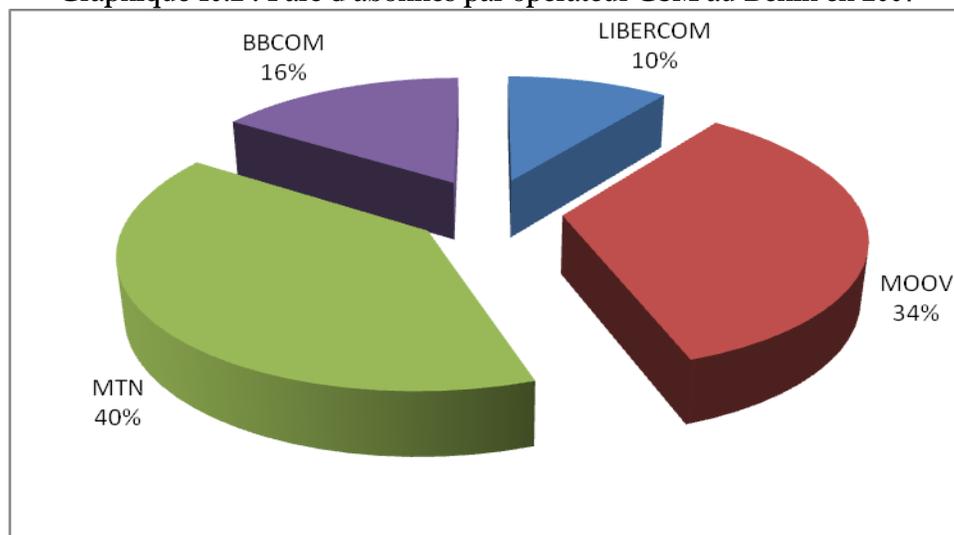
Selon les statistiques de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), la télé-densité sur le continent africain est de 3,22 lignes pour 100 habitants contre 40,97 pour l'Europe en 2005. Les demandes exprimées non satisfaites au Bénin sont de l'ordre de 30.000 en décembre 2007 (BENIN TELECOMS S.A, 2007).

Les réformes entreprises dans le secteur des TIC au cours des années 90 ont abouti à une ouverture de certaines branches d'activités (notamment le téléphone mobile GSM et l'Internet) à la concurrence.

L'ouverture à la concurrence du segment du téléphone mobile GSM à partir de l'an 2000 a permis l'installation de cinq (05) opérateurs privés (Areba devenu MTN, Télécel devenu Moov, Bell Bénin Communications, GLOBACOM) et un public (Libercom) qui appartient à l'opérateur historique du secteur (Bénin Télécom SA.). Sur les cinq opérateurs, quatre sont présents sur le marché des télécommunications mobiles en décembre 2007. Le dernier en liste, GLOBACOM a lancé son réseau en 2008.

Le secteur du GSM a connu une expansion fulgurante dont témoigne l'évolution rapide du parc des abonnés de ses différents réseaux GSM. En 2007, le parc d'abonnés au téléphone mobile est de 1.904.334 avec une dominance de l'opérateur MTN qui se retrouve avec 40% de la part de marché. Ce boom du téléphone mobile hausse la télé-densité (fixe et mobile) à 25%.

Graphique 10.2 : Parc d'abonnés par opérateur GSM au Bénin en 2007

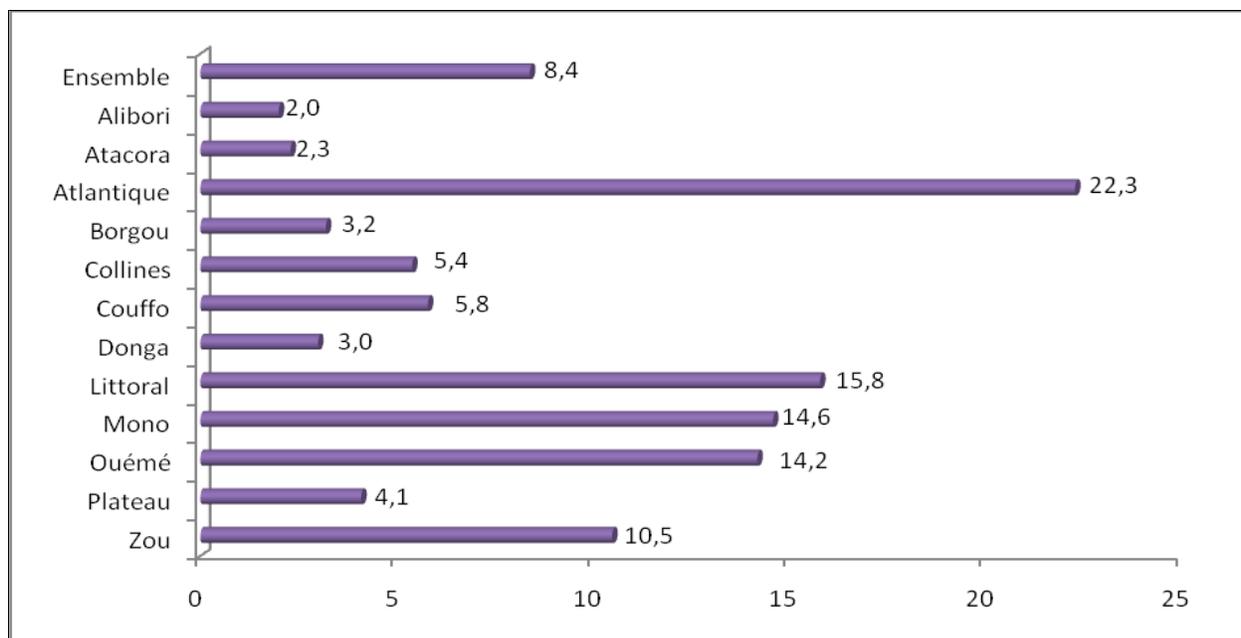


Source : Opérateurs GSM, 2008

La fourniture d'accès à Internet est assurée par BENIN TELECOMS SA et des opérateurs privés. L'accès à domicile est très faible. Le nombre total d'abonnés au réseau téléphonique commuté (RTC) est environ 6089 (BENIN TELECOMS SA, 2007). Quand aux abonnés à une liaison ADSL, ils sont de l'ordre de 2000 en décembre 2007. Toutefois, grâce aux multiples Cybercafés offrant des services Internet (on en dénombre plus d'un millier à Cotonou), la population internautes globale dépasse largement les 100000.

L'usage de l'ordinateur n'est pas encore effectif au Bénin. L'Union des Télécommunication estime à 50 000 le parc de micros ordinateurs au Bénin en 2006.

Graphique 10.3 : Taux d'utilisation de l'ordinateur par département en 2006



Source : EMICoV, 2006-2007

10.2 CLARIFICATION CONCEPTUELLE

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont un ensemble d'outils utilisés pour traiter et échanger de l'information à temps presque réel. Elles résultent du couplage, de la convergence ou du croisement entre le multimédia et l'Internet. Le multimédia regroupe l'informatique, les télécommunications, l'audiovisuel, le graphisme. Il utilise les textes, sons, images, graphiques, logotypes, enseignes, symboles, dessins, hologrammes, cryptogrammes, illustrations et les signaux de télétransmission numérique grâce à des équipements électroniques et télématiques modernes. L'Internet est le réseau télématique mondial donnant accès à des milliers d'informations.

Tableau 10.1 : Définition des TIC

TIC = Multimédia + Internet	Multimédia	Audiovisuel	Cinéma
			Vidéo
			Télévision
			Radio
			Musique
		Télécommunications	Téléphone
			Télématique, netphone, Voix sur IP
		Informatique	Electronique
			Bureautique
		Graphisme	Jeu-Vidéo
			Publicité
			Edition & presse
	Internet	Interconnexion de matériels	
		Informations	

10.3 REVUE DE LITTERATURE

Plusieurs études ont été menées en France dans le domaine de l'accès des Ménages aux technologies de l'information et de la communication (TIC).

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) - Ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement & Ministère de la Santé et des Solidarités, a publié les données d'une étude sur l'accès des ménages à bas revenus aux technologies de l'information et de la communication (2007). De cette étude il ressort que « ces ménages à bas

revenus ont souvent moins accès aux technologies de l'information et de la communication que les autres ménages. Ce constat est particulièrement visible dans le cas du micro-ordinateur et de l'Internet, technologies globalement moins diffusées que la téléphonie (mobile ou fixe) ou la télévision.

Les chômeurs et les étudiants, qui sont surreprésentés parmi ces ménages, ressentent des manques spécifiques liés à l'absence de l'Internet. Près de la moitié des chômeurs considère que ne pas avoir l'Internet limite leur recherche d'emploi et trois étudiants sur dix estiment que cela est un handicap dans leurs études. »

Les données statistiques utilisées proviennent de l'Enquête permanente sur les conditions de vie réalisée par l'INSEE en octobre 2005 et comportant un volet TIC. Ces données ont déjà été exploitées et analysées par Régis Bigot dans l'étude du CREDOC de novembre 2006 « La diffusion des technologies de l'information dans la société française », commandité par l'ARCEP.

L'étude insiste sur des écarts d'accès à la micro-informatique et à l'internet qui s'expliquent en grande partie par le faible niveau de diplôme des ménages les plus pauvres.

Toutefois, d'après les résultats réels de l'enquête INSEE, le critère de moyens financiers vient en troisième position tandis que 50 % des ménages non équipés mettent en avant d'abord la complexité (maîtrise dans l'utilisation de l'outil informatique), puis la non-utilité.

J. Tréménbert et N. Jullien (février 2007) du Laboratoire Marsouin en France ont publié une étude sur « L'équipement technologique des ménages français en 2006 : taux d'équipement, motivations et freins » en exploitant les résultats de différentes enquêtes nationales, dont celle de l'Insee. L'étude présente l'état d'équipement technologique des ménages français en 2006 (téléphone mobile, ordinateur et Internet) en comparant différentes sources nationales.

A travers l'exploitation de l'enquête INSEE 2005 sur les conditions de vie des ménages, l'étude insiste sur l'équipement informatique avec en particulier la place du portable, le recours aux professionnels au moment de l'achat et de la réparation, les différents types de connexion Internet, la satisfaction et les motivations du public ainsi que les foyers ayant déjà opté pour des forfaits téléphoniques illimités. Pour finir, les chercheurs ont identifié les facteurs explicatifs de l'appropriation de ces technologies tout en mettant en exergue les freins à l'équipement : situation des foyers sans ordinateur, sans Internet mais aussi n'ayant pas, ou plus, de ligne téléphonique fixe.

La comparaison des différentes sources (2005-2006) montre qu'en prenant en considération la marge d'erreur (l'incertitude statistique) inhérente à toute activité de collecte de données, les taux d'équipement des ménages ou individus se recourent. L'étude, partant du postulat que la plupart du temps c'est le ménage qui s'équipe et l'individu qui choisit d'utiliser, a opté pour la représentativité ménage pour les notions d'équipement et la représentativité individus pour les mesures d'usage.

L'étude montre aussi un fort lien entre ordinateur et internet : l'ordinateur est toujours une condition nécessaire (les autres modes d'accès, à part le téléphone mobile, souvent en complément, sont négligeables), mais pas suffisante de l'accès.

Enfin, il y a aussi un lien net entre la technophilie informatique et la possession d'un téléphone mobile : il semble bien que ces offres soient perçues comme une nouvelle technologie et non pas comme une façon de réduire les coûts téléphoniques, ce qui est confirmé par l'absence d'effet revenus. L'étude note aussi une forte discrimination entre zone rurale et zone urbaine (région parisienne surtout).

Les facteurs les plus déterminants de l'équipement du foyer en téléphonie mobile sont l'âge du chef de famille, la présence d'enfants et les revenus.

Un foyer dont le chef de famille à moins de 30 ans a environ 42 fois plus de chances de ne pas avoir de ligne fixe par rapport à un foyer dont le chef de famille a 60 ans et plus (12 fois pour un chef de famille âgé de 30 à 44 ans, 6 fois pour 45 à 59 ans).

Grâce aux techniques statistiques d'analyse des données, l'étude a classé/discriminé les foyers représentés dans l'enquête qui ne sont pas équipés d'un accès Internet.

La méthodologie a consisté à regrouper en fonction des « raisons évoquées » (deux principales raisons parmi une liste de raisons, traduction d'un manque, d'une envie d'un membre du foyer de disposer d'Internet). Les variables sociodémographiques du foyer et son équipement en ordinateur et/ou ligne de téléphone fixe n'interviennent pas dans la constitution de ces sous familles mais viennent les caractériser. Quatre classes ont pu être constituées. Méthodologiquement parlant, chaque classe de foyers présente de nombreuses caractéristiques communes. Par ailleurs, d'une classe à l'autre, les profils sont les plus différenciés possibles. On établit alors une sorte de « profil type » pour chaque classe, la classe présentant une proportion observée pour chaque caractéristique supérieure à la moyenne. Les données sociodémographiques utilisées concernant les foyers sont : le type de ménage, la présence d'enfant(s) dans le foyer, la tranche de revenus du foyer, la tranche d'âge du chef de famille, sa catégorie socioprofessionnelle, son diplôme le plus élevé obtenu, la taille de l'unité urbaine dans laquelle est installé le foyer.

Classe 1 : les foyers qui ne connaissent pas bien Internet (67%).

Classe 2 : pas d'accès à domicile mais dans d'autres endroits (11%).

Classe 3 : des raisons financières (17%).

Classe 4 : une question de sécurité (5%).

Eurostat (2006) a aussi mené une étude comparative entre certains pays européens, qui a permis d'avoir entre autres informations les types d'accès aux TIC selon le niveau de vie, à travers l'enquête sur l'utilisation des TIC dans les ménages et par les particuliers. Cette étude compare le nombre de visites Internet provenant des différentes régions françaises, au global et ramené au nombre d'habitants.

L'Association Créatif: Accès public et appropriation citoyenne des technologies de l'information (2007) a réalisé une étude intitulée « Qui sont les plus gros consommateurs d'Internet, région par région ? »

Cette étude compare le nombre de visites Internet provenant des différentes régions françaises, au global et ramené au nombre d'habitants.

Sur la semaine du 23 au 29 avril 2007, les chercheurs ont analysé le nombre de visites réalisées par habitant par région. Sur cet indicateur, ils ont constaté que c'est la région du Limousin qui présente le niveau le plus bas et ont donc indicé son niveau de visites/habitant à 1 pour étudier les niveaux des visites/habitant des autres régions françaises.

Pour ce faire, ils ont utilisé un indicateur de visites proportionnel aux visites détectées sur le périmètre de sites audités par XiTi la semaine du 23/04/2007 au 29/04/2007. L'estimation de la population par région française réalisée par l'INSEE leur a permis de rapporter, pour chacune des régions, le nombre de visites enregistrées au nombre d'habitants. L'indicateur de visites/habitant n'est donc pas sensible à la taille démographique de la région. Pour chacun de ces 2 indicateurs étudiés, indicateur de visites et indicateur de visites/habitant, le Limousin est la région où il est enregistré le moins de visites. Son indicateur de visites leur a servi par conséquent, de base unitaire aux autres

indicateurs de visites. La base 1 permet dans cette analyse une distinction précise entre régions, avec une manipulation de chiffres d'une taille raisonnable (1 801 fois plus de visites en région Ile-de-France qu'en région Limousin). Ils ont pu ainsi, connaissant le trafic enregistré entre le lundi 23/04/2007 et le vendredi 27/04/2007, calculer le nombre de visites/'jour semaine'. De manière identique, ils ont calculé le nombre de visites/'jour week-end'. Ce dernier est ramené à 100 visites. Pour une région donnée, pour 100 visites enregistrées un jour de week-end, cet indicateur donne le nombre de visites enregistrées un jour de semaine.

L'OCDE (2003-4) a réalisé des études sur l'«accès des ménages à l'ordinateur et à l'internet ». Ces différentes études ont permis de suivre les taux de pénétration de ces équipements des TIC dans les ménages des pays membres et surtout d'attaquer les problèmes de comparabilité entre pays du fait d'indicateurs statistiques produits par différents Instituts nationaux de statistique mais sur des normes différentes. L'OCDE a ainsi, dans un souci d'harmonisation au plan international, élaboré un questionnaire type sur les TIC d'utilisation souple et composé de modules consacrés à divers aspects en vue de l'étoffer en fonction de l'évolution des technologies et de refléter les pratiques des utilisateurs et autres préoccupations des pouvoirs publics.

Le contexte béninois a enregistré également quelques recherches qui font l'état des TIC. L'Etude la plus récente sur le secteur des TIC au Bénin porte sur "Accès et usage des TIC par les ménages et les individus au Bénin". L'Etude a mobilisé les outils de l'analyse descriptive classique des données collectées dans le cadre des enquêtes organisées dans les 17 pays membre du RIA (Research ICT Africa) au cours de la période allant de novembre à décembre 2007. Il ressort des résultats que le téléphone mobile apparaît comme la technologie la plus adaptée aux besoins des individus et de ce fait est la plus utilisée. En ce qui concerne le téléphone fixe, malgré sa faible adoption, il est aussi demandé à cause de son caractère de facteur de socialisation. L'internet fait désormais partie de la vie quotidienne de plusieurs personnes, mais de nombreuses autres personnes sont encore privées de cette importante avancée technologique. Les constats généraux enregistrés en ce qui concerne l'accès et l'usage des TIC par les ménages et les individus au Bénin se résument comme suit :

Tableau 10.2 : Etat des lieux de l'accès et de l'usage des TIC par les ménages et les individus au Bénin par Research ICT Africa

Faible adoption du téléphone fixe	Le mobile est solution de désenclavement numérique	La baisse des tarifs est un défi majeur	Le taux de pénétration de l'internet	La portabilité du numéro	L'utilisation du téléphone public est très faible
Malgré les efforts de modernisation et d'extension du réseau entrepris depuis quelques années, le taux d'adoption du téléphone fixe est faible.	Apparu au début des années 90, le mobile connaît une croissance très rapide.	Les tarifs de communication sont très élevés et freinent ainsi la croissance exponentielle du mobile.	Le niveau de connaissance ainsi que le taux de pénétration de l'Internet sont très faibles.	La mise en œuvre du système de portabilité permettra de réduire l'utilisation de plusieurs SIM.	Les points d'accès publics au téléphone se créent de plus en plus rapidement. Malgré cela l'utilisation des publiphones reste faible.

Source : Research ICT Africa

L'Etude diagnostique du secteur des TIC au Bénin: Etat des lieux et Indicateurs de suivi (2007) réalisée par le Ministère Délégué chargé de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication permet de disposer de données récentes sur le secteur et d'inventorier les perspectives de développement du secteur des TIC au Bénin. Cette étude a publié des données relatives aux indicateurs clés du secteur et a identifié les actions permettant d'accélérer le développement du secteur des TIC.

Le Programme d'Appui au Secteur des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (PASNTIC) a réalisé en 2003 une étude sur "les NTIC et le secteur privé au Bénin : Contribution à la production et la création d'emplois". Cette étude a publié des informations sur les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, particulièrement sur les emplois créés, les services et les différents produits développés au Bénin.

Les résultats révèlent que les trois quart des prestataires NTIC du Bénin sont concentrés à Cotonou, qui imprime à l'ensemble du pays les tendances en terme de répartition sectorielle et de répartition par type des unités économiques : 82 % des unités opèrent dans le secteur des services contre 17 % pour le commerce et seulement 2% pour l'industrie.

Les services développés sont extrêmement variés : plus d'une vingtaine de services ont été répertoriés dont les plus représentatifs sont : "la saisie des documents" (67%), la "formation NTIC" (34%), "les services Internet", (23%) et la "maintenance" (26%). La contribution totale des NTIC à la création d'emplois est de 6309 emplois permanents, soit 7,2% de la population active occupée par le secteur moderne hors administration.

La contribution du capital TIC à la croissance de la valeur ajoutée des entreprises utilisatrices non prestataires est de 2,27% contre 0,745% pour le PIB des secteurs économiques non prestataires ciblés. On en déduit qu'au Bénin, l'investissement/dépense en technologies de l'information et l'accumulation de savoir-faire y afférent pour gagner en efficacité est encore trop faible pour induire une hausse substantielle du PIB. Le gain de productivité attendu au niveau macroéconomique de la diffusion des nouvelles technologies de l'information dans le secteur moderne hors administration non prestataire est annihilé, d'une part, par la faible proportion des entreprises ayant adopté les NTIC et, d'autre part, par leur savoir-faire limité dans le domaine.

Une douzaine de domaines de formation a été identifiée et les deux principaux sont l'informatique et la maintenance informatique avec un niveau de qualification variant du BEPC ou moins (respectivement 18% et 13 %) au troisième cycle en passant par le BAC /DTI qui est le groupe le plus représenté. Une proportion très faible dispose d'une formation de très haut niveau, soit environ 5% d'ingénieurs, moins de 1% de DESS et 0,1% de docteurs. Plus de 80% des prestataires ne disposent pas d'un plan de formation pour leur personnel. La majorité des promoteurs sont de sexe masculin et seulement la moitié est diplômée du secteur des nouvelles technologies.

Les prestataires n'ont pas une très forte propension à acquérir des équipements de dernière génération : le quart du groupe utilise toujours un ordinateur de la première génération des Pentium et 20% utilisent des Pentium IV. Deux cinquièmes des entreprises du reste de l'économie disposent d'une connexion Internet et la quasi-totalité d'entre elles est absente de la toile, soit 94 %. Les analyses sont faites sur des données collectées dans onze (11) communes sélectionnées à travers neuf départements du Bénin. Il s'agit de : Cotonou dans le Littoral, Abomey-Calavi et Ouidah dans l'Atlantique, Porto-Novo dans l'Ouémé ; Bohicon, Abomey dans le Zou, Lokossa, et Comé dans le

Mono, Azovè dans le Couffo ; Parakou, dans le Borgou, Djougou, dans la Donga et Natitingou dans l'Atacora. Au total, trente cinq (35) arrondissements et deux cent cinquante neuf (259) quartiers ont été parcourus.

L'Etude sur l'«Utilisation et perception des Technologies de l'information et de la Communication au Bénin » (INSAE, 2005), révèle que près de 97% de la population utilisait le téléphone conventionnel fixe pour communiquer. Par contre seulement 9,2% de ceux qui utilisent le téléphone fixe disposent d'un abonnement à domicile. Les télé-centres sont donc le principal lieu d'accès au téléphone fixe. Cette étude a touché 3426 ménages et 9869 individus âgés de 10 ans et plus. Selon le département, les faibles taux d'utilisation sont enregistrés dans l'Atacora (28,5%), la Donga (30,9%), Alibori (32,0%), le Borgou (45,2%) et le Couffo (46,1%). Selon la même source, près de 60% des personnes interrogées qui utilisaient le portable disposent d'un appareil et d'une carte Sim. Les Réseaux les plus utilisés par les répondants sont respectivement : Areeba (39,9%), Télécel (34,2%), Libercom (21,3%) et Bell Bénin Communication (5,7%).

L'usage de l'ordinateur n'est pas encore effectif. Sur 9869 personnes interrogées en 2006, 18,4% savent utiliser l'ordinateur. Près de 82% des Béninois interrogés n'utilisent pas l'ordinateur et seulement 8,4% utilisent personnellement l'ordinateur. Par ailleurs, 9,6% de la population l'utilisent par personnes interposées.

L'utilisation de l'ordinateur à domicile se fait dans un cas sur dix (9,2%). Les utilisateurs de l'ordinateur représentent un peu plus de 8% de la population étudiée. L'Internet est moins utilisé que l'ordinateur, à peine 9% de ceux qui ont déjà entendu parler de l'Internet (37%) l'utilisent, soit un taux d'utilisation réel de 3,4 % de la population enquêtée.

10.4 METHODOLOGIE

La démarche méthodologique adoptée dans le cadre de la réalisation de cette étude s'articule autour de deux points : une analyse descriptive et une analyse explicative. Les données utilisées sont celles collectées dans le cadre de l'Enquête Modulaire Intégrée auprès des Ménages (EMICoV) réalisées par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE).

10.4.1 Analyse descriptive

Les caractéristiques de tendance centrale et de dispersion sont retenues pour l'analyse. Des tableaux de fréquences sont élaborés à partir des variables du module TIC. Ces variables sont croisées avec les variables sociodémographiques et d'autres variables susceptibles d'influencer l'utilisation des TIC (lieu de résidence, milieu de résidence, sexe, âge, profession, niveau d'études, niveau de pauvreté, etc.). Les traitements sont faits à l'aide du logiciel SPSS, version 15.0.

10.4.2 Analyse explicative

Les outils utilisés sont ceux du modèle de régression logistique. En effet, compte tenu de la nature dichotomique des variables du Module TIC, ce modèle apparaît le mieux adapté pour une telle étude. Il permet de connaître l'effet des différentes variables exogènes retenues sur la variable dépendante. Le logiciel STATA 9.1 est utilisé pour effectuer les régressions logistiques.

▪ *Présentation du modèle de régression logistique*

Le modèle dichotomique est un modèle statistique dans lequel la variable expliquée ne peut prendre que deux modalités (variable dichotomique). Il s'agit alors généralement d'expliquer la survenue ou non d'un événement.

Hypothèse : On considère un échantillon de N individus indicés $i = 1, \dots, N$. Pour chaque individu, on observe si un certain événement s'est réalisé et l'on note y_i la variable codée associée à l'événement.

On pose: $\forall i \in [1, N]$,

$$Y_i = \begin{cases} 1, & \text{si l'évènement se réalise pour l'individu } i \\ 0, & \text{sinon} \end{cases}$$

Les modèles dichotomiques admettent pour variable expliquée la probabilité p_i d'apparition de l'évènement étudié conditionnellement aux variables explicatives.

Soit Y une variable dépendante dichotomique et soient X_1, X_2, \dots, X_k des variables exogènes supposées expliquer Y .

$p_i = P(y_i = 1/x_i) = F(x_i \beta)$ où F est la fonction de répartition de la loi logistique et

$$\forall x \in \mathbb{R}, F(x) = \frac{1}{1+e^{-x}} = \frac{e^x}{1+e^x}$$

Dans le cas de cette étude, nous disposons de 2 variables dépendantes qui sont toutes dichotomiques :

- Lecture des journaux ;
- Ecoute de la radio ;
- Suivi de la télévision ;
- Utilisation de l'ordinateur ;
- Utilisation de l'internet ;

- Possession de téléphone fixe par le ménage ;
- Possession de téléphone mobile par le ménage.

De manière spécifique, on pourrait modéliser l'une des variables dépendantes comme ci-après :

$$y_i^\alpha = \begin{cases} 1 & \text{si l'individu ou le ménage } i \text{ a accès ou utilise l'outil numérique } \alpha \\ 0 & \text{sinon} \end{cases}$$

Avec $\alpha \in \{\text{journal, radio, télévision, ordinateur, internet, téléphone fixe, téléphone mobile}\}$ et on a $p_i^\alpha = P(y_i^\alpha = 1) = F(x_i^\alpha \beta)$

En résumé, p_i^α est la probabilité d'un ménage ou d'un individu de posséder ou d'utiliser une technologie.

Si le rapport $p_i^\alpha / (1 - p_i^\alpha)$ vaut θ pour un individu i , alors cela signifie qu'il y a θ fois plus de chances que l'évènement $Y_i^\alpha = 1$ se réalise pour l'individu i qu'il ne se réalise.

10.5 RESULTATS

10.5.1 Exposition aux médias

Les médias sont des moyens de diffusion, de distribution ou de transmission de signaux porteurs de messages écrits, sonores, visuels (presse, cinéma, radiodiffusion, télédiffusion, vidéographie, télédistribution, télématique, télécommunication, etc.). Ainsi défini, les médias constituent une composante importante des TIC. On y retrouve principalement les journaux, la radio et la télévision.

La radio apparaît comme le média le plus utilisé. Ainsi, environ 55% de la population étudiée ont écouté la radio la semaine écoulée contre 22% pour la télévision et 3% pour la lecture des journaux pendant la même période.

Le taux d'écoute de la radio est quasi constant au niveau des départements du Littoral, de l'Ouémé pour lesquels il est égal à 13% et ensuite l'Atlantique et le Zou où il est respectivement égal à 12% et 10%. La radio est majoritairement écoutée en milieu rural (58%) par des hommes (84%) âgés de 35 à 54 ans (52%) qui ne savent ni écrire ni lire (55%) et travaillent à leur propre compte. Cela pourrait s'expliquer par le fait que ces derniers n'ont d'autres loisirs que de suivre les différentes émissions de la radio.

La population regarde la télévision plus dans le littoral (34%), dans l'Ouémé (16%) et l'Atlantique (14%). Cela s'explique par la multiplication des stations de télévisions privées qui sont concentrées dans ces localités et qui émettent, contrairement à la chaîne de télévision publique, 24 heures sur 24. Les téléspectateurs se retrouvent ainsi en milieu urbain (87%) et sont aussi âgés de 35 à 54 ans (56%). Ils sont des hommes qui sont surtout alphabétisés en français et ont à peine le niveau du primaire (27%).

Les journaux sont lus dans la majorité des cas dans les départements du Littoral (47%) et de l'Atlantique qui, ensemble, regroupent 69% des lecteurs. Ces lecteurs se retrouvent majoritairement en milieu urbain (83%) et sont en moyenne âgés de 35 à 54 ans. Ils s'agit surtout des hommes (88%) qui sont presque tous alphabétisés en français (98%) avec un niveau d'étude qui varie du supérieur (37%) au primaire (16%) en passant par le secondaire (47%). Ils sont, soit des cadres moyens (27%), soit des travailleurs exerçant pour leur propre compte (26%) et se retrouvent ainsi en majorité au niveau des entreprises privées (56%).

10.5.2 Utilisation de l'ordinateur

L'utilisation de l'ordinateur est encore très marginale dans la population béninoise. En effet, à peine 2,5% des enquêtés utilisent l'ordinateur. Parmi eux, environ 1/4 l'utilisent exclusivement pour des raisons professionnelles (25,2%), les 1/5ème pour des objectifs essentiellement liés à l'éducation, un peu plus du 10ème (11,0%) s'en servent dans le but de se divertir tandis que plus des 4/10ème en font les trois usages précédemment cités.

La principale raison évoquée par les personnes qui n'utilisent pas l'ordinateur est la non connaissance de l'informatique puisque celles-ci pour près des deux tiers (2/3) ne savent pas utiliser l'ordinateur. Il urge donc de mettre en place une politique de masse adéquate et adaptée de formation dans le domaine de l'informatique. Ensuite, la seconde raison avancée par les non utilisateurs est la non disponibilité d'ordinateurs. Près du tiers de ceux qui n'utilisent pas l'ordinateur se retrouve dans cette catégorie, soit 27,6%. En ce qui concerne les raisons non spécifiées, on peut valablement imaginer des freins comme la non disponibilité de l'énergie électrique ou la rareté des centres de traitement informatique et de bureautique ou encore les cybercafés.

10.5.3 Répartition spatiale des utilisateurs d'ordinateur

Le département du Littoral (Cotonou) concentre à lui seul plus de 6 utilisateurs d'ordinateurs sur 10 (62,8%), ce qui dénote d'une concentration spatiale dans l'utilisation de l'ordinateur. Mieux, les trois départements du Littoral, de l'Atlantique et de l'Ouémé fournissent environ 9 utilisateurs sur 10 (88,5%). Autrement, les utilisateurs d'ordinateurs représentent de très faibles proportions des personnes enquêtées selon le département. Ainsi, à part le Littoral qui a la plus forte proportion d'utilisateurs d'ordinateurs (16,4%), dans deux départements sur trois, ces derniers ne dépassent pas 4 pour 1000.

Dès lors, il ressort que le milieu de résidence a naturellement une forte influence sur l'utilisation d'ordinateur, puisque le Littoral ou Cotonou est exclusivement une zone urbaine. Il n'est donc pas étonnant de constater que 94,5% des utilisateurs d'ordinateurs sont en milieu urbain même si ces derniers ne font que 6,3% des personnes vivant en milieu urbain. Dans le même temps, parmi les non utilisateurs d'ordinateur, près du tiers (1/3) vit en milieu rural.

10.5.4 Répartition des utilisateurs d'ordinateur selon le statut dans l'activité

Les cadres (supérieurs et moyens) constituent les plus grands utilisateurs d'ordinateur, puisqu'ils représentent environ 41,5% des utilisateurs. Ceux qui sont des actifs occupés, travaillent en majorité dans le secteur privé (60%) tandis que les non utilisateurs d'ordinateur se retrouvent parmi les personnes ayant des niveaux de revenus les plus bas. En effet, ils représentent 54% des personnes qui gagnent moins du SMIG (27 500 FCFA). Par ailleurs, 22,7% des chercheurs d'emplois sont des utilisateurs d'ordinateur dont la majorité (62,3%) recherche un emploi permanent à plein temps.

Parmi les utilisateurs d'ordinateur, 8,1% ont moins de 25 ans et ils représentent à peu près la même proportion parmi les 15 à 24 ans (8,0%). 24,4% ont entre 25 et 34 ans et représentent à peine 2,9% de leur tranche d'âge. Près de la moitié d'entre eux (47,1%) ont entre 35 et 54 ans et ne constituent que 2,0% de leur tranche d'âge. Enfin, un cinquième d'entre eux (20,4%) ont 55 ans ou plus et ne représentent qu'à peine 1,8% des personnes de leur groupe d'âge. Il est à noter également

qu'à partir de 25 ans, les personnes qui utilisent l'ordinateur ne sont pas proportionnellement réparties dans leur groupe d'âge.

Les 35-54 ans utilisent plus l'ordinateur pour des raisons de 'travail' (56,3%) que les 25-34 ans (26,9%) et les 55 ans et + (13,5%) ou encore les moins de 15 ans (3,4%). La tendance est idem pour tous les autres types d'utilisation.

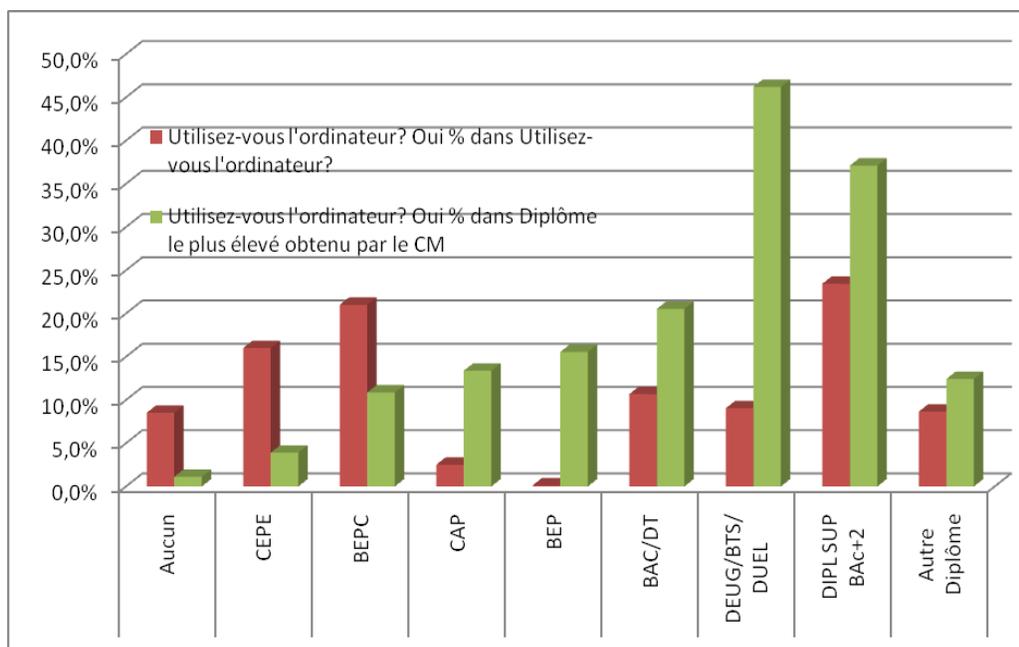
Plus le niveau d'études est élevé, plus on utilise l'ordinateur quelque soit la raison avec un ascendant pour le travail. Ainsi, 44,9% des utilisateurs d'ordinateur sont des personnes du niveau 'Supérieur' (34,8% de ce niveau d'études), 23,6% ont le niveau 'Secondaire 2', 16,8% ont le niveau 'Secondaire 1' et 12,3% le niveau 'Primaire'. En définitive, non seulement les utilisateurs croissent en pourcentage avec le niveau d'études, mais aussi en proportion dans chaque niveau considéré.

La scolarisation est indispensable pour utiliser l'ordinateur puisque 99,3% des utilisateurs d'ordinateur ont fréquenté. De plus, la presque totalité des utilisateurs d'ordinateurs sont alphabétisés en Français (99,5%).

70,8% des utilisateurs d'ordinateur sont des catholiques (5,5% des catholiques enquêtés) tandis que 10,5% sont des musulmans (1,1% des musulmans enquêtés). 1,2% sont de religion vodoun soit 0,1% de cette catégorie qui contribue pourtant à 20,2% de l'échantillon. Si la question n'est pas de savoir s'il faut enseigner l'informatique dans les couvents, il faut tout de même réfléchir à une politique des TIC en faveur d'une universalité de l'accès aux TIC quelque soit la confession religieuse.

D'une façon générale, et selon le cycle d'études, comme c'est le cas pour le niveau d'études, plus le diplôme obtenu par le Chef de ménage est élevé, plus la proportion d'utilisateurs d'internet augmente. Ainsi, par exemple 37,1% de ceux qui ont le niveau BAC + 2 représentent 23,4% des utilisateurs d'ordinateur tandis que 10,9% de ceux qui ont le niveau BEPC représentent 21,0% des utilisateurs d'ordinateur ou encore que 3,9% de ceux qui ont le niveau CEP en constituent 16,0%.

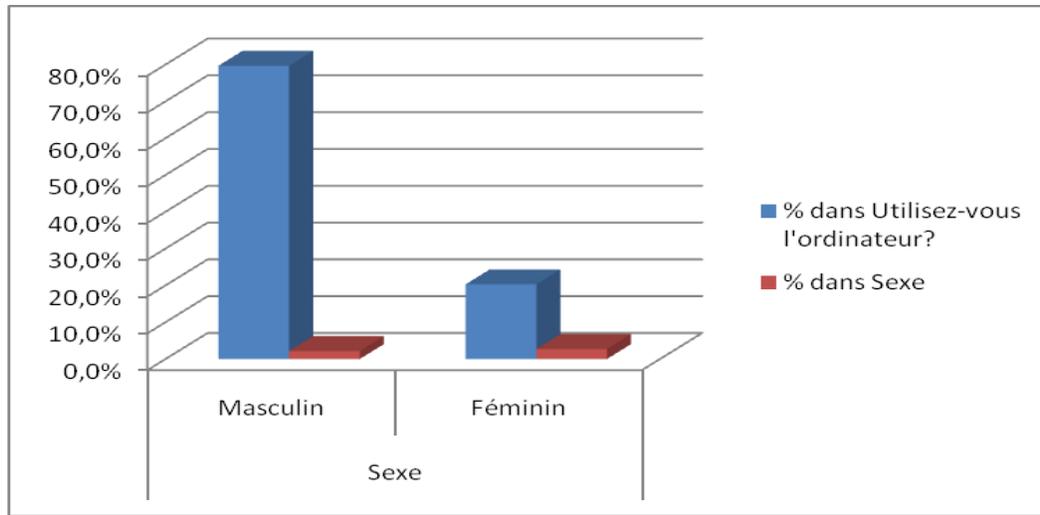
Graphique 10.4 : Utilisation de l'internet en fonction du diplôme académique



Source : EMICoV, 2006-2007

2,2% des personnes de sexe masculin représentent près de 8 utilisateurs d'ordinateurs sur 10, soit 79,7%, tandis que 2,7% des personnes de sexe féminin représentent un cinquième de ces utilisateurs d'ordinateurs (20,3%). Dans le même temps, les femmes représentent 17,0% des personnes enquêtées tandis que les hommes font 83,0%, ce qui indique que les femmes ont légèrement plus tendance à utiliser l'ordinateur que les hommes. En réalité on les retrouve plus dans les métiers de la bureautique que les hommes : opératrices de saisie, secrétaires des services administratifs par exemple.

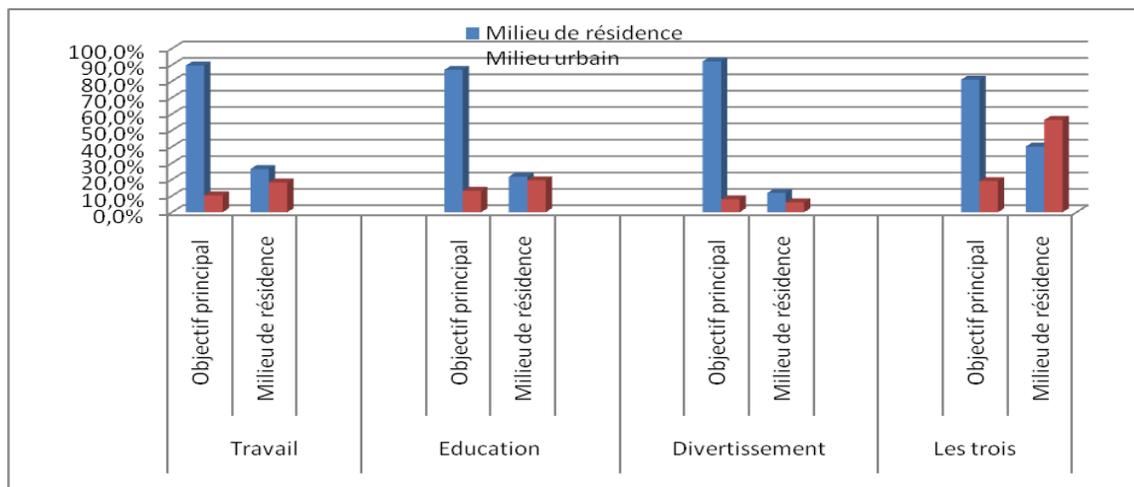
Graphique 10.5 : Utilisation de l'internet en fonction du sexe



Source : EMICoV, 2006-2007

95,7% des personnes sur lesquels on dispose d'informations sur la prise en charge des besoins sont subventionnés par leur famille ou une autre personne. Elles représentent en réalité 48,3% des utilisateurs d'ordinateur.

Graphique 10.6 : Utilisation de l'internet en fonction du milieu de résidence



Source : EMICoV, 2006-2007

16,7% des personnes qui utilisent l'ordinateur pour des raisons liées à l'éducation ne sont pas scolarisées. Ce qui indique qu'une frange marginale de la population se sert de l'ordinateur pour s'instruire d'une manière ou d'une autre. De même, les personnes qui n'ont pas fréquenté représentent 18,9% de celles qui utilisent l'ordinateur pour se divertir, travailler ou s'éduquer à la fois. Pour toutes les autres utilisations, le fait de fréquenter est déterminant.

10.3.5 Raisons évoquées pour la non utilisation de l'ordinateur

La répartition spatiale des personnes qui ne savent pas utiliser l'ordinateur (64,2%) varie d'un département à l'autre, entre 2,7% pour l'Atacora et 8,1% pour l'Ouémé ou l'Atlantique. Ainsi, pendant que l'Ouémé et l'Atlantique contribue chacun pour 12,8% des personnes ne sachant pas utiliser l'ordinateur, la Donga et l'Atacora quant à eux, y contribuent respectivement à 3,9 et 4,2%.

En ce qui concerne les personnes qui ne disposent pas d'ordinateurs (27,6%), elles sont aussi inégalement réparties dans les départements, variant entre 0,6% dans le Plateau et 5,8% dans le Couffo. Ainsi, c'est le département du Couffo qui contribue le plus à la constitution des personnes ne disposant pas de l'outil informatique (21,1%) alors que le Plateau ne représente que 2,3% de celles-ci. De fait, la proportion de personnes ne disposant pas d'ordinateur tout comme celles des personnes ne sachant pas l'utiliser varie d'un département à l'autre. Toutefois, dans certains départements c'est la non disponibilité de l'outil informatique qui domine (Alibori, Atacora, Couffo) tandis que pour les autres c'est la non connaissance de l'utilisation qui devrait inquiéter.

Une telle typologie doit donc pouvoir aider les décideurs dans la mise en œuvre de politiques dans le sens d'éradiquer l'illettrisme informatique dans notre pays.

Certainement, pour d'autres personnes qui se retrouvent pour la plupart dans les catégories 'autres et non déclaré', non seulement l'outil informatique n'est pas disponible, mais elles demeurent encore ignorantes de son utilisation (8,2%).

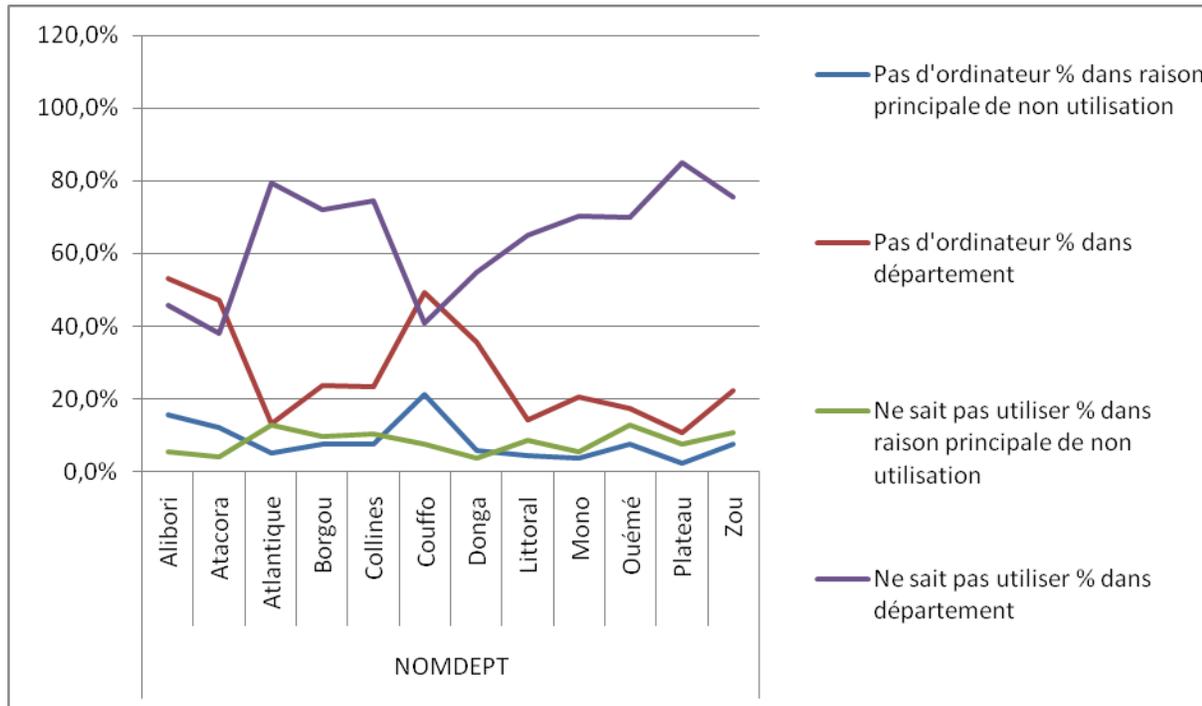
Tandis que 72,4% des enquêtés qui n'utilisent pas l'ordinateur parce qu'ils n'en disposent pas sont en milieu rural (30,5% des personnes vivant dans ce milieu), seulement 27,6% parmi eux résident en milieu urbain (22,6% des personnes y vivant).

Par rapport à la non connaissance de l'utilisation, 65,2% sont en milieu rural contre 34,8% en milieu urbain.

De même, celles qui ne savent pas manipuler l'outil informatique sont plus représentées en milieu rural (65,2%) qu'en milieu urbain (34,8%) ; mais leur poids dans le milieu est semblable (respectivement 63,2% en milieu rural et 65,0% en milieu urbain).

Une forte proportion des personnes qui n'utilisent pas l'ordinateur parce qu'elles n'en disposent pas, sont plus concentrées dans le groupe d'âge 35 à 54 ans (52,9%) devant les plus de 55 ans (27,2%) et les 25 à 34 ans (18,0%). La tendance est pratiquement identique pour les autres raisons avancées.

Graphique 10.7 : Raison de la non utilisation de l'ordinateur



Source : EMICoV, 20006-2007

En ce qui concerne la raison principale de non utilisation de l'ordinateur selon le niveau d'études, quelque soit le motif évoqué, la proportion des personnes concernées diminue avec le niveau. Autrement, plus le niveau est élevé, plus la part des personnes qui n'ont pas d'ordinateur et/ou qui ne savent l'utiliser diminuent.

Tandis que 7 personnes sur 10 qui n'ont pas d'ordinateur n'ont pas fréquenté (soit 70,3% qui représentent 30,4% des personnes n'ayant pas fréquenté), ce sont 6 personnes sur 10 qui ne savent pas utiliser l'ordinateur (soit 63,1%, représentant pratiquement la même proportion de personnes n'ayant pas fréquenté) ou encore 2/3 des personnes ayant évoqué d'autres raisons, soit 66,9% (y compris celles qui ont évoqué simultanément les deux premières raisons) qui n'ont pas fréquenté.

Pendant que environ 2/3 des personnes n'utilisant pas l'ordinateur et n'en possédant pas (66,2%) ne savent ni lire ni écrire (29% des personnes de cette catégorie), 1/4 environ sont alphabétisés en Français. Une personne sur trois parmi celles qui sont alphabétisées en français n'est pas utilisatrice de l'ordinateur parce qu'elle en ignore simplement l'usage (soit 32,7% représentant 65,8% des personnes alphabétisées en français) tandis que 63,7% des personnes de la même catégorie ne savent ni lire ni écrire.

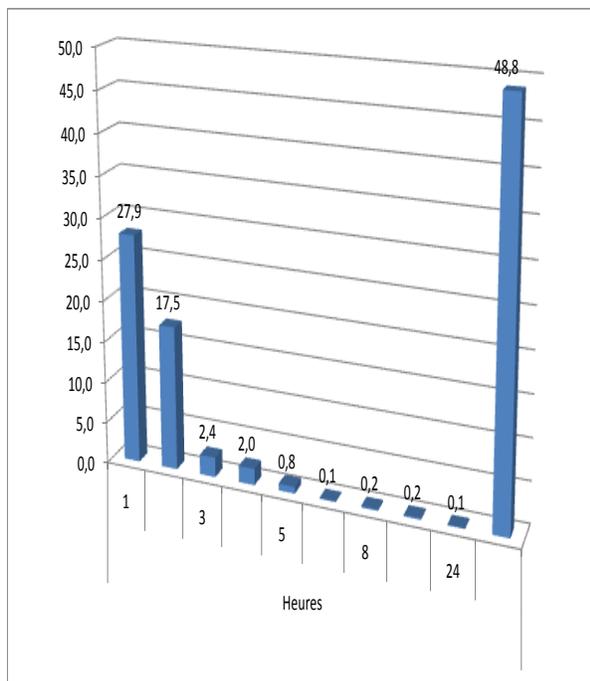
10.3.6 Accès à l'internet

Parmi les personnes enquêtées, 2,5% déclarent avoir accès à l'internet. Elles sont légèrement plus nombreuses que celles qui utilisent l'ordinateur (2,3%). On pourrait s'attendre logiquement à l'inverse, du fait que l'ordinateur est l'outil principal d'accès à l'internet. Mais on peut aussi

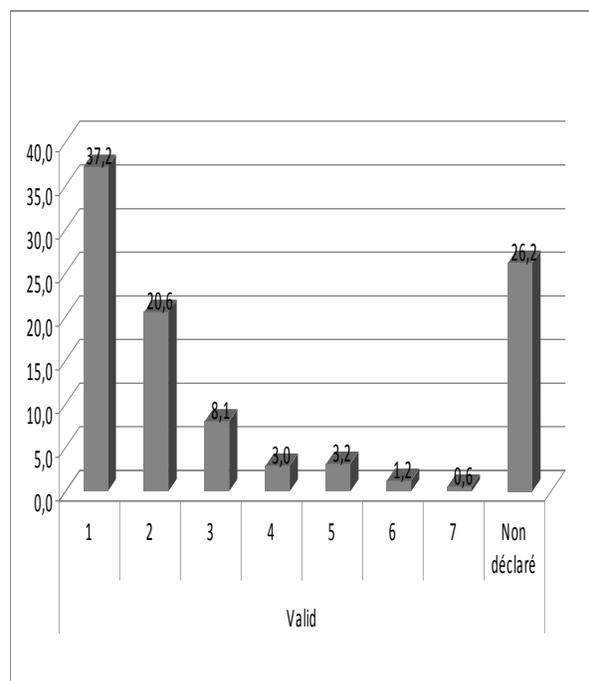
comprendre ces taux dans la mesure où une frange marginale de la population a accès à l'internet par le canal des réseaux de téléphonie mobile ou que certaines personnes qui savent utiliser l'ordinateur et qui n'en possèdent aient pu déclarer ne pas en être utilisatrices.

La plupart des personnes qui ont accès à internet se connectent généralement 1 à 2 heures par jour comme le montre le graphique ci-après.

Graphique 10.8 : Fréquence horaire d'utilisation de l'internet



Graphique 10.9 : Fréquence journalière d'utilisation de l'internet



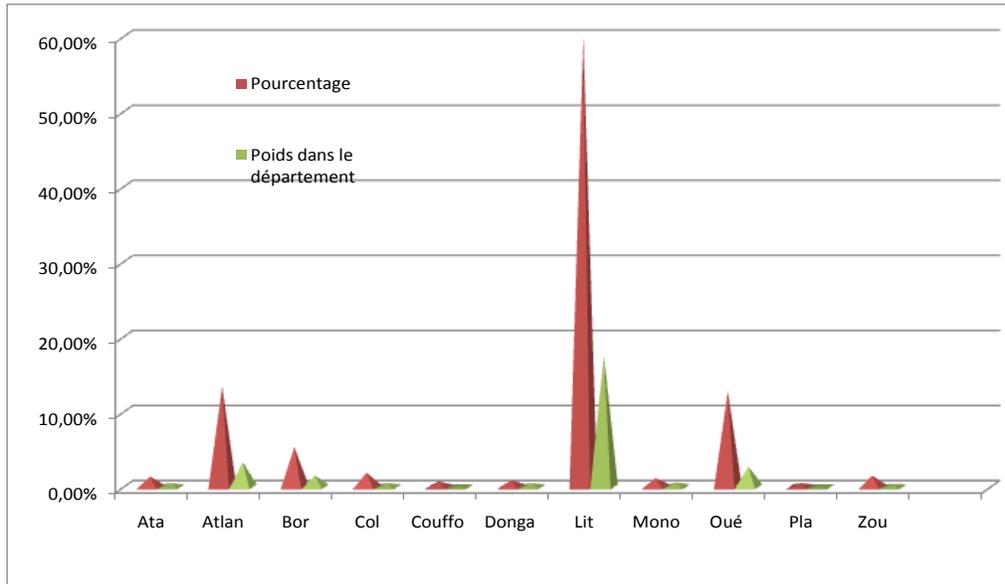
Source : EMICoV, 2006-2007

En ce qui concerne la fréquence journalière d'utilisation d'internet, on constate que la proportion des personnes qui ont accès à l'internet diminue avec le nombre de jours, passant de 37,2% qui sont connectées 1 jour par semaine à 0,6% qui sont connectées 7 jours par semaine.

La majorité des internautes se connectent toutes les semaines, soit 65,0%, tandis que 30,0% parmi eux se connectent 1 à 3 semaines sur 4 au cours du mois.

La grande majorité des personnes qui ont accès à internet résident en milieu urbain (92,3%) et représentent 6,8% de la population urbaine tandis que les 7,7% qui y ont accès en milieu rural ne sont qu'une frange marginale de cette population, soit 0,3%. Sur 10 internautes, 6 sont localisés dans le Littoral (Cotonou). Les trois départements du Littoral, de l'Atlantique et de l'Ouémé concentrent à eux seuls 86,1% des personnes qui ont accès à l'internet. Ce qui dénote d'une disparité notoire dans la répartition spatiale des internautes.

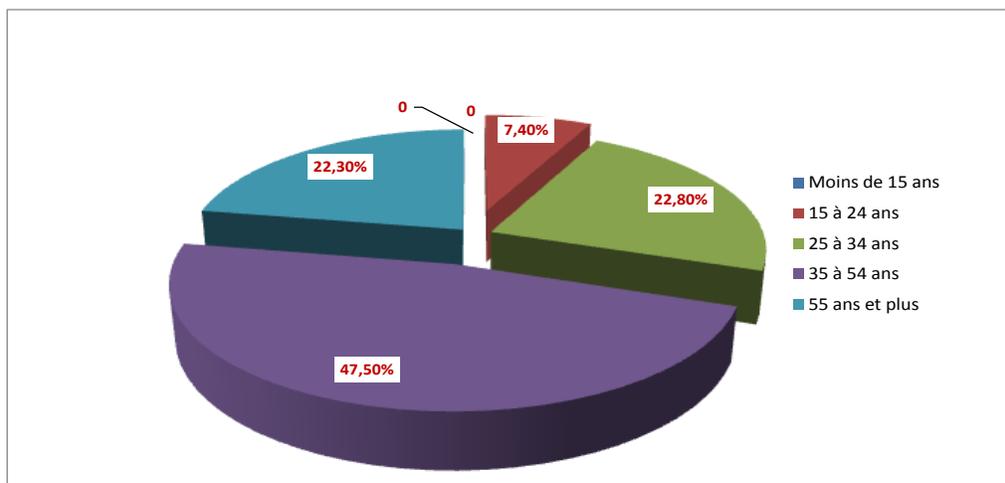
Graphique 10.10 : Répartition des internautes par département



Source : EMICoV, 2006-2007

Près de la moitié des personnes qui ont accès à internet (47,5%) sont de la tranche d'âge 35 à 54 ans, les 25 à 34 ans ne sont pas plus représentés (22,8%) que les 55 ans et plus (22,3%). Par les plus jeunes (moins de 25 ans) ne sont que très peu représentés parmi les internautes.

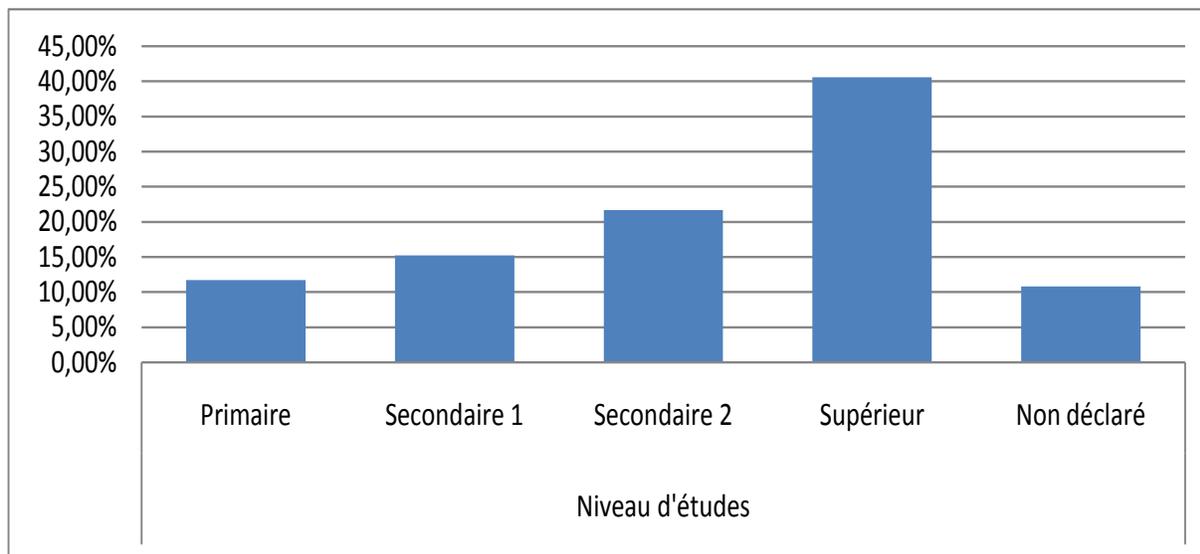
Graphique 10.11: Répartition des internautes par groupe d'âge



Source : EMICoV, 2006-2007

L'accès à internet est positivement corrélé avec le niveau d'études. Ainsi, tandis que seulement 11,7% des personnes qui ont accès à internet ont le niveau de l'enseignement primaire, ils sont presque 4 fois plus nombreux de l'enseignement supérieur à y accéder, soit 40,6%.

Graphique 10.12 : Répartition des internautes en fonction du niveau d'études

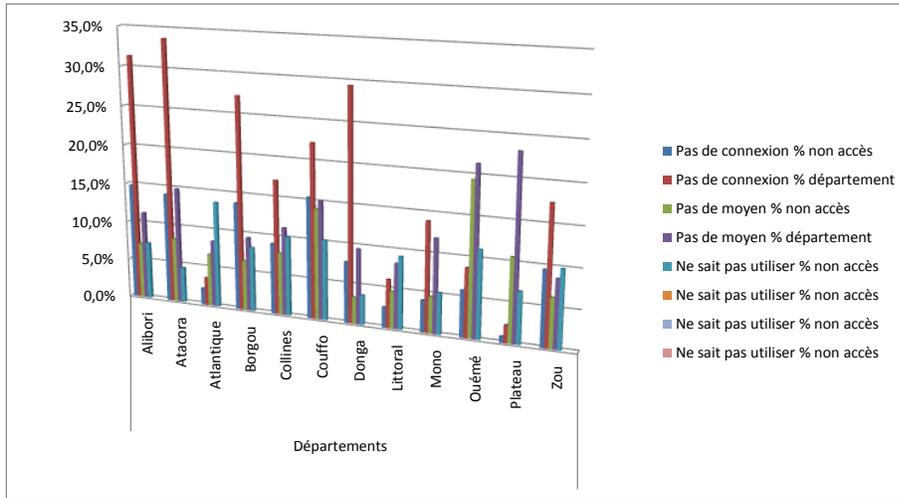


Source : EMICoV, 2006-2007

De la même manière, pendant que 9 internautes sur 10 ont fréquenté (90,9%), les 2/3 des personnes qui n'y ont pas accès n'ont pas fréquenté. Il en est également ainsi des personnes alphabétisées (français surtout) qui représentent eux aussi les 9/10 de celles qui ont accès à internet, étant donnée la forte corrélation entre la fréquentation scolaire et le fait d'être alphabétisé.

Il existe une forte disparité entre les départements sur l'absence de connexion comme facteur de non accès à internet. Ainsi, dans chacun des départements du Couffo, de l'Alibori, de l'Atacora et du Borgou plus de 13,8% des personnes enquêtées évoquent l'absence de connexion tandis que dans les départements du Littoral et de l'Atlantique par exemple, moins de 3% d'entre eux posent des problèmes de connexion. Il n'existe toutefois pas de disparités très marquantes entre départements sur ce qui concerne les autres raisons expliquant le non accès à l'internet à savoir le manque de moyens et la non connaissance.

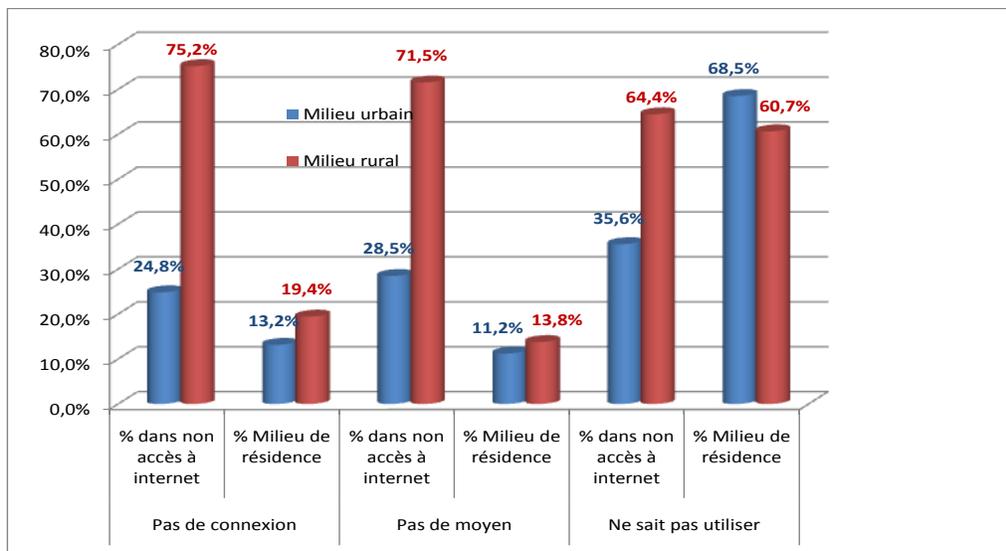
Graphique 10.13: Répartition des facteurs de non accès à internet par départements



Source : EMICoV, 2006-2007

Le milieu de résidence a un impact très important sur les raisons de non accès à internet. Ainsi, trois quart des personnes qui ont évoqué l'absence de connexion vivent en milieu rural ; la tendance est pareille pour les autres raisons avancées.

Graphique 10.14 : Répartition des facteurs de non accès par milieu de résidence



Source : EMICoV, 2006-2007

L'absence de connexion comme raison de non accès à internet est évoquée en majorité par les personnes du groupe d'âge 35 à 54 ans (53,9%), suivies par les 55 ans et plus (27,1%) et les 25 à 34 ans (17,4%). Malgré cette différenciation, ces trois catégories d'exclus de l'internet sont presque également réparties dans leurs groupes d'âge respectifs, à savoir 17,8% pour les 35-54 ans, 17,9% pour les 55 ans et plus et 16,0% pour les 25-34 ans.

La proportion de personnes qui en ignorent l'utilisation est plus faible chez les plus jeunes (2,3% de ceux qui ne savent pas utiliser internet ont moins de 25 ans) que chez les autres catégories. Même pour l'absence de moyens, ce sont les mêmes constats qui s'imposent. Pour le reste, la tendance de la répartition n'a pas tellement varié entre les autres groupes d'âge. Les personnes de confession religieuse traditionnelle vodoun représentent celles qui n'ont pas accès à internet du fait de l'absence de connexion (12,8%) et du manque de moyens (23,2%).

10.3.7 Possession de téléphone fixe ou mobile par les ménages

Pendant que 10,1% des personnes enquêtées vivent dans des ménages possédant au moins un téléphone fixe, 7,8% d'entre elles appartiennent à des ménages disposant d'au moins un téléphone mobile.

Parmi les habitants de ménages qui possèdent un téléphone fixe, au moins trois sur dix (31,6%) sont dans le Littoral (39,6% des enquêtés de cette localité) tandis que certains départements ont moins de 5% des enquêtés qui demeurent dans des ménages qui possèdent ce bien. Cette tendance semble encore plus exacerbée en ce qui concerne le téléphone mobile puisqu'on retrouve 32,2% d'individus habitant des ménages qui en disposent dans le Littoral contre seulement 2,5% dans le Mono.

Parmi les personnes vivant dans des ménages possédant le téléphone fixe, les trois quart vivent en milieu urbain. Cette tendance baisse légèrement pour ce qui est du téléphone mobile (73,2%) car en effet, l'expansion des réseaux de téléphonie mobile ne dépend pas de Bénin télécom SA (ex Office des Postes et Télécommunications).

Le taux d'alphabétisation est plus élevé tant dans les ménages possédant le téléphone fixe que dans ceux disposant de téléphone mobile que dans ceux n'en disposant pas. Plus de $\frac{3}{4}$ des personnes vivant dans des ménages disposant du téléphone conventionnel ou du téléphone cellulaire sont alphabétisés en français (77,3% pour le fixe et 78,3% pour le mobile). De même, environ $\frac{4}{5}$ des personnes possédant un téléphone fixe ou mobile dans leur ménage ont fréquenté.

Plus le niveau d'étude augmente, plus les gens possèdent un téléphone fixe dans leur foyer. Ainsi, ils sont 52,4% des personnes du niveau supérieur à avoir chez eux un téléphone fixe, contre seulement 24,9% du niveau primaire. La relation est encore plus poussée avec le diplôme. Ainsi, 9 personnes sur 10 ayant le niveau Bac plus 2 ont le téléphone fixe contre seulement 18,0% de ceux qui n'ont aucun niveau. Plus de 8 chefs de ménage sur 10 du niveau supérieur possèdent un téléphone fixe tandis que, moins de 5% des Chefs de ménages sans aucun niveau en possèdent et que moins de $\frac{1}{5}$ de ceux du niveau primaire en ont.

Par contre ce n'est pas le cas en ce qui concerne la possession du téléphone mobile par le ménage. En effet, il semble bien y avoir une répartition plus ou moins équitable du téléphoné mobile

dans les ménages comparativement au niveau d'instruction. Ainsi, 23,7% des personnes vivant dans un ménage avec téléphone mobile ont le niveau primaire contre 16,8% pour le secondaire ou le tertiaire. Cette tendance montre même une corrélation négative entre le niveau d'étude et la possession de téléphone mobile par le ménage.

10.3.8 Importance de la disponibilité de l'énergie électrique dans l'accès aux TIC

D'après les résultats de l'enquête, moins d'un ménage sur cinq (18,7%) dispose de l'énergie électrique comme moyen d'éclairage. C'est une proportion légèrement un peu plus faible d'individus qui vivent dans ces ménages (17,1%). Une proportion marginale d'individus disposent d'un groupe électrogène, lequel fournit également du courant électrique, soit 0,2%. Or, les outils d'accès aux TIC sont alimentés pour la plupart par l'énergie électrique. Ainsi, il importe d'analyser l'accès ou l'utilisation des TIC selon la disponibilité ou non dans le ménage du courant électrique.

La lecture de journal ou l'écoute de la radio ne dépendent pas de la disponibilité ou non de l'énergie électrique dans le ménage. En effet, la lecture journal peut se faire à n'importe quel moment de la journée et les radios peuvent s'alimenter de piles ou accumulateurs (batteries).

Ainsi, environ 6 lecteurs de journaux sur 10 (59,2%) ne possèdent pas l'énergie électrique tandis que plus de $\frac{3}{4}$ de ceux qui ont écouté la radio (76,54%) n'en possèdent pas. En ce qui concerne les personnes ayant regardé la télévision, moins de la moitié (46,7%) ne disposent pas d'électricité (soit 12,2% des personnes n'ayant pas l'énergie électrique). La majorité des personnes qui ont regardé la télévision et qui vivent dans des ménages où l'énergie électrique est disponible représentent environ les $\frac{2}{3}$ de ces derniers (66,4%). Pendant que 43,0% des utilisateurs d'ordinateurs vivent dans des ménages ne disposant pas d'électricité, soit à peine 1,2% des individus vivant dans de tels ménages, la majorité d'utilisateurs (57,0%) vivant dans des ménages disposant de l'énergie électrique représentent quant à eux, seulement 7,5% des personnes vivant dans des ménages où l'électricité est disponible. Les constats sont pratiquement identiques en ce qui concerne l'accès à l'internet, vu la forte corrélation entre l'accès à l'internet et l'utilisation de l'ordinateur. Mais, toujours est-il qu'il n'est pas superflu de préciser que l'utilisation ou l'accès à internet se font plus à l'extérieur du ménage (lieu de travail, cyber cafés, etc.).

Plus de $\frac{4}{5}$ des personnes ayant un téléphone fixe à domicile (83,9%) vivent dans des ménages disposant de l'électricité (soit 53,0% des personnes vivant dans de tels ménages). La faible proportion de personnes qui possèdent le téléphone fixe dans les ménages sans électricité ne représentent que 2,1% de ces ménages. Les constats sont similaires en ce qui concerne la possession du téléphone mobile avec plus des $\frac{3}{4}$ vivant dans des ménages disposant de l'électricité (76,4%), avec un poids de 34,4% au sein de tels ménages, tandis que ceux vivant dans des ménages sans énergie électrique (23,6%) représentent 2,2% des personnes qui y vivent.

10.4 ANALYSE EXPLICATIVE

L'examen des effets des variables socio-démographiques et autres variables susceptibles d'influencer l'utilisation des TIC (lieu de résidence, milieu de résidence, sexe, âge, profession, niveau d'études, niveau de pauvreté, etc.) permet d'expliquer l'utilisation qui est faite des journaux, la radio, la télévision, l'ordinateur, l'internet et les TIC de façon générale.

De façon générale, le fait de résider en zone urbaine ou dans des communes à statut particulier augmente les chances de lire les journaux, écouter la radio, suivre la télévision, utiliser l'ordinateur et

l'internet. Par contre, l'insuffisance de biens matériels non monétaires et le sexe réduisent la chance d'accéder à ces outils.

Les facteurs qui favorisent beaucoup plus la lecture des journaux sont l'alphabétisation en français, la fréquentation de l'internet, le niveau d'études supérieur et le fait d'être en activité. Ainsi, les individus qui ont l'une ou l'autre de ces caractéristiques ont au moins deux fois plus de chances de lire les journaux. La caractéristique la plus incitative est l'alphabétisation en français puisque l'individu qui est alphabétisé en français a 6,32 fois plus de chance de lire les journaux. La tranche d'âge qui se trouve être favorable (1,56 fois plus) à la lecture des journaux est celle de 55 ans à 96 ans. Il s'agit bien sûr des personnes qui sont soit proches de leur retraite professionnelle ou qui sont déjà admises à la retraite.

Les facteurs qui militent plus en faveur des auditeurs de la radio et des téléspectateurs sont essentiellement le milieu urbain (surtout pour la couverture télévisuelle), la fréquentation de l'internet, la possession de postes radio et téléviseur. Les auditeurs de la radio et les téléspectateurs se trouvent être opposés par les individus qui exercent une activité professionnelle de même que ceux qui possèdent une chaîne HiFi. Autrement dit, ces individus ont 2,35 fois plus de chance d'écouter la radio et 0,80 fois moins de chance de suivre la télévision. De même, les individus qui possèdent une chaîne HiFi ont 1,12 fois plus de chance d'écouter la radio et 0,77 fois moins de chance de regarder la télévision.

La possession d'un poste radio accroît de 1,2 fois la chance de l'écouter et la possession d'un poste téléviseur accroît de 1,35 fois la chance de le regarder. Les personnes âgées de moins de 25 ans ont 1,66 fois plus de chance de regarder la télévision.

Les individus qui sont susceptibles d'accéder et d'utiliser plus l'ordinateur sont des jeunes âgés de moins de 25 ans, instruits et résidents dans un milieu urbain. Ils doivent avoir des facilités d'accès à l'internet et des facilités de posséder un micro ordinateur.

Le facteur qui motive le plus en faveur de l'utilisation de l'internet est le fait d'avoir fréquenté l'école ou d'être instruit. Ainsi, celui qui est instruit a 23,05 fois plus de chance d'utiliser un micro ordinateur. L'individu qui est âgé de moins de 25 ans ou qui réside dans l'une des communes à statut particulier (Cotonou, Parakou et Porto-Novo) a au moins 4 fois plus de chance d'utiliser l'ordinateur. Ceux qui utilisent l'internet ont 3,08 fois plus de chance et ceux qui possèdent un micro ordinateur ont 2,47 fois plus de chance d'utiliser cet outil.

Les déterminants de l'utilisation de l'internet sont identiques à ceux de l'utilisation de l'ordinateur. Au seuil de 10%, le milieu urbain est susceptible d'influencer la possession du téléphone mobile. Les groupes d'âge de 35 ans et plus semblent aussi avoir légèrement plus de chances que les autres de détenir le téléphone mobile. Il en est de même du niveau d'études ou du diplôme, bien qu'ici les chances soient relativement très faibles par rapport aux autres. Ici aussi, les ménages des quintiles supérieurs sont largement favorisés par rapport aux autres avec un différentiel de chances allant de 10 à plus de 80.

10.5 CONCLUSION ET SUGGESTIONS DE POLITIQUES ECONOMIQUES

L'enquête EMICoV, à travers son Module TIC a révélé que les technologies modernes de l'information et de la communication sont encore inaccessibles à une grande majorité de béninois. Plusieurs raisons socioéconomiques expliquent cet état des choses. La localisation des individus, leurs pratiques socioculturelles ou confessionnelles, le retard mis par les autorités compétentes à doter certaines localités d'équipements adéquats, etc. Si donc, rien n'est fait le fossé numérique risque donc de se creuser davantage chaque jour.

Dès lors, au regard des résultats obtenus, il convient de faire des recommandations aussi bien à l'endroit des décideurs économiques que de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE).

Les décideurs doivent tout mettre en œuvre pour assurer aux béninois un accès universel aux services TIC

Pour ce faire, il faudra :

- encourager les programmes de lecture à l'endroit des plus jeunes et intégrer des modules de formation en informatique dans le système éducatif dès le primaire ;
- améliorer, intensifier les programmes d'alphabétisation, avec une action particulière de sensibilisation à l'endroit des instances dirigeantes des religions endogènes ;
- rendre l'énergie électrique disponible et accessible surtout en milieu rural ;
- améliorer la couverture audiovisuelle nationale et promouvoir des Cybers communautaires sur l'ensemble du territoire national ;
- un appui substantiel de l'Etat au secteur des TIC et l'appui aux PME en TIC ;
- Prendre en compte les résultats de la présente étude pour mieux calibrer le projet e-gouvernement ;
- que l'INSAE travaille au suivi régulier du secteur en vue de la constitution d'une base de données sur les TIC qui permettra de donner une appréciation quantifiée de la contribution réelle du secteur à la formation du Produit Intérieur Brut.

Pour ce faire, l'INSAE pourra améliorer le contenu du sous module TIC pour les phases à venir en s'inspirant des études approfondies réalisées dans les pays de l'OCDE (coût d'accès à internet, qualité de la connexion, type d'usage, utilisations du téléphone mobile, etc.)

Il pourra également mettre les résultats de cette étude à la disposition du Ministère Délégué Chargé des Technologies de l'Information et de la Communication et lui proposer ainsi une assistance technique dans la réalisation d'enquêtes TIC régulières.

BIBLIOGRAPHIE

Association Créatif « Accès public et appropriation citoyenne des technologies de l'information » (2007), "Qui sont les plus gros consommateurs d'Internet, région par région ? "

Bénin Télécoms SA (2007) : Rapport de performance des télécommunications, quatrième trimestre 2007, 32p.

Dany M. MENARD & Schadrac C. AGBLA (2008), Les déterminants de l'accès et de l'usage des TIC au BENIN, mémoire de fin de formation en statistique, 67p.

INSAE (2006), Utilisation et perception des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au Bénin, rapport provisoire, 65p

J. Trémembert et N. Jullien (février 2007), "L'équipement technologique des ménages français en 2006 : taux d'équipement, motivations et freins", Laboratoire Marsouin en France

MCTIC (2007), Etude diagnostique du secteur des TIC au Bénin : Etat des lieux et indicateurs de suivi, 54p.

MCTIC (2008), Document de Politique et de Stratégie du Secteur des Télécommunications, des TIC et de la Poste (DPS) du Bénin.

Ministère Français de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement & Ministère Français de la Santé et des Solidarités ; Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES, 2007), "accès des ménages à bas revenus aux technologies de l'information et de la communication.

OCDE (2003-4), "L'accès des ménages à l'ordinateur et à l'internet".

Performances Management Consulting (2007), "Les Télécommunications en Afrique : Panorama, Problématiques, Enjeux et Perspectives", 46p.

Programme d'Appui au Secteur des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (PASNTIC, 2003), Les NTIC et le secteur privé au Bénin : Contribution à la production et la création d'emplois, 67p.

Research ICT Africa (RIA, 2007), "Accès et usage des TIC par les ménages et les individus au Bénin", BENIN POLICY BRIEF N°1, 7p.

ANNEXES

Tableau 10.3 : Résultats des estimations des régressions logistiques

	Journal	Radio	Télévision	Ordinateur	Internet	TIC général
Prob > Wald chi2	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
Pseudo R2	0.2102	0.0897	0.5047	0.4742	0.4066	0.1267
Milieu urbain/rural	(+)1.519114***	(+)1.199713***	(+)3.398962***	(+)2.179986***	(+)1.940741***	(+)1.092847***
Pauvreté monétaire						(-).9989149***
Pauvreté non monétaire	(-).3193457***	(-).5632551***	(-).4614884***	(-).9927748***	(-).9943321***	(-).7481227***
Localité/département						(-).8119877***
Commune	(+)1.948774***	(+)2.014253***	(+)2.787771***	(+)4.463331***	(+)4.388372***	(+)2.577723***
Sexe	(-).9810304 ⁿ	(-).9367314**	(-).6497461***	(-).5162181***	(-).5804056***	(-).9812118 ⁿ
Situat° emploi	(+)2.383622***	(+)2.34812***	(-).7977379***		(-).816159***	(+)2.283246***
Frequentat° Internet	(+)6.236945***	(+)4.771517***	(+)5.09998***			
Age<25 ans ou non			(+)1.658893***	(+)4.798473***	(+)4.789751***	
Age de 35 à 54 ans ou non		(-).9547928**				
Age de 55 à 96 ans ou non	(+)1.564702***					
A fréquenté l'école		(+)1.469514***	(+)1.764293***	(+)23.05137***	(+)1.694344***	(+)1.392685***
Alphabétisé	(+)6.325557***					
Religion	(+)1.639348***	(+)1.137696***				(+)1.144014***
niv_étude	(+)3.93527***		(+)1.438329***	(+)3.934865***	(+)3.612497***	(+)1.187868
Bien_cha		(+)1.119911***	(-).7714844***			
Posses° tel			(+)5.07903***	(+)1.500608***	(+)1.266031**	(+)1.885904***
Posses° radio		(+)1.197568**	(+)1.580084***			(+)1.079537
Posses° tv			(+)1.315295***		(+)2.073018***	(+)1.259979***
Posses° vcd			(-).5616271***			
tel mobile		(+)1.514058***	(+)1.681639***	(+)1.926651***	(+)1.752103***	(+)1.338835***
Magnétoscop			(+)1.570875***			(+)1.470816***
Ordinateur			(+)1.830183***	(+)2.47551***	(+)2.150878***	(+)1.327771***
Type accès internet			(+)1.560468***	(+)3.073992***	(+)3.047656***	(+)1.352931***
Internet				(+)1.292023***	(+)1.105614 ⁿ	(+)1.254837***
Grpe élec					(+)1.401962***	(-).833434***

*** : Significatif à 1% ; ** : Significatif à 5% ; ⁿ : Non significatif à 1% et 5% ; (.) : Signe des coefficient

PERSONNEL DE L'EMICoV

PERSONNEL NATIONAL

Coordination Nationale

Cosme Vodonou, Directeur Général, INSAE
Kokou Zounon, Conseiller Technique du Directeur Général, INSAE
Victor Bankolé, Directeur des Statistiques Sociales, INSAE
Agnès Flénon, Directrice Administrative et Financière, INSAE
Alexandre BIAOU, Chef Service des Statistiques Sociales, INSAE

Equipe technique

Constant Yayi	Sénami Sériki	Sylvetre Dansou
Alexandre Biaou	Bruno Nouatin	Ambroise Agbota
Christophe Migan	Proper Dako	Zacharie Imorou
Jean-Claude Kèkè	Delphin Adjì	Désiré Falolou
Koladé Okoudjou	Abraham Biaou	Mathias Hounkpè
Sourou Djaton	François-Xavier Dégbevi	Hermann Takou
Appolinaire Tollegbé	Damien Médjji	Fatahi Chitou
Oswald Koussihouédé	Aristide Djossou	Hippolyte Togonou
Eudes Hounkpodoté	Mathias Pofagi	Assogba Hodonou

Supervision

Mémounath B. Zounon	Sévérin Agbangla	Appolinaire Tollegbé
Armelle Ahamidé	Damien Agoua	Constant Yayi
Léontine Seriki	Alexandre Biaou	

Traitement informatique

André Akpo	Kocou Missihoun
Grégoire Kpékpédé	Hervé Gbo

Contrôleurs

Dessouassi Corneille	Kpalla Flicienne	Ahognidjè Martin
Seidou Aziz	Aruko Dieudonné	Ahouangunou Lucrèce
Kiti Maoulè Sylvestre	Sessou Achille	Kpakp Emmanuel

Oba Serge
Acapo Modeste Paul
Aiha Théodore
Intossou Marie Claude
Ounnou Augustin
Yessoufou Calixte

Mensah Frédéric
Zohoun Boris Melchiad
Hounhanou Malthile
Gbodjin Valentin
Bakpé Basile
Tossou Ephrem

Orou sic A. Philippe
Mensah emile
Mousthapha Samadou
Dossou Gaetan
Odo Pierre
Sanoussi Aliou

Enquêteurs/Enquêtrices

Mama-Djougou A. Fataye
Elègbè Michée
Bagnan Boukari Ilimi
Akpo Raoul
Yarou D. Zéphirin
Ibrahim Soulé
Awali Imorou
Taïrou Assane
Chabi Gaston
Gatta Moussa
Yacoubou S. Safiou
Bio Yerima Issa
Sefou Aliou
Orou Sica Ousmane
Zoumarou Issa
Tamou Yataou Inoussa
Tony Sacca Issifou
Seidou Zoumarou
Tossounon K. Moumouni
Goudi Yayi
Nigui Goma D. Abou
Akomedi Moïse
Aboumon Assane
Chitou Sero Bakary
Dossoumon Chabi Paulin
Djibril Traore Abdouraimi
Mama Mohamed Awali
Obreja Augustin
Tonadji Horace
Mongadji Jean Idohou
Adjaoke C. Victor
Tossou Yannick
Attadé Dègla Firmin
Adjaoké Maxime
Chabi Modeste
Bossou Bam'délé Iboukoun
Ambarka Yacoubou
Seba Eustache
Kouagou Jacob
N'gninke N'dah Alphonse
N'kouei Alain
N'tia Stanislas

Bekoulona Lionel
Timanti Fulbert
Kassah Mouhamadou
N'tounti Paul
Nouanti Abdoulaye
N'tcha Christine
Ninkoa Victorin
Sory Médard
Yargo Rageau
Tawema Soubi Eric
Moutangou Judicael
Maman Chabi Adam
Touraré Touré Karim
Nigui Goma D. Abou
Massim Wali Eric
Bangana Claude
Orou Yerima Bienvenu
Salami Layissi Loukman
Assounda Ulrich
Adjido Fataou
Agbanou Thierry
Soulé Imorou Ganiou
Edjalowé Adam
Wadé Doukago Djibril
Assignitou Jonas
Sossouvovo Wilfrid
Dondja Marouffou
Dondja Marouffou
Boni Désiré
Gbaguidi Clément
Koutchika Joseph
Zankpé T. Nicaise
Ayeko Romain
Ayenikafo Kossi René
Datondji Constant
Mongazi Casimir
Ogboya Sylvestre
Alidjinou Jean
Chabi Franck
Djenoukpo Rodrigue
Balaro Urbain
Bio Anselme

Adjinda Modeste
Ahouangan Alexis
Ablet Mathurin Théodore
Gouvoeke Marcel
Akpoyete Damase
Djodjo G. Eusèbe
Gandaho Florentin
Ahotondji A. S. Hervé
Sèmevo Rogatien
Sèmassa Ahidoté
Ahissin André
Sotchénou Adolphe
Ogouyomi A. Hyppolite
Djedatin Hyppolite
Adjovi Charitas
Ouintin Alexis
Azimbligbo François
Fanou Eunice
Tossou Dieudonné
Madadanni Janvier
Hounguevou Rémy
Houkpatin Lazare
Lantonkpode T. Thierry
Houkpegan Joel
Mitchodjèhoun Benoit
Agbangla Karl
Agossou Léon
Choubiyi Xavier
Akponikpe Guy
Sossa Anagonou Esaïe
Gnacadjia Y. Jérôme
Sossou-Coussi Bernard
Teka Expédit
Djololo Léopold
Deh Julien
Dessouassi Darius
Wongla Kinhégbédé Serge
Ahidazan Cocou Gérard
Soédé Blaise
Anato Codjo Brice
Atcho Ange Pascal
Dingboé Marcel

Amegnikou Désiré
de Lima Gildas
Douvi Innocent
Olou Vaguiné
Elavagnon François
Loko Martial
Ayité Francis
Sèwa Patrice
Tossou Xavier
Tohouégnon Edgard
Douvi K. Victor
Mahouna Romain
Elavagnon Appolinaire
Djido Vincent
Yetongbé Félix
Sohou Antoine
Atissou José
Ballo Ignace
Daah -Gbadji Gaudens
Edoh Viano
Folly Alain
Makouhoui Martin
Dossa Sylvestre
Kouékoutamè Mathieu
Houétchénou Marie Jeanne
sakiti José-Luiz

Codjo K. Christine
Marcos Jean Claude
Adjavon Kisse
Tchiakpè Ella
Aissi José
Abodohouin Sébastien
Zannou Donatien
Hounnougbo Franck
Kpangon Aurelien
Akpo Théophile
Kpangon T. Brice
Atiogbé Sophie
Kpètehoto Narcisse
Ato Charles
Soudé Joelle
Kassoudao Charles Raoul
Abiola Blaise
Gasseto Fiacre
Gnamini Achille
Moudachirou Mohamed
Kpalla Marylin
Koundé Landry
Hèssou Modeste
Sagbo René
Gounsè Evariste
Chitou Fatimatou

Houssou Aubin
Houeto Honorat
Akpagnonnidé Noël
Atchenenou Sylvain
Kodjo Thierry
Ayité Gaétan Jean-Pierre
Loko Oscar
Nounagnon Cyprien
Tossavi Sylvestre
Ahossoudé Emile
Djogbé Mayeul
Mikpron Gandonou Janvier
Houéto Waliou
Egoudjobi Barnabé
Dina Valentin
Houngbadji Roch Ulrich
Abattan Axel
Yai Joseph
Lamidi A. Mouridou
Tiamiou Olatoundji
Babadoudou Anselme
Dohou Bertin
Agbognon Gaston
Koubogni Benjamin
Oké Euloge
Nouhounou Samuel

Agents de saisie

Eulalie Arigbo
Jeannne Adjahoutonon
Solange Badjagou
Bertille Nombimè
Sabine Dagbédé
Clarisse Assogba
Félicien A. Saïzonou
Simone Hougbo
Angélique Fado
Maguérîte Hounkpè
Ayichat Chitou
Edith Alogou
Pauline Sossaminou
Edwige Ahomagnon
Bernadette Evénamia
Jeanne Dossou
Claudine Soglohoun

Colette Oloufoumi
Aurore Zèkpa
Géraldine Houénou
Claire Fagbémi
Fulbert Kooukoui
Christine Ohouko
Solane Akpo
Léa Akakpovi
Dominique Edom
Eselle Fanou
Nicole Dossou
Estelle Tchéoubi
Henriette Agbodjikindé
Oflyd Vitogo
Laure Chognika
Mirelle Agbanlissou
Aubin Odoulami

Alphonse Hinkpon
Sergio Djidonou
Josiane Goussanou
Léa Akakpovi
Eselle Fanou
Alice Wida
Abigaël Gouhinto
Siratou Morou
Rosalie Tobossou
Gilgas Houssou
Elvire Houannou
Charlotte Agbéssinou
Edwige O. Satoguina
Huguete Loko
Ernest Kloubou
Anny Flore Ahomè
Rachel Fambo

Agents de codification

Sébastien Onikpo
Pauline Gokoun
Jules Djidonou
Alain Anagonou
Julien Tokpanou
Jules Chodatou

Mohammed Moutairou
Wenceslas Savy
Kossénatou Olou
Rosine Amoussouga
Fayçal Moumouni
Clotaire Yamadjako

Blaise Lawson
Florent Maroya
Aubin Favidé
Stanislas Akon
Honorine Deh
Clotaire Totien